POUR VOUS SERVIR :
Journal – Librairie
Imprimerie
Reliure – Photogravure

QUEBEC — 60e ANNEE — Numéro 17,894

l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

CHAMBRE COMMUNES
OTTAWA ONT.
SALLE DE LECTURE
6 98 L 31 DEC 67

Météorologie

Ensoleillé devenant généralement nuageux plus tard ce matin suivi de quelques périodes de neige légère ou chutes de neige dans l'après-midi et la soirée. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec: 15 et 10.

Mercredi, 22 février 1967

JOHNSON VEUT UN NOUVEL ORDRE CONSTITUTIONNEL POUR LE QUEBEC

par Claude Bédard

La tâche de l'heure consiste en la recherche d'un nouvel ordre constitutionnel pour le Québec et pour le Canada, a déclaré hier soir le Premier ministre Daniel Johnson.

Prenant la parole en Chambre pour présenter sa motion en vue de faire revivre le comité de la constitution, M. Johnson a affirmé qu'il faut se débarrasser de ce complexe de "vaincu" et de "vainqueur" si l'on veut faire un travail convenable et durable.

Dans un plaidoyer en faveur de l'unité canadienne, le Premier ministre du Québec a dit espérer que le racisme psychologique entre Canadien français et Canadien anglais est disparu à jamais, expliquant que le nationalisme de son gouvernement est un nationalisme culturel et non pas biologique, où "le sang est analysé au compte-gouttes".

"Nous sommes conscient, a-t-il dit, que le Canada doit continuer comme pays, mais il se doit pour cela d'ouvrir deux portes vers le monde : la culture française et la culture anglaise".

La motion Johnson

Or, selon M. Johnson, il s'agit de trouver une formule qui respecte au maximum le droit à l'autodétermination de chacune de nos deux communautés culturelles, pour qu'elles puissent ensuite travailler d'un même élan et d'un même coeur à la gestion de leurs intérêts communs.

Pour cela, il faut une constitution interne du Québec qui répond à ses besoins.

Evoquant la possibilité d'instaurer chez nous un régime présidentiel, le Premier ministre a exprimé l'avis que c'est l'un des points qui devrait être étudié par le comité spécial de 14 membres, dont il propose la création dans sa motion.

Ce comité de la constitution, qui pourrait collaborer avec les États généraux du Canada français, a souligné M. Johnson, verrait à préciser les objectifs du Québec et de la nation canadienne-française dans l'élaboration d'un nouveau régime constitutionnel canadien. Le même comité prendrait charge des travaux nécessaires pour rassembler en un tout harmonieux les divers éléments de la constitution interne du Québec et proposerait les dispositions nouvelles qui pourraient y être incluses.

D'autre part, il étudierait l'opportunité d'établir, à la place du Conseil législatif, un organisme représentatif des corps intermédiaires, des minorités du Québec, des agents de l'économie et des professions, avec des structures et des pouvoirs conformes aux besoins de notre époque. Enfin, le comité spécial serait habilité à faire des recommandations sur les meilleurs moyens de former et de convoquer une assemblée constituante, qui puisse parler au nom du peuple québécois en ce qui concerne la constitution interne du Québec et la négociation d'un nouvel ordre constitutionnel canadien.

La constituante

Cette constituante, dans l'opinion du Premier ministre, consistera primordialement à donner sa forme définitive à la constitution interne du Québec une fois que le travail de déchiffrement aura été exécuté sous l'égide du comité parlementaire.

Normalement, a précisé M. Johnson, une constituante est munie de tous les pouvoirs voulus pour adopter une constitution, sauf que très souvent, celle-ci doit encore être ratifiée par voie de référendum avant d'être promulguée. Mais dans l'état actuel de notre droit public, aucune mesure ne peut avoir force de loi si elle n'est pas votée par les Chambres et sanctionnée par le lieutenant-gouverneur".

Les maîtres absolus

Soulignant que la constitution actuelle aussi éparpillée et aussi imprécise ne répond plus aux besoins du Québec moderne, il a affirmé que le Québec en est quand même le seul maître absolu depuis 1867, "avec la seule réserve que nous ne pouvons pas toucher aux fonctions du lieutenant-gouverneur".

"Habituellement, a-t-il dit, la constitution d'un Etat est la loi la plus connue et aussi la plus vénérée, puisque c'est la loi fondamentale de cet Etat. Il n'en est pas ainsi au Québec parce que nous n'avons jamais pris la peine de rassembler dans un document unique et logiquement ordonné les divers éléments de notre constitution interne."

Abolition du Conseil législatif

Se disant d'accord sur le principe de l'abolition du Conseil législatif tel que constitué présentement, M. Johnson affirme que la prudence exige qu'avant de l'abolir, on s'entende pour mettre en place d'autres mécanismes de protection, afin qu'aucune mesure tendant à modifier la constitution du Canada ou celle du Québec ne puisse être adoptée à la légère et sans l'assentiment manifeste de l'opinion publique.

Ce qui intéresse le Québec...

En somme, le Premier ministre est d'avis que ce qui intéresse le Québec et les Canadiens français, en 1967, ce n'est pas la constitution d'il y a un siècle, pensée pour un pays de 3 millions d'âmes où séjournaient encore des garnisons britanniques, mais celle que doit se donner le Canada d'aujourd'hui.

"Et cette constitution-là ne se fera pas sans nous", de continuer M. Johnson.

Elle sera plutôt essentiellement un nouveau pacte, une nouvelle alliance entre deux nations, "à moins que l'on tienne à refouler dans le Québec celui des deux groupes dont le canadianisme n'est pas le fait d'un siècle, mais de quatre siècles".

"Puisque nous demandons au comité de la constitution de préciser nos objectifs dans l'élaboration d'une nouvelle constitution candienne, il est clair, de conclure M. Johnson, que nous souhaitons demeurer partie intégrante du Canada."

JOHNSON DÉFEND LA PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT (LIRE P. 15)

En bref

Djakarta

DJAKARTA. (A.F.P.) — Le général Suharto, chef de l'armée et de l'exécutif, a réuni les plus hauts chefs militaires indonésiens mardi pour examiner avec eux les mesures qu'il pouvait être amené à prendre après le refus du président Sukarno de démissionner volontairement, apprend-on de bonne source à Djakarta.

Peu après, le général Suharto a eu un entretien séparé avec le général Abdul Haris Nasution, président du Congrès du peuple, la plus haute instance législative indonésienne, qui doit se réunir le 7 mars pour décider du sort du président.

De même, on précise que le général Suharto a expliqué au général Nasution comment il avait essayé, dimanche dernier, de convaincre Sukarno de s'effacer, ce qui lui aurait permis de demander au Congrès de ne pas ordonner le procès du président, mais d'accepter de le laisser partir pour l'exil.

Paris

PARIS. (A.F.P.) — Le Beechcraft en difficulté au-dessus de l'Atlantique a réussi à se poser à Shannon, Irlande. D'après les informations reçues à Paris, les pilotes — deux Français, MM. Pierre Dill et Fezans — ont réussi à remettre en marche le moteur tombé en panne après avoir volé avec un seul moteur pendant un certain temps au ras des flots. Les causes de l'incident ne sont pas encore connues.

L'avion, de construction américaine, est destiné à un client français et, avant son départ des Etats-Unis, avait déjà été immatriculé en France. Cette traversée de l'Atlantique était un voyage normal, comme les pilotes des firmes de construction ou des sociétés commerciales qui les représentent à l'étranger, en effectuent régulièrement.

Pékin

PEKIN. (A.F.P.) — Le gouvernement chinois a adressé, lundi, aux Etats-Unis son 424e avertissement sérieux, annonce l'agence Chine Nouvelle. L'agence précise que ce nouvel avertissement a été motivé, d'une part, par l'intrusion d'un navire militaire américain, ce matin, dans les eaux territoriales chinoises près de l'île de Pingtan, province de Fukien, et d'autre part, par la violation par un avion Américain de l'espace aérien chinois, au-dessus des îles de Tung, de Yunghsing et de Hsisha, province de Kwangtung.

Rio de Janeiro

RIO DE JANEIRO. (A.F.P.) — Le bilan actuel des inondations qui viennent de ravager l'Etat de Rio de Janeiro et plusieurs quartiers de l'ancienne capitale s'établit à 300 morts ou disparus, une centaine de blessés hospitalisés et environ 30,000 sans abri.

Plus d'une centaine de corps sont encore ensevelis sous les décombres des immeubles effondrés, d'où les sauveteurs ont déjà dégagé 25 cadavres mutilés. Une jeune fille, libérée après 24 heures d'efforts, par les pompiers, est morte sur le brancard qui la transportait vers l'amublance.

Uruguay

RIO DE JANEIRO. (A.F.P.) — L'ancien leader cubain, Ernesto Che Guevara, se trouverait en Uruguay et y aurait pris contact avec le politicien brésilien d'extrême gauche, Léonal Brizola, beau-frère de l'ancien président Joao Goulart, exilé comme ce dernier depuis 1964 par le régime issu de la révolution militaire.

Tel est la révélation faite hier par la publication énomomique Boletim Cambial, qui se fonde sur les confidences recueillies dans les milieux d'extrême gauche de Rio de Janeiro.



● **UN "DIEF" BIEN AU CHAUD — Le leader de l'opposition aux Communes ne semble pas préoccupé plus qu'il ne le faut par la lutte qui s'amorce au sein de son parti en vue de la prochaine convention. M. Diefenbaker entend quitter la capitale fédérale jeudi pour prendre part activement au carnaval d'hiver de Prince Albert. Il a voulu avant son départ montrer à son personnel l'accoutrement qui lui permettra de lutter contre le froid et revenir frais et dispos aux Communes. (UPI TELEPHOTO)**

Au parlement de Québec

Un service d'information du genre de celui de Washington

(C.B.) — Le premier ministre Daniel Johnson a révélé hier soir qu'il étudiait présentement la possibilité de mettre en place un système d'information tel qu'il existe à Washington.

Il s'agit en l'occurrence d'un informateur, inconnu du public, qui aurait comme tâche de révéler aux journalistes les décisions importantes prises par le cabinet des ministres.

Cet homme serait habilité à parler officiellement au nom du gouvernement pour dévoiler les grands projets gouvernementaux et même, à l'occasion d'expliciter certains faits pour une meilleure compréhension de la part des courriéristes parlementaires.

M. Johnson a fait part de ces difficultés à trouver la personne qui pourrait remplir correctement cette tâche qui est très lourde à porter, si l'on se fie aux expériences vécues à Washington.

Par ailleurs, le premier ministre s'en est pris aux journalistes qui "brûlaient" des sources d'information à cause de leurs articles impondérés. Il a aussi fustigé certains qui profitent de la confiance de certains ministres qui leur ont confié certaines choses sous le sceau confidentiel.

A ce sujet, le chef du gouvernement a dit préférer une "orchestration harmonieuse" à des déclarations solitaires de ministres qui se terminent souvent en "cacophonie".

Enquête instituée sur le naufrage du "Cap Bonnie"

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Transports a annoncé hier, aux Communes, qu'une enquête avait été instituée à la suite du naufrage d'un chalutier au large des côtes d'Halifax.

On craint que le naufrage du Cap Bonnie, hier, ait coûté la vie à 18 hommes.

M. Robert McCleave (PC - Halifax) avait demandé au ministre la tenue d'une telle enquête, afin de déterminer les causes de la tragédie et de prendre les dispositions nécessaires afin que de semblables catastrophes ne se répètent pas.

Il y a neuf mois, un chalutier avait sombré dans la même région.

M. Pickersgill a donné l'assurance que l'on revisera tout le programme sécuritaire autour du port de Halifax, mais qu'il était encore trop tôt pour donner quelque prévision que ce soit.

La RCMP dans le même bain que la CIA ?

OTTAWA. (PC). — Le président de l'Union canadienne des étudiants, M. Douglas Ward, a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il a reçu l'été dernier la demande d'un officier de la Gendarmerie du Canada qui sollicitait une rencontre confidentielle avec lui.

Il a déclaré qu'à cette occasion il a refusé d'accorder une interview confidentielle mais que celle-ci a eu lieu néanmoins en présence de tiers.

M. Ward, de Toronto, jeune homme de 28 ans, a déclaré qu'une vérification faite auprès d'anciens présidents de l'Union canadienne des étudiants a révélé que la gendarmerie s'était comportée exactement de la même manière avec eux, sollicitant des interviews confidentielles avec les présidents mais n'obtenant que des interviews publiques.

Il a dit que dans l'interview qu'il a eue avec un officier, l'été dernier, une requête lui a été présentée pour qu'il dise ce qu'il savait au sujet d'activités subversives au Canada.

"J'ai refusé de m'engager moi-même, ou d'engager l'union, dans le reportage de telles activités", a dit M. Ward.

Dans un communiqué de presse il souligne qu'il "parait probable que des chefs de file chez les jeunes Canadiens sont invités par la Gendarmerie à donner des renseignements contre le désir dans l'ignorance de ceux qui les élisent à des postes de commande".

ABUS FACILE

"Un agent de la gendarmerie peut facilement abuser des mouvements de jeunesse et il serait tragique si des preuves indiquaient que certaines personnes dans des mouvements de jeunes et des mouvements d'étudiants sont dans l'habitude de dispenser des renseignements sur lesquels ils perdent par la suite tout contrôle", a-t-il ajouté.

M. Ward a déclaré qu'il ignore dans quelle mesure l'expérience de l'Union canadienne des étudiants, organisation qui représente quelque 150,000 étudiants fréquentant quelque 40 universités et instituts de technologie du Canada, s'est répétée chez d'autres mouvements de jeunes au Canada, soulignant qu'il espère que cette information devienne publique d'ici quelques jours.

En réponse à des questions il a révélé que l'Union canadienne des étudiants avait sollicitée auprès d'une fondation américaine privée, dont la principale source de revenus est l'Agence centrale d'information des Etats-Unis, les deux subventions de $1,500 qu'elle a reçues de cette fondation en 1965 et en 1966.

Il a déclaré qu'à l'époque l'union ignorait que les subventions provenaient indirectement de l'Agence américaine de contre-espionnage.

L'Union canadienne des étudiants n'a pas de représentation au Québec ou sa contrepartie est l'Union générale des étudiants du Québec.

L'ex-ministre René Tremblay part en guerre contre les journaux torontois

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (PC) — L'ex-ministre canadien de l'Immigration, M. René Tremblay, a déclaré hier aux Communes que les journaux de Toronto faisaient campagne en 1964, en vue de le détruire.

Intervenant dans le débat portant sur un projet de loi visant à créer une nouvelle Commission d'appel de l'immigration, M. Tremblay L-Matapédia-Matane, a affirmé que la raison de la campagne de presse contre lui en 1964 était qu'il avait ordonné la déportation d'immigrants américains qu'avaient embauchés les trois quotidiens de la Ville-Reine durant une grève de leurs typographes.

Il a rappelé que les attaques des quotidiens, "Star", "Globe and Mail" et "Telegram" contre lui, prenaient la forme d'articles présumément en faveur de déserteurs de navires qui cherchaient illégalement refuge au Canada. Il a dit qu'à l'époque ces déserteurs étaient, pour la plupart, d'origine grecque, que bon nombre d'entre eux avaient été repris et qu'ils subissaient des procès devant des tribunaux à Toronto.

"Régulièrement, les journaux de Toronto présentaient ces déserteurs comme pourissant dans les prisons devant lesquels les fonctionnaires de l'Immigration à Toronto maintenaient une attitude inhumaine et le ministre de l'Immigration était accusé de tous les péchés d'Israël, à l'égard du problème des déserteurs de navires", a dit M. Tremblay.

L'ex-ministre a rappelé qu'à la suite de cette campagne contre lui, évoquée quotidiennement à la Chambre des Communes, il a fait nommer un commissaire enquêteur sur le problème des déserteurs de navire. Le commissaire, M. Joseph Sedgwick, avocat de Toronto, "était un illustre conservateur qui n'avait aucune raison de vouloir faciliter les choses au gouvernement libéral mais c'était un homme qui avait de l'expérience en matière d'immigration", a dit M. Tremblay.

CONFORME

"Or, le commissaire Sedgwick a confirmé que la position prise par le ministère de l'Immigration était la seule conforme, dans les circonstances, et la seule conforme aux pouvoirs du ministre de l'Immigration et de ses adjoints", a insisté M. Tremblay.

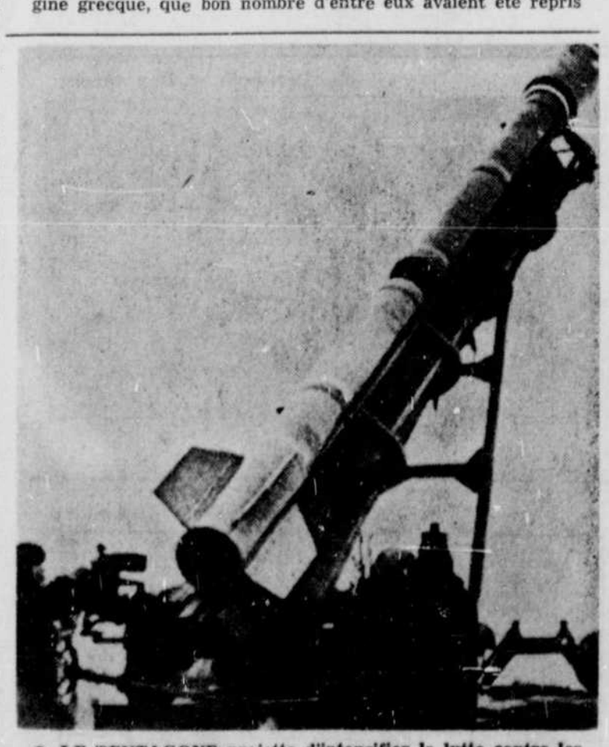
"Quant à la position prise par les journaux de Toronto", a-t-il ajouté, "c'était peut-être un peu pour plaire au groupe de néo-canadiens, mais c'était surtout dans le dessein de détruire le ministre de l'Immigration de l'époque parce qu'il avait ordonné la déportation de briseurs de grève".

L'ex-ministre de l'Immigration a par ailleurs soutenu qu'il est essentiel que les personnes déportées du Canada pour des motifs qui relèvent de la sécurité nationale n'aient aucun droit d'appel.

Alerte à l'ONU

NATIONS UNIES (AFP) — Alerte à la bombe pendant quelques minutes hier à l'ONU: un moment d'émotion s'est emparé du siège de l'organisation mondiale lorsque quatre voitures de la police newyorkaise, toutes sirènes hurlantes, pénétrèrent en trombe sur la terrasse de l'entrée du gratte-ciel qui abrite le secrétariat des Nations Unies.

Il ne s'agissait pourtant que d'une réaction rapide et salutaire à la suite d'un coup de téléphone anonyme à la centrale da la police, annonçant qu'une bombe avait été déposée quelque part dans les bâtiments onusiens. L'alarme devait être brève. Il fut rapidement constaté que l'avertissement provenait d'un débile mental.



● **LE PENTAGONE projette d'intensifier la lutte contre les bases de fusées sol-air de fabrication soviétique installées au Nord-Vietnam, bien qu'une petite proportion seulement de ces projectiles atteignent leurs objectifs. Sur cette photo, prise quelque part sur le territoire russe, des troupes soviétiques expérimentent des fusées sol-air du type de celles employées au Nord-Vietnam. (Câblephoto UPI)**

La presse britannique s'en prend au mari de la reine

LONDRES. (AFP). — Le duc d'Edimbourg est, une fois de plus ,le centre d'une âpre polémique dans la presse britannique.

Le Daily Mirror — travailliste — a fait chorus hier avec le Daily Express — conservateur — pour déclarer, sans ménagements, que le duc, qui exhorte si volontiers les Britanniques au travail, ferait bien de suivre lui-même les bons conseils qu'il dispense aux autres, au lieu de passer en randonnées à l'étranger le plus clair de son temps.

"Il vient de chasser le canard sauvage et le sanglier avec le roi Constantin, en Grèce. Avec le concours d'un hélicoptère et de 30 rabatteurs, le tableau de chasse royal s'est élevé à 200 pièces: Voilà une importante contribution à la production britannique ?" ironise le Mirror, qui conclut: "Sans doute le duc, qui aime tant s'entendre parler, a-t-il beaucoup à nous apprendre. Mais le peuple britannique, moins causant que lui, a encore pas mal de choses à lui faire comprendre. En fin de compte, pour qui nous prend-il ?"

Un discours prononcé le 8 février dernier par le mari de la reine, et dans lequel celui-ci déclarait qu'il en avait "pardessus la tête" de fournir des excuses aux difficultés financières et commerciales de la Grande-Bretagne, avait fait les manchettes dans toute la presse britannique, et motivé des questions au Parlement, les unes blâmant les autres approuvant le prince.

l'Action

	Pages
Annonces classées	24
Bridge	25
Décès et funérailles	25
Editorial	4
Féminine	6-7
Finance	22-23
Horoscope	7
Mots croisés	21
Nouvelles canadiennes	5
Nouvelles provinciales	10-13
Spectacles, T.V.	12
Sport	18-19-20

La Régionale des Jeunes Chambres de Québec souhaitent qu'un hôpital pour chroniques soient fondé dans la région

Par Pierre VILLEMURE

Lors de son assemblée semi-annuelle tenue hier soir à Charlesbourg, la Régionale des Jeunes Chambres de Québec a adopté quelques résolutions qui seront présentées lors du Congrès régional de cet organisme, les 13 et 14 mars prochains.

Quatre de ces résolutions ont été faites par la J. Chambre de Loretteville. La première propose que la Régionale des J.C. de Québec prie les autorités aclésiastiques de Québec de veiller à ce que les autorités religieuses des paroisses du Québec métropolitain procèdent de la façon la plus démocratique possible lors de leurs élections au poste de marguilliers, en se conformant à l'esprit et à la lettre de la loi des fabriques. Selon les témoignages recueillis, ces élections se feraient "à la bonne franquette" dans 80% des cas et elles ne seraient pas démocratiques. Plusieurs membres ont exprimé l'avis que les élections devraient se faire en dehors de l'enceinte de l'église, afin que tous et chacun puissent donner librement leur opinion.

La seconde résolution propose que la Régionale des J.C. de Québec prie le Ministère de la Santé d'ouvrir au plus tôt un hôpital régional pour les maladies chroniques dans la région de Québec, mesure rendue encore plus urgente par suite de la fermeture, depuis novembre dernier, de deux hôpitaux de la région.

La troisième résolution recommande que la Régionale incite fortement les autorités municipales du Québec métropolitain à prendre position dans le domaine du transport en commun pour la région métropolitaine de Québec et à faire une demande auprès de la Régie des Transports afin que le Comité produise son rapport le plus tôt possible.

La quatrième résolution présentée par la J.C. de Loretteville recommande que le Comité des Résolutions de la Régionale des J.C. de Québec voie à étudier et à mettre au point une résolution concernant l'augmentation des primes d'assurance automobile sur le feu, le vol, les accidents de la route, etc.

Ces diverses résolutions ont été adoptées unanimement par l'assemblée.

D'autre part, la Jeune Chambre de St-Agapit a présenté une résolution recommandant à la Régionale des Jeunes Chambres de Québec d'appuyer sa demande auprès de la Commission scolaire régionale de Tilly à l'effet que cette dernière fasse suite aux décisions prises à l'unanimité par son Comité de Planification en laissant les sous-centres aux endroits déjà désignés par cet organisme, ceci, dans l'optique de la création éventuelle d'une école polyvalente sur le territoire de la Régionale concernée.

Le président national des Jeunes Chambres, M. Jean-Louis Bussières, était venu à Charlesbourg afin d'assister à cette assemblée générale semi-annuelle. La Régionale des J.C. de Québec compte près de 700 membres et, au dire de ses administrateurs, sa situation financière est excellente.

Nomination des soixante-douze membres du Conseil presbytéral

par François Demers

Son Eminence le Cardinal Maurice Roy révèle aujourd'hui dans "la Semaine Religieuse" les noms des 72 membres du "Conseil presbytéral" provisoire qui sera en fonction jusqu'au 31 août prochain alors que les structures permanentes du Conseil presbytéral diocésain seront établies à partir des travaux du Conseil provisoire et de consultations faites auprès de tous les prêtres.

L'Archevêque précise qu'il a choisi lui-même les 72 membres du conseil provisoire, après consultation, afin d'en hâter la formation. Ces 72 prêtres, tel que le demande le Motu Proprio Ecclesiae Sanctae qui [illegible] l'institution des conseils presbytéraux représenteront auprès des autorités diocésaines le presbyterium qui comprend au-delà de 1,400 prêtres diocésains et réguliers.

Voici la liste de ces membres :

18 représentants ex officio en raison de leurs fonctions pastorales

1	Vicaire général	Grandbois, Mgr G.-E., p.a.
2	Vicaire général	Nicole, Mgr Paul, p.d.
3	Chapitre et chancellerie	Hamel, Mgr Jean-Robert, c.s.
4	Cons. dioc. d'Ad. et procure	Landry, M. le Chan. Christophe
5	Con. dioc. de Pats. Prés.	Ouellet, M. le Chan. Aurèle
6	Conseil dioc. de Past. V.P.	Morisset, M. l'abbé Bernard
7	CDP et Pastorale d'ensemble	Doyon, M. l'abbé Roland
8	CDP et Pastorale d'ensemble	Blondeau, M. l'abbé Guy
9	Relations extérieures	Brochu, M. l'abbé Jean-Marie
10	Office Catéchétique	Racine, M. l'abbé Jean-Charles
11	Commission dioc. de Liturgie	Fortier, Mgr Elzéar, p.d.
12	C.D.A.C.	Sylvain, M. l'abbé Robert
13	Pastorale Scolaire	Barnard, M. l'abbé Jacques
14	Grand Séminaire	Maranda, M. l'abbé Armand
15	Oeuvre des Vocations	Renaud, M. l'abbé Alexandre
16	Comm. des Etudes du Clergé	Pagé, M. l'abbé Jean-Guy
17	Commission des Religieux	Marquis, R.P. Irenée, c.ss.r.
18	Oeuvres Missionnaires	Lambert, Mgr David, c.s.

36 représentant élus du ministère paroissial

19	Charlevoix	Prés.	Imbeau, Mgr Thomas-L., p.d.
20		V.P.	Painchaud, M. le curé Charles
21		Secr.	Roberge, M. l'abbé Raymond
22	Orléans	Prés.	Lemieux, Mgr Ernest, p.d.
23		V.P.	Leblond, M. le curé Alfred
24		Secr.	Grenier, M. l'abbé Luc
25	Laurentides	Prés.	Frenette, Mgr Irenée, p.d.
26		V.P.	Marois, M. le curé Georges-H.
27		Secr.	Bellavance, M. l'abbé Raoul
28	St-Charles	Prés.	Crêpeault, M. le Chan. P.-E.
29		V.P.	Michaud, M. le curé Paul
30		Secr.	Marcoux, M. l'abbé Magella
31	St-Laurent	Prés.	Giroux, Mgr Alphonse, c.s.
32		V.P.	Paradis, M. le curé Charles-H.
33		Secr.	Dufour, M. l'abbé Laurent
34	Portneuf	Prés.	Couture, M. le curé Emile
35		V.P.	Fiset, M. le curé Oscar
36		Secr.	Chabot, M. l'abbé Lucien
37	Lotbinière/Bois-Francs	Prés.	Roberge, M. le curé Sylvio
38		V.P.	Joncas, M. le curé Gilles
39		Secr.	Gourde, M. l'abbé Clément
40	Amiante	Prés.	Lemelin, M. le curé Roméo
41		V.P.	Masson, M. le curé Henri
42		Secr.	Germain, M. l'abbé Antoine
43	St-Georges	Prés.	Denis, M. le curé Joseph
44		V.P.	Doyon, M. le curé Fernand
45		Secr.	Cliche, M. l'abbé Fernand
46		Dir.	Jobin, M. le curé André
47		Dir.	Matte, M. le curé Paul-A.
48		Dir.	Doyon, M. l'abbé Emilien
49	Lévis : zone de Lévis	Prés.	Tanguay, M. le curé Eugène
50		Secr.	Tanguay, M. l'abbé Gilles
51	zone de St-Damien	Prés.	Arsenault, M. le curé Ernest
52		Secr.	Tanguay, M. l'abbé Laurent
53	zone de Ste-Marie / Charny	Prés.	Lemieux, M. le curé Gérard
54		Secr.	Groleau, M. l'abbé Maurice

18 représentants élus de divers ministères et du clergé régulier

55	Aum. d'oeuvres sociales	Laberge, M. l'abbé Philippe
56	Pastorale scolaire	Morency, M. l'abbé Henri
57	Pastorale scolaire	Sirois, M. l'abbé Paul-Etienne
58	Aumôniers d'hôpitaux, etc.	Drapeau, M. l'abbé Antoine
59	Aumôniers de religieux (ses)	Lepire, M. l'abbé Robert
60	Professeurs — Petit Séminaire	Grégoire, M. l'abbé Léonce
61	Collège de Lévis	Proulx, M. l'abbé G.-E.
62	Sém. St-Victor	Baillargeon, M. l'abbé René
63	Sém. St-Georges	Garant, M. l'abbé Eugène
64	Col. de Thetford	Drouin, M. l'abbé Léo-Paul
65	Prêtres à la retraite	Côté, M. le Chan. Alfred
66	Pères	McAulay, R.P. Clark, c.ss.r.
67	"	Sylvestre, R.P. Aug.-M., o.p.
68	"	Bélanger, R.P. Antonio, s.s.s.
69	"	Célestin, R.P. o.f.m., cap.
70	"	St-Jacques, R.P. René, o.m.i.
71	"	Bernier, R.P. Raymond, p.s.v.
72	"	Cusson, R.P. Gilles, s.j.

Excellents résultats du SPQ

Avec l'aide du Service de placement du Québec, 10,160 personnes ont trouvé des emplois durant le mois de janvier. Les programmes de travaux d'hiver à eux seuls ont permis au Service de trouver des emplois à 6,411 de ces personnes.

Le rapport statistique du Service de placement indique une augmentation de 3.6 p. 100 des placements depuis le 1er avril 1966, au regard de la même période de l'année précédente.

En janvier, un total de 18,551 chercheurs d'emplois se sont inscrits dans les 45 bureaux du Service répartis à travers tout le Québec. Toutefois, le Service de placement du Québec n'a reçu de la part des employeurs que 11,215 offres d'emplois. Il s'agit là d'une diminution de 8.2 p. 100 des offres d'emplois comparativement à la même période de l'an dernier.

Le ministère de la Famille et du Bien-être social du Québec a soumis à l'attention du Service de placement les cas de 2,008 personnes. De ce nombre, 832 candidats ont été mis en relation avec un employeur et 626 d'entre eux ont pu être embauchés.

Le Bill du chef de l'opposition

"On verra ce qui se passera", dit M. Johnson

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a tenté hier de faire appeler en première lecture le projet de loi qui est à son nom et qui vise à établir le Conseil législatif. Il a ajouté que la deuxième lecture pourrait se faire aujourd'hui, mercredi.

Le premier ministre, M. Daniel Johnson, a répondu qu'on "verrait ce qui se passerait" mercredi, qui est considéré comme la journée des députés. Il a ajouté qu'il appelerait aujourd'hui les motions et les bills au nom de l'opposition. Il a fait remarquer qu'il y aurait d'autres journées des députés et que la session ne se terminerait pas la semaine prochaine, laissant entendre par là qu'on avait encore le temps d'étudier le projet de loi de M. Lesage.

Nomination de deux nouveaux commissaires

Le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, a révélé hier soir la nomination de deux nouveaux commissaires à la commission des loyers du district de Montréal, soit Me Gaston Massie, surintendant général de la commission depuis 1951, et Me Maurice Julien, jusqu'ici administrateur de la régie. Ces deux nominations portent maintenant à six le nombre des commissaires de la régie des loyers dans le district de Montréal mais leur juridiction s'étend à la province également.



● JEUNES CHAMBRES — Dans l'ordre, nous remarquons un conseiller municipal, le maire de Charlesbourg, M. Hector Verret, le président des Jeunes Chambres du Canada français, M. Jean-Louis Bussières, et le président de la Jeune Chambre de Charlesbourg, assis.

BREVE RENCONTRE

Eugène Lapierre biographe de Calixa Lavallée

Par Jean ROYER

Etait lancée à Québec, hier soir, la cinquième édition de la biographie de Calixa Lavallée, musicien canadien et compositeur de l' "O Canada", écrite par M. Eugène Lapierre, musicologue, compositeur et organiste réputé de Montréal.

Le livre, présenté à Québec par la Librairie Garneau, hier soir, est édité chez Fides par Les publications de la Société historique de Montréal, dont M. Eugène Lapierre est le vice-président.

—M. Eugène Lapierre, pourquoi avez-vous tenu à écrire la biographie de Calixa Lavallée?

—En m'érigeant contre ceux, trop nombreux, qui le dénigraient sans le connaître et en cherchant les traits de sa vie qui pouvaient le diminuer.

—Comment est née cette biographie?

—C'est un travail qui remonte à une dizaine d'années. C'est la cinquième édition. Le public réagit d'une façon étonnante : on pensait que le sujet n'intéressait pas tout le monde, mais il faut se convaincre du contraire, de plus en plus. Le sujet intéresse même les jeunes gens : c'est tout-à-fait en dehors des querelles de séparatisme ou de conservatisme. Les gens achètent le livre pour voir quel grand homme Calixa Lavallée a été, quelles ont été les influences et les événements qui l'ont conduit à écrire l' "O Canada", qui est, aujourd'hui, un des plus beaux hymnes nationaux de l'univers. Après "La Marseillaise", tout le monde classe l' "O Canada" : il y a tellement de véhémence, de force et de mystique culturelle dedans...

—Cette cinquième édition de votre livre est augmentée?

—Oui. De plusieurs chapitres et renseignements. Par exemple, quelques détails sont ajoutés, sur ses voyages aux Etats-Unis, sur ce qu'il a fait à la Nouvelle-Orléans, à Détroit, pour devenir un des principaux magnats des sociétés musicales américaines. Calixa Lavallée a fini sa carrière dans ce sens : en devenant le délégué de l'Amérique au Congrès de Londres, en 1881.

—Quel homme était Calixa Lavallée?

—Il était plutôt petit, mais avait beaucoup de dynamisme. Son activité au travail était prodigieuse. Il pouvait écrire à sa table durant de nombreuses heures. Surtout, il était un très grand improvisateur. Il n'a pas composé que l' "O Canada, mais aussi soixante-dix oeuvres diverses.

—Et son influence dans la vie musicale de son temps?

—Avec Albani, Lavallée est le grand responsable du mouvement musical de 1880. Il a aussi été le premier à présenter une pièce musicale canadienne en Europe. Il est allé au Conservatoire de Paris. Et la musique qu'il composa a été accueillie avec bienveillance par les Français.

En terminant, M. Eugène Lapierre précise que c'est du "promotoire de Québec que l' "O Canada" est parti pour sa brillante mystique et culturelle nationale". Le biographe pose enfin la question : "Où est le monument Lavallée sur la place publique de Québec?".

Couple blessé dans une collision

M. et Mme Laurent Delisle, du 157, rue Louis-Francoeur, à Cap-Rouge ont subi des blessures, hier soir, lors d'une collision entre trois véhicules survenue sur la route 2, à Neuville.

Les ambulanciers de la maison Antonio Denis de Donnacona ont transporté les blessés à l'hôpital du St-Sacrement. M. Delisle serait dans un état critique.

"Hélicoptère-Canada"

— "Hélicoptère-Canada": film documentaire réalisé par l'ONF à l'occasion du Centenaire de la Confédération. Photographe et réalisateur: Eugène Boyko. Film en couleur et panavision. Durée: 50 minutes.

A bord de l'hélicoptère français "Alouette 11", Boyko a réalisé un film qui montre paysages et pittoresque du Canada. De Québec à Vancouver.

Et c'est justement une "vue à vol d'oiseau" que nous propose le film de l'ONF. Il n'est pas question ici de voir de près les problèmes de bilinguisme et de biculturalisme, ni de questionner les citoyens canadiens des deux langues, comme le conclut le film.

Mais c'est une visite des beaux coins du pays, à la grandeur des plaines, à la hauteur des montagnes, à la curiosité de quelques rares événements plus ou moins pittoresques.

Un beau livre d'images animées que ce film de M. Boyko. Dans un style qui se veut agréable, d'un certain humour et d'une certaine grandeur... géographique.

Hélicoptère-Canada est un film qui perpétue la qualité des documentaires traditionnels de l'ONF. Avec, en plus, l'audace des moyens (l'hélicoptère) et le sujet le plus vaste (le Canada)!

Le film, réalisé en français et en anglais, montre aux habitants du Canada des paysages nouveaux ou moins connus, peut-être. Montré en des pays européens ou autres, il s'avère certes une agréable invitation à visiter le Canada en 1967, année de la Confédération et de l'Expo Universelle de Montréal.

Jean Royer

Nommé à un poste nouveau d'administrateur

Le Secrétaire de la Province, M. Yves Gabias, a annoncé hier la nomination de Marcel Lamoureux, de Montréal, au poste d'administrateur de la Loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires, dans la ville de Montréal.

A ce titre, M. Lamoureux jouera un rôle important dans l'application de la loi prolongeant certains baux à l'occasion de l'Expo 67; son autorité, pour les fins de cette loi, s'étendra également aux municipalités de la région de Montréal.

Pendant plus de dix ans, M. Lamoureux a travaillé comme administrateur immobilier; depuis 1960, a fait partie d'une importante firme de courtage à Montréal.

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

Clavigraphes
CLAVIGRAPHES des meilleures marques, neufs $59.95 — Machines à additionner, réparations de toutes marques par techniciens, 25 ans d'expérience. Ameublements de bureaux. Centre de Couture Couturier, 41 Avenue Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
66373 9-2 (1 ms) 60 C.L.

Machine à coudre
COUTURIER
LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves, $49.95. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé "PFAFF", "WHITE", "BERNINA", "OMEGA", etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 41 ave. Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
66108 3-2 (1 ms) 120, C.L.

VICHY SUPRÊME PURGATIVE
Eau purgative importée de VICHY • FRANCE

W. E. BEGIN

DINDE FRAICHE JEUNE 'A' EVISCEREE 6-9 LB 49

BOUVILLON MARQUE ROUGE ET BLEU

STEAK FILET T-BONE 1.25 PORTERHOUSE 1.19

STEAK MINUTE 1.55 BOSTON 1.70

STEAK DE CLUB DESOSSE 1.55

GIGOT 39 BAS-COTE DE BOEUF DESOSSE ET ROULE 45

STEAK HACHE 39

ROTI PORC FRAIS FILET 79

HAUT-PATTE DE PORC 30 SPARE RIBS DE PORC 49

LARD SALE ENTRELARDE 49

JAMBON FESSE 3½ à 17 LB PRESQUE DESOSSEE 69

JAMBON EPAULE DESOSSEE 2-5 LB 69

BACON CHOISI ½ LB 38

CRETONS ¾ LB 75 PETIT MOULE DE ¼ LB 25

W. E. BEGIN 520, DE LA SALLE 500, ST-JEAN 529-1331 524-5271

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



La Confédération année zéro

Chronique d'il y a 100 ans

par Pierre Chaloult

N.D.L.R. — Dans cette chronique qui paraît quotidiennement dans l'ACTION, Pierre Chaloult fait revivre des personnages et des événements d'il y a cent ans. Chaque jour, il emprunte la personnalité d'un Canadien de 1867, pour ressusciter cette époque, qui a vu naître la Confédération canadienne.

L'ombre de Papineau

VENDREDI, LE 22 FEVRIER 1837

Tandis qu'avant hier et hier, nos journaux de Québec traitaient des affaires d'Irlande, on réglait presque péremptoirement, à Londres, nos affaires à nous des coloniaux de l'Amérique du Nord britannique. C'est à croire que le CANADIEN et même le COURRIER DU CANADA n'ont pas senti que ça s'en venait. Je viens de relire le numéro d'hier du JOURNAL DE QUEBEC et j'y ai pris connaissance du deuxième paragraphe d'une courte dépêche de la capitale britannique (datée du 17 au soir) où l'on annonce que "le projet de loi concernant la confédération des Provinces Anglaises de l'Amérique du Nord a subi l'épreuve de deux lectures au Parlement". Ce très court paragraphe avait totalement échappé à mon attention.

C'est tout juste s'il n'a pas passé inaperçu dans le JOURNAL DE QUEBEC!

Mais par contre le CANADIEN et le COURRIER DU CANADA commentent aujourd'hui l'événement chacun à sa façon. Dans le CANADIEN d'abord:

"Les choses vont vite au Canada", a dit autrefois un de nos meilleurs orateurs; aujourd'hui nous pouvons ajouter: "Les choses vite en Angleterre".

"Les dernières dépêches nous apprennent que lord Carnavon a présenté dans la Chambre des Lords un projet de loi pour la confédération des provinces du Canada, ou de la Canadie, et que ce projet a déjà subi sa seconde lecture."

"La première chose que nos lecteurs nous demanderont sera: Connaissez-vous ce projet de loi? Quels sont les changements que l'on a apportés au plan de la conférence de Québec? Quels sont ceux qui feront les Chambres en Angleterre? A tout cela nous répondrons que personne ne le sait encore et ne le connaîtra probablement que lorsque le tout sera terminé sans appel."

"Il est évident que l'on veut tout enlever d'un coup de main, comme cela a eu lieu, en Canada, et c'est ce que nous avons toujours pensé."

"Les organes ministériels nous ont souvent dit qu'il n'y aurait aucune modification importante au projet primitif et que d'ailleurs nous aurions, dans tous les cas, le temps nécessaire de protester et de s'opposer, s'il y avait raison, aux changements apportés. Ils avoueront du moins que jusqu'à ce jour il a été bien difficile pour nous de protester, car voici le bill à sa deuxième lecture dans la Chambre des Lords, et rien, en Canada, n'a encore transpiré."

LE NOM DE CANADA

"N'admirez-vous pas, lecteurs, cette manière de mettre en action la doctrine du gouvernement responsable. L'honorable Joseph Papineau aurait bien raison de jeter aujourd'hui à la figure de nos ministres cette phrase qui fit, dans le temps, tant de bruit: "Le gouvernement responsable, c'est un leurre!" Voici des mandataires du peuple qui changent la position constitutionnelle du pays, du tout au tout, et qui lui laissent ignorer jusqu'au nom qu'il devra porter. Notre pays s'appellera-t-il Canada, Canadia ou Canadie? Le nom de Canada paraît peser sur la conscience des délégués, et l'on cherche bien naturellement à effacer toute trace qui puisse rappeler le souvenir de nos luttes nationales."

"Lord Carnavon a envoyé au gouvernement de l'Isle du Prince-Edouard un message très fort pour forcer cette colonie d'accepter la confédération. Il paraît que cette injonction diplomatique est demeurée sans effet, puisque les élections générales qui se font, vont être dans le sens du rejet absolu de la confédération."

On ne parle point de même dans le COURRIER DU CANADA où l'on intitule l'éditorial: LE PROJET DE CONFEDERATION DEVANT LE PARLEMENT ANGLAIS. Voilà cet éditorial:

"Une dépêche de Londres transmise par le télégraphe intercontinental, à la date du 19 février, nous apprend que le projet de confédération des provinces de l'Amérique britannique du Nord a subi sa seconde lecture dans les deux Chambres du parlement anglais."

"Dans quelques jours le projet aura reçu sa dernière sanction et la confédération sera virtuel'ement accomplie."

"Décidément, les journaux démocrates et le petit parti qu'ils représentent en Canada n'ont pas été heureux dans leurs prédictions. Depuis que la question de l'union fédérale est agitée pas une de leurs prophéties ne s'est réalisée."

"Dès le début du mouvement dans le sens de la confédération, le PAYS et sa séquelle criait sur les toits: nous nous moquons du programme du gouvernement de coalition; jamais le parlement canadien ne sanctionnera le projet sorti des conférences de Québec. Quelques mois après cette prophétie, le projet de confédération ralliait dans les deux Chambres un concours de majorités inouï dans les fastes parlementaires des gouvernements constitutionnels."

OU SONT NOS ENNEMIS?

Le COURRIER après des digressions revient au principal:

"Si la presse démocrate veut à tout prix continuer à faire le commerce de prophéties, il ne lui reste plus qu'à prédire que la confédération ne passera jamais dans le domaine des faits accomplis pour l'excellente raison que la fin du monde doit arriver dans l'intervalle qui va séparer la seconde et la troisième lectures du projet. Cette prophétie, les journaux anti-fédéraux sont de force à la faire, et nous ne ferons pas à leurs lecteurs l'injure de croire qu'ils ne sont pas de force à l'avaler."

"En dépit des sinistres augures des anti-fédéraux, la confédération des provinces va donc être sous peu accomplie; elle l'est peut être à l'heure où nous écrivons."

"Le cabinet anglais, déjouant amèrement les calculs de la poignée de politiciens coloniaux qui font la guerre au projet de confédération, a voulu le mettre à l'abri de l'accident de bascule que pourrait provoquer la question de réforme électorale. Les deux partis politiques qui se divisent l'Angleterre, également convaincus que les provinces britanniques de l'Amérique du Nord trouveront dans l'union proposée force et prospérité et que l'Angleterre n'a qu'à gagner à la consolidation de trois de ses plus importantes possessions coloniales, se sont tacitement entendus pour donner à cette question le pas sur toutes les autres."

"Grâce à cette sage prévoyance, la confédération n'a plus rien à craindre des complications. Le cabinet Derby tombera peut-être sur la question de réforme, mais quand cet évènement se produira, il ne manquera plus au projet de confédération pour devenir loi que la sanction de la Reine".

Un peu plus il faudrait dire que c'est un complot des TORIES et des WHIGS, des WHIGS et des TORIES en Angleterre ainsi qu'avec les CONSERVATEURS et les LIBERAUX, les LIBERAUX et les CONSERVATEURS du Haut-Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse pour réaliser l'oeuvre de Lord Carnavon — version moderne de Lord Durham.

Un complot contre qui?

Certes pas contre le libéral anti-papiste et anti-Français M. Brown...

Certes pas contre le conservateur anti-Français et anti-papiste M. Galt...

Contre qui, sinon leurs communs adversaires: nous les Bas-Canadiens catholiques.

Une recommandation du rapport Ross sera mise en pratique

Service des incendies: un seul édifice pour les postes 2-9 et 12

par Serge GAGNON

Le comité exécutif de la ville de Québec se prépare à appliquer une recommandation du rapport Ross concernant la réduction du nombre des casernes du service des incendies en regroupant en une seule caserne les postes 2, 9 et 12 de ce service.

L'exécutif municipal a en effet autorisé hier le service du Contentieux à préparer un amendement à la charte en vue d'autoriser un emprunt pour l'acquisition et la construction d'un immeuble de façon à centraliser les postes numéro 2, 9 et 12, situés respectivement au 570 de la rue Richelieu, au 545 de la rue St-Amable et au 215 de la rue Crémazie-Ouest.

La ville de Québec a l'intention de vendre ces trois casernes pour en acquérir une autre qui correspondrait aux besoins du service des Incendies.

Le maire Gilles Lamontagne a déclaré hier que l'administration municipale avait les yeux sur un immeuble pour abriter ces trois casernes qui, à ce moment, seront regroupées en une seule.

Dans un rapport soumis hier à l'exécutif, le directeur du service des propriétés, M. Emilius Jobin déclare que le service des incendies lui a fait une demande pressante aux fins de l'autoriser à utiliser les anciens locaux occupés par le service de réparation des compteurs de stationnement et le quartier-maitre de la police, situés rue Crémazie, angle Bourlamaque, en vue d'y remiser certaines unités de ce service, particulièrement celles du poste no 9 où le plancher serait défectueux et ne permettrait pas d'y remiser le nombre de voitures requis. M. Jobin ajoute qu'il faut garder en mémoire les recommandations du rapport Ross concernant les postes de feu, recommandations qui, à date, ne semblent pas avoir été mises en application, dit M. Jobin dans son rapport.

GIFFARD

Hausse du taux de la taxe de 30 cents

Par Jacques DALLAIRE

Giffard - Le taux de la taxe générale foncière est majoré de 30 cents du $100 d'évaluation à Giffard. C'est la décision qu'ont prise, hier soir en séance régulière, les conseillers de Giffard, par quatre voix contre deux, alors qu'ils procédaient à l'étude du budget 1967, en seconde et dernière lecture.

Les prévisions budgétaires, qui avaient été approuvées encore une fois par quatre voix contre deux, le 6 février dernier, démontraient que la ville de Giffard allait accuser un déficit de $131.300 cette année. Ce qui serait attribuable en grande partie à la répartition de la taxe de vente, selon le maire Alexis Bérubé.

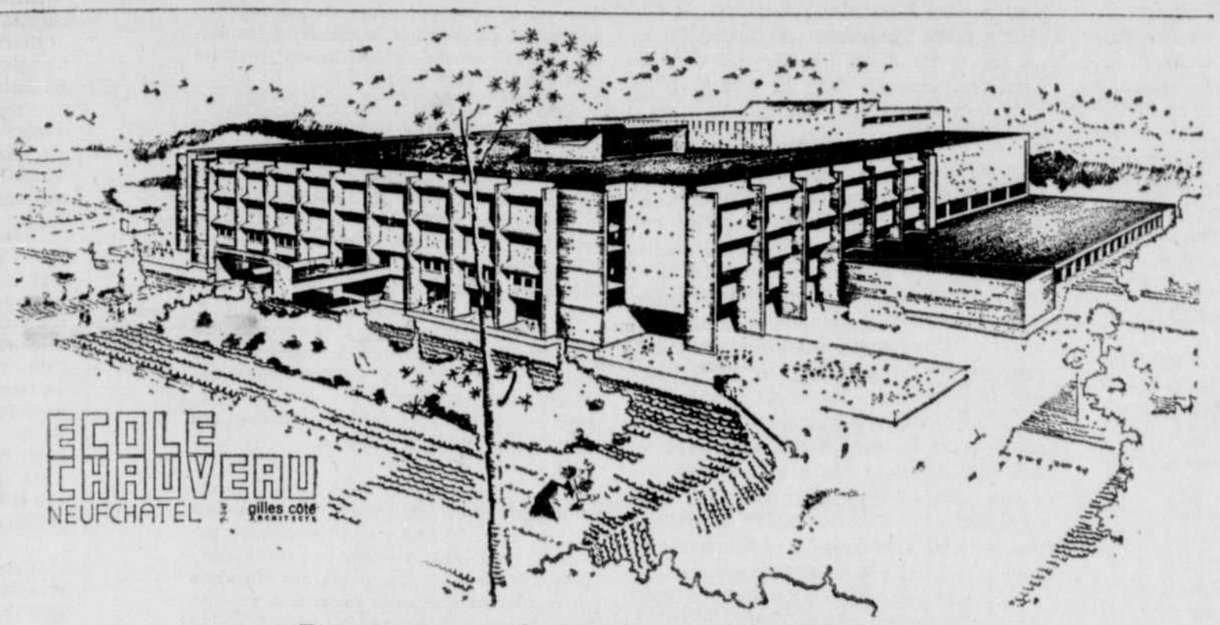
Le premier magistrat a expliqué d'autre part, hier soir, qu'en augmentant le taux de la taxe générale, la municipalité pourra ainsi récupérer près de $100,000, laissant un déficit de quelque $32,000. Antérieurement, le taux global de la taxe foncière s'établissait à $0.80 du $100 d'évaluation, réparti en $0.50 du $100 pour la taxe générale et en $0.30 du $100 pour ce qui est de la taxe générale spéciale.

Les quatre conseillers, qui ont mis beaucoup de temps à adopter une résolution prévoyant l'augmentation du taux de la taxe, ont jugé qu'il était essentiel de hausser la taxe générale, qui était auparavant de $0.50 du $100, à $0.80 du $100. Ce qui porte maintenant le taux net de la taxe foncière à $1.10 du $100.

Rappelons que les prévisions budgétaires de 1967 faisaient état de dépenses de l'ordre de $923,700, tandis que les revenus se chiffreront à $792,400. Sur une base de $0.80 du $100 d'évaluation, la taxe foncière générale devait rapporter à la ville $214,602.08, tandis que des revenus de $2,674.35 auraient été perçus par l'imposition de la taxe spéciale, calculée sur $534,870.

Les autorités municipales avaient entrepris des démarches auprès du gouvernement provinciale, afin qu'il comble le déficit de $131,300. Cependant, les démarches ne portèrent pas fruit et le comité des finances municipal fut donc dans l'obligation de procéder à de nouvelles études.

Le maire a commenté que la décision qu'ont prise les conseillers, par vote, hier soir, bien que draconienne, s'impose de toute urgence dans les circonstances. On se souviendra des propos que tenait M. Bérubé, il y a quelque temps, en regard de la répartition de la taxe de vente, à l'effet que c'était "une manière de nous fusionner de force".



Esquisses préliminaires acceptées

L'école polyvalente de la régionale Chauveau à Neufchatel pourra accueillir 2,000 élèves

PAR LUCIE PLANTE

La commission scolaire Chauveau a accepté, hier soir, les premières esquisses de son projet d'école polyvalente à Neufchâtel. Ces dernières seront soumises sous peu au ministère de l'Education. Mais ces esquisses ne limitent en rien les modifications qui peuvent se présenter dans l'avenir. On procède par étapes. Et le ministère lui, verra à corriger les détails. Des commissaires font même partie des comités de construction.

Quant aux directeurs d'écoles présents hier soir, ils se sont dits en faveur des esquisses. Il semble que l'école posséderait quatre planchers et que ce serait facilement acceptable. Mais une question se pose? Séparera-t-on les garçons des filles? On a apporté comme objection que les plans ont été faits pour la co-habitation et non la co-éducation. Il sera question de locaux mixtes et non de classes mixtes.

A un certain moment, un commissaire a rétorqué qu'il semble qu'au ministère de l'Education, l'on est sous l'impression que la régionale Chauveau n'a besoin que de trois écoles polyvalentes, et que la quatrième, c'est-à-dire celle de Duberger-Les Saules, suivrait plus tard. Il a alors été décidé qu'un comité irait rencontrer les autorités en question afin de se faire expliquer le pourquoi de ce malentendu.

Soulignons que la polyvalente de Neufchâtel, qui accueillera 2,000 élèves sera construite sur un immense terrain situé sur le Boulevard Chauveau à proximité de la Rivière St-Charles.

L'édifice de 270'0 x 237'00 proposé par ces esquises préparées par l'architecte Gilles Côté assisté des ingénieurs Dupuis & Dutil comprendra, outre les 35 locaux réguliers de classe, des laboratoires de chimie, de physique, de géographie, d'histoire, de sciences naturelles, de langues, de sciences commerciales; des ateliers de forge et soudure de mécanique, d'électricité, de menuiserie, d'arts plastiques, de dessin industriel, de cuisine, d'artisanat, de couture, de soins de beauté, de puériculture, etc...

Tous ces locaux d'enseignement seront complétés d'un auditorium, d'une bibliothèque, d'un gymnase double, de deux palestres et de bureaux d'administration.

Le traitement extérieur est prévu suivant un agencement harmonieux de briques rouges et de panneaux brise-soleil en béton préfabriqué.

Au cours de la réunion, il fut aussi question du budget de la régionale soumis tout dernièrement au ministère de l'Education pour approbation. $76,-127. ont été déclarés inadmissibles. Cela comprend entre autres les cours spéciaux, des cours de récupération et le transport du midi. Quant au projet de la régionale concernant la location de locaux pour septembre 1967, de la Corporation municipale de Notre-Dame-de-Lorette, il est à l'étude, sur demande des commissaires.

Le marché québécois pourrait absorber beaucoup plus de miel

"Le marché québécois pourrait absorber au moins trois fois plus de miel que les apiculteurs du Québec en produisent à l'heure actuelle".

C'est ce qu'a déclaré hier, le sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Roméo Lalande, après avoir constaté que l'apiculture au Québec accuse chaque année un nouveau déclin.

Alors qu'elle atteignait 5,-400,000 livres en 1947, la production de miel au Québec était inférieure à 2,500,000 livres en 1965.

M. Lalande s'adressait aux membres de l'Association des Apiculteurs professionnels du Québec, réunis en congrès à l'hôtel Queen's, à Montréal.

"Si paradoxal que cela puisse paraître", a poursuivi le sous-ministre, "les principales raisons de ce déclin se rattachent directement aux progrès technologiques agricoles. En effet, plus se répand la fenaison hâtive des prairies, plus se raccourcit la durée des miellées et moins il reste de fleurs de trèfle et de graminées à butiner par les abeilles. D'autre part le développement de la lutte chimique contre les plantes et les champignons nuisibles aux cultures entraîne souvent l'empoisonnement des abeilles par les pesticides".

M. Lalande a tenu à assurer les congressistes que le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation se propose d'élaborer un programme de mesures propres à diminuer les risques d'empoisonnement des insectes pollinisateurs par les pesticides. De telles mesures peuvent être groupées sous trois titres : législation, recherches et enquêtes, éducation et information.

M. Lalande a terminé en invitant tous les apiculteurs du Québec à se grouper en une seule association, de façon qu'une collaboration étroite puisse s'établir entre d'une part la direction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et d'autre part l'ensemble des apiculteurs québécois pour redonner à ce secteur de notre agriculture l'importance qu'il avait autrefois.

Heurté par une auto

M. Emile Drouin, 48 ans, du 439 de la rue Seigneuriale, a subi des blessures lorsqu'il a été heurté par une automobile hier après-midi, en tentant de traverser la chaussée, à Beauport.

Il a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard et Fils.

Homologation des berges de la St-Charles pour empêcher la spéculation

par Serge GAGNON

La ville de Québec décrétera l'homologation des berges de la rivière St-Charles en vue d'éviter toute spéculation sur les propriétés riveraines qui seront affectées par la récupération de terrains à la suite de la construction de murs de chaque côté de la rivière, dans le cadre du projet d'aménagement de la rivière St-Charles.

Le comité exécutif a autorisé hier le service du contentieux à préparer un projet de règlement d'homologation.

Dans un mémoire qu'il faisait parvenir le 31 janvier dernier à l'ingénieur en chef, M. Charles Michaud, architecte-urbaniste, se déclare d'accord avec l'homologation et croit que la moyenne de quatre cents pieds, depuis la ligne médiane de la rivière, constitue un minimum pour l'homologation.

Actuellement, le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et la ville de Québec entreprennent conjointement l'étude d'un projet de construction de murs de chaque côté de la rivière. Ce projet, selon l'ingénieur en chef M. Arthur Piché, comportera une certaine récupération de terrains sur les berges et, plus tard, des aménagements de surface auxquels il faudrait penser dès maintenant, selon lui.

M. Piché a remis à Jean Rousseau, urbaniste à la ville de Québec, une copie du tracé préliminaire des murs projetés dans la rivière. Sur ce plan, M. Piché a aussi fait indiqué la récupération de terrain qui pourrait s'en suivre ainsi que la limite des terrains qu'il proposait d'homologuer au plus tôt, afin d'éviter toute spéculation sur les propriétés riveraines qui seront affectées par le projet.

L'ingénieur en chef se demande quels sont les projets des urbanistes à propos de l'aménagement des berges. "Y aura-t-il des rues ou des parcs le long de la rivière? Certains secteurs, actuellement industriels ou commerciaux changeront-ils de destination? Si la rivière doit ensuite servir à la petite navigation, à quels endroits faudra-t-il prévoir des escaliers dans les murs? Aménagerez-vous des lagunes en dehors du lit de la rivière? Devrait-il y avoir des élargissements à la rivière"? Ce sont là toutes des questions que se pose l'ingénieur en chef.

Bien que le projet de canalisation de la rivière St-Charles et l'homologation des berges n'affectent pas directement la circulation, l'ingénieur en chef a aussi consulté l'ingénieur en circulation. Ce dernier est d'avis que des voies carrossables devraient être prévues sur les berges à certains endroits, mais que de telles voies ne pourront être construites partout le long de la rivière, parce que les intersections de ces voies avec les rues traversant la rivière créeraient de sérieux problèmes de circulation.

La Société St-Vincent-de-Paul établira bientôt une maison de transition pour les ex-détenus

Par François Demers

Hier soir, au Palais Montcalm, on a parlé du problème de la réintégration des ex-détenus à la société. A ce sujet, le juge Gérard Lemay, président de la Société St-Vincent-de-Paul diocésaine a annoncé que la société se cherche actuellement une maison où elle pourrait installer un foyer de transition pour les ex-détenus qui n'ont plus de famille et qui ont besoin de se trouver un emploi avant de pouvoir reprendre la vie normale en société.

Il s'adressait alors à plus de 500 personnes réunies pour assister à un colloque sur la réhabilitation des criminels. A ces gens, et par eux, à toute la population, le juge Lemay a demandé la plus grande collaboration de toutes les façons possibles afin que la SSVP puisse mettre sur pied ce foyer de transition et peut-être même quelques autres.

Le colloque qui avait été organisée par la SSVP et qui était sous la présidence d'honneur du président du Conseil central des SSVP du Canada, le juge Thomas Tremblay, était animé par M. Jean-Charles Bonenfant. Il faisait suite aux journées d'études criminologiques tenues à Québec les 25 et 26 novembre 1966 par COBEQ (Conseil des oeuvres et du bien-être de Québec). Les panelistes étaient M. Marcel Caron, représentant régional du Service national des libérations conditionnelles; M. Roland Plamondon, directeur du service de réadaptation sociale de Québec; M. Jean-Claude Leduc, président des conférences St-Vincent-de-Paul d'Ottawa; M. Emilien Rochette et le Père David Lachance s.v., aumônier diocésain des conférences St-Vincent-de-Paul.

EXPERIENCE PILOTE

Afin d'appuyer le bien fondé de cette expérience-pilote que serait un "foyer de transition" pour ex-détenus les participants ont rappelés certaines expériences, comme celle de M. Jean-Claude Leduc qui, à date, avec l'aide de plusieurs industriels avec l'aide des Conférences SVP et des Chantiers d'Emmaüs a pu aider 136 des 144 ex-détenus, dont il s'est occupé à Ottawa, à ne pas récidiver.

On a cité aussi le cas de la "Dismas Halfway House" du Père Clark et d'un avocat nommé Stenker, aujourd'hui criminologiste reconnu, qui ont vu 2000 ex-détenus américains passer par leurs maisons alors que seulement 8 de ces délinquants sont retournés en prison.

On a parlé aussi du foyer nourricier que la Société St-Vincent-de-Paul de Milwaukee a trouvé pour huit jeunes gens sortis de prison.

Et, on a évoqué le cas du pasteur anglican Libby qui a fondé dernièrement à Toronto la première maison d'accueil St-Leonard au Canada pour les ex-prisonniers.

Sans oublier l'aventure du Père Isidore, capucin, qui vit actuellement quelque part à Montréal en compagnie de huit anciens détenus.

A partir de ces expériences le juge Lemay a affirmé qu'un refuge qui servirait aux repris de justice à effectuer plus facilement son passage de la prison à la vie sociale, serait certainement très utile à Québec surtout si elle fonctionne en collaboration avec les organismes gouvernementaux tels que les services sociaux et si on y utilise tous les spécialistes nécessaires: psychologues, travailleurs sociaux...

Selon le Père Lachance, cette maison pourrait d'ailleurs servir au détenu pendant le temps où il essaie de renouer des relations avec sa famille.

D'un autre côté, le juge Lemay a lancé un appel à tous les organismes et corps sociaux afin qu'ils fassent pression sur les gouvernements afin que ceux-ci se chargent de fournir le montant des "assurance Honnêteté" que les employeurs exigent souvent pour engager un ex-détenus. A ce sujet, il a déploré le fait que les compagnies d'assurance n'établissent pas de polices d'assurances dans ce but comme elle le font pour les employés qui ont à manipuler de l'argent.

A ce même sujet de l'emploi des ex-détenus, le juge Lemay a souligné que les gouvernements fédéral, provincial et municipal, au contraire de ce qu'ils font présentement, devraient être les premiers employeurs à donner l'exemple.



● **Participaient hier soir au colloque qui avait lieu au Palais Montcalm sur la réhabilitation des criminels, dans l'ordre habituel, première rangée: M. Jean-Charles Bonenfant, le juge Thomas Tremblay; seconde rangée: M. Jean-Claude Leduc, M. Roland Plamondon, M. Emilien Rochette, le Père David Lachance, s.v. et M. Marcel Caron. (Photo l'Action, par Marcel Laforce).**

Le retour en classe

Le Conseil provincial de la Corporation des instituteurs catholiques a convenu de mettre fin à la phase de protestation massive et totale contre le Bill 25 en invitant ses membres à reprendre leurs cours dans les écoles. Les enseignants se réservent toutefois le privilège de poursuivre la lutte en vue de stigmatiser cette loi d'exception.

La décision de la CIC d'obtempérer à la loi est louable pour maintes raisons. L'on déplorait depuis quelque temps déjà, des grèves d'enseignants dans le Québec. Dans la région de Montréal, par exemple, les étudiants avaient un crédit de six semaines de vacances forcées. On ne rattrapera pas facilement le temps perdu et peut-être est-il trop tard même pour un grand nombre d'élèves dont l'année scolaire se soldera irrémédiablement par un échec. Une prolongation des arrêts de travail eut aggravé considérablement la situation.

En second lieu, est-il concevable que la révolte contre l'autorité et la désobéissance aux lois aient leur place chez un peuple qui prétend encore s'inspirer des valeurs chrétiennes les plus enrichissantes ? Il existe d'autres moyens que la violence pour faire respecter ses droits et ses libertés; l'on peut soumettre la loi à des tribunaux qualifiés qui jugeront si elle est abusive, ultra vires ou anticonstitutionnelle. Il existe en démocratie, un principe élémentaire que le moindre des citoyens devrait connaître, à savoir qu'il n'est pas permis de se faire justice soi-même.

Le CIC mérite d'être félicitée pour ne pas avoir voulu se donner en mauvais exemple à la population. Une désobéissance à la loi eut créé un précédent dont on se serait inspiré plus tard, en d'autres milieux, pour propager le mépris de l'autorité légitimement constituée.

On devait aussi envisager la possibilité qu'une grève générale prolongée dans l'enseignement eusse pu se solder par des élections provinciales ou la tenue d'un référendum. Il semble bien qu'on a fait preuve de clairvoyance en ne poussant pas l'affrontement jusque-là. Il est plus que probable, en effet, qu'une majorité des électeurs aurait appuyé le gouvernement qui, par le fait même, aurait consolidé ses positions à l'Assemblée législative. Il est certain qu'en choisissant de mettre fin à ses grèves ou à ses journées d'étude, la CIC s'est engagée dans la voie la plus logique dans les circonstances.

Les enseignants se proposent cependant de poser des gestes ultérieurs en vue de lutter contre la portée du Bill 25. Nous souhaitons que ces gestes seront dictés par la raison et non par un esprit de vengeance. Il ne faut pas perdre de vue le bien de la communauté et l'intérêt de nos enfants. S'il est vrai, comme ils l'affirment, que nos enseignants ont été dans toute cette affaire, les seuls "à clairement vouloir faire primer l'éducation de nos enfants", ils pourront maintenant, par des gestes concrets, en convaincre la population qui n'hésitera pas à les appuyer.

Car nous croyons à la nécessité d'avoir confiance en nos enseignants; ils ont la lourde tâche d'instruire et d'éduquer nos enfants. Quel espoir aurions-nous pour l'avenir des prochaines générations si nous devions douter de la compétence et de la maturité de nos éducateurs ?

Le geste que pose la CIC relâchera la tension dans laquelle vivait le Québec depuis quelques semaines. Dans les circonstances, il était plus noble et plus héroïque de se soumettre à l'autorité que de créer, en lui opposant la force, une situation inextricable qui n'aurait profité à personne.

Roger BRUNEAU

Lettre de Paris

Les Catholiques et les prochaines élections

par **Maurice Herr**

Le comportement électoral des catholiques français est toujours source d'étonnement pour les observateurs politiques. Ceux-ci s'imaginent on ne sait trop pourquoi que la communauté catholique est un bloc monolithique, qui se rend aux urnes au pas cadencé, solidement encadré par le clergé et les évêques et vote comme un seul homme pour les candidats du "parti prêtre".

Peut-être le fut-il ainsi lors des grandes batailles politiques de la fin du 19ième siècle, quand les catholiques, fidèles à la tradition monarchique et encore traumatisés par les excès anti-religieux de la Révolution, affrontaient les partisans de la IIIe République. Mais ces combats, dans lesquels les catholiques eurent d'ailleurs le dessous, appartiennent à un passé révolu, et l'on en retrouve la trace qui dans les manuels d'Histoire.

L'Eglise de France, qui a compris ce que ces luttes lui avaient coûté, a toujours refusé depuis de prendre des positions politiques caractérisées, de s'identifier à une formation politique quelle qu'elle soit, et de donner des consignes de vote à ses fidèles.

X X X

Les catholiques sont donc libres d'apporter leurs suffrages à qui bon leur semble, sauf aux partis dont l'idéologie est condamnée par l'Eglise, c'est-à-dire, en fait, aux partis marxistes. Et encore ! Car il est des chrétiens qui rejettent même cette restriction au nom d'une liberé politique qu'ils exigent pleine et entière. Il y a belle lurette, en tout cas, que l'on ne s'accuse plus en confession d'avoir mal voté, si tant est qu'on l'ait jamais fait en France.

En l'absence de directives électorales précises de la hiérarchie, le choix électoral des catholiques est donc très vaste, et l'on peut affirmer que toutes les formations politiques ont assurées de compter des suffrages catholiques dans leurs bilans post-électoraux. En proportions assez inégales d'ailleurs, compte tenu du fait que, malgré tout, dans l'état actuel des choses, une grosse partie de l'électorat catholique vote pour le général de Gaulle et ses partisans.

Cependant, l'extrême-gauche de M. Tixier-Vignancour, le Centre démocrate de M. Lecamuet, la Fédération de la gauche de M. Mitterrand peuvent également se prévaloir de voix catholiques. Selon des sondages plus ou moins sujets à caution, l'électorat catholique repartirait se suffrages de la façon suivante : gaulliste, 60%; Centre démocrate (M. Lecanuet), 20%; Extrême-Droite (M. Tixier-Vignancourt), 10%; Gauche et extrême-gauche, 10%.

Néanmoins, il y a lieu de préciser qu'en tout état de cause, ces chiffres ne concernent qu'une situation d'ensemble. Au plan local, les choses peuvent être assez différentes, puisqu'il est avéré que les bastions catholiques de l'Ouest (Bretagne-Vendée et de l'Est (Alsace, Lorraine) votent généralement de Gaulle à 70 ou 80%, tandis qu'en certains endroits assez limités d'ailleurs, les partisans de M. Lecanuet font jeu égal avec ceux du général. Et, dans quelques secteurs, notamment dans la region parisienne, c'est la gauche et l'extrême-gauche qui ont la faveur des suffrages catholiques.

X X X

Cependant, si l'Eglise de France, fidèle en cela aux enseignements du Concile, se refuse à prendre part dans les compétitions électorales — elle sera plus prudente encore en ce qui concerne les prochaines élections des 5 et 12 mars, en raison du climat passionnel dans lequel s'est engagé la campagne — les évêques ne s'abstiendront nullement d'indiquer les objectifs à atteindre par les moyens politique. Beaucoup, certes, se borneront à rappeler que voter est un devoir, et qu'il importe de bien voter en regard de bien commun. D'autres iront un peu plus loin et donneront à leurs diocésains des consignes de stricte neutralité. Ainsi, le cardinal Richaud, archevêque de Bordeaux, vient-il de publier un communiqué fort précis, qui blâme à l'avance "toute intervention en chaire pour favoriser ou écarter un candidat", et inciter les catholiques à participer activement à la vie politique.

D'autres enfin, comme viennent de le faire en commun les évêques de la zone centrale de la nouvelle province ecclésiastique de Paris (NN. SS. Veuillot, Delaure, Lecordier et de Provenchère) attireront l'attention des électeurs chrétiens sur quelques-uns des problèmes majeurs de ce temps dans la région qui est la leur : la recherche de la paix, le développement de l'organisation internationale au bénéfice des pays en voie de développement, l'instauration d'une société économique au service de l'homme, et non de l'argent, le souci de la famille et de la liberté d'éducation des enfants, les répercussions humaines de la décentralisation et de la reconversion des entreprises, le droit pour tous à un logement et la lutte contre la spéculation foncière, etc...

X X X

Il s'agit donc là bien plus d'un rappel des préoccupations de l'Eglise, réaffirmées par le Concile, que de directives politiques précises, car, si l'on considère les problèmes évoqués par les évêques de la région parisienne, certaines solutions sont "gaullistes", d'autres "centristes", d'autres encore "gauchistes". L'électeur catholique sera peut-être perplexe car il aurait pratiquement besoin de trois bulletins de vote au moins pour répondre aux soucis épiscopaux. Comme il ne dispose évidemment que d'un seul bulletin, il lui faudra donc opter entre les divers candidats et les divers programmes.

C'est finalement en fonction de ses inclinations politiques, selon qu'il mettra l'accent sur la tradition ou le progrès, l'ordre ou le mouvement, le bien commun ou le bien des individus qu'il fera ses choix. L'Eglise lui en laisse la liberté, et c'est très bien ainsi.

Maurice HERR

(Droits réservés B.I.P. et L'Action)

Le problème scolaire des Franco-Ontariens

Par un vote qui en dit long sur leur détermination, les délégués au récent congrès spécial de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario ont pris sur un grave sujet une non moins importante décision : On a résolu de demander au gouvernement ontarien la création d'un réseau secondaire bilingue intégré au système scolaire public. Actuellement, ce sont les commissions scolaires séparées qui ont charge du cours primaire. Au-delà, du moins pour ce qui a trait à la plus grande partie du cours secondaire, le jeune Franco-Ontarien tombe dans le secteur public de l'enseignement. C'est-à-dire que, sous les conditions présentes, il cesse, à toutes fins pratiques, de se sentir chez lui. Il est Ontarien; un point, c'est tout.

On dénote là un sérieux manque de continuité. Comme l'écrivait S. Exc. Mgr René Audet, au début de janvier dernier : **"le jeune Franco-Ontarien qui a passé huit années à l'école primaire où la langue d'enseignement et de communication est le français, devrait pouvoir continuer, au niveau secondaire, de recevoir un enseignement conçu selon l'esprit français et adapté au milieu ontarien. C'est là une condition nécessaire pour son épanouissement et sa préparation adéquate à assumer sa place dans la société".**

Or donc, à leur congrès spécial, et après discussion, les délégués de l'A.C.F.E.O. en arrivent, en définiti e, à cette attitude. Au lieu de demander des écoles catholiques et d'expression française comme l'ont fait les méritants pionniers de 1910 dans le cas du cours primaire, l'on réclame, pour le cours secondaire, des institutions françaises ou bilingues. Quitte, il est vrai, à exiger certaines garanties : a) l'assurance qu'il y aura un enseignement religieux catholique (que les élèves non-catholiques ne seront pas tenus de suivre); et, b) une représentation adéquate et efficace des Franco-Ontariens au sein des commissions des écoles secondaires. On insisterait notamment pour que lesdits commissaires fussent élus — et non plus seulement nommés, comme c'est le cas présentement en Ontario.

Dans quelle mesure les voeux des congressistes seront-ils exaucés ? On peut aussi se poser cette autre question : Dans leurs réclamations, les dirigeants de l'A.C.F.E.O. mettent-ils suffisamment l'accent sur l'aspect religieux du problème ? Sans doute, le président de l'organisme, Me Roger Séguin, admet-il que la solution idéale au problème scolaire de la population francophone de l'Ontario est l'école secondaire confessionnelle. Mais il explique que, sur le plan pratique, pour le moment du moins, il est mieux indiqué de lutter pour les garanties plus haut mentionnées.

A cet égard, il est intéressant de noter les résultats d'un sondage effectué, auprès de plus de 7,500 parents d'élèves et éducateurs, sous les auspices de la Fédération des Associations de parents et instituteurs de l'Ontario. Dans une proportion de 90 pour 100, les personnes ainsi interrogées se prononcent pour la mise sur pied d'un système d'écoles secondaires franco-ontariennes financé par les deniers publics et qui **"respecte nos exigences religieuses fondamentales"**. Ces écoles devront avoir le français pour langue habituelle d'enseignement. On y enseignera l'anglais de manière que les étudiants deviennnent bilingues et bien préparés aux exigences de la vie pratique. De plus, elles seront effectivement chrétiennes. C'est-à-dire que les maîtres seront chrétiens; les programmes seront d'inspiration chrétienne; et la religion sera insérée au programme, au même titre que les matières profanes. La Fédération insiste, elle aussi, pour que les commissaires d'écoles secondaires soient désormais élus par les contribuables.

Nous n'avons point compétence pour poser à l'expert en la matière. Il apparaît toutefois bien clairement que si les Franco-Ontariens veulent faire oeuvre forte, pleinement réaliste, bâtie sur le roc, quant aux écoles secondaires qu'ils désirent voir créer, ils doivent se bien pénétrer de ces vérités indéniables que formulait Monseigneur Audet : — **"L'acte de foi à l'école ne doit pas devenir incongru. Au point de vue pratique, tout début de solution définitive au problème de l'école secondaire pour les nôtres doit tenir compte de l'espect culturel et de l'aspect religieux, tant au niveau des principes qu'au plan des réalisations concrètes. Accepter l'école secondaire, selon le genre de neutralité qui y est pratiqué actuellement, serait un recul et un abandon des droits fondamentaux des parents chrétiens".**

En bref, souhaitons que les écoles secondaires publiques auxquelles les Franco-Ontariens ont droit soient bien de celles qui respectent intégralement les prérogatives impresques. Car il n'est point d'écoles neutres qui, de quelque façon, ne violent pas les droits de croyants !

Odilon ARTEAU

POINT DE VUE

La grève, état permanent du Québec ?

par **PIERRE DERMINE**

Il ne s'agit pas ici de remettre en question le rôle que le syndicalisme a rempli jusqu'ici et qu'il doit continuer de remplir dans la promotion du monde du travail. Il ne s'agit pas non plus de récuser son droit de recourir à la grève comme moyen ultime de faire aboutir ses légitimes revendications : ces droits, le syndicalisme les a conquis de haute lutte, ils sont justifiées et ils doivent demeurer.

Cependant, si le syndicalisme, comme il le prétend, est arrivé à l'âge adulte, on peut se demander à la lumière des événements qui se déroulent au Québec s'il n'a pas franchi trop rapidement le stade de l'adolescence pour acquérir le sens des responsabilités et la modération qu'on associe généralement à la maturité et qui devraient, en tout cas, être inséparables de l'exercice de tout droit et de toute liberté.

Sans vouloir préjuger du bien-fondé des revendications en cause dans nos multiples conflits profesionnels, l'on ne saurait nier que l'instauration d'un système de grève tournante qui se poursuit pendant des mois à l'échelle du pays et auquel participent successivement les divers groupes syndicaux, ne finisse par léser gravement l'intérêt de la nation dont chaque syndiqué, il ne faut pas l'oublier, est également un citoyen.

Cette situation revêt une gravité particulière dans le cas de grèves impliquant des personnes qui remplissent des fonctions essentielles à l'intérêt public, comme les enseignants, par exemple. Les hommes et les femmes qui, depuis six semaines occupent assez fâcheusement la vedette au Québec, n'étaient pas sans savoir au moment d'embrasser leur carrière que celle-ci, à côté d'avantages non négligeables, comporte aussi certaines servitudes (qui sont du reste leurs titres de noblesse).

Il est peu édifiant de voir les maîtres qui sont appelés à former nos futurs citoyens faire preuve eux-mêmes de si peu d'esprit civique. Et on peut à bon droit taxer d'inconséquence et d'irresponsabilité des gens qui, chargés d'inculquer à la jeunesse le sens du devoir et le respect de l'autorité sont les premiers à s'élever contre l'ordre hiérarchique légitime et à donner d'aussi flagrants exemples d'indiscipline, allant jusqu'au défi des lois.

La grève, dans la fonction publique, n'est justifiable qu'au moment où les intéressés peuvent se dire les victimes de conditions intolérables. Nul ne peut prétendre (si légitimes que soient certaines de leurs revendications) que c'était le cas des enseignants. Ce n'est donc pas sans un certain écoeurement que l'on assiste à cette explosion de sentiments outragés contre le bill 25, de la part de ceux dont le désordre organisé et délibéré devait inévitablement appeler des mesures restrictives de la part des autorités, faute de quoi il n'y aurait plus au Québec de gouvernement digne de ce nom.

x x x

Etant donné la vague de grèves qui balaie actuellement le Québec et le nombre des contrats collectifs qui arrivent continuellement à renouvellement, sommes-nous condamnés à vivre en état de crise permanente en nous demandant chaque jour de quelles nouvelles exigences syndicales nous serons les victimes demain ?

Plus particulièrement, dans le cas de la fonction publique et des services essentiels à la collectivité comme l'enseignement, les hôpitaux, les transports en commun, etc., est-il concevable, est-il tolérable que chaque renouvellement d'un contrat collectif puisse donner lieu à de telles paralysies de fonctions sociales et économiques essentielles ?

Il ne saurait être question de supprimer le droit de libre négociation entre les intéressés. Mais quand ces négociations en arrivant au stade pré-anarchique du "free for all", quand il est clair qu'une des parties n'entend discuter qu'à ses propres termes et transformer les négociations en une épreuve de force où l'amour-propre de quelques chefs syndicaux devient ce qu'il faut faire triompher avant tout, il est temps alors qu'intervienne une législation qui remette à leur place respective l'intérêt de la collectivité et celui de certains particuliers.

Ce que devrait être une telle législation, je ne suis pas qualifié pour le dire, mais elle pourrait prévoir la création d'organisme de planification, de consultation et d'arbitrage où siégeraient les représentants accrédités des parties intéressées : syndicats, employeurs et Etat. Ces organismes auraient pour fonction d'établir, les augmentations statutaires, les indemnités et les compensations selon les variations du coût de la vie, etc. Ce système aurait pour mission essentielle de prévoir et d'empêcher, et non de réparer et de guérir, en apportant un peu d'équilibre et de stabilité dans l'économie du pays et dans le monde du travail. Il remplacerait avantageusement les surenchères interminables, le climat de hargne et de crise dans lequel se déroulent trop souvent les discussions de contrats collectifs. En évitant la répétition trop rapprochée de ces discussions, il empêcherait la remise en question continuelle de certain contrats dans le seul but, pour l'une des parties, d'arracher à l'autre le maximum d'avantages, sans se soucier de leurs répercussions sur l'économie générale et sur les intérêts des autres catégories de citoyens.

x x x

Il serait temps que les dirigeants syndicaux et leurs commettants cessent d'ignorer ces quelques vérités élémentaires :

Que les divers groupes de salariés réunis en syndicats distincts font en même temps partie d'une seule et même communauté sociale;

que l'affrontement sans cesse répété des forces en présence, employeurs d'une part, employés de l'autre, engendre non seulement un climat social déplorable et des risques d'anarchie, mais aussi une insécurité matérielle qui affecte tous les membres de cette communauté;

qu'en fin de compte chaque syndiqué subit inévitablement, en tant que citoyen, les effets cumulatifs des augmentations de salaire accordées à chaque catégorie de syndiqués, et que les gains qu'il a lui-même obtenus sont annulés à plus ou moins brève échéance par la hausse du prix de la vie et par la baisse du pouvoir d'achat consécutives aux avantages matériels accordés à l'ensemble des syndiqués.

Quelle autre alternative reste-t-il alors à chacun d'eux sinon d'entamer à la première occasion une autre ronde de revendications et de perpétuer à l'infini le cycle infernal des salaires courant après les prix et vice versa ? Sans être un statisticien, on peut dire que les augmentations de salaires (certaines très justifiées), au cours des deux dernières années, ont atteint au Québec seulement plusieurs centaines de millions de dollars. Ces augmentations, que l'accroissement de la production nationale est loin de compenser, devront être couvertes, en fin de compte, par tous les citoyens. On se plaint que la vie augmente sans cesse mais personne n'ose mettre le doigt sur la cause principale.

Les grèves, à la longue, nuient à tout le monde et elles ne rapportent à personne, si ce n'est à quelques chefs syndicaux plus soucieux d'établir au Québec une dictature de caste bien plus néfaste que celle du Duplessisme, que conscients de l'intérêt public, lequel est également celui des syndiqués.

VOTRE OPINION

Félicitation à M. Johnson

Les syndicats qui désobéissent à l'autorité devraient être disqualifiés. Le bill 25 est le commencement de la fin d'une tyrannie syndicale.

J'ai perdu moi-même mon emploi vers 1961 parce que je n'ai pas voulu entrer dans la C.S.N. depuis, je m'arrange comme je peux (vu mon âge).

Voilà le principe de base de notre syndicalisme moderne, **signe ta carte ou dehors**, crois ou crève, atelier fermé ou formule Rand.

Je savais pourtant que ces méthodes sont hors la loi, puisque notre constitution Canadienne (le bill des droits de l'homme) dit "que toute personne à le droit de faire partie de la religion et de l'union qu'elle désire ou de ne pas en faire partie sans pour cela être molesté". Mais comment me défendre, trouver un avocat patriote qui ne se vend pas, et compétent, c'est difficile, alors j'ai décidé de ne rien faire pour le moment et j'ai choisi le Bon Dieu pour avocat.

Remarquez que je n'étais pas contre l'union en soi, j'étais contre l'obligation et pour la liberté syndicale.

Les syndicats actuels devraient être disqualifiés, surtout s'il est prouvé qu'ils soulèvent les ouvriers à la révolte aux grèves.

Les spndicats actuels agissent comme s'ils étaient seuls dans la société allant contre le bien commun en faisant monter le coût de la vie pour tout le monde le non-syndiqué, les fermiers, les rentiers, l'épargnant, etc.

Les syndicats contribuent à rendre les produits canadiens chers, ce qui est mauvais, découragent les capitaux étrangers ce qui augmente le chômage pour nous. Voilà quelques côtés mauvais de notre syndicalisme déraisonné et il y en a bien d'autres. Par exemple leur politique d'étatisation; qu'est-ce que ça donné d'étatiser l'électricité ? Elle va remonter plus qu'avant.

Je termine en disant qu'il devrait y avoir une loi pour emprisonner tous chefs ouvriers qui désobéissent à l'autorité, font le déséquilibre économique en incitant des paisibles travailleurs et les poussant aux grèves. Ce sont des hommes beaucoup plus dangereux que ceux qui dévalisent les banques.

V. Laliberté

Pour les jeunes d'Amérique latine

On évalue à 26 millions le nombre des enfants de 7 à 14 ans de langue espagnole, en Amérique latine. Une forte proportion de ces enfants sont scolarisés, malgré le problème d'analphabétisme qui se pose toujours en plusieurs des pays concernés.

Pour ces jeunes, on n'a pu encore publier aucun journal, aucune revue spécialement à leur portée. Mais voici l'heureuse nouvelle : dès mars 1967, début de l'année scolaire en Amérique du Sud, écoliers et écolières auront en mains leur propre périodique. Ce premier numéro sera en vente dans les kiosques, les institutions d'enseignement, les paroisses, les mouvements d'apostolat.

Il convient de saluer le lancement de cette publication (nous en ignorons présentement le titre) comme un événement considérable dans l'histoire de l'éducation populaire et de la culture chrétienne là-bas. Depuis longtemps la jeunesse y attendait une telle initiative et méritait cet immense effort de l'Eglise et des éducateurs. Effort maintenant organisé sous l'égide de la Conférence épiscopale latino-américaine, qui a établi un plan concret pour l'édition de ce journal. Celui-ci a-t-on prévu, pourra atteindre les 500,000 exemplaires dès la première année et s'élever rapidement à un million, en rencontrant lui-même ses frais.

La réalisation d'un tel projet n'a pu être envisagée sans de multiples concours. Parmi ceux-ci, comment ne pas signaler la générosité des jeunes de la France catholique ? Grâce à l'Oeuvre pontificale de l'enfance missionnaire (Sainte-Enfance), qui mène chaque année une campagne apostolique d'aide, celle-ci s'est exercée tout récemment sur un point précis d'application, répondant de la sorte à l'un des besoins les plus urgents en Amérique latine d'expression espagnole.

Quel magnifique exemple de la part des éducateurs français eux-mêmes, — parents, enseignants, aumôniers, — qui ont su attirer l'attention des jeunes et leur demander, au cours de l'Avent '66, de se priver beaucoup de leur superflu, un peu de leur nécessaire, en faveur de millions d'enfants en attente d'un périodique vraiment approprié à leur âge, à leurs croyances, à leurs aspirations.

Non moins magnifique, la coopération spontanée, la réponse empressée des tout-jeunes de la Ste-Enfance à cette campagne dite "de la Foi partagée", puisque, du même coup, dépassant le simple geste charitable, ils ont su contribuer à leur propre éducation missionnaire et à leur participation concrète à la mission de l'Eglise auprès de leurs petits camarades sud-américains.

Souhaitons que le lancement du nouveau journal, tel qu'annoncé dans **La Croix** (Paris, 3.12.66), ne soit pas retardé mais que, grâce à l'appui spirituel et matériel des enfants de l'O.P.E.M. de France et aux autres formes d'assistance catholique en faveur de l'Amérique latine, cet illustré atteigne au plus tôt des millions de jeunes lecteurs. Sans doute leur apportera-t-il dorénavant des lectures de choix tout au cours des années qui viennent. De quoi mieux assurer leur information et leur culture humaine, mais surtout l'éducation et le rayonnement de leur foi chrétienne.

Jean-P. LEMIEUX.



Quand c'est fini, ni ni ni, ça recommence !

De l'avis d'un ancien ambassadeur

Les Etats-Unis peuvent désormais négocier avec le Vietnam du Nord

WASHINGTON. — (A.F.P.) — Les Etats-Unis peuvent désormais négocier avec Ho Chi-Minh sachant qu'il n'est plus soumis aux pressions et obligations chinoises, a affirmé mardi le général James Gavin, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France.

Le général Gavin qui déposait devant la commission sénatoriale des Affaires étrangères a ajouté que le moment semblait venu de discuter de paix avec Hanoï et avec le front national de libération pour chercher à établir un Vietnam dont la stabilité et la neutralité seraient garanties sur un plan international.

"Il faudra beaucoup de volonté et de détermination pour ramener la paix au Vietnam, y établir un gouvernement libre et en retirer finalement les forces américaines, mais c'est une tâche que nous devons entreprendre".

Le général Gavin s'est de nouveau opposé à toute escalade de la guerre. "L'emploi décisif d'une attaque massive" contre le Nord Vietnam pour s'emparer et occuper Hanoï et Haïphong serait des plus dangereux, a-t-il affirmé.

D'autre part, le président Johnson vient d'affirmer une fois de plus que les Etats-Unis suspendront leurs bombardements du Nord-Vietnam à condition d'obtenir un geste de réciprocité de Hanoï.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. George Christian, a confirmé que M. Johnson a fait de brèves remarques dans ce sens lundi en marge d'un discours prononcé devant une centaine de dirigeants d'organismes agricoles qu'il recevait en privé à déjeuner à la présidence.

Au cours de ces remarques impromptues, M. Johnson a fait un tour d'horizon de la situation au Vietnam et a souligné que toute suspension unilatérale des bombardements du nord équivaudrait à demander aux troupes américaines de décharger leurs armes et de se laisser tirer dessus par l'ennemi sans riposter.

Le président a qualifié de purre campagne de propagande les récentes déclarations d'Hanoï poussant à une suspension des bombardements américains et a affirmé qu'il n'a toujours reçu aucune indication d'un désir des dirigeants nord-vietnamiens de mettre un terme à la guerre.

Enfin le général David Shoup, ancien commandant en chef des Marines, a renouvelé hier son opposition à la guerre au Vietnam, estimant que la défense du sud-est asiatique ne valait pas la mort d'un seul Américain.

"Si l'on considère la sécurité présente et future des Etats-Unis et la liberté des Américains, a notamment déclaré le général Shoup, au cours d'une interview, je ne pense pas que le sud-est asiatique tout entier vaille la peine de sacrifier la vie d'un seul Américain ou même d'une partie de son corps. Par contre, les peuples du Sud-Est asiatique e nvalent peut-être la peine et peut-être aussi ceux d'Amérique latine. C'est cela qui prête à confusion".

Le général Shoup avait déjà fait des déclarations identiques il y a près d'un an, dans un discours prononcé dans une université de Los Angeles.

Bien des personnes ne sont plus gênées par

LEURS DENTIERS

FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dentiers en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTEETH. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

... Néanmoins, le conflit continue

SAIGON (AFP) — Des 84 missions effectuées au-dessus du Nord Bietnam par l'aviation américaine, la plus spectaculaire a été l'attaque d'un convoi de 80 camions nord-vietnamiens, sur la route nationale 15, au nord du col de Mu Gia. Pendant près de 10 heures consécutives, les chasseurs-bombardiers se sont relayés dans le pilonnage de ces camions dont 42 ont été détruits et 20 autres endommagés. En outre, deux ponts, situés respectivement au nord du col de Mu Gia ont également été détruits.

Les autres raids ont été concentrés sur des objectifs situés dans la partie méridionale du nord du Nord Vietnam, notamment sur le trafic fluvial et côtier et contre la région de Dong Hoi, immédiatement au nord du 17ème parallèle.

Au Sud Vietnam, les B-52 ont répété leurs raids contre les zones d'infiltration vietcong, dans le nord et le centre-nord du Sud Vietnam .

Grève

Une bagarre a mis aux prises, ce matin, des policiers militaires américains et des grévistes vietnamiens employés sur un chantier de l'armée américaine à Long Binh, près de Bien Hoa. Cinq policiers et 10 Vietnamiens ont été blessés par des pierres. En fin de journée, 2,500 ouvriers vietnamiens avaient cessé le travail.

Démenti à Hanoï

A Hanoï, de source autorisée, on dément les rumeurs relatives à des contacts entre Nord-Vietnamiens et Américains qui se dérouleraient à la Nouvelle-Delhi.

Les journaux nord-vietnamiens publie, souvent intégralement, des déclarations qui auraient été faites par un prisonnier américain, qui aurait reçu du colonel Benny Sevilla, de l'état-major de la flotte de porte-avions, l'ordre de bombarder la population civile afin d'atteindre le moral de l'ennemi.

Un journal nord-vietnamien publie une déclaration d'un pilote U.S.

HANOI (AFP) — Nhan Dan, organe du parti des travailleurs nord-vietnamiens, rapportait hier la déclaration d'un pilote américain capturé sans mentionner son nom selon laquelle "des dizaines de pilotes à l'entraînement dans deux bases de Gloride, Inglin et Mac Dean, ont refusé d'aller combattre au Vietnam".

Se référant d'autre part aux confessions de "plusieurs pilotes" faits prisonniers, le quotidien de Hanoï affirme que "le moral des pirates américains baisse de plus en plus" et que "les protestations publiques des pilotes auprès de leurs chefs se multiplient". Avant de partir pour le Vietnam, écrit le journal, les pilotes, selon les déclarations des prisonniers, versent de l'argent aux compagnies d'assurances et assistent aux offices religieux pour demander la protection divine. Dans les base du Vietnam, les instructions qui sont données pour le cas où un avion est abattu ne font qu'accroître l'inquiétude.

U Thant à la Conférence de Genève :

La priorité d'un traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est d'en accélérer l'adoption

GENEVE (A.F.P.) — Après une interruption de six mois, la Conférence du désarmement a repris hier ses travaux à Genève avec pour principal objectif l'élaboration d'un traité de non-prolifération des armes nucléaires. Comme lors des précédentes séances, les "18" ne sont que 17, la France maintenant sa position qui consiste à ne pas participer à l'élaboration d'un traité qu'elle n'a pas l'intention de signer.

Bien que le projet de désarmement général et le problème des expériences nucléaires souterraines figurent également à l'ordre du jour de la conférence, c'est sur ce traité que se concentrent tous les efforts des participants. Si les Etats-Unis et l'URSS sont parvenus à en définir ensemble les grandes lignes, auxquelles la Grande-Bretagne a déjà souscrit, la position des pays non nucléaires n'est pas exempte de restrictions.

L'Allemagne fédérale, en particulier, tient à assurer d'une part sa sécurité et d'autre part la sauvegarde de ses intérêts scientifiques et techniques, selon les propres termes de M. Kiesinger. D'autres demandent que les puissances nucléaires ne se contentent pas d'entériner une suprématie de fait en conservant le monopole de l'arme atomique, mais s'engagent sur la voie d'un véritable désarmement nucléaire. L'Italie a même employé le mot discrimination.

C'est précisément à rassurer les pays non nucléaires, quant à l'équité et au caractère non discriminatoire du futur traité, que le président Johnson s'est employé dans son message à la conférence qui a été lu hier au cours de la séance inaugurale, de même que ceux d'U Thant et de M. Harold Wilson. Tous trois ont souligné l'urgence d'un tel accord.

De son côté, le délégué soviétique, M. Alexei Rochtchine, s'est élevé avec vigueur contre l'opposition au traité manifestée en Allemagne.

Traité international

Dans son message d'ouverture à la conférence le secrétaire général des Nations unies a demandé au Comité des "18" de donner "la plus haute priorité à la négociation d'un traité international pour prévenir la prolifération des armes nucléaires et d'accélérer la conclusion d'un tel traité".

M. Thant recommande également au comité d'élaborer sans délai un traité interdisant les essais nucléaires souterrains, de considérer la question de l'élimination des bases militaires en Asie, en Afrique et en Amérique latine et de poursuivre ses efforts en vue d'atteindre un accord de désarmement général et complet sous contrôle international.

D'autre part, le président Johnson a déclaré qu'un "traité sur la non-prolifération doit être équitable aussi bien pour les puissances nucléaires que pour les pays non nucléaires", ajoutant : "Nous pouvons parvenir à une telle équité et la sécurité de tous les pays s'en trouvera renforcée".

"Les Etats-Unis, a précisé M. Johnson, "sont prêts à mettre leur puissance nucléaire à des fins pacifiques à la disposition de tous les pays sans aucune discrimination compte tenu des mesures de sécurité internationales appropriées et à se joindre aux autres Etats nucléaires pour trouver sans tarder un arrangement dans ce sens".

Non-existant

Par ailleurs, il n'existe pas encore de projet de traité de non-prolération des earmes nucléaires qui puisse être directement soumis à la Conférence.

Il a précisé qu'il existait bien, en revanche, des suggestions réciproques destinées précisément à faciliter un accord sur un projet commun, qui serait ensuite soumis à la conférence. Le chef de la délégation américaine a ajouté que ce processus implique que les négociations entre l'URSS et les Etats-Unis se poursuivent actuellement et s'est montré très optimiste sur l'éventualité d'un accord.

Quant au premier ministre britannique, M. Harold Wilson, il estime que cette session de la conférence revêtira une importance critique. "Je pense," a-t-il déclaré, "que nous sommes parvenus au point où, avec la volonté politique nécessaire, un traité pour empêcher la dissémination des armes nucléaires peut être rapidement négocié".

M. Wilson a ajouté : "De dangereuses tendances existent actuellement qui pourraient mener le monde à une nouvelle course aux armements. L'objectif du Comité des "18" doit être de stopper ces tendances et d'entreprendre la tâche urgente de réduire les stocks d'armes nucléaires et conventionnelles".

Visite-éclair d'un représentant des Etats-Unis au Canada, jeudi

NATIONS UNIES (AFP) — M. Arthur Goldberg, représentant des Etats-Unis, s'est rendu secrètement, jeudi dernier, à Ottawa pour s'entretenir avec les dirigeants canadiens de son prochain voyage en Asie du Sud-Est, confirme-t-on à la délégation américaine.

Le premier ministre canadien M. Lester Pearson, et M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, assistaient à cette réunion qui a pris la forme d'un diner organisé, semble-t-il, sur l'initiative de M. Martin.

M. Goldberg s'est rendu au Canada directement de Washington, où il avait eu des entretiens à la Maison Blanche et au département d'Etat. Aucune précision n'a été donnée sur les conversations du diner, mais on rappelle à ce sujet que le Canada a plusieurs fois tenté de renforcer le rôle de la commission de contrôle pour l'Indochine, dont il est membre, dans la recherche d'un règlement négocié du conflit vietnamien et que les Etats-Unis avaient favorisé, l'été dernier, une mission d'un diplomate canadien à Hanoï.

L'itinéraire et la date du voyage de M. Goldberg doivent être annoncés prochainement.

Accord de coopération signé entre le Canada et le Dahomey

COTONOU (AFP) — Le Canada et le Dahomey ont signé hier, à Porto Novo, un accord de coopération culturelle, normalisant ainsi une assistance canadienne dans le domaine de l'enseignement qui remonte à 1963.

Depuis cette date l'assistance canadienne n'a cessé de croître : actuellement treize assistants canadiens sont en poste au Dahomey, et, au terme du nouvel accord, tout porte à croire que cette coopération ne se limitera pas, dans l'avenir, au seul domaine de l'enseignement.

A l'occasion de lta signature de l'accord, M. Eugène Bocco, ministre dahoméen de l'Education nationale, s'est d'ailleurs plus à louer le travail des assistants canadiens "qui, a-t-il dit, accomplissent chez nous un travail efficace et satisfaisant tant sur le plan professionnel que sur le plan humain". De son côté, l'ambassadeur du Canada au Dahomey, M. J. Cleveland, a déclaré que cette aide constituait l'un des instruments les meilleurs et les plus positifs que nous avons en mains pour la conquête de la paix et la stabilité internationale.

CITE DE QUEBEC

Vente à l'enchère de véhicules-automobiles

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'en vertu d'une résolution du Comité exécutif, nous procéderons à la vente à l'enchère de certains véhicules-automobiles non réclamés énumérés ci-dessous, lesquels seront vendus mardi, le 28 février 1967, aux heures et endroits suivants, savoir:

à deux heures (2.00 P.M.), heure normale — au Garage St-Jean, entrée rue Racine:

Ensing Sedan 1958	—	licence 3A-9180/65
Chevrolet Sedan 1957	—	licence 6K-2182/66
Dodge Sedan 1957	—	série LD3H41
Ford Sedan 1949	—	série 0573H49-47789
Pontiac Coach H. T. 1957	—	série 72037647819

à deux heures et demie (2.30 P.M.), heure normale — sur le terrain du Garage Martinière Auto Enr., 201, rue de Lanaudière:

Moto Lambretta 1963	—	série SC-2110M21058
Simca Sedan 1960	—	licence 4A-3136/66
Plymouth Sedan 1956	—	licence 4B-2261/66
Mercury Sedan 1959	—	licence 4A-1436/66
Morris Station Wagon 1958	—	série M-HW4L301658
Hillman Conv. 1957	—	
Pontiac 1957	—	série 720370810581
Buick Sedan 1956	—	
Dodge Sedan 1958	—	
Ford Sedan 1958	—	licence 7C-2302/65
Oldsmobile Sedan 1951	—	série 3366905391
Chevrolet Sedan 1953	—	série 4106993251
Ford Sedan 1956	—	série 1086913
Chevrolet Sedan 1961	—	série 1156926718
Ford Sedan 1954	—	série 0473H5397318
Buick Conv. 1957	—	licence 9A-0449/66
Nash Station Wagon 1953	—	
Morris Sedan 1955	—	licence 7C-0143/65
Pontiac Sedan 1953	—	série 3206935422
Dodge Panel 1956	—	série 90115697
Ford Sedan 1953	—	série 353J-CBC53
Meteor Sedan 1953	—	série 0173H53-30965

et à quatre heures (4.00 P.M.), heure normale — sur le terrain du Garage A.-R. McClish, 1225 ouest, rue St-Vallier:

Plymouth Sedan 1955	—	série P28-4
Plymouth H. T. 1956	—	série 96110239
Oldsmobile Sedan 1954	—	série 63669D-806127
Skoda Coach 1958	—	série 54738
Plymouth Sedan 1956	—	série P28-1-4
Dodge Sedan 1954	—	
Chevrolet Coach 1955	—	
Pontiac Sedan 1956	—	série 5201962708
Plymouth Sedan 1956	—	
Vauxhall Sedan 1959	—	
Ford Sedan 1957	—	série 470AK37-311361

Condition de vente: argent comptant.
Ces véhicules seront visibles au moment de la vente, aux endroits indiqués ci-dessus.

Em. Jobin, encanteur,
Chambre 220,
Hôtel de Ville, Québec 4.
Tél.: 522-7041, poste 213.

Participez à notre concours de Pâques

GEM Roi des bas Prix



JEUNES DINDES
FRAICHES - CAT. A — 6 à 10 LBS
PRETES POUR LE FOUR
LB 37¢

TETE FROMAGEE Bilepage bol 12 oz .43
JAMBON DEMIE, PICNIC, DESOSSE LEGRADE lb .69
COTELETTES DE PORC FRAIS BIEN TRIMEES lb .69

1.09 CRISCO SHORTENING pour vos pâtisseries .08 de rabais Bte 3 lbs REDUCTION .22

39¢ TANG BREUVAGE INSTANTANE à l'orange Env. 6½ oz REDUCTION .06

KRISPY-KERNELS valle 13 oz .43 PEANUTS SALEES BLANCHES OU ROUGES REDUCTION .04
KRISPY-KERNELS valle 1 lb .45 PEANUTS SUR ECALES REDUCTION .04
MIRACLE-WHIP jarre 32 oz .65 APPRET A SALADE QUALITE, KRAFT REDUCTION .04
CORDON-BLEU bte 30 oz .65 DINER Boulettes de viande avec légumes et sauce REDUCTION .04
GRAND-MA carton 40 oz .29 MELASSE QUALITE AS PRIX REDUCTION .10
CLOVER-LEAF bte 1 lb .73 SAUMON ROSE REDUCTION .04
ST-HUBERT 2 avec toppers .53 SAUCE B.B.Q. REDUCTION .05
LEAVER 2 btes 10 oz .73 CHAMPIGNONS EN MORCEAUX REDUCTION .05

Livraison gratuite avec commande minimum de $3.00

50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de MOUCHOIRS Pour hommes en coton blanc de première qualité, grandeur 16 à 16½ pouces bte 6 pour .99 Cette offre est nulle après le 25 fév.
50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de SIMARD BEIGNES AU MIEL bte 12 .55 Cette offre est nulle après le 25 fév.
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de SIMARD PAINS HOT-DOG ½'s 12 .39 Cette offre est nulle après le 25 fév.
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de NOUILLES ou RIZ CHINOIS BILOPAGE Spécial les 2 sort. 12 oz .99 Cette offre est nulle après le 25 fév.
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de 2 sacs 3 lbs CHOUX SIAM QUEBEC NO 1 Cette offre est nulle après le 25 fév.

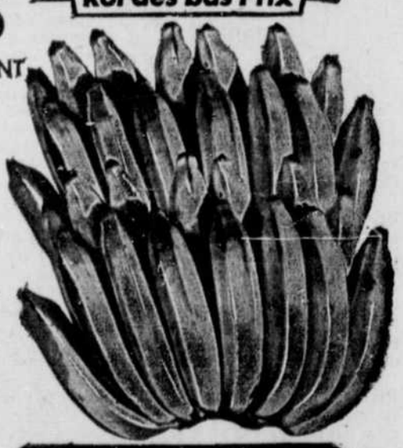
CONCOURS de PAQUES "GEM"
$5000.00 en argent
plus
plusieurs MILLIONS de TIMBRES GOLD STAR
CHAQUE SEMAINE
GAGNEZ
jusqu'à $500.00 en argent
en plus d'obtenir avec votre marché jusqu'à
500 TIMBRES GOLD STAR SUPPLEMENTAIRES
Voyez votre épicier GEM pour les conditions de ce formidable concours qui se terminera samedi soir le 25 mars
Les employés de nos magasins et leurs familles ne sont pas éligibles.



EN VENTE DES MAINTENANT CHEZ TOUS LES MARCHANDS GEM
ENCYCLOPEDIE DE LA FEMME CANADIENNE par Michelle Tisseyre
22 sections avec reliure, 1056 pages illustrées avec toutes d'authorité spécialistes, médecins, esthéticiennes, professionnels, etc. Achetez une section par semaine jusqu'à ce que votre série soit complète. Seulement .99 chacune.
OFFRE de LANCEMENT
Obtenez la section no 1 pour seulement
GRATIS: 25 timbres GOLD STAR avec chaque achat d'une section. 49¢
SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 FEVRIER

Grosses BANANES
"CHIQUITA" - QUALITE NO 1 - MURIES A POINT
LB 11¢

CHOUX VERTS FRAIS, IMPORTES NO 1 DE LA CALIFORNIE lb .10
ECHALOTES FRAICHES IMPORTEES NO 1 DE LA CALIFORNIE 3 pqts .25
OIGNONS JAUNES CANADA NO 1 avec 5 lbs .59



59¢ CHRISTIE BISCUITS soda premiums bte 2 lbs REDUCTION .14
STONEY-CREEK TOMATES QUALITE, CHOIX 3 btes 28 oz .95 REDUCTION .04
JELL-O GELEE SAVEURS ASSORTIES. ESSAYEZ LA NOUVELLE SAVEUR FRUITS TROPICAUX 6 pqts 3 oz .65 REDUCTION .09
DUNCAN-HINES MELANGES A GATEAUX CHOIX DE 12 SAVEURS 2 btes 19 oz .89 REDUCTION .09
VOGUE PAPIER TOILETTE BLANC 8 pour .79 REDUCTION .14

1/99¢ HEINZ JUS TOMATES qualité, fantaisie btes 20 oz REDUCTION .17
PLEDGE CIRE A MEUBLES .10 DE RABAIS bte 6½ oz .79 REDUCTION .39
BOLD DETERGENT EN POUDRE .15 DE RABAIS GRATIS 1 TASSE A MESURER bte économique .89 REDUCTION .16
CLAIR CIRE LIQUIDE .13 DE RABAIS bte 32 oz .99 REDUCTION .36
CREST PATE DENTIFRICE tube familial .99 REDUCTION .29

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de HYGRADE SALAMI TOUT BOEUF roll 12 oz .69 Cette offre est nulle après le 25 fév.
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de INGERSOLL FROMAGE EN CREME jarre 16 oz .75 Cette offre est nulle après le 25 fév.
50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de BRYLCREEM POUR DES CHEVEUX BIEN PEIGNES grand tube .89 Cette offre est nulle après le 25 fév.
50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de SYLVANIA AMPOULES ELECTRIQUES 25 - 40 - 60 - 100 - W 4 pour .99 Cette offre est nulle après le 25 fév.
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de CURAD PANSEMENTS PLASTIQUE format moyen .49 Cette offre est nulle après le 25 fév.

UN CENTRE D'ACTIVITÉ CRÉATRICE POUR ENFANTS

OTTAWA — Un centre d'activité créatrice pour enfants utilisant les méthodes les plus aptes à développer l'imagination créatrice des jeunes de 3 à 11 ans sera l'une des principales sections du pavillon canadien à l'Expo 67.

Grâce à du verre à sens unique et à des mégaphones, l'on pourra voir et entendre les enfants à l'oeuvre; les éducateurs et les parents pourront ainsi se rendre compte du travail qu'on y fait. Les enfants dont les familles visitent le pavillon canadien pourront participer aux activités du Centre. On s'attend à ce que 75,000 enfants profitent du Centre et de son terrain de jeux à l'extérieur au cours des six mois de l'Expo.

"Les méthodes éducatives dont on se servira à la maternelle et dans les ateliers sont édifiées à partir d'une connaissance éprouvée des enfants", remarque madame Polly Hill, la directrice du Centre. "L'outillage dont nous disposerons et les méthodes dont nous nous servirons seront orientée de façon à stimuler l'imagination et l'expression créatrices. L'expérience sera profitable et amusante pour les enfants. Ce coup d'essai provoquera peut-être des intérêts plus stables éventuellement."

Madame Hill est l'auteur de six films sur l'évolution des enfants normaux tournés pour le gouvernement canadien. Elle a été professeur de maternelle, a enseigné l'art et le théâtre, et 20 ans durant s'est occupée de l'éducation dès parents. Plus de 50 conseillers experts distribués en 5 comités ont collaboré à formuler les plans pour la conception et l'opération du Centre, sa maternelle, ses trois ateliers d'expression personnelle et son terrain de jeux à l'extérieur.

La maternelle

D'après madame Hill, le but de la maternelle est de procurer une expérience agréable aux enfants entre trois et cinq ans qui sont encore trop jeunes pour visiter le pavillon à profit. Plutôt qu'une garderie, la maternelle servira à illustrer ce qu'il y a de mieux en fait de méthodes pédagogiques, de matériel de jeu et de matéiaux d'expression personnelle pour enfants d'âge préscolaire.

Au cours d'une session de maternelle, les enfants pourront assembler des structures à l'aide de blocs et avec autos et personnages à l'échelle; ils pourront jouer à la maison; s'amuser avec des poupées ou exercer leurs muscles dans des échaffaudages; ils pourront aussi construire à l'aide de planches et de blocs creux. Il y aura aussi des sessions de peinture et de manipulation de terre-glaise, et de temps à autre, des sessions de musique et d'histoires pour enfants. Les enfants trouveront aussi un coin tranquille avec des livres illustrés et des jouets de table.

Pour exciter la faculté d'émerveillement de l'enfant, on installera un aquarium avec des tortues et des poissons, des collections botaniques et zoologiques comprenant des insectes vivants, et, tout près, pour les jeunes scientistes, des lunettes grossissantes, des primes et des aimants.

La maternelle aura sa propre salle de classe, un terrain de jeux à part et pourra recevoir 25 enfants à la fois pour une période qui ne devrait pas dépasser deux heures.

Théâtre

Les activités de l'atelier d'expression dramatique seront dirigées par des mentors qui dirigeront leurs efforts à aider l'enfant à se servir de tout son corps afin de s'exprimer en concentrant, avec sensibilité et authenticité. Les enfants vont expérimenter, profiter de l'expérience des autres, se mettre dans la peau de divers personnages, inventer leurs propres histoires; ils feront aussi des exercices de mouvement au son de la musique, et selon les suggestions de climats créés par des sons, des éclairages, des objets et des mots. Ceci se fera sans trétaux, décors, costumes ou accessoires.

La musique

Le programme de studio pour musique fournira l'occasion de faire de la musique dans une atmosphère de détente naturelle et donnera aux enfants la plus grande chance d'y participer eux-mêmes.

La musique évoluera à partir de rythmes familiers du discours, du mouvement et de la mélodie. Une variété d'instruments qui conviennent à la taille et aux aptitudes d'enfants âgés de 6 à 11 ans seront à leur disposition, au service de leur sensibilité et de leur imagination naissantes.

Selon la formation du professeur chargé de la leçon, il y aura démonstration d'une synthèse électique de méthodes originales d'enseignement.

Les arts plastiques

Les enfants qui participeront à un des trois ateliers quotidiens d'art plastique travailleront avec de la peinture, de la glaise à modeler et fabriqueront des silhouettes et autres formes à l'aide de différents matériaux. Ils pourront s'exprimer de façon personnelle à l'intérieur des cadres et de la discipline dictés par la matière choisie.

La peinture, la glaise, l'encre, les fils de métal, la gravure, différentes sortes de papier seront utilisés. Les enfants pourront aussi travailler collectivement à des murales ou autres travaux du genre.

Mademoiselle Audrey Taylor, directrice du département d'éducation du Musée de Montréal dirigera les activités de l'atelier d'art. Son expérience dans le domaine remonte à une trentaine d'années.

Les terrains de jeux

Madame Cornelia Hahn Oberlander, architecte paysagiste de Vancouver, a conçu les deux terrains de jeux, l'un pour la maternelle et l'autre pour les enfants entre l'âge de 6 à 11 ans. Les deux terrains auront des sections ensoleillées et ombragées de même qu'une section ouverte pour les jours de pluie.

L'atmosphère reposante et fraîche des petites collines, des pins, et des haies a été expressément créée pour se poser en contraste à l'univers d'asphalte de l'enfant de la ville.

Madame Hill précise: "L'équipement du terrain de jeu a été conçu pour avoir une haute valeur d'amusement. L'équipement portera l'enfant à se servir de ses muscles et éveillera en lui le désir normal de grimper et de ramper, d'explorer et de changer les cadres au gré de son imagination." Un cours d'eau étroit et peu profond serpentera à travers le terrain et encerclera deux grands îlôts de sable. Les enfants pourront y jouer à la course à l'or et y construire des bateaux. A une extrémité du terrain, il y aura des murs musicaux et optiques où les enfants pourront manipuler des parties composantes pour créer des sons et des motifs changeants.

Le centre d'activité créatrice pour enfants sera situé près du kiosque des renseignements du pavillon canadien. L'on pourra voir les terrains de jeux de l'entrée principale et d'un trottoir. On pourra accéder aux couloirs d'obseravtion de la maternelle et des studios près du socle de la section "Le peuple canadien" et près de l'Arbre.

Le Centre sera ouvert quotidiennement de 10 a.m. à 6 p.m. sept jours par semaine. Deux réceptionistes et deux assistantes se tiendront continuellement dans le hall d'entrée. Les parents qui désirent que leurs enfants participent à la maternelle ou aux ateliers d'art, de musique et de théâtre devront voir à les faire enregistrer par les réceptionistes. En attendant le début de leur cours ou l'arrivée de leurs parents, les enfants pourront explorer le terrain de jeux extérieur.

Cours comme serveuses de table

En vertu du Programme V des gouvernements fédéral et provincial, ce cours est gratuit et les frais de pension sont totalement payés par le Ministère de l'Education. De plus, une allocation sera versée aux personnes qui le suivront.

Les femmes et les jeunes filles de 18 ans et plus, ayant quitté les classes depuis au moins douze mois, et qui sont intéressées à suivre ce cours d'entrainement et de formation en vue d'occuper un emploi de fille de table, sont invitées à s'inscrire au Bureau du Centre de Main-d'Oeuvre du Canada (anciennement le Service National de Placement) 14, rue Notre-Dame Nord, Thetford Mines, tél.: 335-7589.

Les p'tits détails ennuient Karen

OTTAWA (PC) — Ce sont les petits détails qui ennuient Karen Magnussen, la mignonne fillette de 14 ans, aux yeux bleus, benjamine de l'équipe nationale de patinage de fantaisie du Canada.

Par exemple, il y a le décalage de trois heures entre Vancouver, où elle habite, et Toronto ou Montréal, où elle s'est récemment distinguée dans la compétition de championnat.

Ce décalage bouleverse son horaire personnel pour un jour ou deux. Et, même s'il en est de même pour tous les voyageurs, cela peut devenir un inconvénient sérieux dans le monde exact du patinage de compétition.

Malgré ce handicap, Karen s'est classée bonne deuxième, après Valérie Jones, en janvier dernier, à Toronto. A Montréal, elle a obtenu le quatrième rang dans les épreuves de championnat nord-américain.

Elle est actuellement à Ottawa où elle s'entraine pour le championnat mondial à Vienne, du 28 février au 5 mars.

Problème scolaire

Un autre problème auquel Karen doit faire face est l'obligation où elle se trouve de manquer l'école très souvent. Elle a déjà perdu un mois de classe, mais, grâce aux devoirs que lui fait parvenir son professeur, elle réussit à suivre les autres élèves.

Karen voyage habituellement avec sa mère, pendant que son père reste à Vancouver, avec ses deux soeurs, âgées de 11 et 9 ans.

En décembre dernier, elle a patiné à la place Rockefeller, à New York, au cours de la cérémonie de l'allumage de l'arbre de Noël canadien.

Bien qu'étant extrêmement jeune pour se lancer dans la compétition internationale, son entraineuse Mme Linda Brauckmann croit qu'elle a des chances d'obtenir un bon classement à Vienne.

La santé mentale

du docteur François Cloutier traduite en portugais

Publiée aux Presses Universitaires de France dans la fameuse collection Que sais-je ?, la 'Santé Mentale", du Dr François Cloutier, paraîtra prochainement aux Editions Difusao Europeia Do Libro de Sao Paulo.

Cet ouvrage, qui a déjà fait l'objet d'une réimpression aux Presses Universitaires de France, a également été traduit en japonais.

Fondateur du Service de Psychiatrie de l'hôpital Notre-Dame à Montréal, le Dr François Cloutier a rempli, de 1961 à 1965, les fonctions de Directeur général de la Fédération Mondiale de la Santé Mentale, dont les quartiers généraux sont à Genève.



Combattez la FAIBLESSE

Si vous êtes pâle, faible, toujours fatiguée, sans appétit, nerveuse, endurant des malaises organiques dus à la pauvreté du sang, les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, sont un tonique qu'il vous faut. Achetez aujourd'hui mêmes les

PILULES ROUGES

AMÉLIORÉES

Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 5-59

A CELLES QUI SONT VEUVES...

Le Service Auxiliaire des Veuves lance une invitation cordiale à toutes les veuves de venir entendre le Père Jean Montminy, o.p., sociologue de grande renommée, au cours d'un souper qui marquera le 4ème anniversaire de fondation du service.

L'illustre conférencier nous donnera sa version du bonheur et tentera de nous faire voir où, quand et comment trouver le bonheur dans cette conférence qu'il a intitulé: "Qu'est-ce que le bonheur ?

Toutes les veuves, qu'elles fassent partie ou non du groupement, sont invitées à venir fraterniser à l'occasion de cet anniversaire. Cette détente sera une bonne occasion de se sentir moins seule.

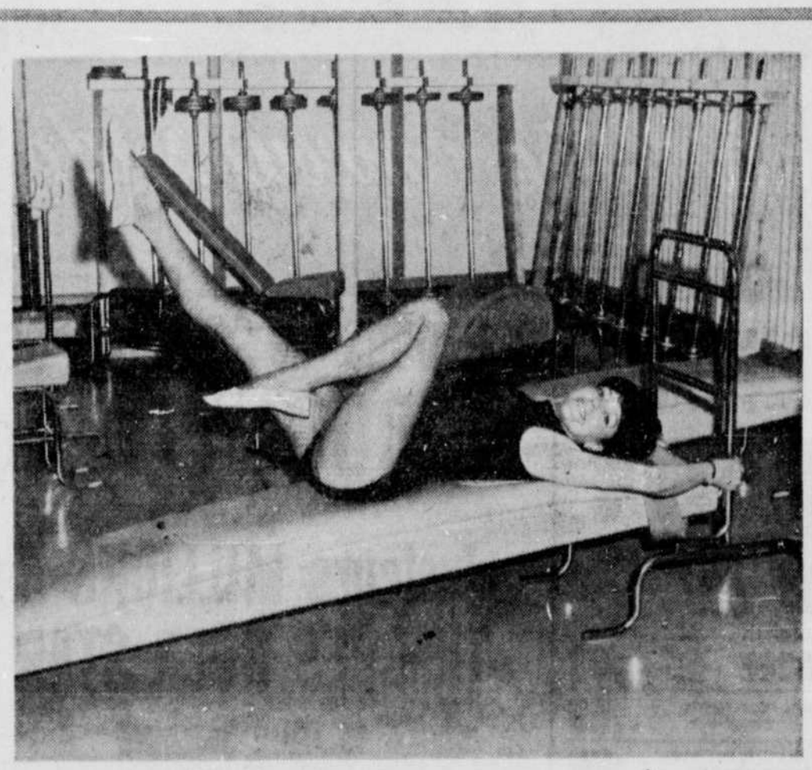
Les cartes pour ce souper-conférence sont en vente chez:
Mme Rita Bussières,
43, de la Colombière est
623-2577 ou
Mme Jacqueline Deschênes,
281, d'Iberville — 523-8793

La reine a dû s'aliter

LONDRES (AFP) — La reine Elizabeth est souffrante et a dû s'aliter, annonce-t-on ce matin au palais de Buckingham. La souveraine a été victime hier d'une crise aiguë de gastro-entérite, mais elle se sent "relativement bien", ce matin, précise-t-on.



● **LA BELLE DU SPECTACLE — Les rédactrices de mode du Canada ont reconnu dans cette création de Ruth Dukas, de Toronto, un modèle remarquable dans la catégorie des robes du soir. Le manteau de lainage texturé d'importation italienne est réalisé dans un ton très doux de rose et enrichi d'un motif de perles, de verroterie et de perles de couleur soulignant l'encolure ronde et le panneau de devant. La robe de lainage blanc est munie d'un pli profond, sous l'emmanchure, formant un large panneau à l'avant et à l'arrière. Le même motif de perles se répète à l'emmanchure et à l'encolure ronde.**



(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Votre sixième exercice, mesdames

6-La Bicyclette (Pour les hanches - abdomen - cuisses - genoux - mollets - chevilles)

Cet exercice est vraiment épatant, il a des buts multiples, il est cependant facile d'exécution. Je suis placé sur une planche abdominale inclinée légèrement afin de solliciter davantage les muscles abdominaux. Vous pouvez le pratiquer allongée sur le dos, bras en croix. Il s'agit de pédaler en alternant une jambe puis l'autre. Etirez bien la jambe, pied pointé pendant que l'autre se replie le plus possible. Respiration: Normale et alternative, INSPIREZ par le nez et EXPIREZ par la bouche. Vous pouvez varier l'amplitude, s'il s'agit pour vous d'amincir, augmenter la vitesse de votre pédalage en lui conservant toujours la grande souplesse. Vous augmenterez le nombre graduellement. Débutez par 20 fois et essayez d'atteindre ainsi 3 fois vingt répétitions. Si au contraire, vous voulez grossir vos cuisses et améliorer la forme de vos jambes; vous avez l'exercice par excellence en portant dans vos pieds des souliers de métal. Vous pourrez pédaler ainsi plus lentement et contracter plus en force vos muscles. Répétez-le une moyenne de 10 fois chaque jambe et augmentez ainsi jusqu'à trois fois ce nombre. Plus vous pratiquerez, plus vous posséderez des jambes et cuisses fermes et bien galbées. La culture physique est par ces temps modernes où tout n'est que tension, agitation et inquiétude une nécessité vitale pour vous. Les appareils électriques ayant remplacé l'effort physique, il est devenu indispensable pour la femme (même importance pour l'homme) de faire une culture physique spéciale convenant à son anatomie particulière. Culture physique et santé vont ensemble. Il faut éliminer la nervosité, l'angoisse et vous permettre de retrouver l'équilibre, ainsi entrevoir de nouvelles possibilités d'être heureuse. Contrairement à l'avis de certaines personnes qui n'ont pas vraiment pratiqué la culture physique sérieuse et logique pour en apprécier tous les bienfaits, citons-en quelques-uns: c'est vraiment une culture, rien n'empêche une adepte de la culture physique d'avoir de nombreux amis, au contraire, elle aura plus de confiance en elle, parfaite maîtrise de soi, augmentation de la volonté, respire l'optimisme, la joie de vivre, la santé, grâce et souplesse, etc. De plus en plus, l'idée s'impose dans toutes les classes de la société qu'une bonne santé découle en général d'un corps jeune. Le seul moyen pour la femme de conserver la jeunesse, c'est la culture physique parce que ce sport est sain et complet. Il s'adapte à chaque personne en particulier.

"LE DELASSEMENT DU CORPS EST AUSSI LE DELASSEMENT DE L'ESPRIT."

Thérèse GENEST

Selon le Dr Elizabeth Robertson

La mère est souvent trop préoccupée de ce que mange son enfant

Par JEAN SHARP

TORONTO (PC) — Lorsqu'un enfant en bonne santé refuse la moitié de sa nourriture, il est possible qu'il soit suffisamment nourri. "La mère est souvent trop préoccupée de ce que manque son enfant", dit le Dr Elizabeth Robertson, experte en alimentation.

"A l'âge de trois ou quatre ans, l'enfant gagne lentement du poids. Il grandit, et, étant plus actif, devient plus mince que lorqu'il était bébé."

Le Dr Robertson, médecin consultant à l'Hôpital des enfants, de Toronto, est d'avis que les problèmes d'alimentation sont plus fréquents dans les petites familles que dans les familles nombreuses.

"Ceci est dû en partie au fait que dans les familles nombreuses, la maman a moins de temps pour s'occuper d'un enfant en particulier, et aussi parce que les plus jeunes enfants suivent l'exemple des plus grands, qui mangent bien."

"Dans les institutions et les colonies de vacances, ce problème n'existe pas parce que les enfants savent très bien que, s'ils ne mangent pas leur dîner, les voisins le mangeront."

Entraînement

La mère est souvent trop tolérante dans l'entraînement qu'elle donne à l'enfant quant à la nourriture.

"Si l'enfant accepte de porter des caoutchoucs et de se coucher à une certaine heure, pourquoi n'accepterait-il pas également de manger ce qu'on lui donne ?", dit le Dr Chant Robertson.

"Si vous préparez un repas et que l'enfant vous prévient qu'il ne mangera pas, vous ne devez pas en préparer un nouveau. A cet âge, leur mot favori est "non", et la plupart du temps, cela ne veut rien dire."

Si vous avez de bonnes raisons de croire que votre enfant n'aime vraiment pas certains aliments, évitez de lui en servir ou servez-les sous une forme différente qu'il aimera peut-être.

Nourriture uniforme

Il est préférable de servir les mêmes mets à toute la famille, mais, si quelques-uns déclarent ne pas aimer certains aliments, les plus jeunes suivront l'exemple. Il faut, autant que possible, servir des aliments que toute la famille aimera.

Autrefois, on prétendait que certains aliments ne convenaient pas aux jeunes enfants. Maintenant, les enfants d'âge pré-scolaire peuvent manger la même chose que les adultes.

Les goûters entre les repas devraient être servis à des heures régulières, et ne pas être "Il est prouvé que les bonbons mangés entre les repas sont une cause de carie dentaire. Si votre enfant en a mangé, obligez-le à se brosser les dents immédiatement après," dit le Dr Robertson.

trop substantiels. Un jus de fruit ou un biscuit sont en général suffisants.

Telle mère, telle fille

NEW YORK. — (P.A.). — La jeune actrice-chanteuse Liza Minelli, fille de Judy Garland, épousera Peter Allen, chanteur-compositeur âgé de 23 ans, le 3 mars à New York.

A l'exemple de sa mère, Liza se fait connaître avantageusement dans le domaine du spectacle, et déjà elle compte des succès.

Depuis son enfance, elle vit dans le milieu du "show business". Son père est le cinéaste Vincente Minelli.

La jeune chanteuse, qui fêtera son 21e anniversaire de naissance une semaine environ après son mariage, veut reprendre ses activités professionnelles en rentrant de son voyage de noces.

Elle vient de terminer le spectacle "Charlie Bubbles" à Londres, dans lequel elle partage la vedette avec Albert Finney. Cette jolie brunette est également une vedette du disque et elle a enregistré récemment un nouvel album.

Telle mère, telle fille

Le fait d'être la fille de Judy Garland est un avantage, prétend Liza, ajoutant qu'elle connait les raisons qui attirent les spectateurs, ayant entendu des commentaires dans le foyer du théâtre. "Ils s'attendent à voir une copie conforme, ou au contraire, une actrice sans talent, mais sans songer à découvrir une personnalité distincte", dit-elle.

Liza ne se préoccupe pas des motifs qui incitent le public à se rendre au théâtre, mais bien de la réaction des spectateurs après la représentation ce qui est plus important, à son avis.



● **Les rayures de toutes sortes seront en vogue au printemps prochain. Nous voyons ici une création très pratique de Gino Paoli. Le tissu de couleur marine est traversé de lignes blanches, des épaules jusqu'au bas de la robe, de même qu'à la taille pour la souligner davantage. On peut également se la procurer dans des tons d'orange ou de framboise.**

le grand KRACH des prix

du 21 au 27 février 1967

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 2 HRES DU MATIN



J.O. FISET Inc.

un choix de mobiliers de cuisine et de salon à des prix sensationnels.

PAIEMENT FACILE — MISE DE COTE

C'EST L'EFFONDREMENT DES PRIX!

J.O. FISET INC. 55 RUE DORCHESTER SUD TEL.: 525-7191

STATIONNEMENT FACILE



• **CROQUETTES DE JAMBON CORNWALL — Un succulent mélange de jambon et maïs avec sauce à salades, piment vert, oeuf et chapelure compose ces croquettes nourrissantes, nappées de Sauce Hollandaise Moutardée.**

Croquettes Cornwall

Un mets substantiel de maïs et jambon

Le maïs et le jambon ont des affinités naturelles; c'est donc avec plaisir que nous vous présentons un plat cuisiné basé sur ce délicieux tandem: les Croquettes de Jambon Cornwall.

En plus du maïs et du jambon, la recette comprend de la sauce à salades et du piment vert avec un oeuf battu et de la chapelure. Ces croquettes nourrissantes et d'une agréable présentation sont nappées de Sauce Hollandaise Moutardée qui leur ajoute une pointe de piquant.

La sauce ne pose guère de problèmes; la cuisinière la plus timide pourra s'y attaquer sans crainte. Elle consiste en une simple et savoureuse combinaison de sauce à salades, moutarde préparée et lait, réchauffée lentement au bain-marie et servie très chaude sur les croquettes; c'est la sauce idéale pour faire ressortir toute leur fine saveur.

Avec les Croquettes de Jambon Cornwall, nous vous suggérons de servir une simple salade de laitue et d'oignon, assaisonnée de votre vinaigrette favorite.

CROQUETTES DE JAMBON CORNWALL

1½ tasse de jambon cuit haché
1½ tasse (1 boite de 14 oz) de grains de maïs entiers, égouttés
¼ tasse de sauce à salades
2 cuil. à table de piment vert haché
1 oeuf battu
Chapelure
Sauce Hollandaise Moutardée

Bien mêler ensemble le jambon, le maïs, la sauce à salades, le piment vert, l'oeuf et ¼ de tasse de chapelure. Faire glacer au réfrigérateur. Façonner en 8 cônes; les enrober de chapelure. Cuire au four à 400° pendant 20 minutes.

—Horoscope—

JEUDI, 22 FEVRIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une journée prometteuse pour ceux qui ont des talents artistiques. Vous aurez de sérieux problèmes financiers à solutionner.

A noter

Par suite d'une augmentation dans le coût de production, les patrons de confection "Marian Martin" se vendront désormais .65 au lieu de .50.

Les patrons de tricots "Alice Brooks" demeurent au même prix, soit .50 ch.

Pour plus de charme



La robe qui émerveillera tous les jeunes de votre âge. Si simple, si jolie dans de riches couleurs. Faites-la de crêpe, de lainage.

Le patron 9468 se vend grandeurs: 9, 11, 13, 15, 17.

Envoyez .65 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

21 avril au 21 mai (Taureau) — De grandes réalisations en perspectives. Pensez dès aujourd'hui à votre programme de demain. Influences planétaires mixtes.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Un incident cocasse au cours de l'avant-midi. On rend hommage à votre savoir-faire. Soirée propice aux confidences.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Les voyages, les réceptions et la vie sociale ont plus d'attrait pour vous qu'ils n'en ont jamais eu. Tenez-vous en bonne santé.

24 juillet au 23 août (Lion) — Votre influence aura d'excellents effets sur les pessimistes de votre entourage. "Ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué".

24 août au 23 septembre (Vierge) — Importante période pour les activités intellectuelles. Vous êtes d'une perspicacité désarmante.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Prenez une part plus active aux activités de votre milieu social. Faites bien la différence entre le calme et l'apathie.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Les architectes, les ingénieurs, les mécaniciens et les tailleurs sont avantagés par la marche des planètes. Soirée intéressante.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Si vous êtes patient, vous obtiendrez d'excellents résultats. On ne vous ménage pas les surprises.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Organisez-vous pour ne pas répéter deux fois la même erreur. Ne prenez pas de chance au volant, soyez prudent.

21 janvier au 19 février (Verseau) — On cherche à obtenir des renseignements que vous n'êtes pas intéressé à fournir. La journée ne se passera pas sans une prise de bec.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vos affaires personnelles exigeront un surplus de vigilance. Vous toucherez un gain mérité depuis quelque temps déjà.

SI VOUS ETES NE UN 22 FEVRIER

Vous n'aimez pas recourir aux subterfuges. Quand vous gagnez une faveur elle est généralement méritée. Votre zèle pour défendre vos intérêts professionnels est en tête de vos belles qualités de citoyen. Les natifs de ce signe brillent dans plusieurs domaines.

Un dessert de 1890

Par la Presse Canadienne

Parmi les desserts les plus connus et qui font encore les délices de la table, il en est un qui remonte aux années 1890.

Il s'agit de la "Pêche Melba" un mets délicieux créé par le chef 'Escoffier' en l'honneur de la célèbre cantatrice australienne Nelly Melba.

La recette originale était assez compliquée, mais de nos jours on prépare ce dessert d'une manière très simple.

Chaque portion comporte une moitié de pêche remplie de crème glacée, le plus souvent à parfum de vanille. Comme garniture, on ajoute des tranches de pêche arrosées de jus de framboise et quelques framboises pour couner le tout.

Un mets savoureux: le poulet à la mexicaine

3 lbs de poulet
3 c. à soupe de beurre
12 amandes mondées et teadues
⅔ de tasse de raisin épépiné
1 tasse de poires en conserve, en morceaux
½ c. à thé de cannelle
½ c. à thé de clou
2 tasses de jus d'orange
1 c. à soupe de farine
2 c. à soupe d'eau
1 boite (15 onces) de pêches, en purée.

Couper le poulet et l'assaisonner avec du sel et du poivre. Dans une poêle épaisse, faire chauffer le beurre et dorer les morceaux de poulet de tous côtés. Ajouter les amandes, le raisin, les poires, les épices et le jus d'orange. Couvrir et laisser mijoter pendant 45 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre.

Ajouter au poulet la farine mélangée à un peu d'eau. Laisser cuire en remuant constamment, jusqu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter les pêches tamisées et laisser mijoter encore 10 minutes. Servir le poulet sur du riz avec la sauce et garnir de tranches de pêches.

Diverses façons de se rvir le café

CAFE INSTANTANE: Faites-le tourbillonner dans une pinte de glace à la vanille ou pistache, ramollie. Ajoutez du café instantané à la crème fouettée, d'après votre goût, et employez-le pour remplir des rouleaux à la confiture ou pour glacer des gâteaux meringués.

CAFE CAPUCCINO: Versez des quantités égales de café fort, chaud et de lait chaud dans de grandes tasses. Saupoudrez-les de cannelle et de noix de muscade, et servez-les avec du sucre.

CAFE DU BRESIL: Ajoutez à une tasse de café fort, chaud, un carré de chocolat non sucré et remuez jusqu'à ce qu'il soit fondu. Ajoutez ¼ tasse de sucre et une pincée de sel et faites bouillir pendant 4 minutes, en remuant constamment. Placez au-dessus d'eau bouillante. Ajoutez graduellement 3 tasses de lait et remuez jusqu'à ce que chaud. Battez à l'aide d'un batteur rotatif jusqu'à ce qu'écumeux. Servez chaud avec de la crème fouettée.

CAFE MOKA: Employez votre méthode habituelle de préparation, mais faites le café spécialement fort. Pour compter la quantité de café à préparer, sachez que chaque tasse de café normale vaut deux tasses à moka.

CAFE VIENNOIS: Remplissez la tasse à moka de café chaud, garnissez-la de crème fouettée sucrée.

CAFE ITALIEN: Placez un zeste de citron ou une pelure d'orange dans chaque tasse à moka. Remplissez-les de café chaud.

Le NOUVEAU POTAGE DORÉ

Le potage doré aux champignons contient de belles tranches de champignons entiers... cueillis à la main au moment le plus propice. Ces champignons baignent dans un bon bouillon de boeuf relevé de pur beurre de crémerie et d'un soupçon de Sauterne.

Ne tardez pas à goûter au nouveau potage doré aux champignons. Il vous suffira de le réchauffer pendant quatre minutes seulement, selon le mode de préparation donné sur l'étiquette, pour régaler votre famille ou vos convives. Cet élégant potage se prête également à nombre d'autres recettes tout aussi savoureuses. La suivante en est un exemple: l'élégant potage doré aux champignons se prépare simplement en ajoutant à cette soupe exquise des morceaux d'asperges et de l'estragon.

ELEGANT POTAGE DORE AUX CHAMPIGNONS

1 boite (10 onces) de potage doré aux champignons
1 boite d'eau
½ tasse d'asperges cuites coupées en rondelles
Un soupçons d'estragon.

Verser la soupe dans une casserole; incorporer graduellement l'eau. Ajouter les autres ingrédients. Réchauffer; remuer de temps en temps. Pour 2 ou 3 personnes.

* * *

En plus de constituer une soupe exquise, le potage doré aux champignons est très précieux pour la préparation de recettes diverses. Il permet de donner facilement une saveur de champignons et de boeuf à de nombreux plats de viande... ou à préparer une délicieuse sauce dorée aux champignons. Le rosbif de la veille devient succulent lorsqu'on le sert avec cette exquise sauce dorée aux champignons.

EXQUISE SAUCE DOREE AUX CHAMPIGNONS

½ tasse d'oignon haché
2 c. à table de persil haché
1 gousse d'ail de grosseur moyenne, hachée
2 c. à table de beurre ou de margarine
1 boite (10 onces) de potage doré aux champignons
1-3 tasse d'eau.

Dans une casserole, faire cuire dans le beurre l'oignon, le persil et l'ail, jusqu'à ce que l'oignon soit tendre. Ajouter le potage et l'eau. Réchauffer; remuer de temps en temps. Donne 1 2-3 tasse de sauce.

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 FEVRIER

OPTEZ POUR L'ECONOMIE

CO-OP
EST L'ENSEIGNE DE L'UNITE



ENCYCLOPEDIE DE LA FEMME CANADIENNE
PAR MICHELLE TISSEYRE
EN 12 SECTIONS
AVEC RELIURE
Mille et un renseignements, conseils, suggestions. Indispensable à la femme moderne. Beauté et Charme - Les Enfants - Vie Sexuelle - Décoration - Santé - Mode. 1036 pages, illustrées avec textes d'éminents spécialistes, médecins, esthéticiennes, professionnels, etc. L'Encyclopédie de la Femme Canadienne sera pour vous, Madame, l'ami, le guide, le confident.
Section No 1: seulement .49 Les autres Sections: chacune .99
Attrayante reliure seulement .99
N'attendez pas, commencez dès aujourd'hui à la collectionner à votre magasin CO-OP.

BEURRE CO-OP 1 lb .63

POULET FRAIS Eviscéré Cat. "A" 5 à 7 lb lb .45

ROTI DE CROUPE DE BOEUF lb .89
LARD SALE GRAS "EPAIS" lb .49
EGG ROLLS boite de 6 .45
BOLOGNA ... OU COMPLET lb .35
SALADE DE CHOUX bocal 16 oz .49

GRAISSE Crisco 3 lb 1.09

NESCAFE bocal 10 oz 1.39

LAITUE Californie gr. 24 .19

CAROTTES cello 5 lb .35

OIGNONS cello 5 lb .59

ORANGES FLORIDE gr. 252 2 douz. .59

DUZ POUDRE DE SAVON AVEC COUPONS A L'INTERIEUR format géant .99
CREST PATE DENTIFRICE format familial .99
SHAMPOOING HEAD & SHOULDER LIQUIDE format moyen .99

SAUCE A LA VIANDE CATELLI 15 oz 2/.65
LAIT INSTANTANE CARNATION 3 lb 1.19
BEURRE de CARAMEL SHIRRIFF 14 oz 2/.49
PECHES CO-OP 19 oz 2/.69
PREM VIANDE EN CONSERVE boite 12 oz .53
NOURRITURE POUR BEBES Heinz asst. jarre 4¾ oz 6/.79
CARNATION PETIT DEJEUNER ECLAIR SAV. ASST. (VANILLE, FRAISE, CHOCOLAT, CHOCOLAT MALTE, CAFE) 6 env. .65
CARNATION PETIT DEJEUNER ECLAIR même saveur 6 env. .69
SERVIETTES DE TABLE Ballet, Blanc ou couleurs 60's 2/.35
BISCUITS SODA CHRISTIE 2 lb .59
POIS A SOUPE CO-OP 2 lb .29
BISCUITS AU MIEL GRAHAM 13½ oz .35

PATES ALIMENTAIRES Catelli au choix 16 oz 3/.59

THE SALADA Marque brune 1 lb 1.29

PAPIER DE TOILETTE Delsey Blanc ou couleurs 4 rlx .59

GRUAU Robin Hood Instant ou régulier 3 lb .51

MARGARINE Blue Bonnet 1 lb 2 btes .69

SIROP DE MAIS Crown Brand 3 lb .59

BAS DE NYLON Elégance 1re qualité 15 dns. 2 paires .49

JUS DE TOMATES Heinz 20 oz 6 btes .89

ALLUMETTES CO-OP 50 livrets de 61 .19
CREME GLACEE CO-OP 3 CHOP .55
LIQUEURS CO-OP asst. canette 10 oz 6/.49
EAU DE JAVEL CO-OP contenant 64 oz .41
Nouveau! FARINE FIVE ROSES 20 lb 1.99

ENSEMBLE DE COUTEAUX SHEFFIELD
6 couteaux à steak
3 couteaux à dépecer
Valeur rég. $14.95 Prix CO-OP $5.95
Prenez les informations auprès du gérant de votre magasin CO-OP

Tous les item de viande annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac-St-Jean

CO-OP est l'enseigne de l'unité

MAGASINS CO-OP REGION DE QUEBEC
Duberger 2030, Boul. Père Lelièvre
Charlesbourg 7370, 3ième Ave Ouest
Lorretteville 62, Boul. Valcartier
Montmorency 79, Avenue Ruel
Ancienne-Lorette Route Aeroport
St-Redempteur 34, 1ere Avenue

CO-OP est l'enseigne de l'unité

ÇA NE COÛTE PAS PLUS CHER QU'AILLEURS...

Et c'est le dessus du panier que vous offre Steinberg en fait d'oranges et de pamplemousses.

Tout comme les humains, oranges et pamplemousses croissent, et il arrive, pour diverses raisons, qu'une récolte soit excellente ou tout simplement bonne. Toutefois, chose certaine, les oranges et les pamplemousses chez Steinberg sont toujours ce qu'on peut se procurer de mieux.

Oranges et pamplemousses de marques renommées, c'est tout dire. Ils poussent dans des vergers de la Floride spécialement aménagés et on les tient pour l'excellence même sur le marché mondial. Nous avons priorité d'achat et nos agents n'acquièrent que des fruits mûris à point.

Nous surveillons de plus les cours quotidiens et nous nous employons à enrayer la montée des prix. Toutefois, le prix des fruits, à l'instar des récoltes fruitières, est sujet à fluctuation. S'il vous arrive de payer les oranges plus cher, c'est que les prix du marché ont monté; mais nous préférons payer un léger surplus pour des agrumes de qualité reconnue plutôt que de vendre une marchandise inférieure.

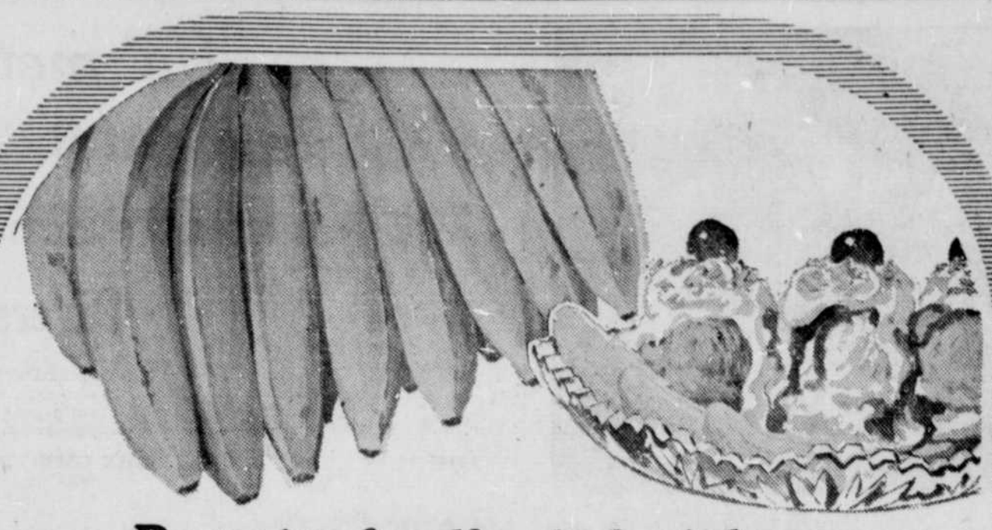
A longueur d'année, Steinberg s'emploie à repérer les fruits et légumes les plus beaux et les plus frais qu'on puisse acheter. Soyez-en assurés. Tout ce temps et tout ce soin ne vous coûtent pas un sou de plus.

Faites votre marché chez

Steinberg

votre budget ne s'en portera que mieux

STEINBERG



De notre jardin de fraîcheur

GROSSES BANANES

DOREES ET MURES, DE QUALITE CONTROLEE

Sucrées et douces, à leur meilleur ! LA LB **12¢** DELICIEUSES EN TOUT TEMPS !

Laitue Iceberg Chaque pomme **19¢**
Grosseur 24, de la Californie. Cat. U.S. No 1

Céleri Pascal Chaque pied **19¢**
Grosseur 36, de Floride. Frais, cat. U.S. No 1

Tomates 'cerises' Cont. 1 chop. **29¢**
Importées du Mexique

Epinards lavés coupés **2** 10 oz sacs **39¢**
Importés, frais. Catégorie No 1

ORANGES TEMPLE

SUCREES ET JUTEUSES DE LA FLORIDE

Des bouchées de soleil pour tout l'hiver !

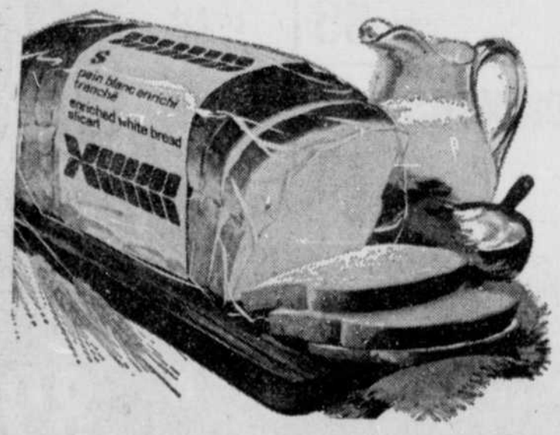
Grosseur 100 LA DOUZAINE **49¢**

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture le samedi 25 février 1967 aux magasins d'alimentation Steinberg Limitée. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.

De notre boulangerie moderne

TRANCHE, FRAIS, STEINBERG
SAVEUR DANS CHAQUE TRANCHE

2 pains de 16 oz pour **33¢**

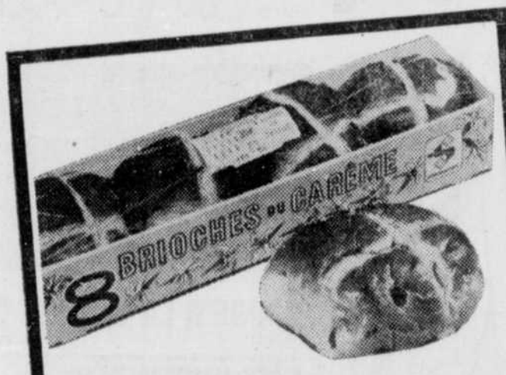


TARTE AU CITRON
10¢ de moins ! Tarte 24 oz **49¢** De marque Steinberg

BEIGNES AU SUCRE
9¢ de moins ! De Steinberg **2** pqts de 12 **49¢**

ROULE A LA GELEE
10¢ de moins ! Frais, chacun **39¢** Frais du four Steinberg

25 TIMBRES PINKY SUPPLEMENTAIRES AUCUN COUPON REQUIS...
à l'achat d'un GATEAU AU CHOCOLAT FUDGE étagé ou d'un GATEAU "SILVER POUND".



Brioches du carême
FRAICHES DU FOUR STEINBERG SUCREES ET EPICEES
8 brioches par paquet **39¢**

CAFE INSTANTANE
CREAM-O DE STEINBERG
Pot de 10 oz **$1.29** Riche et corsé

PECHES DE FANTAISIE
AUSTRAL, EN MOITIES OU TRANCHES
3 boites de 28 oz pour seulement **$1.00**

JUS DE TOMATES
ORCHARD KING, 5¢ DE RABAIS
QUALITE DE FANTAISIE
6 boites de 19 oz pour seulement **$1.00**

BISCUITS SODA
PREMIUM DE CHRISTIE, 20¢ DE MOINS
Boite 2 lb **55¢** A bas prix

---

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
JUS D'ANANAS Del Monte
2 Boites 48 oz **85¢**
Ananas-Pamplemousse ou Ananas-Orange, 2 btes 48 oz, 82¢
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
SAUCE A SPAGHETTI De marque French
4 Pqts 11½ oz **$1.00**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
DETERSIF Jet bleu
En poudre sac 5 lb **$1.49**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
Nettoyeur liquide **LESTOIL**
Bouteille de 15 oz **51¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
GATEAUX DANOIS Congelés, Sara Lee
Pommes (9¾ oz) Abricots (9¾ oz) ou Pacanes et Cannelle (8 oz)
Chaque paquet **79¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
JUS DE PAMPLEMOUSSE Trinidad
2 Boites 19 oz **37¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
SHORTENING Végétal Crisco
8c de rabais ! boite 3 lb **$1.25**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
MELANGE A MUFFIN Variétés diverses de Betty Crocker
2 Pqts 14 oz **86¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
Une boite ou plus) **CIRE A PLANCHERS**
Liquide Bravo 16, 32 ou 46 oz
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
PAPIER ESSUIE-TOUT FORT, de KLEENEX Blanc ou jaune
2 Rouleaux par pqt **57¢**
ou à motif, gros roul. 49¢
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
SERVIETTES De papier Kleenex
75 par paquet **31¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
DETERSIF ALL pour laveuse à vaisselle 10c de rabais
En poudre, boite 20 oz **65¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
FROMAGE Bleu ou Gruyère La vache qui rit
Paquet de 8 oz **49¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
SMARTIES Bonbons au sucre candi de Rowntree
Gros paquet de 10 oz **59¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
ARACHIDES Steinberg
Blanchies, sac 1 6oz **55¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
CORNICHONS HEINZ
"Bread & Butter" Pot de 16 oz **37¢**
"Baby Dills" Pot de 16 oz **41¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
CONFITURE KRAFT De fraises pures
Pot de 24 oz pour **79¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

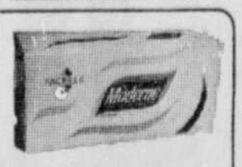
25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
BEURRE D'ARACHIDES De marque York Lisse ou croquant
Pot 16 oz **53¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
POULET Désossé Cordon Bleu
Pot 7 oz **67¢** | Pot 16 oz **$1.37**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

En collectionnant les timbres PINKY, vous pouvez obtenir toute une variété d'appareils électriques et ménagers, d'articles de sport, de meubles et de jouets. Consultez votre catalogue et amassez en grande quantité les timbres PINKY.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:

BATONNETS DE FROMAGE FEUILLE D'ERABLE
Paquet de 6 oz **39¢** Délicieux et tendres
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:

PAPIERS-MOUCHOIRS FACELLE MODERNE
2 Boites de 200 **41¢** Roses ou Blancs
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:


PAPIER DE TOILETTE WHITE SWAN
6 rouleaux en 3 pqts **89¢** Couleurs variées
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.



Aubaines de la semaine

KETCHUP DE TOMATES
STEINBERG — 17¢ DE RABAIS
SAVEUR RICHE ET EPICEE
3 bouteilles de 20 oz **$1.00**

FEVES AU LARD
OU SANS LARD — STEINBERG
SAUCE-TOMATE — 5¢ DE MOINS
6 btes de 15 oz pour seulement **$1.00**

TOMATES ENTIERES
ORCHARD KING — 5¢ DE MOINS
QUALITE DE CHOIX
3 btes de 28 oz pour seulement **$1.00**

SACS DE THE
"LE THE SANS NOM"
STIMULE ET RAVIGOTE
60 par paquet **83¢** Le favori de tous

HARICOTS JAUNES COUPES
OU VERTS YORK, A LA FRANÇAISE
OU POIS ET CAROTTES
OU LEGUMES MELANGES
7 btes de 20 oz qualité de fantaisie **$1.00**

ANANAS TRANCHES
OU EN MORCEAUX Q.T.F.
DE FANTAISIE
OU SALADE DE FRUITS TROPICAUX
4 btes de 14 oz pour seulement **$1.00**

Soupes Loney 10 pqts pour $1.00
Variétés diverses

Huile de maïs 3 bout. 14 oz $1.00
A bas prix — De Coronation

Tampons à récurer 5 pqts de 10 $1.00
Steinberg — 15¢ de rabais

Soupe de tomates 10 btes 10 oz $1.00
ou légumes Clark — 35¢ de moins

Nettoyeur liquide Bout. 32 oz **59¢**
A tout usage — De Steinberg

Biscuits variés 24 par pqt **29¢**
"PUFFS" — De marque Steinberg

Breuvage Ovaltine Bout. 12 oz **75¢**
Saveur ordinaire ou chocolat — 4¢ de moins

Cheez Whiz Kraft Pot 1 lb **69¢**
Délicieux fromage — 8¢ de moins

Biscuits David Chaque paquet **88¢**
17¢ de rabais (Spécial 4 dans 1)

Confitures Aylmer 4 pots 12 oz $1.00
Variées, avec pectine

FIXATIF A CHEVEUX
DE MARQUE HAZEL BISHOP
Boîte 11.2 oz **67¢** 30¢ de rabais

RINCE BOUCHE
ANTISEPTIQUE BUCCAL REEF
Bouteille de 17 oz **97¢** 52¢ de rabais

DENTIFRICE
DE MARQUE CREST
Tube de format Super **97¢** 22¢ de rabais

SHAMPOOING
HEAD & SHOULDERS
Pot moyen ou lotion en bouteille moyenne **88¢** 31¢ de rabais



JUS D'ORANGE
CONGELE, CONCENTRE
DE MARQUE ORCHARD KING
4 boîtes 6¼ oz **75¢**
Le véritable jus de la Floride !

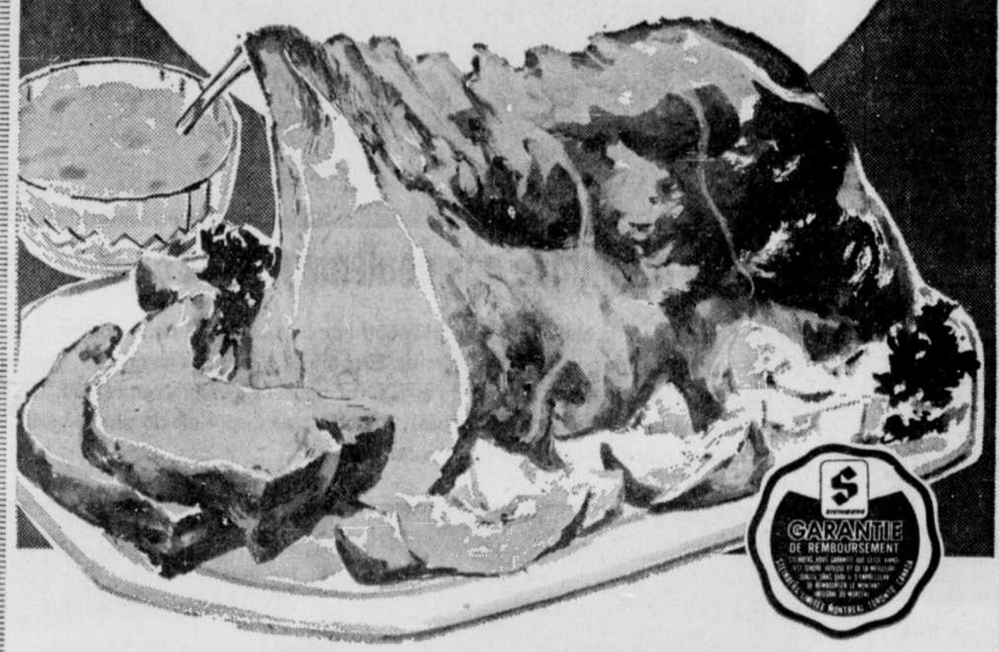


STEINBERG

Demandez à Pierre
Pour de délicieux rôtis savoureux et sûrs de plaire à tous !

LONGES DE PORC

BOUT DES COTES — LA LB **45¢**
BOUT DU FILET — LA LB **55¢**
DEMI-LONGE, 65¢ LA LB



GIGOT D'AGNEAU
IMPORTE, NOURRISSANT
ENTIER OU DEMI ! LA LB **55¢**

COTELETTES D'AGNEAU
Tendre, dans le bout des côtes
LA LB **39¢** JUTEUSES, SAVOUREUSES

EPAULE DE JAMBON
FUME, SANS JARRET
MAIGRE LA LB **49¢** Servez-le chaud ou froid

Remplissez votre congélateur !
Carcasse de boeuf de choix, marque rouge, inspecté par le gouvernement.

MORCEAUX DE DERRIERE DE BOEUF
comprend :
Porterhouse, T-Bone, côtelettes, rôtis ou biftecks, bifteck de ronde, rôtis de croupe, bifteck de surlonge, filets de boeuf, biftecks de pointe de surlonge, boeuf haché, os charnu pour soupes et boeuf à ragoût.
Poids moyen de 130 à 150 lb (flanc enlevé) LA LB **69¢**
Nous couperons et envelopperons votre viande. Allouez-nous trois jours pour préparer votre commande.

---

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
5 lb (ou plus) **CAROTTES**
Fraîches et fermes
Catégorie Canada No 1
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
5 lb (ou plus) **POMMES DE TERRE LAVEES**
Catégorie Canada No 1
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
2 lb (ou plus) **TOMATES**
Toutes variétés
Catégorie Canada no 1
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
SALADE DE CHOU
de marque Moishe
Contenant de 32 oz **75¢**
Nul après sam., 25 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
SAUCE A LA VIANDE
Steinberg
Contenant de 14 oz **59¢**
Nul après sam., 25 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
FILETS D'AIGLEFIN
De marque Booth
Paquet 1 lb **67¢**
Nul après sam., 25 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
PIZZA
Chef Boy-Ar-Dee
A la saucisse, paquet 17 oz 75¢
Au fromage, paquet 15½ oz 59¢
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
SAUCES V-H
Pour côtes de porc, forte, moyenne, douce
Pot de 12 oz pour **59¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
CEREALE
Réputée Tintin
2 Paquets 7½ oz **86¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
CONFITURES VARIEES
Diététiques E.D. Smith
Pot de 6 oz pour seul. **39¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
BAS DE NYLON
Sans couture
400 aig., micromailles
Première qualité
4 Paires pour $1.00
Nul après sam., 4 mars aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
FIL BLANC OU NOIR
No 50
Bobine de 1000 verges **67¢**
Nul après sam., 4 mars aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
BOL A MELANGER 7"
pour le four, Fire-King
Le spécial de cette semaine **79¢**
Nul après sam., 4 mars aux magasins Steinberg.



Bas de nylon sans couture
PREMIERE QUALITE
400 AIGUILLES
MICROMAILLES
4 paires pour **$1.00**



Et 25 timbres PINKY supplémentaires avec coupon ci-dessous.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
NOURRITURE POUR CHIENS CHUM
3 Boites 15½ oz **39¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
PETIT DEJEUNER ECLAIR CARNATION
Essences variées
Paquet de 8 oz **79¢**
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.



25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
NOURRITURE PARD
pour chats ou chiens
4 Boites 15 oz **58¢** Variétés diverses
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.



25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
MELANGE A GATEAU
Deluxe Duncan Hines
2 Paquets pour seul. **98¢** Variétés diverses
Nul après mardi, 28 fév. aux magasins Steinberg.



A budget egal c'est chez Steinberg qu'on fait les meilleures emplettes.

STEINBERG

D'éminents orateurs canadiens au colloque 4-H du Centenaire

L'Esterel (P.Q.), du 5 au 12 août, non seulement 120 membres de cercles 4-H, choisis d'un bout à l'autre du Canada, se réuniront en vue d'un événement historique à l'occasion du Centenaire, mais on y verra aussi d'éminents Canadiens y participer comme orateurs.

Selon M. L. J. Murphf, président du Conseil canadien des cercles 4-H, les personnes suivantes ont déjà confirmé leur présence future à cette réunion : M. J. W. Grant MacEwan, lieutenant-gouverneur de l'Alberta; M. Ernest Mercier, conseiller agricole spécial auprès du Conseil des ministres du Québec; le Dr Wilder Pennfield, consultant d'honneur à l'Institut neurologique de Montréal, et président de l'Institut Vanier de la famille.

En acceptant l'invitation de prendre la parole au colloque, Son Excellence J. W. Grant MacEwan s'est dit personnellement heureux de constater que le programme du colloque porte sur la jeunesse rurale.

Le lieutenant-gouverneur a ajouté : "L'un des grands problèmes de l'heure pour les Canadiens est de chercher à comprendre ceux qui habitent loin les uns des autres. Les ruraux doivent s'appliquer à mieux comprendre les citadins, et vice-versa.

Cette compréhension était l'un des objectifs de la Confédération en 1867, et elle continue de l'être en 1967. Le colloque 4-H du Centenaire, à L'Esterel, devrait capter l'imagination des délégués d'une manière telle que l'Expo seule ne pourrait le faire . . . ces deux événements compléteront".

Chaque orateur mettra en branle le mécanisme intellectuel des jeunes et présenteront des faits liés au thème du colloque, "La jeunesse rurale et son univers"; les délégués se réuniront ensuite en groupes pour participer aux discussions.

Les 1 0et 11 août seront consacrés à la visite de l'Expo.

Consultant au colloque

Le Conseil canadien des cercles 4-H annonce la nomination de M. J.M. Nesbitt, de Winnipeg, à titre de consultant au Colloque 4-H du Centenaire, qui doit avoir lieu à L'Esterel (Québec) du 5 au 12 août.

M. Nesbitt, diplômé de l'université du Manitoba et de l'université de l'Ohio, a déjà été directeur du département des sciences laitières, à l'université du Manitoba. En collaboration avec M. James D. Moore, directeur du Conseil, Ottawa, il est à arrêter présentement les détails relatifs à l'organisation du colloque historique et du projet 4-H national du Centenaire.

M. Nesbitt a déjà été présenté aux cent vingt délégués, énonçant alors quelques-uns des objectifs préliminaires du colloque.

"L'objectif principal, a affirmé M. Nesbitt, consiste à aider aux délégués à se mieux comprendre et à mieux connaître le rôle qu'ils doivent jouer dans l'édification de l'avenir du Canada". Il a dit à chaque délégué: "Ce colloque sera différent des autres récompenses 4-H en ce sens qu'il vous fournira l'occasion de réfléchir sérieusement et d'examiner le rôle que vous aurez à jouer en vue de l'avenir du Canada".



La couverture du livre

Catalogues décrivant des produits canadiens

On peut maintenant se procurer auprès de la Direction de l'esthétique industrielle nationale, ministère de l'Industries, à Ottawa, des catalogues illustrés décrivant des centaines d'articles de cadeaux et de produits de construction de bonne conception et fabriqués au Canada. L'un donne une description des cadeaux et l'autre des produits de construction.

Les catalogues présentent plus de 600 produits de fabrication canadienne qui sont à la fois fonctionnels et esthétiques. Le catalogue de cadeaux se vend un dollar et celui des produits de construction, deux dollars. Les chèques doivent être faits au nom du Receveur général du Canada. Les produits qui y sont illustrés vont du pot à biscuits en céramique, à la poupée en peau de phoque, des fauteuils de forme originale, des briquets de fantaisie et des éléments de maçonnerie.

Les catalogues sont le fruit du programme Design-Canada 1967 qui met à l'honneur la bonne conception des produits canadiens pour l'industrie, les loisirs et le foyer. Ce programme a été inauguré en 1965 et continuera pendant et après l'année du Centenaire.

Pearson aurait été optimiste

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pearson a admis hier aux Communes qu'il a peut-être été trop optimiste en prévoyant que la session actuelle pourrait prendre fin le 10 mars.

Il a toutefois ajouté qu'il n'est pas encore impossible que ses prédictions se réalisent.

En traçant le travail de la session, il y a quelques semaines, le premier ministre avait indiqué que la session actuelle pourrait prendre fin le 10 mars et la nouvelle session commencer dès le 13 mars.

M. Pearson, répondant à des questions de M. Gerald Baldwin PC—Rivière-la-Paix a suggéré une rencontre des leaders parlementaires des divers partis afin qu'on s'entende sur le programme à suivre d'ici là.

Une rencontre internationale

Dimanche soir, le 26 février, aura lieu à l'Académie de Québec une rencontre internationale organisée par les Jeunesses Bardy en collaboration avec le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs et le Service aux étudiants étrangers de l'Université Laval.

Cette rencontre a lieu à l'occasion de la Semaine de la Fraternité internationale du 19 au 26 février.

Les étudiants étrangers et les jeunes Québécois sont cordialement invités.

Campagne nationale pour souligner l'importance du gonflement des pneus

Une campagne nationale destinée à souligner l'importance du bon gonflement des pneus d'automobile sera lancée sous les auspices du Conseil canadien de la sécurité routière le 1er mars. L'Association canadienne du caoutchouc et ses sociétés adhérentes y participeront par une subvention ainsi qu'une promotion et une publicité parallèles.

Le directeur administratif du Conseil, M. Philip J. Farmer, a dit ceci : "La campagne s'impose parce que la plupart des automobilistes font trop peu de cas de l'article souverainement important qu'est le pneu. C'est l'élément de la voiture qui est toujours en action et le seul qui soit en contact avec la route. Une voiture ne peut rouler loin sans bons pneus; pourtant, l'automobiliste en sait beaucoup trop peu au sujet de ses pneus, surtout de la nécessité primordiale du bon gonflement."

Le pneu peut s'avarier s'il est trop ou insuffisamment gonflé. La campagne va exhorter les automobilistes à suivre les règles de gonflement indiquées dans le manuel du conducteur de chaque voiture neuve ou à consulter sur ce point les employés de station-service.

Les voitures sortant d'usine cette année porteront un collant fixé à la porte du coffre à gants et indiquant la pression à maintenir dans les pneus.

Une nouveauté de la campagne de la sécurité des pneus en 1967 consistera dans l'adoption d'une barre d'usure, dispositif incorporé à tous les nouveaux pneus. Quand le pneu sera usé au point dangereux, la barre d'usure se verra dans la semelle et avertira l'automobiliste qu'il est temps de le changer par mesure de sûreté et d'économie.

La vie et le bien-être de tous les occupants sont en jeu quand les pneus de la voiture sont usés ou endommagés. Un bon entretien, qui suppose surtout le gonflement juste, peut assurer d'importantes économies à l'automobiliste. Pour ces deux raisons, — sécurité et économie, — les automobilistes canadiens sont donc exhortés à mieux prendre soin de leurs pneus.

Si vous pensiez que Pontiac allait tout simplement présenter une autre voiture sport, vous ne connaissez pas Pontiac.



Pontiac n'annonce pas seulement deux ou trois nouvelles Firebird, mais cinq merveilles pour répondre aux goûts de chacun.

En effet, vous avez le choix entre cinq Firebird aux mêmes lignes ultra-modernes signées Pontiac, mais dotées chacune d'une personnalité différente. Elles offrent toutes des garnitures en vinyle souple, un tableau de bord similibois, une roue de secours avec pneu repliable à encombrement réduit, sièges baquet (ou, sur demande, une banquette dans les coupés), l'ensemble de dispositifs de sécurité standard GM et, de plus, des pneus à section ovale. Laquelle choisirez-vous?

La Firebird 400. Sous ce capot à double prise d'air, prêt à bondir, un étonnant V8 de 400 po. cu. qui peut déchaîner 325 CV. Il est accouplé à une boîte à 3 vitesses à levier au plancher. Sur commande, boîte à 4 vitesses à rapports espacés ou rapprochés, ou encore la surprenante Turbo Hydra-Matic à trois rapports. Suspension spéciale et pneus à bande rouge. Voilà ce qu'on pourrait appeler la voiture grand tourisme par excellence. *Inutile d'en dire plus.*



La Firebird HO. Une voiture "hautes performances". Quelques instants au volant, et vous l'aurez compris. La Firebird HO possède un V8 de 285 CV à carburateur à 4 corps et un échappement double. Elle est décorée de filets de peinture genre sport. Boîte à 3 vitesses à levier sur la colonne de direction en équipement standard. Sur demande, boîte à 4 vitesses synchronisées ou automatique, à levier au plancher. Naturellement, elle peut être pourvue de tout l'équipement Firebird, par exemple les roues rallye ou le groupe d'instruments de bord.



La Firebird 326. Peut-on emmener la famille dans une voiture sport? Sûrement. La Firebird 326 est une agréable et passionnante voiture sport dotée de qualités pratiques. Son V8 de 326 po. cu. développe 250 CV avec de l'essence ordinaire. (Oui, 250 CV!) Boîte à 3 vitesses synchronisées standard, mais on peut commander une automatique qui fait le travail à votre place et de nombreux autres équipements, allant du climatiseur au magnétophone stéréo.



La Firebird Sprint. Plus la peine d'aller en Europe pour trouver une vraie voiture sport. La Firebird Sprint est animée par la version de 215 CV de notre extraordinaire 6-cylindres à arbre à cames en tête. Evidemment munie d'une suspension spéciale, elle colle à la route. (N'importe quelle route!) La boîte est à 3 vitesses synchronisées, avec levier au plancher. Emblèmes spéciaux. A votre choix, tous les équipements Firebird, entre autres, freins avant à disque et tachymètre monté sur le capot.



La Firebird. Voici la plus économique des Firebird . . . ses intérieurs sont aussi excitants et elle peut recevoir les mêmes équipements. Tous les plaisirs de la conduite en même temps que l'économie. Son 6-cylindres à arbre à cames en tête fournit 165 CV avec de l'essence ordinaire. Boîte à 3 vitesses avec levier sur la colonne de direction ou transmission automatique. Comme dans toutes les Firebird, ceintures de siège avec boucle à bouton-poussoir, à l'avant et à l'arrière.

GM

Les Firebird de Pontiac... cinq merveilles.

Si c'est Pontiac, c'est réussi.

Voyez votre concessionnaire Pontiac

J-1678

Concessionnaires autorisés de Pontiac pour la ville de Québec :

AUTOMOBILES INC.
1240 Ouest, Boul. CHAREST, Québec – Tél.: 681-0671

GIGUÈRE AUTOMOBILE (1964) INC.
1700 Nord, Boul. Hamel, Québec — Tél.: 529-1351

41.5 pour cent des visiteurs, à l'Expo, viendront du Canada

Par DAVE MacDONALD

MONTREAL (P.C.) — On évalue le nombre de personnes qui visiteront l'Expo '67 à 10,000,000 et même à 20,000,000 selon les plus optimistes. Le maire Jean Drapeau, de Montréal, a déclaré récemment à Québec qu'il attend 20,000,000 de personnes dont chacune fera vraisemblablement trois visites à l'Expo.

D'autres voient les choses un peu plus modestement.

Les dernières prévisions : 11,700,000 visiteurs, soit un total de $35,000,000 de visites.

Le plus gros des visiteurs viendra probablement du groupe de 90,000,000 d'individus habitant dans un rayon de 600 milles de l'Expo.

Des experts ont été engagés par la Corporation canadienne de l'Exposition mondiale, dont la tâche est de faire des prévisions détaillées sur le nombre de visiteurs attendus des diverses régions.

Leurs chiffres indiquent que 41.5 viendront du Canada, 55.6 des Etats-Unis, et le reste des autres pays.

De Montréal

Un rapport plus détaillé démontre que 21.1 pour cent des visiteurs viendront de la région métropolitaine de Montréal, 0.7 de certaines parties de la province de Québec situées à plus de 200 milles de Montréal, 5.8 de l'Ontario et 1.9 des provinces maritimes et d'autres régions du Canada.

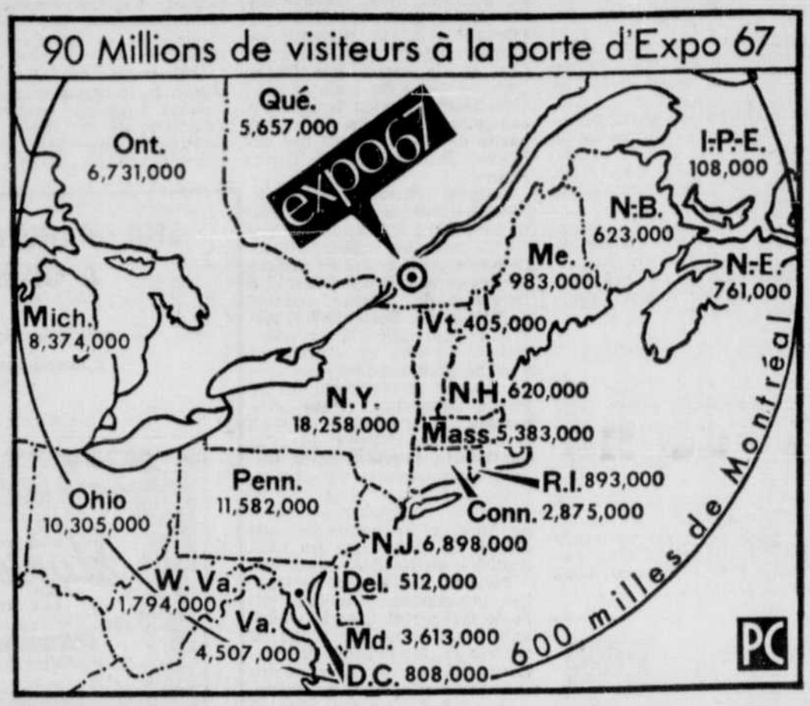
Aux Etats-Unis, les prévisions, dans quelques Etats, sont les suivantes : New York, 13.1 pour cent, Massachusetts, 5.4, Pennsylvanie, 5.2, Ohio 3.3, New Jersey 2.9, Michigan 2.7, Illinois 2.2, Connecticut 1.8, Indiana, 1.5 et le reste des Etats-Unis 17.5.

Environ 75 pour cent du nombre total de visiteurs viendront vraisemblablement de divers points d'un rayon de 600 milles.

Les experts prédisent également que l'assistance moyenne d'une journée à l'exposition sera de 143,000, pouvant aller jusqu'à 350,000 durant les périodes plus actives.

Les foules les plus denses occuperont le site de 1,000 acres au début de l'après-midi, alors que 70 pour cent de la moyenne de visiteurs pour une journée visitera l'Expo.

C'est pourquoi, si vous ne voulez pas faire la queue, rendez-vous très tôt sur les lieux. Les portes ouvriront à 9.30 du matin, et les pavillons, à 10 heures.



• "RENDEZ-VOUS A L'EXPO" — On prévoit que le nombre de personnes qui visiteront l'Expo 67 en cette année du Centenaire atteindra entre 10,000,000 et 20,000,000. Environ 75 pour cent de ces personnes habitent dans un rayon de 600 milles de Montréal, au nord-est des Etats-Unis et dans l'est du Canada. Cette région comprend 16 Etats et cinq provinces, d'une population globale de 90,000,000.
(Graphique PC)

La Colombie-Britannique a l'habitude de célébrer des CENTENAIRES

Par TOM CARNEY

VICTORIA — (P.C.) — C'est l'année du centenaire en Colombie - Britannique comme partout ailleurs au Canada, mais cette province commence à avoir l'habitude des célébrations.

En effet, les Colombiens ont célébré des centenaires en 1956, en 1958 et en 1966. Et ils en célébreront un autre en 1971.

Ces diverses célébrations s'expliquent historiquement.

En 1956, des manifestations spéciales ont marqué le centenaire de la découverte de l'or de la rivière Fraser, ainsi que la première assemblée politique à être tenue dans la colonie de l'île de Vancouver.

Deux ans plus tard, c'était le centième anniversaire de l'annexion de la Nouvelle-Calédonie à la Colombie-Britannique.

L'année dernière, des célébrations marquaient l'union de l'île de Vancouver à la colonie elle-même, union proclamée le 19 novembre 1866. Et, moins de deux mois après le début de l'année officielle du Centenaire, le premier ministre, M. Bennett vient d'annoncer que des célébrations additionnelles seront organisées en 1971 pour commémorer l'entrée de la Colombie - Britannique dans la Confédération.

Réalisations durables

Des sommes importantes d'argents sont destinées à des monuments durables. Les 400 comités locaux du centenaire formée par les gouvernements municipaux ont établi une longue liste de projets.

Le plus coûteux de ces projets, jusqu'à présent, est un musée d'histoire naturelle, au coût de $1,950,000, pour la ville de Vancouver. Victoria construira, avec l'aide de subsides gouvernementaux, un stade du centenaire. La municipalité de Burnaby prévoit un centre récréatif de $317,000.

L'un des projet les plus originaux est peut-être celui de la ville de Rossland, dont la population est de 5,354 habitants, qui compte réunir $30,000 comme contribution à une réplique de la tête du "Vieil ours noir".

Secours financiers

Le comité du centenaire de la Colombie-Britannique possède un personnel de 16 employés à plein temps. La province a offert une subvention de $678,000 pour aider à défrayer les dépenses d'administration, durant les années 1966 et 1967.

Quant aux autres dépenses, y compris les projets proprement dits la province a ajouté une somme de $1,017,000. Le gouvernement fédéral, pour sa part, à souscrit $1,695,000, et la répartition per capita est de $1.40.

Réplique de navire

En collaboration avec la Marine Canadienne, le comité du centenaire a construit une réplique du "Beaver", un navire de 310 tonnes qui a participé à la ruée vers l'or de la Californie, à celle de la rivière Fraser, ainsi qu'à d'autres événements historiques de l'Ouest.

Cette réplique naviguera toute l'année à titre de musée flottant et apportera aux ports isolée de la Colombie-Britannique des échos des célébrations du centenaire.

Parmi les autres projets se trouve un "marteau itinérant", qui sera utilisé à tour de rôle par tous les conseils municipaux de la province.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Il ne pourra participer à l'Expo, mais son enthousiasme est reconnu

St-Jean, T.-N. (PC) — La commission du Centenaire a reconnu officiellement l'enthousiasme d'un garçonnet de 10 ans de cette localité qui était déterminé à participer à l'Expo 67 en qualité d'athlète.

Après avoir entendu à la télévision une causerie par le commissaire John Fisher sur le programme d'athiétisme du Centenaire, le jeune Sean Power avait commencé à s'exercer pour la course de 300 mètres dans le passage de sa demeure.

Au cours de sa dernière période d'exercice, il n'a pu arrêter à temps et il est passé au travers de l'épaisse vitre de la fenêtre. Il a fallu 55 points de suture pour refermer la coupure qu'il s'était infligée à un bras.

Sa mère, Mme Leonard Power, a écrit à M. Fisher pour lui raconter comment son garçon avait pris au sérieux la causerie et pour suggérer que "peut-être pourriez-vous lui envoyer un certificat de participant au programme d'athlétisme de la jeunesse pour ses efforts en vue du 100e anniversaire du Canada".

La lettre a été remise au chef de la division athlétique de la commission, M. Ray Boucher, qui a répondu qu'une "préparation aussi enthousiaste... méritait d'être reconnue".

Il a annoncé que Sean recevrait un certificat attestant sa participation au projet, ainsi qu'une épingle du Centenaire et un emblème pour porter sur son coupe-vent.

Mais il n'ira pas à l'Expo.

Le texte imprimé le plus ancien du monde

New York (AFP) — Le texte imprimé le plus ancien du monde aurait été découvert en octobre dernier par des archéologues et historiens coréens dans une pagode de la Corée du Sud. Cette nouvelle a été révélée par un professeur de coréen de l'université de Columbia qui en a eu connaissance par la presse coréenne et confirmation par des Coréens.

Il s'agit d'un rouleau de prières bouddhistes de plus de six mètre de long, qui aurait été imprimé au début du huitième siècle — entre 704 et 751 — au moyen d'une douzaine de blocs de bois. Le rouleau avait été placé dans la maçonnerie de la pagode.

"Il est possible qu'ils se soient trompés", a déclaré le professeur Gari Ledyard, de l'université Columbia, en parlant des archéologues coréens à qui l'on devrait cette découverte. 'Mais j'en doute, a-t-il ajouté. C'est très raisonnable à la lumière de ce qu'on sait de l'imprimerie. Nous savons que l'imprimerie a existé au Japon depuis environ l'an 770".

Le professeur Ledyard s'étonne toutefois de ce que la nouvelle n'ait pas été communiquée plus tôt à la presse occidentale. "Je suis sûr que les érudits de Séoul... sont, et je crois à juste titre, fiers de cette découverte", a-t-il fait observer.

le grand KRACH des prix

du 21 février au 25 février 1967.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 2 HEURES DU MATIN.



PHILIPS
en collaboration avec J.O FISET Inc.
vous offrent la
TV AUTOMATIQUE PHILIPS
"la perfection de l'image sans aucun réglage"

Les stéréos et les TV en couleurs sont aussi les vedettes du Grand KRACH des Prix.
PAIEMENT FACILE MISE DE COTE
C'EST L'EFFONDREMENT DES PRIX!

J.O. FISET INC. 55 DORCHESTER SUD QUEBEC 2, P.Q.

STATIONNEMENT FACILE

Jugez-le vous-même... les marques Dominion sont un ACHAT SENSÉ!

DOMINION

Considérez ce fait . . . parmi la plus grande variété de marques annoncées dans tout le pays et aussi les marques de Dominion . . . vous avez le plus excellent choix de produits alimentaires de qualité, à des prix que vous désirez payer! Cette annonce présente les marques que des milliers de clients réguliers du Dominion se procurent d'une semaine à l'autre. Ces gens avisés ont découvert que pour la qualité et les bas prix continuels, les marques Dominion sont en réalité *un achat sensé!* Nous avons la certitude que ces marques vous plairont! Notre réputation en dépend!

Ne laissez pas le prix vous confondre
Detersit BLEU DOMINO
Un produit merveilleux qui accomplit le travail à très bas prix! Essayez-le mercredi prochain et faites-en l'expérience!
Spécial ! Paquet 2 lb 49¢

Ne laissez pas le prix vous confondre
Pain Richmello
Une exclusivité au Dominion! Un pain enrichi qui constitue un achat appréciable. Ce pain est toujours frais!
32 oz 27¢

Ne laissez pas le prix vous confondre
Jus de tomates DOMINO
Un apéritif satisfaisant et légèrement salé. Servez-le régulièrement à ce bas prix. Faites-en des provisions!
3 boites 48 oz 95¢

Ne laissez pas le prix vous confondre
Détersif LIQUIDE DOMINO
Un savon idéal pour la vaisselle et les tissus délicats qui vous fait en même temps économiser! Esseyez-le!
Cont. plastique 32 ob 49¢

Ne laissez pas le prix vous confondre
Beurre d'arachides Richmello
Un des produits préférés chez les jeunes, pour les sandwiches et les goûters. Crémeux et lisse comme les gens l'aiment!
Spécial ! Pot 40 oz 89¢

Ne laissez pas le prix vous confondre
Tomates DOMINO
Voilà un aliment délicieux qui enrichit presque tout mêts de viande. Vous en apprécierez la qualité et le bas prix!
3 boites 28 oz 95¢

Bouchées au chocolat 3 pqts 7½ oz $1.00
"DOMINION" — Pur au lait

Jus d'orange congelé 4 boites 6¼ oz 69¢
"DOMINION" (2 boites 12½ oz 65¢)

Apprêt à salades Pot 16 oz 39¢
"RICHMELLO"

Cocktail de fruits Boite 19 oz 37¢
De Choix — "DOMINO"

FRUITS ET légumes FRAIS CROUSTILLANTS

D'ISRAEL — SUCREES — JUTEUSES — FACILE A PELER — GROSSEUR 144
ORANGES "JAFFA" 5 LB 69¢

DE CALIFORNIE — No 1 GROSSEUR 24 FRAIS — FERME — CROUSTILLANT
CELERI PASCAL Ch. 29¢

DU MEXIQUE No 1 — ROUGES. FERMES, MINIATURES
TOMATES miniatures Pt panier 29¢

IMPORTES No 1 — FRAIS, FERMES — LARGES
PIMENT VERT 3 pour 29¢

DE COLOMBIE-BRITANNIQUE No 1 — JUTEUSES
POMMES DELICIEUSES LB 23¢

viandes de qualité

Rôti de côtes de choix
Meilleur boeuf au Canada - De marque rouge ou bleue - Inspecté par le Gouvernement - Tendre - Juteux - Coupe courte - Le Roi des Rôtis !
lb 95¢

SAUCISSES à déjeuner Pqt 1 lb 53¢
"MAJESTIC"

BACON sans couenne lb 79¢
Marque "DEVON" — Traité au sucre

POULETS A ROTIR lb 39¢
"CRY-O-VAC" — Congelés — Catégorie "A" — Eviscérés Inspectés par le Gouvernement ! — 3 - 4 lb

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — ARACHIDES mondées ou mélangées "DOMINO" Bte 1 lb — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — CAFE "COUNTRY CLUB" Bte 1 lb 1.03 — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — THE NOIR "HILLTOP" Pqt 8 oz 43¢ — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — LIVRETS d'ALLUMETTES D.S.L. Pqt de 50 23¢ — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — BOITE CHOCOLATS "ENCHANTMENT" 16 oz ou Cerises 12 oz — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — CAFE INSTANTANE "DOMINO" Pot 6 ou 8 oz — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — TOMATES SURCHOIX "DOMINO" Bte 19 oz 2/55¢ — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — BEURRE D'ARACHIDES "Richmello" Pot 48 oz 1.09 — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — FROMAGE EN TRANCHES "Domino" Pqt 16 oz 69¢ — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — LIMONADE Blanche ou Rose congelée "Dominion" Bte 6¼ ou 12½ oz — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — FROMAGE "RICHMELLO" Doux, Médium, Fort A la livre — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — PATATES congelées "DOMINO" Toutes variétés — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — BONBONS Assortis "Enchantment" Pqt 8 oz 49¢ — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — TABLETTE A ECRIRE "Royal Tone" 2/50¢ — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — TOMATES Importées Cello 2 lb — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — Pamplemouses INDIAN RIVER Sac de 8 — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — ORANGES DE FLORIDE 1 douz. grosseur 300 — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — POMMES "McINTOSH" Sac de 5 lbs — Se termine mar. 28 fév. au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — SALADE DE CHOUX "COOSSI" Cont. 16 oz — Se termine sam. 25 fév. au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — SAUCISSES FUMEES "DOMINO" Pqt 1 lb — Se termine sam. 25 fév. au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — BOLOGNE A L'AIL "HYGRADE" 16 oz — Se termine sam. 25 fév. au DOMINION
50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — DINDE "Cry-O-Vac" 12 lbs ou plus — Se termine sam. 25 fév. au DOMINION

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités ! Prix en vigueur jusqu'à samedi 25 février au DOMINION : A TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC ET MONTMAGNY, P.Q.
DOMINION STORES LIMITED

★ TOUT EST GARANTI !

DOMINION



GAGNANT DE 6 OSCARS

CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67

"L'un des plus épatants films réalisés !" Magazine Life



A CARLO PONTI PRODUCTION DAVID LEAN'S FILM

DOCTOR ZHIVAGO

IN PANAVISION AND METROCOLOR OF BORIS PASTERNAK'S

GERALDINE CHAPLIN · JULIE CHRISTIE

OMAR SHARIF · TOM COURTENAY

ACHETEZ VOS BILLETS D'AVANCE

CINEMA Ste-FOY

SALLE ALOUETTE 656-0595

Mats. Mercredi - samedi ... 2h. $1.50

Mat. Dimanche ... 2h. $2.00

Tous les soirs ... 8h.15 $2.00

Matinées: Mercredi, samedi, dimanche

ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE "COURSE EN CANOT" du dernier Carnaval

Le Théâtre de L'Estoc PRESENTE



Soldat Sveik

... l'une des grandes oeuvres du répertoire dramatique universel, unanimement acclamée à Berlin, Londres, Villeurbanne et Paris.

Mise en scène par Jean-Louis Tremblay

Avec

Denis André	Annette Leclerc
Jean Authier	Yves-Erick Marrier
Odette Blouin	Michel Mondé
Paul Bussière	Michel Pascal
Marc Doré	Jean Ricard
Jean Guy	Michelle Rousseau
Richard Joubert	Maurice Tremblay

Les Dates

Au Théâtre de la Cité Universitaire les 22, 23, 24, 25 février — 1, 2, 3, et 4 mars. Soirées 8.30 hres, matinées les samedis à 4 hres.

Admission : Les mercredis, jeudis, vendredis : $1.50 et $2.00
Samedis : $2.00 et $2.50
Matinées : $1.00
Réservations 529-9947.

LA VIE S'ETALE AVEC HUMOUR ET IMPERTINENCE



LA JUMENT VERTE

2e semaine

EN COULEURS

FRANCIS BLANCHE BOURVIL SANDRA MILO

CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67

le Canadien

DES AMOURS PASSIONNÉES SOUS LE SOLEIL TROPICAL D'ACAPULCO !



2e film "POINT LIMITE" avec Henry Fonda

FAIL SAFE

l'Amour à plusieurs visages

ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE "HELICOPTERE CANADA" Couleur et scope Office National du Film

AU CHAMPLAIN

MATINEE - MERCREDI - SAMEDI - DIMANCHE

CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67

CAPITOL & CHAMPLAIN

LE SEUL et UNIQUE ... LOUIS DE FUNES

dans

Un endroit où passer une soirée, est follement drôle..!

LE GRAND RESTAURANT

Techniscope et Eastmancolor

avec BERNARD BLIER et MARIA ROSA RODRIGUEZ



CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67

Cinema Empire

24, de la Fabrique, 524-2880

1h., 3h., 5h., 7h., 9h.

UNE PASSIONNANTE AFFAIRE D'ESPIONNAGE A LA "JAMES BOND" AU COEUR DE L'EGYPTE !

ROGER BROWNE



SUPER 7 APPELLE LE SPHINX

EN PLUS ! MARK DAMON dans Les Révoltés de Tolède

CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67

Dernier spectacle au complet: 7h.50

CARTIER-LAIRET

1019 Ave Cartier - 523-7340 3e Ave - 523-5050

MUSÉE DU QUÉBEC

du 22 février au 27 mars

EXPOSITION DU XXVe ANNIVERSAIRE DU PREMIER SALON DES INDÉPENDANTS

borduas bouchard cosgrove gadbois goldberg lyman

muhlstock pellan roberts smith surrey lemieux parent

bellefleur soucy dumouchel leduc de tonnancour filion

mc ewen riopelle ferron barbeau charbonneau tremblay

belzile giguère letendre toupin alleyn tousignant gervais

molinari saxe hurtubise.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

CINE BULLETIN

CANADIEN. — La jument verte (P) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres. (2e semaine).

CANARDIERE. — L'espionne de Madrid (A) à 1.00, 4.20, 7.45. Le journal d'une femme en blanc (AR) à 2.35, 5.00, 9.25. Fin à 11.15 hres. (8e et dernière semaine).

CAPITOL. — L'amour à plusieurs visages (D) à 1.00, 5.40, 10.00. Hélicoptère-Canada à 2.30, 7.10. Point limite (AA) à 3.40, 8.00. Fin à 11.30 hres.

CARTIER. — Nouvelles et sujet court à 1.00, 4.20, 7.40. Les révoltés de Tolède (AA) à 1.17, 4.37, 7.57. Films à venir à 2.44, 6.04, 9.24. Super 7 appelle le sphynx (AR) à 2.50, 6.10, 9.30. Fin à 11.00 hres.

CINEAC. — Arabesque (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00.

EMPIRE — Le grand restaurant (—) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — La chatte au fouet (D) à 1.00, 5.22, 9.44. Sujet court à 2.23, 6.45. Quo Vadis (T) à 2.34, 6.56. Fin à 11.07 hres.

LAIRET. — Nouvelles et sujet court à 1.00, 4.20, 7.40. Les révoltés de Tolède (AA) à 1.17, 4.37, 7.57. Films à venir à 2.44, 6.04, 9.24. Super 7 appelle le sphinx (AR) à 2.50, 6.10, 9.30. Fin à 11.00.

LE BIJOU. — Harum Scarum (A) à 6.30, 9.45. When the Boys Meet the Girls (A) à 8.05 hres.

LEVIS. — Les canons de Batasi (A) à 7.30. Rio Conchos (A) à 9.10.

LIDO. — Au revoir Charlie (AR) à 7.30. L'express du colonel Von Ryan (AA) à 9.30 hres.

PARIS. — Paris au mois d'août (D) à 12.05, 3.15, 6.20, 9.45. Le cave est piégé (A) à 1.40, 5.00, 8.20 hres. (2e semaine).

PIGALLE. — Actualités à 12.35, 4.15, 7.45. Coups de feu dans la Sierra (A) à 12.45, 4.25, 8.00. Blondes, brunes et rousses (A) à 2.20, 6.00, 9.35. Fin à 11.30 hres.

PRINCESSE. — Sujet court à 1.00, 5.39. La brigade sans peur (A) à 1.08, 6.07. Ces dames s'en mêlent (AR) à 2.52, 7.51. L'attaque dura sept jours (A) à 4.20, 9.19. Fin à 10.58 hres.

RIALTO. — Nouvelles à 1.00, 4.20, 7.45. Tuer n'est pas jouer (A) à 1.07, 4.27, 7.52. Annonces à 2.29, 5.49, 9.14. Prairies de l'honneur (T) à 2.35, 5.55, 9.20. Fin à 11.05.

SILLERY. — Mirage (A) à 7.30. Les pièges de l'amour (AA) à 9.25. Fin à 11.20 hres.

STE-FOY — (Salle Alouette — Doctor Zhivago (AR) à 2.15 et 8.15 hres. (9e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) Sujet court à 12.45, 4.55, 9.11. L'amour à plusieurs visages (D) à 1.35, 5.45, 10.01. Pointe limite (AA) à 3.04, 7.14. Fin à 11.30 hres.

ST-ROMUALD. — L'impasse aux violences (AR) à 7.30. Les amours célèbres (D) à 9.10 hres.

STUDIO 9. — La passagère (A) à 6.30 et 9.30 hres.

VICTORIA. — Tuer n'est pas jouer (A) à 1.15, 4.30, 7.50. Les prairies de l'honneur (T) à 2.45, 5.55, 9.20. Fin à 11.05 hres.

A Québec aujourd'hui

Arts

THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE — l'Estoc présente "Le soldat Sveik" à 8h.30 p.m.

ACADEMIE DE QUEBEC — exposition des "Peintres de la Provence".

CENTRE MGR MARCOUX — exposition des peintures de Michel Labbé.

MUSEE DU QUEBEC — expositions en cours: Claude Picher — Le Corbusier.

CRO-MAGNON — présentation du film de Robert Coggio "Journal d'un fou".

Convocations

SOCIETE DE GEOGRAPHIE — "La Suisse Romande"; texte diapositives et montage sonore par Me Charles-Edouard Leclerc. A la Faculté de Médecine à 8h.30 p.m.

SOCIETE CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE — ouverture officielle de la campagne de souscription 1967 chez Automobile Inc., 1240 ouest, boul. Charest à 6h. p.m.



● **LA RELIGION ET L'ART SE COMPLETENT** — La R.S. Mary Linie, artiste à ses heures, exposera ses travaux à New York. Commentant sa situation, la jeune religieuse a déclaré que l'art et la religion se complètent. Agée seulement de 36 ans, Soeur Mary Linae appartient à la congrégation des Soeurs de la Merci. Elle est directrice du département des arts d'un collège de Chicago.

Dans la course aux "Oscars"...

"Qui a peur de Virginia Woolf" en tête

HOLLYWOOD (P.A.) — "Who's Afraid of Virginia Woolf ? se classe en tête de listes des films en candidature pour la 39e remise des prix qui seront attribués par l'Académie américaine des arts et sciences cinématographiques.

Cette production de Warner Brothers, d'après l'oeuvre d'Edward Albee, a obtenu le plus grand nombre de votes dans 13 catégories. Ce film est candidat à titre de meilleure production, meilleure réalisation par le metteur en scène Mike Nichols, meilleur scénario par Ernest Lehman, et aussi, notamment, pour les quatre interprètes, Richard Burton, Elizabeth Taylor, George Segal et Sandy Dennis.

"A Man for All Seasons" et "The Sand Pebbles" sont exaequo en seconde place avec huit candidatures, à titre de meilleure production, et dans cette même catégorie se classent également les films "Alfie" et "The Russians are Coming".

Les candidats au prix du meilleur comédien 1966 sont Richard Burton; Alan Arkin qui joue dans "The Russians are Coming"; Michael Caine, vedette de "Alfie"; Steve McQueen pour son rôle dans "The Sand Pebbles"; et Paul Scofield dans "A Man for All Seasons".

Pour l'"Oscar" attribué à la meilleure interprétation féminine, les candidates sont Elizabeth Taylor; Anouk Aimée, vedette de la production française "Un homme et une femme"; Ida Kaminska du film "The Shop on Main Street" Lynn Redgrave dans "Georgy Girl", et Vanessa Redgrave pour son rôle dans "Morgan".

ACTEURS DE SOUTIEN

A titre de meilleur acteur de soutien les candidats sont George Segal; Mako dans "The Sand Pebbles"; James Mason, du film "Georgy Girl"; Walter Matthau qui joue dans "The Fortune Cookie", et Robert Shaw, de la distribution de "Man for All Seasons".

Côté féminin, celles qui se disputeront le prix de la meilleure actrice de soutien sont Sandy Dennis; Wendy Hiller dans "A Man for All Seasons"; Jocelyne Lagarde pour son rôle dans "Hawaii"; Vivien Merchant du film "Alfie", et Geraldine Page dans "You'r A Big Boy Now".

MISE EN SCENE

Catégorie mise en scène, les candidats sont Mike Nichols; Michelangelo Antonioni pour son travail dans "Blow-Up"; Claude Lelouch, "Un Homme et une Femme"; Fred Zinnemann, "A Man for All Seasons"; Richard Brooks, "The Professionals".

Les meilleures chansons en candidature sont "My Wishing Doll" du film "Hawaii"; "A Time for Love" tirée du film "An American Dream", et les chansons-titres de "Alfie", "Born Free" et "Georgy Girl"; "Les amours d'une blonde", tchécoslovaque; "Un Homme et une Femme", en français; "Pharaon", polonais; "Trois", yougoslave.

Les prix "Oscar" seront remis aux gagnants le 10 avril au cours d'une cérémonie qui se déroulera à l'auditorium de Santa Monica, et le comédien Bob Hope sera l'animateur de cette soirée.

Un cinéaste canadien à l'honneur

Florence (Reuter) — Le cinéaste montréalais Gilles Groulx a remporté le palme du mérite cinématrographique au festvila de films ethnographiques et sociologiques à Florence Gilles Groulx avait soumis à ce festival un long métrage intitulé "Un jeu si simple" qui a pour thème la psychologie de la masse.

Agé de 35 ans, M. Groulx a produit des films pour l'Office national du film mais aussi comme cinéaste indépendant. Avant d'entrer au service de l'ONF en 1956, il était éditeur de film au réseau français de Radio-Canada. L'un de ses longs métrages, "Le chat dans le sac", a été primé au Festival du film de Montréal en 1964.



● **Le nombre des chefs d'orchestre du sexe féminin augmente toujours. Ici, c'est Estela Bringuer qui est la toute dernière addition dans ce monde artistique, dont la prédominance masculine laisse maintenant la place à la touche magique féminine, tout comme dans d'autres sphères des activités humaines d'ailleurs.** (Téléphoto U.P.I.)

Première d'un documentaire sur le Québec et l'Ontario aux Etats-Unis

QUEBEC — Un documentaire en couleurs, d'une durée de 90 minutes, ayant pour sujet l'Est du Canada (le Québec et l'Ontario), a été présenté en première dans huit villes de l'Est et du centre des Etats-Unis au cours du mois de janvier. Tourné durant le mois de septembre 1966, ce film fera partie de la série 1967 des célèbres "Burton Holmes Travelogues".

Intitulé "Canada", ce documentaire fait partie d'une série de cinq films qui seront présentés au cours de l'année et il aura été le premier à être projeté sur les écrans. Il a été tourné à l'occasion du congrès annuel de l'American Society of Travel Writers qui, pour la première fois, a eu lieu au Canada et s'est déroulé dans les provinces de Québec et d'Ontario du 21 au 28 septembre. Grâce à la caméra, le spectateur explore la région touristique de l'Est du Canada depuis Niagara jusqu'à Gaspé, voit au passage les préliminaires de l'Expo 67 et visite la métropole, la ville de Québec, la péninsule de Gaspé, de même que les Laurentides, au Nord de Montréal.

Pendant son séjour au Québec, principalement dans la ville de Québec et dans la péninsule gaspésienne, du 12 au 22 septembre, M. Phillips était accompagné par un fonctionnaire du service de la publicité de la direction générale du Tourisme, M. Angelo Tremblay, qui avait pour rôle de guider le cinéaste et de lui faciliter la tâche.

L'itinéraire du Niagara à Gaspé, a déclaré à ce sujet M. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, couvre l'une des régions touristiques les plus célèbres de notre pays, celle-là, précisément, qui fait l'objet d'une brochure que publieront bientôt conjointement les ministères du Tourisme du Québec et de l'Ontario. Cet imprimé polychrome de 56 pages est maintenant sous presse et sera à la disposition de nos visiteurs durant l'année du Centenaire du Canada et de l'Expo 67.

Légende

Les membres de la tribu des Watutsi, habitants de l'Afrique équatoriale, formaient, selon la légende, une race de géants. La taille moyenne de ces noirs ne dépasse pourtant pas 5 pieds 9 pouces.

Justice

En Norvège, les trois-quarts des délinquants, qui n'ont pas atteint l'âge de 17 ans, sont libérés après une mise en garde à la suite d'une première offense.

SEUL MANUFACTURIER A QUEBEC

à employer ce genre d'empaquetage





conserve à la saucisse sa fraîcheur et son bon goût.

DEMANDEZ-LA CHEZ VOTRE EPICIER

Jato

vous amène à l'expo67



4 FAMILLES CHANCEUSES

CHAQUE SEMAINE

TOUTE PERSONNE GAGNANTE RECOIT

$100. (POUR FRAIS DE SEJOUR)

PLUS 5 PASSEPORTS D'UNE SEMAINE

POUR LES MEMBRES DE LA FAMILLE

Des réalisations techniques inimaginables à la portée de tous au siècle prochain

La Presse Canadienne a demandé à M. J. Ernest Richardson, président de la B.C. Telephone Co., quelles sont ses prévisions pour les 100 prochaines années, dans le domaine des communications téléphoniques. Voici ses prévisions.

Par J. ERNEST RICHARDSON

VANCOUVER. — (P. C.) — Il est toujours hasardeux de prédire l'avenir, dans quelque domaine que ce soit, et plus encore lorsqu'il s'agit de 100 ans à venir.

Dans l'industrie des communications, l'imagination est bouleversée par les réalisations actuelles. Quant aux possibilités de l'avenir, elles sont affolantes pour l'esprit.

Il y a cent ans, le téléphone n'existait pas. Il y a à peine 30 ans, la télévision apparaissait comme une possibilité éloignée. Et il y a dix ans, toute communication globale par satellite était à peine plus qu'un rêve.

Même à la lumière des progrès rapides réalisés par la technologie au cours des cinq dernières années-progrès qui ont permis, par exemple, de transmettre des photographies de la surface de la lune — il reste difficile de se représenter certaines possibilités évidentes de l'avenir.

Peut-on imaginer, par exemple, un ordinateur privé, muni d'un clavier de dactylo et d'un écran de télévision, relié à un ordinateur public par un système téléphonique, qui donnerait à chaque abonné les avantages suivants :

— Un classeur personnel dans l'ordinateur central, classeur qu'il pourrait consulter et transformer à n'importe quel moment, de son domicile.

— Des rapports complets sur les événements courants, et la possibilité de les enregistrer et de les reproduire à domicile.

—Un diagnostic médical à domicile.

— Des recettes choisies dans un ordinateur culinaire, accompagnées d'instructions audio-visuelles.

Techniquement possible.

Ces réalisations, qui peuvent paraître utopiques, sont cependant possibles du point de vue technique, aujourd'hui. Et il est permis de prévoir que, dans un avenir assez rapproché, elles deviendront des possibilités économiques, au même titre que le téléphone et la télévision.

Au cours des 100 prochaines années, des milliers de nouveaux moyens de communication rapprocheront les Canadiens les uns des autres et leur permettront de communiquer entre eux, n'importe quand, par mesage oral, visuel ou écrit.

Les spécialistes du téléphone, en imaginant et mettant au point une caméra combinant télévision et téléphone, ont contribué largement à ce qui deviendra le vidéo-téléphone, appareil qui sera vraisemblablement utilisé couramment au cours du siècle prochain.

Appels retransmis.

L'appareil à boutons, qui remplace le cadran certains est déjà utilisé dans certains endroits, et son usage deviendra général au cours des dix prochaines années.

Cet appareil, combiné à l'échange électronique automatique, encore au stade expérimental, apportera des possibilités illimitées dans les communications téléphoniques. Parmi ces possibilités, se trouve la retransmission des appels, ainsi, lorsqu'un abonné recevra des appels en son absence, ces derniers lui seront automatiquement retransmis à l'endroit où il se retrouvera.

Les satellites seront également utilisés couramment, dans un avenir plus ou moins rapproché, pour transmettre les télécommunications à travers le Canada lui-même.

Il est possible d'entrevoir le jour où chaque individu possédera son propre appareil de télévision transmetteur — récepteur, lui permettant de communiquer directement avec toutes les parties du monde, aussi simplement qu'il le fait aujourd'hui par téléphone.

Toutes ces prévisions sont certainement renversantes. Elles ne le sont pas plus que ne l'auraient été certaines des réalisations techniques actuelles aux yeux des Pères de la Confédération, il y a cent ans.

Salon nautique national à Mtrl

Pour la huitième année consécutive, le Salon nautique national jettera l'ancre à Montréal la semaine prochaine.

C'est le maire Jean Drapeau qui l'inaugurera le samedi 25 février, à 9 h. du matin. L'exposition durera jusqu'au 5 mars. On pourra la visiter de midi à 10 h. 30 du soir tous les jours de la semaine, excepté le samedi où elle ouvrira à 10 h. 30 du matin.

C'est la première fois que le Salon nautique se déroulera à la Place Bonaventure, et il marquera l'inauguration à toutes fins pratiques du nouveau gratte-ciel montréalais. Aussi prévoit-on une assistance considérable.

Les quelque 300 yachts de croisières, bateaux à voiles, barques transportables sur voiture, canots à moteur, canoës et autres embarcations, ainsi que les moteurs, pièces et accessoires, que comprendra l'étalage ne manqueront pas de réjouir tout fervent de l'art nautique.

Le Salon offrira plusieurs attractions spéciales, dont le bateau pour ski du Centenaire. Il s'agit d'un remorqueur de 19 pieds propulsé par des hors-bord jumelés et capable de filer à plus de 50 milles à l'heure. C'est le remorqueur qu'on a choisi officiellement en vue des 10e championnats mondiaux de ski nautique qui seront disputés à Sherbrooke du 27 août au 3 septembre.

Cette année, on mettra davantage l'accent sur les bateaux à voiles et on mettra également plusieurs yachts à cabine.

S'ils désirent obtenir l'indépendance de la nation

Les Canadiens français ne sont pas préparés

– Mme Chaput-Roland

Par CY FOX

MONTREAL (P.C.) — Le voyage à travers le Canada accompli par Mme Solange Chaput-Rolland, écrivain canadien-français, lui a laissé l'impression que les Canadiens de langue anglaise ne "partageront pas avec nous la destinée du Canada." "Et je ne crois pas que les Canadiens français soient suffisamment préparés aux heures sombres qui les attendent s'ils désirent obtenir l'indépendance de la nation", écrit Mme Rolland.

Dans son livre récemment paru, relatant son voyage, elle déclare avoir cherché en vain un commun dénominateur entre Canadiens français et Canadiens anglais."

Le livre — Mon pays, le Canada ou le Québec ? — est édité par Macmillan. Il est dédié à une Canadienne d'expression anglaise, la regrettée Gwethalyn Graham, co-auteur, avec Mme Rolland, d'un "dialogue" sous forme de livre concernant les problèmes Canadiens; "Chère ennemie".

Mme Rolland, journaliste et critique, habite le lac Marois. Elle est bien connue dans les milieux de la télévision et de la radio, aussi bien en anglais qu'en français.

Son nouveau livre contient des pages très dures pour certains endroits qu'elle a visités au cours de sa tournée, en 1966.

Face à la réalité

Cependant, le Québec n'est pas épargné, non plus. Le livre a été traduit, du français à l'anglais, par Mme Rolland elle-même.

On a assez parlé de l'indépendance, dit-elle. Maintenant, les Québécois doivent commencer à se préparer sérieusement, afin d'assurer la durée de l'indépendance future.

Trop souvent, dans le passé, les chefs séparatistes ont prononcé des "discours creux", qui ont laissé le Québec dans l'ignorance "des nombreux sacrifices que nous aurons à accepter afin, non seulement d'obtenir l'indépendance, mais encore de la conserver."

Mme Rolland, dont le mari est à la tête d'une compagnie de papier, a ressenti, au cours de son voyage à travers le Canada, une sorte d'isolement.

A Halifax, par exemple, elle a rencontré un certain intérêt pour le Québec, mais aussi "une animosité voilée."

A Charlottetown, elle a découvert que le "Confédération Centre" manquait essentiellement du caractère biculturel auquel on aurait pu s'attendre.

Coup de pied ?

Terre-Neuve lui a rappelé le Québec par un aspect au moins — "l'insulaire est d'abord un Terre-Neuvien, ensuite un Canadien."

Mais elle exprime une tranquille indignation lorsqu'elle cite une phrase du premier ministre Joseph Smallwood : "Le Canadien français est l'un des individus les plus charmants au Canada, mais, comme collectivité, il mérite un bon coup de pied."



Mme Solange Chaput-Rolland

Mme Rolland, toujours à la recherche de signes de bi-culturalisme au Canada anglais, a remarqué "un changement merveilleux de climat à Toronto".

A London, cependant, elle a cru "reculer de 10 ans dans le temps."

En Colombie-Britannique, elle n'a trouvé aucune trace de séparatisme anticipé, mais un certain "isolationisme."

Le Canada anglais, conclut Mme Rolland, ne sera jamais vraiment son pays, parce qu'il "refuse d'accepter ma langue et ma culture."

"Je dois vivre au Québec, dans un Québec qui, un jour peut-être, deviendra mon pays", de conclure Mme Rolland.

Belle exposition de dessins et gravures d'artistes canadiens

Quelques-uns des plus grands noms de la gravure et de la peinture au Canada sont groupés dans une exposition itinérante de grande classe qui réunit une trentaine d'oeuvres graphiques sous le titre évocateur de Graphisme 67. Organisée par le Comité consultatif des Centres culturels de la Province de Québec avec le concours de la Commission du Centenaire, cette exposition circule à travers tout le Québec où elle sera présentée au cours de l'année dans un minimum de dix à douze centres culturels.

Graphisme 67 offre un éventail représentatif de ce qui se fait de mieux chez nous en gravure et en dessin. L'exposition, en effet, est remarquable par la qualité et la diversité des oeuvres qui la composent, remarquable aussi par sa couleur.

Les noms des artistes inscrits au catalogue de Graphisme 67 témoignent de cette qualité: Boisvert, Bruneau, Dumouchel, Fiore, Fortier, Giguère, Hurtubise, Jasmin, Joanisialu, Lacroix (Paul), Lacroix (Richard), Lewis, Montpetit, Pellan, Pichet, Talirunili, Trèze, Wainwright, Wolfe.

Quels bons prix CHEZ Jato

TI-COQ
Biscuits au cholocat 100% pur de "Lido"
Bte 30 bisc. **33¢**
REGULIER .49 CH. — EPAR. .16 CH.

NESCAFE
Instantané 100% pur et frais
Bocal 10 oz **1.33**
REGULIER 1.89 CH. — EPAR. .56 CH.

JUS TOMATE
"Libby", fait à pression douce de fantaisie
Bte 48 oz **31¢**
REGULIER .41 CH. — EPAR. .10 CH.

POIS VERTS LIBBY — TENDRES, ASSORTIS, DE FANTAISIE — REGULIER 2/.45 — EPARGNEZ .40	6 btes 14 oz	95¢
BETTERAVES LIBBY — PRETES A SERVIR, TRANCHEES, DE CHOIX — REGULIER 2/.39 — EPARGNEZ .20	6 btes 19 oz	95¢
MAIS DORE LIBBY — GENRE CREME, DE FANTAISIE — REGULIER 2/.47 — EPARGNEZ .23	5 btes 15 oz	95¢
LAIT CRINO — EVAPORE ET VITAMINE — REGULIER 3/.59 — EPARGNEZ .23	6 btes 16 oz	95¢
MARGARINE — "GOLDEN GIRL", VEGETALE, A FRITURE — REGULIER 2/.63 — EPARGNEZ .31	4 pqts 1 lb	95¢

BANANES
très grosses et dorées "Chiquita" la meilleure qualité
lb **10¢**

POULE FRAICHE
Blanche, Cat. "A" nettoyée, prête à bouillir
2 à 4 lbs
29¢ lb
5 à 7 lbs .35 lb

PETIT JAMBON "MIDGET COTTAGE" DESOSSE MAPLE LEAF — REG. .99 LB — EPAR. .20 LB — **79¢** lb
SAUCISSE AU PORC FRAICHE DE CHOIX "HYGIENIC" — REG. .69 LB — EPAR. .14 LB — **55¢** lb.
PATE FOIE GRAS Cont. 8 oz — FRAIS ET DELICIEUX DE "TAILLEFER" — REG. .53 CH. — EPAR. .08 CH. — **45¢**
PRODUIT VEDETTE "BILOPAGE" EGG ROLLS Bte de 5 — REG. .57 — EPAR. .08 — **49¢**

CAROTTES NO 1 — LAVEES ET LONGUES DU QUEBEC — REG. 5 LBS .49 — EPAR. .16	5 lbs	33¢
ECHALOTES — FRAICHES ET FINES DE CALIFORNIE — REG. 2/.25 — EPAR. .13	3 pqts	25¢
TOMATES NO 1 — "MINIATURES", ROUGES DU MEXIQUE — REG. .39 — EPAR. .10	Coeur 1 chop.	29¢
PIMENT VERT — TRES GROS ET FERME DE LA FLORIDE — REG. 2/.29 — EPAR. .10	2 pour	19¢

Beurre d'arachide "Schwartz" pur et crémeux
BOCAL 16 OZ — **43¢**
REG. .53 CH. — EPAR. .10 CH.

POIS A SOUPE — ST-ARNAUD, PRETS A CUIRE — REG. .37 CH. — EPAR. .08 CH.	Cello 2 lbs	29¢
SERVIETTES RITE — BLANCHES EN PAPIER — REG. .59 CH. — EPAR. .10 CH.	Pqt 250S	49¢
PAPIER CIRE — "RAP-RITE", RESISTANT, PRATIQUE — REG. .39 CH. — EPAR. .06 CH.	Boul. 100'	33¢
PAPIER MOUCHOIRS — "FACELLE ROYALE", BLANCS OU ROSES — REG. 2/.71 — EPAR. .07 CH.	Bte 233 S	29¢
SIROP DE MAIS — "BEE HIVE", AVEC CAHIER GRATUIT — REG. .45 CH. — EPAR. .06 CH.	Bte 2 lbs	39¢
MELANGES A CREPES — "AUNT JEMIMA", SARRASIN OU AUTRES — REG. .23 CH. — EPAR. .05	2 Pqts 16 oz	41¢
SPAGHETTI ALPHABET — "HEINZ", CUIT, PRET A SERVIR — REG. 2/.31 — EPAR. .16	3 Btes 8 oz	31¢
SARDINES — "BRUNSWICK", A L'HUILE OU TOMATE — REG. 3/.32 — EPAR. .09	6 Btes 3¾ oz	55¢

Sincères félicitations aux familles gagnantes du concours "Jato vous amène à l'expo 67" DE LA SEMAINE DERNIERE

Magasin Ch. St-Louis — **Famille René Tailleur** — 2840 Mont-Royal, Ste-Foy, P.Q.
Magasin Myrand — **M. Alain Bergeron** — 766 Ave Myrand, App. 2, Ste-Foy, P.Q.
Magasin Limoilou — **Famille J.-A. Rail** — 2393 rue Maufils, Québec, P.Q.
Magasin Neilson — **Famille Michel Doyon** — 1102 Dijon, app. 7 Ste-Foy, P.Q.

CONDITIONS DU CONCOURS
Inscrivez vos nom, adresse et téléphone au dos de chaque ruban de caisse ou fac-similé. Déposez dans la boîte à cet effet à votre marché Jato. Notre personnel ainsi que leur famille ne sont pas éligibles. L'attribution des prix de chaque semaine se fera le samedi à 4h., à chacun des marchés Jato.

(La personne chanceuse devra répondre à une question facile).

Jato

815, ave Myrand, Ste-Foy — 3190, boul. Neilson, Ste-Foy — 2455, ch. St-Louis, Sillery — 2235, 1re Avenue, Québec

'Où magasiner est VRAIMENT un plaisir'

JOURS "BONI"

Pollack
QUEBEC · SAINTE-FOY

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

10% D'ESCOMPTE

SUR UNE OPERATION D'ACHAT AVEC LE COUPON "BONI" CI-JOINT

C'est emballant... ce coupon vous permet de réaliser une économie de 10% sur le montant d'une opération d'achat de "votre choix", qu'il s'agisse de marchandises saisonnières ou de nouveautés printanières! Détachez ce coupon-boni et prévalez-vous du 10% d'escompte qu'il vous permet de réaliser durant les jours "boni" chez Pollack.

VALIDE SUR LE MONTANT D'UNE FACTURE SEULEMENT
EN REMETTANT CE COUPON AU COMMIS AU MOMENT DE VOTRE ACHAT

CE COUPON DONNE DROIT A
10%
D'ESCOMPTE
sur une opération d'achat durant les
JOURS "BONI"
CHEZ POLLACK

(A l'exception de nos tabagies à Québec et à Sainte-Foy)

APPLICABLE SUR TOUTE MARCHANDISE EN MAGASIN ET MEME SUR CES VALEURS EXTRA-SPECIALES

Pantalons extensibles pour les sportives

Ord. 16.98 **$10**

Pantalons de ski en tissu extensible pour dames, fermeture-éclair sur le côté, beau choix de couleurs, gr. de 10 à 18 ans.

Québec, sport pour dames (rayon 542), deuxième étage — Sainte-Foy, étage Laurier

Occasion sans pareille "Sport pour dames"

4 groupes de prix

$15 - $25 - $35

Un lot de canadiennes, cagoules, gilets de ski, vestons sport pour l'hiver, tout est réduit. Habillez-vous chaudement et à prix minime. Choix complet quant aux couleurs, modèles et grandeurs. Des valeurs de $20 à 49.98.

Québec, sport pour dames (rayon 542), deuxième étage — Sainte-Foy, étage Laurier

Solde de manteaux d'hiver pour les élégantes

Val. de 49.98 à $159 **$29 $39 $79**

Cette réduction appréciable est consentie en vue d'une liquidation complète de cette marchandise d'hiver. Manteaux garnis ou non de fourrure, variété de couleurs, modèles et grandeurs. Valeurs de 49.98 à $159.

Québec, manteaux pour dames, deuxième étage Sainte-Foy, étage Laurier

59 robes seulement à ce rabais fantastique

Orig. 19.98 pour **$8**

Robes en tissus variés: lainage, chiffon, lamé uni ou imprimé, modèles divers avec ou sans manches. Couleurs désassorties. Grandeurs de 5 à 15 ans (petite).

Au magasin de Québec seulement
Idées jeunes (rayon 500), deuxième étage

Beau choix de robes "Petit soir ou tout-aller"

Ord. 19.98 à $35 **$10**

Jolies robes en lainages divers, crêpe, chiffon, brocart, coton, tricot de soie ou autres, convenant aux petits-soirs ou après-midi. Grandeurs de 7 à 17 ans et aussi demi-tailles.

Au magasin de Québec seulement
Robes pour dames (rayon 531), deuxième étage

Couvre-tout de ratine, une belle valeur

Spécial Pollack **7.97**

Couvre-tout en ratine à encolure bijou et manches ¾, poches à l'avant garnies de dentelle de coton. En ratine unie ou imprimée. Sert de sortie de bain également. Grs: P.M.L.

Québec, lingerie pour dames, deuxième étage Sainte-Foy, étage Laurier

Vente finale de divers vêtements pour fillettes et adolescentes

Spécial **6.99**

Robes pour fillettes 7 à 14 ans et adolescentes 10 à 14X valant jusqu'à 19.98, robes de velours à manches ¾, costumes de velours, tuniques de velours, lot de robes en tricot double, robes en nylon et coton ou différents lainages. De très bonnes valeurs.

Québec, fillettes (rayon 550), troisième étage Sainte-Foy, étage du Mail

Anoraks pour hommes, différents modèles et prix

Ord. 16.98 - 19.98 - 25.98

11.77 13.99 16.99

Anorak doublé orlon, excellente qualité, fermeture-éclair. Bleu, noir, rouge, vert de 36 à 40. — Anorak de marque "Utex" doublé entièrement de borgue et réversible. Bleu, noir, rouge, vert. T.: 36 à 40 — Etiqueté "Utex", modèle fort original, chaudement doublé, uni ou fini à rayures. Bleu, rouge, noir, vert. T.: 36 à 40.

Québec, confection pour hommes (rayon 600), rez-de-chaussée — Sainte-Foy, étage Laurier

57 paletots toute première qualité

Ord. vendus 69.95 à 99.50 **$48**

Par manque d'espace, nous devons nous défaire d'un lot de paletots de marques réputées et très à la mode. Couleurs au choix: bleu, gris, charbon. Grs: 36 à 46.

Québec, confection pour hommes (rayon 610), rez-de-chaussée — Sainte-Foy, étage Laurier

Chemises blanches de toilette! Renouvelez votre provision !

Comp. à 5.50 **2 pour $5**

Très belles chemises en "broadcloth" importé, collet régulier, poignets convertibles. Gr.: 14½ à 17.

Québec, mercerie pour hommes (rayon 620), rez-de-chaussée — Sainte-Foy, étage Laurier

Gilets velours, collet montant

Val. 12.98 pour **6.99**

Gilets de maison en superbe velours importé, collets de différents modèles. Lavable, ne requiert aucun repassage. Grandeurs: Petit- moyen - grand ou X-grand. En bleu, vert ou rouge.

Québec, mercerie pour hommes (rayon 620), rez-de-chaussée — Sainte-Foy, étage Laurier

Offre spéciale pour sportifs: cardigans et pull-overs

Rég. 15.95 à 19.95 **9.88**

100% laine, ces cardigans et pull-overs unis ou à motifs tricotés. Confection soignée. Grandeurs petit - moyen - grand et X-grand. Couleurs très variées.

Québec, mercerie pour hommes (rayon 620), rez-de-chaussée — Sainte-Foy, étage Laurier

Pantalons de ski pour fillettes et garçonnets

Val. 7.98 pour **5.99** Val. 10.98 pour **7.99**

Pour fillettes, pantalons ligne fuseau en tissu extensible lavable, doublure thermale, courroie sur le pied. 5.99 - Gr. 4 à 6 ans. Noir, marine et brun.
Pantalons pour garçons en thermal-double, 2 poches avec fermoir, attache sur le côté, courroie sur le pied. Noir, brun ou marine. Gr. 4 à 6 ans. 7.99

Au magasin de Québec seulement
Confection pour garçons (rayon 600), troisième étage

Cagoules de ski pour garçons

2 prix au choix:

9.99 et 12.99

Cagoule en nylon piqué, doublée similifourrure, capuchon escamotable, 2 larges poches, fermeture-éclair. 12 à 18 ans. Couleurs variées. Rég. 13.98 pour seulement 9.99
En nylon matelassé, cette cagoule pour ski, doublée ou non de similifourrure, fermeture-éclair et poches à l'avant. 8 à 16 ans, plusieurs couleurs. Val. 19.98 pour 12.99

Québec, confection pour garçons (rayon 600), troisième étage — Sainte-Foy, étage Laurier

Bottes pour dames en cuir ou suède

Val. 24.98 pour **12.99**

150 paires de ces bottes de cuir ou suède. Choix de différents talons illusion ou carrés, bottes longues ou aux chevilles, doublure de nylon. Grandeurs désassorties, couleurs: noir, brun ou rouge-vin.

Québec, souliers pour dames (rayon 470), deuxième étage — Sainte-Foy, étage Laurier

200 paires de souliers pour dames et demoiselles

Ord. 16.98 pour **8.99**

Souliers en cuir verni ou veau avec talon carré, genre sandale ou tout-aller. Grandeurs désassorties, noir ou verni noir.

Québec, souliers pour dames (rayon 470), deuxième étage — Sainte-Foy, étage Laurier

Bottes de cuir, ou vinyle, à prix d'aubaines

Val. 12.98 pour **7.99**

Bottes de cuir longues ou courtes ou en vinyle, en noir ou brun, chaudement doublées.
Bottes de cuir ou suède, choix de talons bloc ou illusion, doublure de laine épaisse de nylon, modèles longs ou courts.

Québec, souliers pour dames (rayon 475), rez-de-chaussée — Sainte-Foy, étage Laurier

Souliers pour hommes, belle valeur pour le prix

Ord. jusqu'à 20.98 pour **13.99**

Souliers pour hommes genre "flâneur" ou lacés. En cuir de veau noir ou brun, ces souliers sont entièrement doublés et semelés en bon cuir souple.

Au magasin de Québec seulement
Chaussures pour hommes (rayon 670), rez-de-chaussée

Pantalons de ski les préférés des professionnels

Ord. 19.98 **16.99**

Pantalons de ski extensibles en nylon importé d'Italie, pour hommes. 2 poches avant et 2 arrière à fermeture-éclair. Tailles courte, rég., et longue. Grandeurs désassorties en bleu, vert, rouge ou noir.

Québec, confection pour hommes (rayon 600), rez-de-chaussée — Sainte-Foy, étage Laurier

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Le crédit aux pêcheries maritimes augmenté de $1 million

BAEQ: des recommandations seront appliquées cette année et une bonne partie d'ici à '72

L'Assemblée législative du Québec a adopté, à l'unanimité hier, en troisième et dernière lecture, le bill 10 qui modifie la loi du crédit aux pêcheries maritimes. Cette loi augmente de $325,000 à $500,000 la somme totale que le ministre des Finances peut être autorisé à garantir sur des prêts consentis pour des fins de pêche maritime. Par ailleurs, elle porte de $2,000,000 à $3,000,000 les sommes que le ministère de l'Industrie et du Commerce est autorisé à avancer ou à prêter, annuellement, au xpêcheurs ou encore aux sociétés qui exploitent un commerce de poisson.

Ces prêts doivent être utilisés, toutefois, pour la construction, la réparation, l'achat ou l'exploitation de bateaux et d'équipement de pêche, ou pour l'acquittement de dettes contractées pour ces fins.

Au cours du débat de seconde lecture qui a eu lieu hier également, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Bellemare, a déclaré qu'on entend appliquer, dès cette année, certaines recommandations du rapport du Bureau de l'aménagement de l'est du Québec, BAEQ, en ce qui a trait au secteur de la pêche, et une bonne partie d'ici à 1972.

M. Bellemare a notamment parlé de la construction d'un centre complet de recherches biologiques sur la pêche, à Québec, de la construction d'un navire pour la pêche hauturière et de celle d'un centre de pêche hauturière aux Iles-de-la-Madeleine.

SUBSISTANCE

Intervenant, l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque L—Bonaventure, a dit que la nouvelle loi favorisera l'économie.

Elle permettra aux pêcheurs de pouvoir augmenter leurs captures et, en conséquence, leurs revenus, aux usines de transformation du poisson de mieux s'approvisionner, et de stimuler la construction des navires de pêche, a-t-il expliqué.

M. Lévesque a dit que le gouvernement se devait de venir en aide de plus en plus aux pêcheurs québécois qui ont des concurrents très importants des provinces atlantiques et de l'étranger.

Pour sa part, le député des Iles-de la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, a souligné à la Chambre que la population de son comté comptait presque exclusivement sur la pêche pour vivre.

Il a prôné l'aide gouvernementale dans la construction de chalutiers à fort tonnages et pour la pêche hauturière.

Quant au député libéral de Duplessis, M. Henri-L. Coiteux, il a dit que lorsqu'on parlait d'aider les pêcheurs ou de pêche, on songeait habituellement à la Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine, et qu'on était porté à oublier que 19 villages de la côte-nord "vivent uniquement de la pêche".

M. Coiteux a ajouté que le ministère devrait encourager la pêche hauturière, dans cette région, et aider le plus possible ceux qui s'y adonnent pour subsister.



● **LE REGIMENT DE CARIGNAN-SALIERES — 1665 — Ce fameux régiment fut envoyé au Canada (appelé alors Nouvelle-France) par Louis XIV. Au printemps de 1665, il débarquait sur les rivages de l'Est. Jusque là, les colons avaient dû se défendre par leurs propres moyens; c'était la première protection militaire qui leur était offerte.**
(Photo R. C. Stone Ltd)

Les principaux d'écoles réclament la négociation à l'échelle provinciale

MONTREAL. (P.C.) — La président de la Fédération des principaux d'écoles du Québec, M. Maurice Fortin, a déploré, hier soir, à Montréal, que la moitié des commissions scolaires de cette province n'ait pas cru bon de négocier des conventions collectives avec leurs principaux et il a annoncé que, par conséquent, la Fédération allait réclamer énergiquement du ministère de l'Education "la négociation à l'échelon provincial" à l'intention des principaux qui sont à l'emploi des commissions scolaires.

"Parmi plus de trois mille principaux d'écoles en poste au Québec, 50 p.c. vivent dans un climat d'incertitude et de malaise, d'autant plus que la loi ne les protège aucunement, a dit M. Fortin. Le Conseil général de la F.P.Q. se réunira donc samedi à Montréal en vue d'étudier un projet de résolution réclamant la négociation à l'échelon provincial, en vue également de voir où ses conseillers juridiques en sont rendus dans la préparation d'un mémoire législatif que la Fédération des principaux entend présenter, très bientôt, aux ministères provinciaux de l'Education et du Travail.

"LES PRINCIPAUX SONT EXCLUS"

A cette occasion, le président a énoncé clairement le point de vue des principaux d'écoles quant "à la grave et retentissante crise scolaire" qui a éclaté au Québec et fait remarquer que, faisant partie des cadres, les principaux doivent demeurer à leur poste en cas de conflit entre commissaires d'écoles et enseignants.

"Loin de désavouer la lutte titanesque de la Corporation des instituteurs catholiques contre le bill 25, a affirmé M. Fortin en ce qui a trait aux enseignants, la Fédération des principaux d'écoles, fort sympathique au contraire, admire le dynamisme et la profonde détermination avec lesquels les confrères enseignants défendent leurs droits".

Selon les explications qu'il a fournies aux journalistes, les principaux d'écoles sont "exclus du Code du travail", ils sont des "non-salariés" au sens de la loi, ils n'ont aucune protection, parce que faisant partie des cadres. M. Fortin a rappelé, à ce sujet là, que la Commission des relations du travail avait, le 13 août 1966, exclu les principaux du Code du travail à l'occasion d'un conflit qui opposait l'une et l'autre, l'Association des principaux et la Commission des écoles catholiques de Québec.

Le président a signalé que les porte-parole des principaux s'étaient entretenus à plusieurs reprises avec ceux de la Fédération des Commissions scolaires catholiques et que celle-ci, ayant compris quelle lacune grave la loi comportait dans le cas des principaux, avait recommandé aux collectives de gré à gré, en se basant sur la loi des syndicats professionnels.

Le président de la F.P.Q. a conclu que la promulgation du bill 25 avait permis "de mettre à nu les malaises du monde enseignant syndiqué" et que la Fédération des principaux d'écoles profitait de cet état de fait "pour attirer l'attention du législateur sur un groupe imposant d'employés de cadres qu'aucune législation ne protège ni dans l'ensemble, ni au palier de la personne".

Information

Johnson renvoie la balle aux libéraux

par Claude Bédard

Documents en main, le premier ministre Daniel Johnson a tenu à réfuter, hier soir, certaines allégations portées contre son gouvernement à la suite de la publication dans les journaux d'une annonce gouvernementale sur la portée du bill 25.

M. Johnson a affirmé que la population a le droit de savoir ce que fait le gouvernement et le gouvernement a le devoir d'informer la population de ce qu'il fait, car, a-t-il ajouté "tout acte du gouvernement a des répercussions sur la vie des contribuables".

Selon le premier ministre, l'ancien gouvernement a si bien compris la portée de principe qu'il a créé un offi d'information et de publicité en 1961 "chargé de l'information et de la publicité des ministères et des services du gouvernement".

M. Johnson a expliqué alors que, parce qu'il s'agit du gouvernement et non pas du parlement, l'Office d'information et de publicité a toujours refusé l'utilisation de ses services à l'opposition.

Par ailleurs, a-t-il ajouté, l'ancien gouvernement ne s'est pas gêné pour utiliser l'argent des contribuables à des fins d'information et de publicité. Par exemple, on peut retrouver dans les comptes publics des dépenses de publicité au montant de plus de $400,000 pour informer la population de ce que le gouvernement paierait en fonction de la loi sur l'assurance-hospitalisation".

DES PRECEDENTS

Parlant de la tournée du ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, en août 1965, le chef du gouvernement a souligné qu'une somme d'environ $125,000 avait été dépensée pour cette tournée à travers la province quoi qu'aucune législation nouvelle ne le justifiait.

D'autre part le 14 mai 1966, le député de Notre-Dame de Grâce, M. Eric Kierans, alors ministre du Revenu, faisait publier aux frais des contribuables une annonce signée par lui pour défendre les offres faites par lui pour défendre les offres gouvernementales aux ingénieurs alors en grève et ce, en pleine campagne électorale.

Continuant la série de précédents créés pour le régime Lesage, M. Johnson a révélé que l'ancien ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a fait publier, aux frais des contribuables, deux brochures pour exposer sa politique de regroupement municipal. L'une de ces brochures fut d'ailleurs distribuée dans tous les foyers de l'Ile Jésus, alors qu'une élection municipale était en cours par suite de l'adoption du bill 13 et que deux groupes s'affrontaient précisément sur cette question.

Quant au reproche fait par l'opposition envers le gouvernement pour avoir informé le public, par des communiqués publiés par l'agence Telbec, sur la teneur du discours que le ministre de l'Education a prononcé en Chambre en vue d'expliquer son projet de loi, le premier ministre a souligné qu'on peut relever facilement de nombreux précédents dans ce sens, précédents créés par l'ancien ministre de l'Education, M. Paul-Gérin-Lajoie. Il a cité à l'appui le numéro 12 du volume 11 d'Hebdo-Education.

L'OPERATION 55

Le premier ministre est même d'avis que l'opération 55 n'a pas en fait été autre chose qu'une campagne d'information mal faite pour expliquer des politiques du gouvernement, "mais bien faite pour assurer la popularité de l'ancien ministre de l'Education".

M. Johnson en conclut donc que la loi "assurant le droit de l'enfant à l'éducation" est l'exemple parfait d'une loi au sujet de laquelle le gouvernement doit informer la population.

"D'ailleurs, a-t-il dit, les sommes que le gouvernement a utilisées avaient été votées pour des fins semblables par l'ancien gouvernement.

On doit rendre justice au Québec à l'intérieur de la Confédération

— Laporte

Par Jacques DALLAIRE

"Au seuil de ce deuxième centenaire que nous entreprenons, il est essentiel que tous les Canadiens, quels qu'ils soient, décident que la province de Québec devra, au cours des toutes prochaines années, recevoir ce qui lui apparaît non pas comme une faveur, non pas comme des cadeaux, mais simplement comme sa part entière de justice, à l'intérieur de la Confédération".

Tels sont les propos qu'a tenus, hier soir en Chambre, le député libéral de Chambly, M. Pierre Laporte, en réponse à la motion du premier ministre Daniel Johnson, en vue de faire revivre le comité de la Constitution.

M. Laporte a expliqué ensuite pour quelle raison les Québecois refusent maintenant d'accepter le sort que leur a réservé la Confédération durant les cent premières années. "C'est qu'on a oublié, a-t-il dit, que dans trois domaines d'une importance capitale, soit l'éducation, l'économie et la culture française, ce qui se passe actuellement dans la province de Québec est sans précédent dans notre histoire".

Affirmant que, grâce au développement de l'éducation, de plus en plus de gens, spécialement chez les jeunes, sont conscients de ce qu'ils représentent au Canada et sont conscients de leurs propres besoins, tout ayant acquis une fierté de bon aloi, le whip en chef du parti libéral a lancé qu'il sera toutefois important de maîtriser le domaine économique, sinon tout le reste va nous échapper.

M. Laporte croit par ailleurs que nous en sommes à l'heure des vrais problèmes, à l'heure des problèmes de fond. Selon le député de Chambly, une chose doit nous inquiéter et ce sont les revendications sentimentales, qui font que trop souvent nous sommes portés à nous contenter des miettes et à nous satisfaire de certains succès, "que nous avons déjà célébrés comme des victoires majeures (chèques bilingues, monnaie bilingue ou quelques autres jouets)".

Français prioritaire

M. Laporte a déclaré que ce qui doit nous inquiéter et ce que l'on doit regretter aussi, c'est que malheureusement la bonne volonté d'un trop grand nombre d'Anglo - Canadiens semble toujours être en retard d'une réforme sur ce que nous demandons. Selon le député de Chambly, certains Anglo-Canadiens se font une joie de nous dire qu'ils apprennent le français, que leurs enfants apprennent le français. "Ce qui est excellent et fondamental, continue-t-il, mais, à son avis, ils oublient malheureusement que, pour une portion croissante du groupe de langue française, nous avons franchi un pas de plus, car nous en sommes rendus à réclamer le français prioritaire".

Dernière chance

M. Laporte a affirmé ensuite qu'il ne s'agit pas simplement d'ajuster nos structures politiques aux besoins de l'heure, mais de nous demander et de demander à tout le reste du pays si le Canada lui-même survivra aux problèmes qu'il doit affronter présentement. "Je pense, dit-il, que les débats qui ont cours actuellement constituent probablement une dernière chance pour le Canada; je suis d'avis qu'il est possible d'en venir à une entente, à la condition de ne pas envisager l'avenir comme un replâtrage, mais comme un nouveau départ sur des bases qui pourraient être entièrement nouvelles".

Le député de Chambly estime que ceux qui refuseront, dans le reste du pays, de nous accorder ce que nous considérons comme le minimum pour rester Canadiens, ceux-là devront bien plus que nous être considérés comme des séparatistes.

Après plusieurs considérations sur des articles de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, M. Laporte pense qu'il serait injuste de dire que le premier siècle de cet acte n'a produit que des querelles. "Une nation est née et nous avons profité, nous de la province de Québec, même si nous avons de très nombreux griefs contre la Confédération, nous avons certainement profité pour notre part du développement économique qu'a entraîné l'expansion du Canada lui-même", ajouta-t-il.

Autonomie augmentée

Comme solution adéquate, le député de Chambly croit que l'une des demandes essentielles que nous devrons formuler, c'est d'obtenir pour la province de Québec, non seulement une pleine mesure d'autonomie suivant ce qui a été écrit dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, mais une mesure d'autonomie augmentée. "Du point de vue politique et du point de vue économique, avons-nous été tellement mieux partagés depuis 1867 ? s'est-il demandé. On peut résumer la situation, à son avis, en disant que nous sommes politiquement minoritaires à Ottawa et que nous restons économiquement minoritaires au Québec".

En terminant cette partie de son discours, qu'il doit probablement compléter cet après-midi, M. Laporte a dit qu'il "espère qu'il sera de plus en plus vrai que des Canadiens français du Québec se déclarent chez eux partout au Canada".

Un des meilleurs spectacles du Centenaire

Le Carrousel militaire des Forces canadiennes sera à Québec en juillet

(Par Pierre POURCHELLE)

Le Carrousel militaire des Forces Canadiennes qui donnera cinq représentations à Québec du 13 au 16 juillet, au Colisée, sera l'un des spectacles les plus recherchés par ses couleurs, ses scènes de grand apparât comprenant des tableaux historiques, de l'action, de la comédie, de la fantaisie et de la variété, liés par de la musique appropriée.

Le commandant d'aviation Jean Boulet, coordonnateur de l'information pour la participation des Forces canadiennes aux manifestations du Centenaire de la Confédération, est venu donner hier un aperçu des différents aspects de ce spectacle, à l'aide de diapositives, au dîner du Rotary de Québec.

De St-Jean de Terre-Neuve à Victoria, Colombie-Britannique, le Carrousel ou "Tattoo" constituera la principale contribution du ministère de la Défense Nationale aux célébrations du Centenaire. Ce spectacle pittoresque offrira l'optimum dans le domaine du divertissement militaire alors qu'on illustrera l'évolution des forces armées du Canada, de leurs origines française et anglaise jusqu'à nos jours. On prévoit 40 représentations d'un bout à l'autre du Canada du 1er avril au 9 septembre 1967.

Les costumes, les uniformes et les armes portés par les figurants de même que l'équipement utilisé, la musique et les manoeuvres exécutées, seront authentiquement de l'époque décrite dans les différentes scènes. Celles-ci donneront un bref aperçu des faits importants de l'histoire militaire du Canada depuis les trois derniers siècles. On consacre présentement un effort considérable à la recherche, à la production de costumes authentiques et à l'adaptation de la musique de folklore et moderne à la musique militaire. De plus, on doit tenir compte d'une multitude de détails techniques dont le transport des militaires, la régie des services intérieurs, le logement, la construction et la location des décors, les arrangements des projecteurs . . .

Deux trains identiques, transportant environ 250 figurants, partiront d'un point principal de rassemblement situé dans la région de Trenton et de Picton, Ontario. Un train se dirigera vers la Nouvelle-Ecosse et entreprendra son voyage vers l'Ouest. L'autre train se dirigera vers l'Ouest après une représentation à Barrie, Ontario.

Les deux trains seront équipés pour loger et pour nourrir les voyageurs, avec des installations pour les loisirs. Les trains transporteront aussi les décors, l'équipement, le matériel d'éclairage auxiliaire ainsi que les véhicules destinés au transport du matériel depuis les cours de triage jusqu'au lieu de la représentation.

A leur arrivée à Vancouver, les deux groupes s'uniront et, avec l'addition de troupes de différentes localités, débutera alors la présentation de ce spectacle en stades, qui comprendra une distribution beaucoup plus nombreuse. Ces représentations seront données à Vancouver, Victoria, Ottawa, à l'Expo 67, à l'Exposition Nationale du Canada à Toronto et finalement à Hamilton. Des représentations seront données à deux endroits historiques, au Fort George de Niagara-on-the-Lake et à Québec. La distribution comprendra alors environ 400 figurants. Pour les deux plus grands spectacles de la tournée, à l'Expo 67 et à l'Exposition Nationale, près de 1,700 figurants seront en scène.

CARIGNAN - SALIERES

La représentation du premier régiment français envoyé au Canada, le régiment de Carignan-Salières, ne manquera pas d'émouvoir les Québécois par sa note historique locale. Ce régiment sera représenté par un officier et 55 soldats du Royal 22e Régiment qui ont déjà commencé à s'entraîner.

Rappelons que la première de quatre compagnies du régiment de Carignan - Salières est arrivée au Canada au printemps de 1665 pour freiner l'ardeur belliqueuse des Iroquois. Des troupes supplémentaires suivirent durant tout l'été et l'automne de la même année. En tout, 20 compagnies débarquèrent, soit un total d'environ 1,200 hommes. Ils construisirent les forts de Sorel, de Chambly, de St-Jean et de Ste-Anne.

Enquête sur le budget étudiant à l'université et au post-secondaire

Le budget des étudiants inscrits cette année dans les écoles d'enseignement postsecondaire et les universités fera l'objet d'une enquête approfondie.

Administrée par le Centre de recherche sur l'opinion publique (C.R.O.P. Inc.) de Montréal, en collaboration avec la Fédération des Caisses populaires Desjardins et le ministère de l'Education, l'enquête, dans ses diverses phases, s'étendra du 21 février au 7 avril et touchera quelque 105,000 étudiants.

Cette mesure fait suite à une recommandation formulée dans le rapport préliminaire du Comité du plan d'accessibilité générale à l'éducation présenté au gouvernement, au mois de décembre dernier. Ce comité est un organisme créé par le ministère de l'Education, pour conseiller le gouvernement dans l'élaboration d'une politique concrète d'accessibilité générale à l'éducation.

L'organisme consultatif groupe des représentants de l'Union générale des étudiants du Québec (U.G.E.Q.), du ministère de l'Education, de la Confédération des Syndicats nationaux (C.S.N.) ainsi que de la Fédération des travailleurs du Québec (F.T.Q.).

Les résultats de l'enquête sur le budget étudiant serviront subséquemment au Comité, lors de la préparation de son rapport final qui contiendra des recommandations précises en ce qui concerne les besoins financiers du milieu étudiant.

Une fois connus, les résultats de l'enquête pourront aussi être disponibles, sous forme de rapport, aux associations d'étudiants désireuses de s'en servir comme instrument de travail. Les résultats seront cependant rendus publics sous forme de tableaux statistiques, de façon à respecter l'anonymat des informateurs.

Une enquête scientifique

Les responsables de l'enquête ont pris les mesures pour qu'elle se déroule à la manière d'une véritable étude socioiogique en profondeur sur tous les aspects financiers de la vie étudiante.

Pour mettre en lumière dans leur totalité les problèmes économiques et financiers auxquels font face les étudiants, les responsables ne procéderont pas par échantillonnage, mais feront plutôt appel à la collaboration de tous les étudiants des universités et des écoles d'enseignement postsecondaire (écoles des Beaux-Arts, écoles normales, écoles d'infirmières, instituts de technologie, cours collégial).

En vertu de la nature même de certaines parties du questionnaire, les étudiants ont la garantie formelle que les réponses individuelles ne seront accessibles qu'au personnel de la firme C.R.O.P. Inc. C'est d'ailleurs la nature personnelle de quelques renseignements indispensables à l'élaboration d'une politique fonctionnelle d'aide aux étudiants qui a été la raison déterminante dans l'attribution de cette enquête à une compagnie de recherches indépendante.

Dites leur comment

Le conducteur qui prend son temps arrive à destination presqu'aussi vite et certainement plus reposé que le COQ DE LA ROUTE.

x x x

Allumez l'éclairage complet de la voiture au moins une fois par semaine et vérifiez contre le mauvais fonctionnement. En passant, essuyer tous les phares d'un linge humide.

x x x

Au cours des longues randonnées, reposez votre vue en alternant vos regards entre les maisons éloignées et les écriteaux en bordure de la route.

x x x

La fatigue et la somnolence au volant sont des rencontres de près avec la mort.

Le Bâtonnier
Ross Drouin, C.R.,
Richard Drouin, LL.L.,
AVOCATS
61, rue d'Auteuil
Québec 4
Tél. : 522-1581

Mille et une idées
de décoration!
MOULURES à CADRES — MOULURES
DECORATIVES ET APPLIQUES EN RELIEF
faites de bois pour portes, armoires, meubles, etc.
LOUIS CANAC-MARQUIS LTEE
25 RUE MARIE DE L'INCARNATION - TEL.: 683-3627
Visitez notre Salle de démonstration permanente

SPECIALITE VERRES de CONTACT
BENOIT TREMBLAY, o.d'o.
OPTICIEN D'ORDONNANCES
1361, chemin Ste Foy, Tél. : 527-8135
(PRES DE L'EGLISE ST-SACREMENT)
LUNETTES DE CHOIX

Berlitz enseigne l'Espagnol
rapidement et efficacement
Berlitz est l'école de langues la plus expérimentée, la plus progressive et la plus universelle. Chez Berlitz, l'enseignement est de toute première valeur. A l'aide de ses techniques les plus nouvelles, Berlitz vous garantit la maîtrise de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien ou de l'allemand en un temps record. Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon-test gratuite.
ECOLES
Berlitz
Langues vivantes
529-6161
500 Grande Allée, Québec

terre des hommes

Visage chrétien de l'Expo

l'Homme créateur

Il semble bien que nombre de chrétiens considèrent l'Expo comme le signe de l'orgueil de l'homme qui refuse de reconnaître son Créateur. Ils disent que l'Expo, c'est la grenouille qui essaient de devenir un boeuf. Ils pensent que c'est l'homme qui se construit une tour "pour atteindre les cieux" comme à Babel. La force de l'homme semble s'opposer à la faiblesse de Dieu.

En effet, à l'Expo, on ne donnera pas d'images. Il n'y aura pas de crucifix sur les murs. Même la croix du pavillon chrétien ne sera pas la croix traditionnelle des chrétiens : elle aura la forme de la lettre hébraïque qui signifie le "commencement et la fin". On ne célébrera aucun culte à Dieu sur le terrain de l'Expo, même pas de culte païen. En somme, Dieu sera absent de l'Expo.

LE SILENCE DE DIEU

Devant ce fait brutal, on peut facilement être porté à prédire que le monde moderne, ou la Terre des Hommes symbolisée par l'Expo, s'en va vers la destruction totale par la main "vengeresse" de Dieu que l'on oublie, on souligne toutes les choses que l'homme n'a pas encore réussi à maîtriser, tout le mal qui demeure dans le monde, tout le mal qui se fera à l'Expo. C'est un point de vue.

Pourtant, il reste bien évident qu'à regarder les faits bruts, ce que les hommes ont faits à l'Expo et toutes les autres réalisations des hommes, ce n'est pas Dieu qui les a faites. C'est bien l'homme qui en est le créateur. Et, tout ce que l'histoire des hommes a produit de bien ou de mal, ce sont bien les hommes qui en sont responsables.

Il y a bien une explication que des chrétiens donnent à cela (et que certains athées pensent que le christianisme affirme): c'est Dieu qui, au débuat du monde, aurait mis en branle la création, puis qui l'aurait laissé aller à son gré comme celui qui lance une boule de quille, comme si la Création ne lui appartenait plus. Mais cette explication pose un gros problème : à cause justement des sciences modernes qui montrent que le monde actuel (des planètes, des arbres, des hommes) n'a pas toujours existé.

Par contre, la pensée traditionnelle de l'Eglise affirme que l'Univers, il appartient à l'homme, que c'est à l'homme de le dominer, de le transformer, de l'utiliser pour son bien personnel. Il n'y a donc rien d'étrange à ce que l'homme essaie de regrouper toutes ses réalisations pour en faire un exposition.

D'un autre côté, l'Eglise a toujours affirmé que tout est à l'homme mais que l'homme est au Christ. Le Christ est le roi de la Création.

A une question qu'on posait à Jésus sur la nécessité d'arrêter de travailler le jour consacré au Seigneur, Jésus a répondu que son Père travaille constamment. On peut donc en déduire que la création, ce n'est pas seulement quelque chose qui s'est fait un jour mais que ça se fait présentement. Et comme c'est dans le Christ que le Père a mis toute sa puissance, c'est donc le Christ qui l'a fait.

Mais comme on ne voit pas le Christ qui crée, c'est donc au coeur des êtres, dans l'invisible, qu'il crée.

L'HOMME, ASSOCIE DU CHRIST

Alors, quand l'homme de science, le technicien, l'artiste, créent, en même temps, toute la réalité humaine est créée dans le Christ. L'homme est donc un associé du Créateur. Il est un co-créateur non plus seulement parce qu'il continue la création comme un disciple continue l'oeuvre de son maître, mais surtout parce qu'il produit dans le visible ce que le Christ produit dans l'invisible.

Bien sûr, ce n'est qu'avec les yeux de la foi que le chrétien perçoit qu'il est le collaborateur de Dieu. Au niveau du monde des sens, l'homme est vraiment le centre de ce monde dont le Christ est le coeur.

D'ailleurs, plusieurs savants, à force de contempler le fonctionnement de notre monde, ont eu le sens de cet invisible, sans toujours pouvoir y mettre un nom.

En définitive, si l'Expo affirme les réalisations de l'homme, elle affirme une réalité : l'univers de l'homme est le domaine de l'homme. Si elle n'affirme pas que l'homme est un être créé, c'est peut-être que tous les hommes ne sont pas d'accord là-dessus; c'est peut-être que ce n'est pas une vérité apparente; c'est peut-être aussi que l'Expo sera un lieu où "on adorera en esprit et en vérité" parce que Dieu est Esprit.

par François Demers et Guy Bédard, ptre.

Près de 4,900 missionnaires catholiques canadiens font du ministère dans les pays du Tiers-monde

Par Roger TESSIER, P.B.

Dans des endroits aussi exotiques que le Bhoutan, à la frontière du Thibet, l'Ile Maurice dans l'Océan Indien ou encore à Macao, le voyageur peut rencontrer des missionnaires catholiques canadiens. A leurs tâches proprement religieuses, s'ajoutent d'importantes responsabilités dans le domaine de l'éducation, de la santé et du développement communautaire.

Selon une récente compilation de la Conférence Religieuse Canadienne, on compte 4,886 envoyés de l'Eglise catholique canadienne dans 100 pays et territoires du Tiers-Monde. Les religieuses fournissent la plus large part des effectifs ,soit 2,019, ce qui représente 41.3% du total. Le reste du contingent se répartit ainsi :

religieux-prêtres :	1,409	(28.8%)
religieux-frères :	902	(18.6%)
laïques :	249	(5.1%)
prêtres diocésains :	128	(2.6%)
membres d'instituts séculiers :	101	(2 %)

A ces chiffres, il faut ajouter 24 évêques ainsi que 54 scolastiques ou séminaristes.

Il faut faire trois remarques sur ces statistiques :

1) le chiffre de 249 laïques est sans doute inférieur à la réalité;

2) à l'exception d'un prêtre qui travaille en Tunisie, tous les autres prêtres diocésains sont en Amérique latine.

3) pour avoir le grand total des effectifs missionnaires de l'Eglise canadienne, il faudrait ajouter le personnel (1,129) qui travaille dans les 7 vicariats apostoliques du Nord canadien. On y trouve 18 prêtres diocésains, 293 religieux prêtres, 136 religieux frères et 682 religieuses, sans compter un certain nombre de laïques.

Quant aux continents, c'est l'Amérique latine qui arrive en tête avec 1,883 Canadiens, soit 38.5% des effectifs canadiens. Suivent selon l'ordre d'importance du contingent :

L'Afrique avec 1,785 (36.5%) Canadien dans 40 pays; l'Asie avec 1,100 (22.5%) Canadiens dans 22 pays; l'Océanie avec 118 (2.4%) Canadiens dans 7 pays et territoires.

Il est intéressant de souligner la diversité d'origine de ces envoyés de l'Eglise canadienne. Ainsi, en Amérique latine les religieux et religieuses appartiennent à 85 communautés (sans compter la présence de prêtres diocésains venant de 31 diocèses), en Afrique, 63; en Asie, à 47 et en Océanie, à 8.

Les plus larges groupes de missionnaires canadiens se trouvent selon leur ordre d'importance, au Japon (444), à Haïti (375), au Pérou (356), au Brésill (315), au Lésotho [ex-Basutoland] (204), au Malawi (192), aux Philippines (189), au Chili (183), au Cameroun (165, en Zambie (158), etc.

Signalons que la Commission des Missions de la Conférence Religieuse Canadienne, dont le siège social est au 324 est, avenue Laurier, à Ottawa, a aussi publié une liste détaillée indiquant les pays du Tiers-Monde où travaillent les envoyés de l'Eglise catholique canadienne, ainsi que les instituts religieux et laïques. Sur demande, on peut obtenir gratuitement copie de cette publication.

MISSIONNAIRES CATHOLIQUES CANADIENS OUTRE-MER

	Afrique	Am. lat.	Asie	Océanie		Total	%
Evêques	9	7	7	1	=	24	0.5%
Prêtres religieux	543	478	375	13	=	1,409	28.8%
Prêtres séculiers	1	127	0	0	=	128	2.6%
Frères	441	241	187	33	=	902	18.6%
Soeurs	656	803	497	63	=	2,019	41.3%
Instituts séculiers	15	69	17	0	=	101	2 %
Laïques miss.	120	119	2	8	=	249	5.1%
Scolastiques	0	39	15	0	=	54	1.1%
	1,785 (36.5%)	1,883 (38.5%)	1,099 (22.5%)	118 (2.4%)	=	4,886	100 %



● ILS SONT PARTOUT — Des missionnaires canadiens ont choisi les montagnes du Lesotho, d'autres les îles du Pacifiques. Le Père Bernard Bourassa, jésuite, a opté pour un "mocambo", sorte de bidonville, à proximité de Récife, au Brésil, dont l'évêque est Mgr Helder Camara. Il y vit au milieu des pauvres gens, étant devenu vraiment l'un d'eux. (Photo "Jésuit Missions")

Pour être un apôtre

Pour être apôtre, il faut d'abord être convaincu. L'apôtre est pris par une idée, il veut y conformer sa vie et travailler de toutes ses forces à y gagner des adeptes.

Il en fait son affaire et ne recule devant rien, payant de sa personne s'il le faut.

L'apostolat chrétien est d'abord un engagement personnel.

Etre apôtre c'est être tellement plein du Christ qu'Il transparaisse à travers soi et atteigne le prochain.

Les âmes s'allument aux âmes qui vivent du Christ et dont la vie devient spontanément un témoignage.

Celui que le Christ possède ne peut pas ne pas être apôtre.

Et c'est ainsi que tous : prêtres, religieux, laïcs, deviendront les apôtres de leur propre vocation s'ils sont fidèles à leurs engagements, car tout témoignage vrai doit poser un problème et susciter une réponse : "Pourquoi vivent-ils comme cela ? — Parce qu'ils sont du Christ".

"Les saints, disait Bergson, ils n'ont qu'à exister, leur existence est un appel".

Pas de mal de dos lancinant!



Autrefois, il souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, il prit des Pilules Dodd's pour les Reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, il se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

Conférencier au club Richelieu

La Pocatière (DNC) — Le Dr Raymond-Marie Raymond, président de la Commission scolaire régionale Pascal-Taché, sera le conférencier d'honneur du Club Richelieu de La Pocatière jeudi soir prochain "Au Matinet" à 6.30 heures.

Le docteur Raymond traitera de "L'évolution de la régionalisation scolaire". C'est le Dr Bertrand Ouellet qui présentera le conférencier.

Chrétiens et musulmans en Afrique noire

PARIS — Selon la revue "Afrique Contemporaine", les musulmans sont au nombre de cinquante-quatre millions dans les régions de l'Afrique habitées par des populations noires. Quant aux trente-quatre millions de chrétiens (catholiques, protestants et coptes), ils forment environ 20% de la population.

Toute statistique, explique la revue, ne peut être que fort approchée car, sauf en pays francophone où les anciens recensements quinquennaux mentionnaient la religion déclarée, partout ailleurs les chiffres présentés ne sont que des approximations avec des évaluations pas toujours exemptes d'arrière-pensée.

En outre, si l'on veut que les chiffres ainsi calculés ou évalués correspondent à une certaine réalité humaine et géographique, il faut les considérer dans le cadre de 3 zones : la première à Islam dominant et d'origine berbère; la seconde à Islam arabe; la troisième à prédominance animiste et chrétienne.

1. — Afrique soudanienne islamisée de l'Ouest :
(Sénégal, Guinée, Mali, nord de la Haute-Volta, Niger, Nord-Nigéria, Nord-Cameroun, Nord-Tchad).

Musulmans :	20,000,000
Chrétiens :	600,000
Animistes :	16,400,000

II. — Afrique soudanienne islamisée de l'Est :
(Soudan Oriental, Ethiopie, Somalie, Kenya, Zanzibar)

Musulmans :	18,600,000
Chrétiens :	11,200,000
Animistes :	21,300,000

III. — Afrique forestière de l'Ouest, Afriquebantou du Centre et du Sud :
(Tout le reste, les Congos, Gabon, Territoires portugais, Afrique le l'Est et du Sud).

Musulmans :	6,000,000
Chrétiens :	22,800,000
Animistes :	52,600,000

Au total : 54,600,000 musulmans, environ, pour une population négro-africaine, au sud du Sahara, de 169 à 179,000,000 de personnes : les Musulmans représentent donc **les 31.7% de cette population.**

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

COMMISSION D'ETUDE SUR L'INTEGRITE DU TERRITOIRE DU QUEBEC

INVITATION A SOUMETTRE DES MEMOIRES

La Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec, constituée par le gouvernement du Québec en vertu de l'arrêté en conseil no 2209 en date du 24 novembre 1966, a été chargée de réunir toute la documentation pertinente, d'effectuer toutes les recherches nécessaires, de recueillir les suggestions provenant de groupements, de spécialistes et du public en général et de faire les recommandations qu'elle jugera opportunes, afin de permettre au gouvernement d'assurer l'intégrité du territoire québecois et de régler dans l'ordre et la justice les problèmes des frontières du Québec, et spécialement de la frontière du Labrador.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Commission a été chargée d'étudier :

a) la délimitation des frontières littorales du Québec;

b) Les problèmes soulevés par la sentence du Conseil privé du 22 mars 1927 concernant la frontière du Labrador;

c) le problème posé par les propriétés et les droits territoriaux fédéraux dans le Québec.

La Commission invite tous les organismes et toutes les personnes qui seraient intéressés à exprimer des opinions ou suggestions relativement aux questions qu'elle doit étudier à lui soumettre des mémoires.

Ces mémoires pourront porter notamment sur la frontière du Québec avec Terre-Neuve ou Labrador, celle avec les territoires du Nord-ouest de même que les autres frontières du Québec, les droits sous-marins dans le golfe St-Laurent, le projet d'un district fédéral éventuel, les réserves indiennes, parcs fédéraux, chemins de fer, quais, canaux aérodromes, établissements militaires et autres, le tout dans la mesure où ces questions peuvent concerner l'intégrité du territoire.

Tous ceux qui désirent soumettre de tels mémoires sont priés d'en donner avis le plus tôt possible au secrétaire de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Les mémoires devront être soumis au plus tard le 15 juillet 1967 en dix exemplaires dactylographiés à double interligne et sur du papier format ministre (8½" x 14").

La Commission tiendra des auditions publiques relativement à la teneur de ces mémoires au cours de l'année aux dates et lieux qui seront annoncés plus tard.

Le secrétaire,
JEAN-PAUL LACASSE.



Pour un délicieux REPAS de BOEUF

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A SAMEDI LE 25 FEVRIER 1967

Trans Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS

BOEUF DE L'OUEST
STEAK de RONDE TRANCHE COMPLETE LB .89



SAUCISSE cuite Coorsh les 3 pour .39
GRATUIT: 1 env. 2 on. avec l'achat de 2 env. 2 on.

ROTI de CROUPE lb .79
ROTI de POINTE lb .99
SAUCISSON de Bologne Coorsh cello 1 - 1½ lb .63
SAUCISSE fumée Coorsh 1 lb .55

LE COIN DES PRODUITS CONGELES:
FISH & CHIPS Blue Water à la marue bte 16 oz .49
FISH KRISPS Blue Water bte 8 oz .39
PATATES FRITES Mc Cain cello 2 lbs .55

BREUVAGE à Déjeuner Minute saveurs ass. bte 9 oz .69
POULET désossé Esta 2 btes 7 oz .79
OLIVES farcies Gattuso Manzanilla jarre 16 oz .67
PATES alimentaires Catelli ass. 5 btes 16 oz 1.00
SERVIETTES sanitaires Modess format régulier 2 btes 12 .89
PAPIER toilette Moderne couleurs ass. 6 rouleaux .79
MOUCHOIRS de papier Scotties blancs ou roses 3 btes 400 .89

BREUVAGE à Farange Swing 2 env. 37½ oz .41
BLE D'INDE en crème York choix 4 btes 20 oz .89
FEVES JAUNES coupées York choix 4 btes 20 oz .95
BEURRE de Caramel Grenache 2 btes 14 oz .47
SIROP doré Gauvin carton 52 oz .55
OIGNONS marinés Gattuse sucrés 2 jarres 12 oz .89
SAUCE à la viande Catelli 2 btes 15 oz .67
GRUAU Robin Hood Précuit 2 btes 12 oz .67
HEINZ purées pour bébés 6 jarres 4½ oz .79
MARINADES HEINZ Ass. Kosher Dills Heinz, Bread & Butter ou Marinades sucrées Heinz 3 jarres 16 oz $1.00
BISCUITS David Marshmallow Puff 3 celles 8 oz .69
PATE à DENTS McClean format géant .69
SEL de FRUITS Eno format large $1.09

CAFE MOULU Chase & Sanborn sac 1 lb .79
HUILE MAIS Mazola Bile 24 oz .75
Trans Aubaines!
FARINE Robin Hood sac coton 25 lbs 2.49
BEURRE Trans-Kébec 1re qualité .63



POMMES cello 5 LBS .49
McIntosh No 1 Canada Fant.

CITRONS Californie E.U. NO 1 GR 140 6/.29
TOMATES FLORIDE E.U. NO 1 CELLO 2 lbs .49
CHAMPIGNONS FRAIS WATERLOO BTE 1/2 LB .39

PRIME DE LA SEMAINE
ENSEMBLE DE 4 NAPPERONS individuels, dessous en mousse éponge, choix de 4 couleurs et imprimés. SPECIAL: $1.98

TK Trans Kébec MARQUE D'ALIMENTS VOTRE VOISIN AMICAL



MAINTENANT DISPONIBLE CHEZ VOTRE MARCHAND TRANS-KEBEC

12 SECTIONS plus une élégante reliure
SECTIONS 2 à 12 chacune .99
COUVERTURE amovible facile à assembler .99
1re SECTION seulement .49

"On prendra soin de vous chez Trans-Kébec"

Activités oecuméniques autour de la Bible

(D.I.A.) — A l'invitation de l'Institut de Traduction biblique du centre oecuménique de Mindolo situé en Zambie, le Père Kalilombe, p.b., professeur d'exégèse biblique au séminaire de Kachebere, et l'abbé Edmond Kamanga, aumônier de l'Ecole normale de Katete, ont participé à des cours sur "la traduction de la Bible en Afrique centrale", du 9 janvier au 3 février 1967. Le Père Kalilombe a pris une part active dans la traduction de la nouvelle Bible en Chinyanja et recherche les possibilités d'une version commune pour catholiques et protestants. Quant à l'abbé Kamanga, il fait partie du comité conjoint pour la traduction de la Bible en Chitumbuka.

D'autre part, plusieurs prêtres, frères, soeurs et séminaristes du Malawi ont pris part à la réunion de l'Association musicale "All African Church Music Association Workshop". La réunion eut lieu à Chilema, à la mi-janvier, et était organisée par la Conférence de Toutes les Eglises d'Afrique.

L'assistance nombreuse et l'intérêt manifesté lors de cette réunion démontrent clairement le souci de l'Eglise d'adopter un mode d'expression musical plus adapté aux cultures et aux traditions africaines. C'était une expérience passionnante que ce travail en commun de chrétiens de toutes les les confessions. Un des participants déclara : "La série de cours fut très instructive, pourtant je crains que nous n'ayons à recomposer notre recueil d'hymnes, si nous appliquons les principes appris à Chilema".

D'autre part, quelque 30 conférenciers provenant de 16 séminaires et collèges théologiques de l'Afrique du Sud ont pris part à Roma, au Lesotho, à la cinquième réunion des théologiens de l'"Association of Southern African Theological Institutions".

Les séances eurent lieu du 17 au 27 janvier dans les locaux de l'Université de Roma. Il y avait des représentants des collèges et séminaires méthodistes, anglicans, luthériens, presbytériens, moraves, catholiques et congrégationalistes. Deux séries de conférences furent données durant dix jours.

Le thème général des conférences fut celui-ci : "Comment former des apôtres de l'Evangile, utiles pour les chrétiens et pour tous les hommes dans un monde, de plus en plus sécularisé ?"

Tous les théologiens étaient d'accord pour dire que la pratique de prières régulières et une certaine participation continue aux oeuvres d'apostolat doivent faire partie de la formation des futurs pasteurs ou prêtres.

Un plan d'activités pour l'année qui vient a été mis au point :

— Elaboration d'un programme de 4 ans de théologie aboutissant à l'obtention d'un diplôme conféré par l'association et d'autres examinateurs.

—Etude du problème de la vocation et du recrutement pour le ministère dans les différentes Eglises d'Afrique du Sud.

— Examen de la possibilité d'une aide mutuelle entre les collèges en ce qui concerne les manuels de théologie.

Plus de 3,200 séminaristes au Congo se préparent à devenir des serviteurs au service de l'Église

KINSHASA. (D. I. A.) — La principale oeuvre de l'Eglise au Congo est celle de la formation du clergé local. Rien d'étonnant que sur les 44 territoires ecclésiastiques, 37 ont un petit séminaire.

Le premier institut de ce genre au Congo a été fondé à Baudouinville en 1898 par Mgr Roelans, p.m., qui était vicaire apostolique du lieu. Déjà avant cette date, on commençait à apprendre le latin dans les écoles de catéchistes et dans les écoles normales. Ainsi des "latinistes" sont signalés en 1896 dans le vicariat du Haut-Congo qui est précisément celui de Mgr Roelens. L'abbé Stephen Kaoze, ressortissant de cette région, sera le premier prêtre congolois. Ordonné en 1917, il mourut en 1951.

Sur les 37 petits séminaires, six ont été fermés à cause de la rébellion et n'ont jusqu'à présent pas encore pu rouvrir leurs portes. Il s'agit des séminaires d'Ibambo (Buta), d'Isangi, de Lingondo (Wamba), de Bondo, de Lokandu (Kindu) et de Kongolo.

Les 80 élèves du séminaire de Laba (Idiofa) continuent leurs études au collège d'Ipamu et d'Idiofa. A Kabinda, a été ouvert un nouveau petit séminaire avec une 3ème littéraire, tandis que les séminaristes du cycle d'orientation sont à l'école normale de Kabinda et ceux des classes supérieures au petit séminaire de Kabwe (Luluabourg), Rungu (diocèse Niangara) et également recommencé avec une 3ème littéraire comptant 36 élèves.

Le Congo compte au total environ 3,350 petits séminaristes, dont 966 en première année et 154 en Rhétorique.

Au Vietnam

Difficultés d'un diocèse

N.D.L.R. : Voici des extraits d'une lettre d'un missionnaire qui ne peuvent laisser des chrétiens indifférents devant les terribles difficultés rencontrées journellement par les pasteurs et leurs fidèles du fait de la guerre qui sévit là-bas.

DALAT (AIF) — "La guerre s'intensifie de jour en jour, les assassinats se multiplient, le kidnappage s'effectue très souvent sur les routes et dans les villages isolés, de grands combats se livrent dans le Centre, le Sud et les Hauts-Plateaux, les petits postes sont souvent attaqués à l'improviste. Nous ressemblons aux Juifs lors de leur retour de la captivité qui tenaient d'une main la truelle et de l'autre les armes.

Dans mes récentes tournées, j'ai appris que deux de nos chrétientés avaient été attaquées et qu'il y avait eu des morts et blessés, plusieurs maisons brûlées, trois prêtres arrêtés puis relâchés, 6 aduites kidnappés dont on est sans nouvelles, 3 jeunes gens arrêtés dans leur voyage de retour de l'école; le monastère des Trappistes à Phuoc long, dans la zone contrôlée par les Vietcong, a dû être évacué, parce que on venait les voir tous les soirs, leur extorquant argent, médicaments et vivres.

Il y a 5 jours, l'avion que je devais prendre pour une visite pastorale a reçu 2 rafales de mitrailleuses à l'atterrissage; un prêtre a été bloqué dans son poste depuis juin. Aux communistes qui lui avaient intimé l'ordre de quitter le poste, il a répondu : "Si vous restez sur place sur l'ordre de vos chefs, moi, je ne quitterai pas mon poste sans l'ordre de mon évêque. Je suis comme vous Vietnamien et le Vietnamien n'a pas peur du Vietnamien".

Le poste montagnard de Fyan, près Dalat, a eu l'honneur de recevoir ces derniers temps des visites renouvelées : le chef du village a été assassiné, les Pères et les Soeurs ont été pillés et endoctrinés.

*

Après une défaite lors d'une attaque, les Vietcong ont commis l'horreur de mutiler et de tuer 4 personnes : deux vieux et deux bambins d'un village montagnard catéchumène. Ne pouvant pas avoir un Père avec eux en permanence pour les instruire, les gens avaient fait une longue piste de 3 milles pour permettre au missionnaire d'y accéder, ils avaient également choisi quelques jeunes qui se rendaient à la résidence du Père pour se faire catéchiser puis revenaient au village pour être catéchistes".

Coutume orientale

Avant de prendre une décision de quelque importance, les Vietnamiens, y compris ceux qui ont reçu une éducation à l'occidentale, consultent toujours un astrologue ou un voyant.

Un voeu... une réponse

L'Association des Commissions scolaires locales et régionales : Saguenay-Lac St-Jean a demandé qu'une planification soit faite au niveau des Communautés religieuses pour permettre à celles-ci de se faire connaître dans les différentes écoles du diocèse.

Après sondages et études, nous en sommes venus à une conclusion qui semble plaire à tous. Une liste différente de conférenciers et conférencières a donc été envoyée aux divers responsables, dans tout le diocèse, selon la division géographique des régionales.

Ces représentants religieux seront invités dans les classes, par les autorités de l'école et aux moments opportuns.

LA SEGREGATION S'EN MELE EN AFRIQUE DU SUD

DURBAN (D.I.A.) — L'avenir du Jeu de la Passion de Durban est mis en cause, suite à une sévère restriction du gouvernement de l'Afrique du Sud quant à la présence des Africains au Jeu. Le spectacle quinquennal, dont la première représentation est prévue pour le 11 mars, est pratiquement interdit au public africain.

C'est M. Blaar Coetzee, ministre des Affaires Bantoues, qui a signé la lettre autorisant l'association "The Catholic Players Guild" à organiser une seule représentation pour les Africains. Le ministre a déclaré dans un interview que c'était là un cas exceptionnel. Et il ajouta : "Normalement, j'aurais dû exiger que la représentation se fasse dans un quartier africain. Seulement, il s'agit d'un spectacle religieux. Prenant en considération que cette tradition pourrait se perdre, j'ai pris finalement cette mesure exceptionnelle. J'ai permis cette séance, car je ne désire pas que ce Jeu périsse pour l'Afrique du Sud toute entière".

Ainsi, une séance sera organisée un dimanche après-midi, séance destinée uniquement aux Africains. Le clergé africain ne sera donc pas autorisé à assister à la séance d'ouverture de la nuit.

De plus, aucune restriction n'a été posée pour les autres groupes ethniques. Les Indiens et les gen sde couleur seront libres d'assister avec les Blancs à toutes les représentations.

Dans le passé, toutes les races avaient libre accès à ces représentations. L'année passée, une autorisation gouvernementale avait garanti des séances spéciales pour Africains, grâce à une intervention du Maire de Durban auprès de M. Coetzee. Par la présente ordonnance, les organisateurs du spectacle craignent que des milliers d'Africains ne soient écartés du spectacle, à moins que le gouvernement ne concède d'autres représentations.

Etudes sur les vocations à Ottawa

L'Association des Directrices de Vocations du Canada a tenu sa réunion annuelle, les 13 et 14 janvier dernier.

Cette importante réunion était sous la présidence des deux Evêques Ponents du Canada français et anglais : Son Excellence Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi et Son Excellence Mgr F.-A. Marrocco, évêque auxiliaire de Toronto.

Grand succès de notre

VENTE ANNIVERSAIRE

12e Anniversaire

SERVICE & PRIX — S P

Nous vous offrons d'autres spéciaux et vedettes ANNIVERSAIRE pour votre marché de cette semaine.

Chaque semaine de nombreuses aubaines vous sont offertes, vérifiez les journaux du mercredi. Soyez un consommateur heureux et un fidèle client de votre marché S.P.

Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc. Tél.: 681-4141

DUNCAN HINES MELANGE A GATEAU 2 btes 19 oz .85 — EPARGNEZ .13

DESSERTS JELL-O ASSORTIS 9 pqts 3 oz $1.00

CAFE MAXWELL HOUSE Sac 1 lb .79

AUBAINES A UN DOLLAR

LAIT CRINO	EVAPORE	6 btes 16 oz	$1.00
BETTERAVES	SUCREES GAUVIN	3 Bocaux 24 oz	$1.00
BLE D'INDE	SUR EPIS CARRIERE	3 btes 40 oz	$1.00
PECHES	TRANCHEES PACIFIC GOLD	3 btes 28 oz	$1.00
CAROTTES	EN CUBES LA FERLANDIERE	8 btes 20 oz	$1.00
FEVES JAUNES	COUPEES F.G.	6 btes 20 oz	$1.00
BAS NYLON	SANS COUTURE MARIE-FRANCE	2 paires	$1.00
SAUCE CHINOISE	MONTREAL	2 bout. 5 oz	.37
FARINE A CREPES	AUNT JEMIMA	Bte 16 oz	.23
POUDING	CELEBRATION ROBIN HOOD	2 btes 9 oz	.55
RIZ MINUTE		Bte 24 oz	.79
SIMARD	CARRES FEUILLETES AUX POMMES OU FRAISES	bte de 12	.49
FLEECY	RINCAGE	Format 32 oz	.45

FEVES HEINZ SPAGHETTI HEINZ VOTRE CHOIX 2 btes 14 oz .39

FARINE ROBIN HOOD Sac 7 lbs .69

FEVES GERMEES MONTREAL 2 btes 28 oz .43

CRISCO SHORTENING PUR Bte 3 lbs $1.15

PATATES CHIPS PROVINCIAL 50 TIMBRES PROVINCIAL A L'INTERIEUR Sac 12 oz .69

BOLD DETERSIF A LESSIVE Format géant .79

DENTIFRICE CREST Tube familial $1.00

VÉRIFIER ICI LE NUMÉRO INSCRIT SUR VOTRE BON

10 PREMIERS PRIX: 15 minutes de magasinage gratuit
F118,122 G181,808 F204,816 G271,744 F317,007 G392,001 F462,013 G883,742 F605,898 G842,823

20 DEUXIÈMES PRIX: 10 minutes de magasinage gratuit
F133,461 G110,016 F187,720 G162,983 F231,002 G213,056 F289,616 G262,807 F348,711 G383,283 F391,808 G417,708 F447,813 G472,331 F492,884 G536,606 F539,009 G600,477 F591,184 G670,899

30 TROISIÈMES PRIX: 5 minutes de magasinage gratuit
F121,489 G117,843 F148,107 G132,905 F170,886 G141,511 F221,499 G183,898 F264,004 G246,151 F307,812 G291,408 F328,066 G332,007 F389,871 G379,606 F382,018 G403,721 F410,881 G451,183 F434,180 G498,080 F476,803 G521,168 F519,188 G569,976 F548,183 G580,013 F571,411 G629,331

au Québec, Crest MISE $50,000 DANS LE CONCOURS "LA COURSE AUX COURSES"



À GAGNER! TOUS LES PRODUITS QUE VOUS ET VOTRE MARI POURREZ VOITURER EN PANIERS ROULANTS

KETCHUP HEINZ Bout. 11 oz .19 — LIMITE DE 6 PAR CLIENT — EPARGNEZ 10

BISCUITS soda PREMIUM CHRISTIE Bte 2 lbs .59

CIRE CLAIR JOHNSON Bte 32 oz .99

POULET frais



Eviscéré, Catégorie "A" Poids moyen 4 à 5 lbs Bien dodu

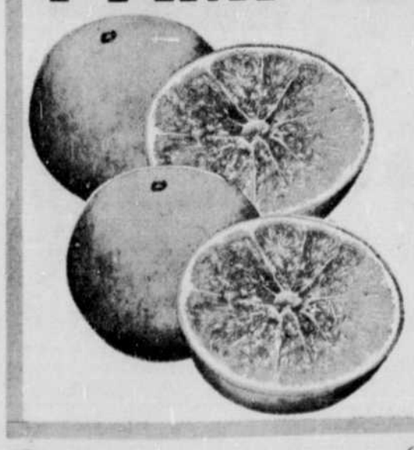
La lb .39

GRATIS : SACHET SMOKED MEAT 2 oz HYGRADE Avec l'achat de 1 pot de salade aux choux 32 oz LE TOUT .65

BOEUF DE L'OUEST DE CHOIX **SPENCER ROLL** "Oeil de côte" Gelé. Pour faire un bifteck sans perte. Pesant 4 livres et plus. LA LB .89

SAUCISSE DE BOLOGNE SWIFT LA LB .39

PAMPLEMOUSSES DE LA FLORIDE Sucrés et juteux Gr. 48



10 pour .59

POMMES de TERRE BLANCHES Du Québec. Grade No 1 Sac de 50 lbs .99

NAVETS Qualité No 1 Très fermes du Québec LA LB .05

ECHALOTES De l'Arizona No 1 Jeunes et tendres 3 pqts .25

NOUS DONNONS LE TIMBRE PROVINCIAL "Le timbre qui donne PLUS et PLUS rapidement"

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS avec ce coupon et l'achat de SHAMPOOING HALO Format familial .99 — Au magasin seulement jusqu'au 25 fév.

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS avec ce coupon et l'achat de NOXZEMA Boccal 6 oz 1.09 — Au magasin seulement jusqu'au 25 fév.

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS avec ce coupon et l'achat de FLORIENT Purificateur d'air ass. Can. 6½ oz .79 — Au magasin seulement jusqu'au 25 fév.

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS avec ce coupon et l'achat de VICKS VAPORUB Jarre 1½ oz .69 — Au magasin seulement jusqu'au 25 fév.

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS avec ce coupon et l'achat de CHOCOLAT LOWNEY Participez au concours "Voyage 7 jours à l'Expo" Sac de 20 barres .05 ass. .89 — Au magasin seulement jusqu'au 25 fév.

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS avec ce coupon et l'achat de BISCUITS DAVID 4 dans 1 — 7 variétés Colis 125g biscuits .99 — Au magasin seulement jusqu'au 25 fév.

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS avec ce coupon et l'achat de 5 LBS OIGNONS BLANCS BROSSES No 1 du Québec — Au magasin seulement jusqu'au 25 fév.

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS avec ce coupon et l'achat de UN BOL DE GRAISSE DE ROTI BILOPAGE — Au magasin seulement jusqu'au 25 fév.

Le coût du transport est sujet à être ajouté pour Rivière-du-Loup, La Pocatière, Charlevoix, la Beauce, Portneuf et Saguenay.

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES. LIVRAISON GRATUITE AVEC COMMANDE MINIMUM de 3 dollars.

BIENTOT LE NOUVEAU CATALOGUE DE PRIMES DU TIMBRE PROVINCIAL ! VOYEZ L'ANNONCE DANS CE JOURNAL, MERCREDI LE 8 MARS



Par Jacques REVELIN

Vive compétition dans le dos des Black Hawks



A moins d'un effondrement qui ne peut raisonnablement survenir d'ici la fin du calendrier qui approche, les Black Hawks remporteront leur premier championnat, après avoir tant et tant de fois tendu les bras vers le trophée "Prince-de-Galles", sans pouvoir le saisir. Les douze points d'avance détenus par l'équipe de Chicago constituent une excellente marge de sécurité qui pourra même s'accentuer au cours des semaines à venir.

Le club de Billy Reay n'a jamais été aussi puissant qu'il l'est cet hiver, surtout quand ses vedettes donnent leur plein rendement. Dans leurs dix-huit parties qu'ils disputeront d'ici le 2 avril, les Hawks en gagneront certainement une dizaine et c'est probablement bien avant le terme de la saison régulière qu'on pourra leur consacrer le titre. Cette assurance de leur victoire produit un détournement d'attention. L'intérêt de ce qui se passe dans le dos des meneurs est certes le plus vif. Sur les cinq équipes classées derrière, quatre sont engagées dans une lutte commune ressemblant au jeu de la chaise musicale. Les Rangers, les Canadiens, les Leafs et les Wings se débattent en effet pour s'introduire dans les éliminatoires de la coupe Stanley où seulement trois places sont disponibles.

Ce soir justement, ce sont ces quatre équipes qui animeront les deux duels de la LNH. Les Canadiens joueront à Toronto et les Red Wings à New York. L'importance de ces joutes est indubitable, comme celle du match de demain soir à l'Olympia et ceux qui suivront en fin de semaine. La proximité du dénouement fait inévitablement bouillir la marmite des pronostics. Par plus tard qu'hier, notre coiffeur a fait ses propres prédictions en établissant son classement définitif. Selon lui, les Hawks finiront bien sûr en tête et seront suivis dans l'ordre par les Canadiens, les Rangers et les Wings. Pour un barbier ce n'est pas tellement tiré par les cheveux, d'autant plus que cette prédiction est identique à la nôtre...

En souplesse...

● Trop accaparé par les Jeux d'Hiver depuis quelque temps, l'un des principaux organisateurs s'est fait répondre ceci quand il appela l'un de ses clients pour lui dire qu'il passerait le voir la semaine prochaine : "trop tard, j'ai requis les services de quelqu'un d'autre!" Le bénévolat coûte parfois très cher...

● Le nouveau commissaire du football canadien va sans doute se rendre compte dans les heures qui suivent qu'il est moins facile de détenir un poste important dans le sport que dans la politique. Certains gérants d'équipes auraient même mis sa tête à prix, à moins qu'il consente à freiner son élan révolutionnaire...

● Les compétitions internationales de ski comptant pour la coupe du monde vont reprendre prochainement. D'abord en Italie puis aux Etats-Unis où Nancy Greene pourra se replacer en tête du classement, si elle est rétablie d'une grippe l'immobilisant actuellement. Le premier concours auquel elle prendra part sera un slalom géant prévu pour le 10 mars, à Franconia. A moins qu'il n'y ait plus de neige dans ce coin à cette date-là...

Les patinoires ne sont pas souvent désertes à Québec

Le service hockey de la Fédération des loisirs de la région de Québec aura connu une autre saison à succès encore cette année.

Selon les dernières compilations, 7,129 joueurs de hockey se sont inscrits, dans les catégories mosquito à junior, dans les rangs du service hockey de la Fédération de Québec. Il s'agit d'une augmentation assez marquée comparativement aux chiffres de l'an dernier et un peu partout, dans tous les centres du diocèse de Québec, on a enregistré une augmentation de la participation au niveau des mosquitos, pee-wee et bantam.

Voilà donc un bilan qui prouve l'intérêt que portent les jeunes joueurs de hockey à leur sport national. Dans quelques jours, soit précisément du 4 au 26 mars, se déroulera, à l'Aréna du parc Victoria, le tournoi régional de hockey mineur de la Fédération de Québec et de nombreuses inscriptions sont venues de toutes parts. Les inscriptions des équipes, en marge de ce tournoi diocésain, ont pris fin le 15 février et dans quelques jours les cédules seront publiées. Il s'agit d'un tournoi qui groupera toutes les catégories de mosquito à junior, où l'intérêt ne fait pas défaut.

Jean-Claude Pageot, le responsable du service hockey à la Fédération de Québec, s'est déclaré très satisfait de la façon dont les organisations de loisirs, se rapportant au hockey, ont collaboré à atteindre ce chiffre record d'inscription. Par ailleurs, rien ne sera négligé pour que le tournoi régional de hockey de la fédération soit couronné de succès.

Après plus de deux mois d'activités intenses, et favorisé par une température idéale, le hockey mineur vient de prendre fin sur les patinoires extérieures des parcs de Québec.

On se transportera maintenant à l'Aréna du parc Victoria où les représentants de chacun des parcs entameront des séries dans les catégories mosquito,pee-wee et bantam, en vue de connaître un champion des parcs de Québec.

Les quelque 3,000 enfants, qui se sont inscrits pour pratiquer le hockey dans les parcs de Québec cette saison, ont pu bénéficier d'une cédule bien remplie. De plus, tous les moniteurs responsables de chacun des parcs de Québec ont pris les dispositions pour dispenser leurs conseils à tous les enfants de leur secteur.

Encore cette année, les équipes championnes des ligues de la cité de Québec participeront au tournoi diocésain de hockey de la Fédération de Québec pendant que, d'autre part, les équipes des parcs se disputeront le titre mineur des parcs de Québec, à l'Aréna du parc Victoria.

Voici la cédule des prochaines joutes qui seront présentées à l'Aréna pour les championnats inter-parcs du hockey mineur :

Jeudi le 23 février : 6h. p.m. pee-wee, St-Sacrement vs Victoria; samedi le 25 février : 9h. a.m. mosquito, semi-finale A; 10h. a.m. mosquito, semi-finale B; 11h. a.m. pee-wee, semi-finale A; 12h. p.m. pee-wee, semi-finale B; 1h. p.m. bantam, Iberville vs Dollard; 2h. p.m. bantam, St-Sacrement vs Ferland.

Dog derby

C'est par une température magnifique que Marcel Plante, de Lauzon, a remporté le dog-derby Laurentides, disputé en fin de semaine dernière à Lauzon. Offrant une magistrale performance au cours des deux étapes, Marcel s'est mérité le magnifique trophée Molson attribué au vainqueur. Une surprise a été causée par Henri-Louis Leclerc qui s'est emparé de la deuxième position. Après un début de saison difficile, Leclerc semble vouloir s'affirmer de course en course, et il sera un concurrent très dangereux pour les compétitions futures.

Voici le classement de cette course de 20 milles disputée en 2 étapes.

1	M. Plante, Lauzon	1:34.15
2	H.-Ls Leclerc Beauce	1:42.16
3	A. Delage, Ors'ville	1:43.14
4	Longchamp St-Emile	1:44.48
5	Grondin Neufchâtel	1:48.35
6	H. Roy Montmagny	1:50.00
7	B. Vachon, Beauce	1:52.30
8	Gosselin, Ste-Odile	1:52.35
9	Hardy, St-Romuald	2:01.25
10	C. Boisvert, Lévis	2:17.42

Vol à ski

Oberstdorf, Bavière (AFP) — Le Norvégien Lars Grini a réalisé un nouveau record du monde de vol à ski au cours de l'entrainement en vue des épreuves internationales officielles fixées à samedi et dimanche, en atteignant, sur le "super grand termplin" d'Oberstdorf, la distance de 147 mètres. Il a amélioré ainsi le record du monde détenu depuis l'an dernier, à Wikkersund, Norvège, par le Norvégien Bjoern Wirkola avec 146 mètres.

Les As devancent Springfield par quatre points maintenant

Grâce à une victoire de 2-1 hier

Les As de Québec ont disposé de justesse des Reds de Providence par 2-1 hier soir au Colisée. La victoire a été loin de soulever les 2,713 amateurs présents, mais elle vaut deux points au classement. Elle a permis aux équipiers de Phil Watson de prendre une avance de quatre points sur les Indiens de Springfields, qui menaçent de les rejeter du détail, et elle les a gardés à portée des Clippers de Baltimore.

Ross Brooks a tenu tête aux locaux à la première en n'allouant qu'un but sur 18 lancers, puis les As ont été très peu menaçants au deuxième vingt. Pour le but de la victoire, il a fallu un jeu de puissance, tout comme pour le but initial. En tout, Brooks a bloqué 32 lancers, alors que Bauman effectuait 20 arrêts, dont une couple ont signifié la différence entre la victoire et la défaite.

Gordie Labossière a marqué l'unique but de la première période, rejoignant ainsi Roger DeJordy en tête des compteurs Pierre Gagné a égalisé les chances pour les Reds et Jim Morrisson y est allé du filet victorieux.

PREMIERE PERIODE

Dès le début de la rencontre, Gendron se présenta seul devant Brooks, mais le certbère des Reds fit glisser son bâton dans son gant pour faire perdre le contrôle du disque à l'ailier des As. Les locaux redoublèrent d'ardeur et Brooks bloqua plusieurs rondelles qu'il ne vit même pas venir.

Wayne Hicks joua de malchance en frappant le poteau à la 12e minute. Une punition à Don Johns n'apporta aucun changement, mais quand Pierre Gagné prit le chemin du cachot pour les visiteurs, il ne fallut que 10 secondes au jeu de puissance des As pour ouvrir le pointage. Gordie Labossière entra dans la zone du Providence en acceptant une passe de Gendron et se dirigea vers la gauche. Après une couple d'enjambées, il décrocha un revers de 25 pieds qui se logea dans le bas du filet pour son 28e but de la saison.

Les As terminèrent le premier engagement avec 18 lancers contre 4.

DEUXIEME PERIODE

Les locaux ralentirent considérablement au second engagement et ils ne furent pas dangereux durant 103 secondes où Muloin était au pénitencier au début de la période. Par contre, ils tuèrent très bien une mineure à Hanna à la 5e minute.

Gary Bauman fut laissé seul à deux reprises à mi-chemin dans la période. D'abord, sur une attaque à deux contre un, Leduc réussit son jeu d'attirer et Pierre Gagné se présenta seul avec Bauman qu'il perça avec un revers à bout portant entre les jambières. Avant que les As n'aient pu se remettre de ce but, Gagné était de nouveau seul avec Bauman, qu'il essaya cette fois du coup droit, mais le cerbère des As glissa ses deux jambières dans le coin pour bloquer.

Des punitions à Johns et à Choo-Choo Bouchard furent sans conséquences.

TROISIEME PERIODE

Les amateurs manifestèrent à plusieurs reprises leur mécontentement sur l'allure du jeu au troisième vingt.

La première chance sérieuse des As survint à la 9e minute, lorsque Lacroix reçut devant le filet une passe de Nolet, mais Brooks avait prévu le jeu et il sortit pour empêcher tout lancer.

Bouchard passa sans dommage sa 2e punition du match, mais Clearwater ne fut pas aussi chanceux. Creighton n'avait pas fini de critiquer la décision de Skov, que Jim Morrison y allait du but victorieux avec un lancer voilé de la pointe. René Drolet et John Hanna n'avaient pris que sept secondes à lui relayer le disque.

Une punition à Gordie Labossière se termina à neuf secondes de la fin, mais même si Creighton enleva son cerbère avec 30 secondes à faire, Bauman tint le coup pour conserver la victoire et les deux précieux points au classement.

La plus faible assistance de l'histoire de l'Américaine à Québec a haussé le déficit saisonnier à 14,483 spectateurs.

Les deux mêmes équipes s'affronteront jeudi soir et cette fois, les As pourront rejoindre Baltimore au deuxième rang, puisque les Clippers sont inactifs jusqu'à vendredi.

ALIGNEMENTS

PROVIDENCE — BUTS : Brooks; DEFENSES : Stephenson, Clearwater, Keller, Huloin, Bouchard; AVANTS: Sleaver, Goegan, Kachur, Creighton, Brillant, Perry, Lawson, Leduc, Gagné, Keil.

QUEBEC — BUTS : Bauman; DEFENSES : Johns, Larose, Hanna, Morrison, Pelletier; AVANTS : Labossière, Gendron, Hicks, Lacroix, Nolet, Laforge, Rivard, Mortson, Lacoste, Drolet.

Arbitre : Art Skov; Juges de lignes: Fiorent Roy, Roland Paquet.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec, Labossière (Gendron, Hicks) 16.41
Punitions : Johns 12.37, Gagné 16.32, Muloin 19.43.

Deuxième période

2—Providence, Gagné (Leduc, Lawson) 9.22
Punitions : Hanna 5.01, Johns 14.54 Bouchard 17.49.

Troisième période

3—Québec, Morrison (Drolet, Hanna) 15.12
Punitions : Bouchard 11.24, Clearwater 15.05, Labossière 17.43.

Lancers :

Providence	4	10	7	— 21
Québec	18	5	11	— 34

DANS L'AMERICAINE

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
DeJordy, Her.	40	29	69
Labossière, Qué.	28	41	69
Ubriaco, Her.	31	36	67
Hicks, Qué.	22	45	67
Gilbert, Her.	21	44	65
Nykoluk, Her.	11	54	65

Joe Frazier liquide Doug Jones à la 6e

PHILADELPHIE (PA) — L'invincible Joe Frazier a mis Doug Jones K.O. au 6e round hier soir avec une puissante gauche qui a envoyé son rival au tapis pour plus d'une minute.

Le vainqueur a enregistré son K.O. à 2:36 de l'engagement, après avoir malmené son rival jusque-là.

En enregistrant sa 14e victoire depuis ses débuts professionnels il y a deux ans, le champion olympique des poids lourds en 1964 s'est servi de son rival comme d'un sac de pratique du premier gong au coup de poing final.

Jones, qui a perdu une décision controversée à Cassius Clay il y a deux ans et qui a déjà mis le prochain rival du champion, Zora Foley, K.O., n'a jamais eu de chance contre son jeune rival.

Jones a porté à peine une demi-douzaine de coups pendant tout le match, tout en parraisssant paralysé par l'offensive continuelle de Frazier qui avançait constamment.

Gouret intérieur

Le 2e grand tournoi de gouret intérieur du Centre Mgr Marcoux se tiendra les 5, 12 et 19 mars prochain. Il y aura des catégories 13-14 ans, 15-16 ans, et de 17 à 21 ans. La formule d'inscription accompagnée d'un chèque de $5, doit parvenir aux organisateurs Marcel St-Hilaire, Denis Bélanger ou J.P. Genest avant le 25 février.



● Ross Brooks a tenu tête aux As alors que les clubs luttaient à forces égales, et ce n'est que grâce à deux jeux de puissance que Québec a pu disposer des Reds. Le duo défensif Stephenson-Clearwater fait ici échec à l'attaque de la paire Lacroix-Nolet, alors que Dave Creighton arrive à la rescousse. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Les Clippers gardent leur avance

BALTIMORE (PA) — Rod Seiling, du Baltimore, a ouvert le pointage dès la 20e seconde de jeu hier soir en conduisant les Clippers à un gain facile de 8-2 sur les Bisons de Buffalo dans une joute de la ligue Américaine de hockey.

Les Clippers ont affiché une marge de 47-24 dans les lancers.

Bob Cunningham, Doug Robinson et Jim Bartlett ont imité leur coéquipier Seiling dans le premier engagement, Bartlett à deux reprises.

Billy Collins et Bill Knibbs ont ajouté deux autres points dans la seconde reprise, puis Jean-Marie Cossette a complété leur total dans la dernière période.

Brian Smith et Norm Schmitz ont répliqué au profit des Bisons.

Première période

1—Baltimore, Seiling 0.20
2—Baltimore, Cunningham (Seiling, Bartlett) 4.42
3—Baltimore Robinson (Marshall, MacQueen) 8.06
4—Baltimore, Bartlett (Cunningham) 14.03
5—Baltimore, Bartlett (Knibbs, Polano) 19.57
Punitions : Plager 9.00, Speer 17.34

Deuxième période

6—Buffalo, Smith (Richardson, Lafrenière) 8.01
7—Baltimore, Collins (Plager, Brinkworth) 16.09
8—Baltimore, Knibbs (Polano, Brinkworth) 19.34
Punitions : Polano 9.56, Schmitz 12.26.

Troisième période

9—Baltimore, Cossette (Collins, Knibbs) 0.45
10—Buffalo, Schmitz (Ouellette, Carter) 8.02
Punitions : Plager 4.17, Ingram 15.22, Polano et Richardson 19.58.

Lancers :

Buffalo	7	7	10	— 24
Baltimore	17	21	9	— 47

Assistance : 4,214.

Appel rejeté

NEW YORK (AFP) — Le rejet par les autorités du Texas du dernier appel de Cassius Clay pour éviter le service militaire n'affectera pas le prochain championnat du monde des poids lourds entre Mohamed Ali et son nouveau challenger Zora Folley, prévu pour le 22 mars au Madison Square Garden de New York.

"Il est très peu probable que Clay soit incorporé à cete date" s'est rassuré Harry Markson, directeur du "Garden", car le champion du monde est fermement décidé à aller jusqu'au bout dans cette affaire, ce qui devrait prendre encore au moins quatre mois.

"J'irai jusqu'à la cour suprême s'il le faut", avait notamment clamé le champion qui, selon son manager Angelo Dundee contacté à Miami, doit, ces prochains jours, regagner Houston afin d'entamer sa préparation pour son prochain combat.

Il s'endort

Buenos-Aires (AFP) — Le nageur argentin de grand fond Antonio Albertondo, qui s'était mis à l'eau dans le Rio de la Plata avec l'intention de battre le record du monde de durée, 105 heures par le Paraguayen Gilberto Ruiz, abandonné au bout de 85 heures, vaincu par le sommeil... malgré les orchestres de jazz qui jouaient sans discontinuer sur la plage pour l'encourager.

Le Rouge et Or fléchit à Montréal

MONTREAL PC — Grâce à une poussée de deux buts dans l'intervalle de 31 secondes au début du match, les Carabins de l'Université de Montréal ont vaincu le Rouge et Or de Laval 5-2 dans un match de la ligue Interuniversitaire hier soir.

Yves Paquette et Jean Delorme ont d'abord donné une avance de 2-0 aux locaux, mais Michel Roy a réduit la marge à 2-1 avant la fin du premier engagement.

Robert Dubuc y est ensuite allé de deux buts et Raymond Lamarche, d'un au profit des vainqueurs tandis que Gilles Bérubé complétait le total des visiteurs.

Quilles à l'Action

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PG	Pins	Pts
1—Jean-Louis Giroux	42	41065	61
2—Charles Picard	44	40573	59
3—Gilles Pelletier	41	39934	54.5
4—Gérard Lamontagne	33	39348	47
5—Marcel Lapointe	33	39370	46
6—Paul Marcoux	31	39403	41
7—Jacques Bélanger	32	39097	41
8—Raymond Robitaille	28	38799	34.5
9—André Parent	23	37923	29
10—Adélard Auclair	21	38013	27

MOYENNES INDIVIDUELLES

HOMMES

	Pins	Moy.
1—Gilles Pelletier	10486	158.58
2—Jacques Martineau	9625	155.60
3—Paul Marcoux	9769	155.4
4—Jean-Marie Côté	1001	153.3
5—Michel Giroux	9521	144.17
6—Raymond Robitaille	8882	140.60
7—Charles Picard	8344	139.4
8—David Bouillé	9072	137.30
9—Jacques Bélanger	6285	136.29
10—André Parent	7225	136.17
11—Chs. H. Gagné	5304	136.

FEMMES

	Pins	Moy.
1—Mme Jean-Marie Côté	7267	110.7
2—Mme Marcel Lapointe	6724	101.58
3—Mlle Marguerite Caron	5421	100.21
4—Mme Gilles Cantin	4487	99.32
5—Mme Roland Picard	6530	98.62

RECORDS DE LA SEMAINE

Triple d'équipe
Equipe Gérard Lamontagne 1949
Simple d'équipe
Equipe Marcel Lapointe 696
Triple (hommes)
Jean-Marie Côté 547
Triple (femmes)
Mlle Marguerite Caron 333
Simple (hommes)
Jean-Marie Côté 200
Simple (femmes)
Mme Georges Lemelin 138

RECORDS DE LA SAISON

Triple d'équipe
Equipe Jean-Louis Giroux 2086
Simple d'équipe
Equipe Jean-Louis Giroux 765
Triple (hommes)
Jacques Martineau 651
Triple (femmes)
Mme Jean-Marie Côté 412
Simple (hommes)
Jean-Louis Giroux 255
Simple (femmes)
Mme Jean-Marie Côté 195

22e PROGRAMME — 27 FEVRIER
7.30 Hres p.m. — Salle St-Roch

Gilles Pelletier vs Charles Picard
Jacques Bélanger vs Ray. Robitaille
Jean-Le Giroux vs André Parent
Marcel Lapointe vs Paul Marcoux
Adélard Auclair vs Gér. Lamontagne.

Reprise du slalom "calcutta"

Devant le succès remporté l'année dernière, la direction du club de ski Lac Beauport organisera encore cette année le grand concours "Calcuta mixte", pour le trophée Guy Massicotte.

Cette année, les équipes seront formées de trois hommes et une dame, sous la direction d'un capitaine.

Le tirage des équipes aura lieu lors d'un souper lundi le 7 mars, à 6h. p.m. au Chalet des skieurs.

Le concours aura lieu mardi le 8 mars, à 8h. p.m. sur les pistes du Chalet des skieurs Manoir St-Castin, Lac Beauport.

Les temps nets, soit après déduction des handicaps, seront additionnés pour chaque équipe, et les gagnants deviendront les récipiendaires du trophée Guy Massicotte. Il y aura en plus de nombreux prix pour les meilleures performances.

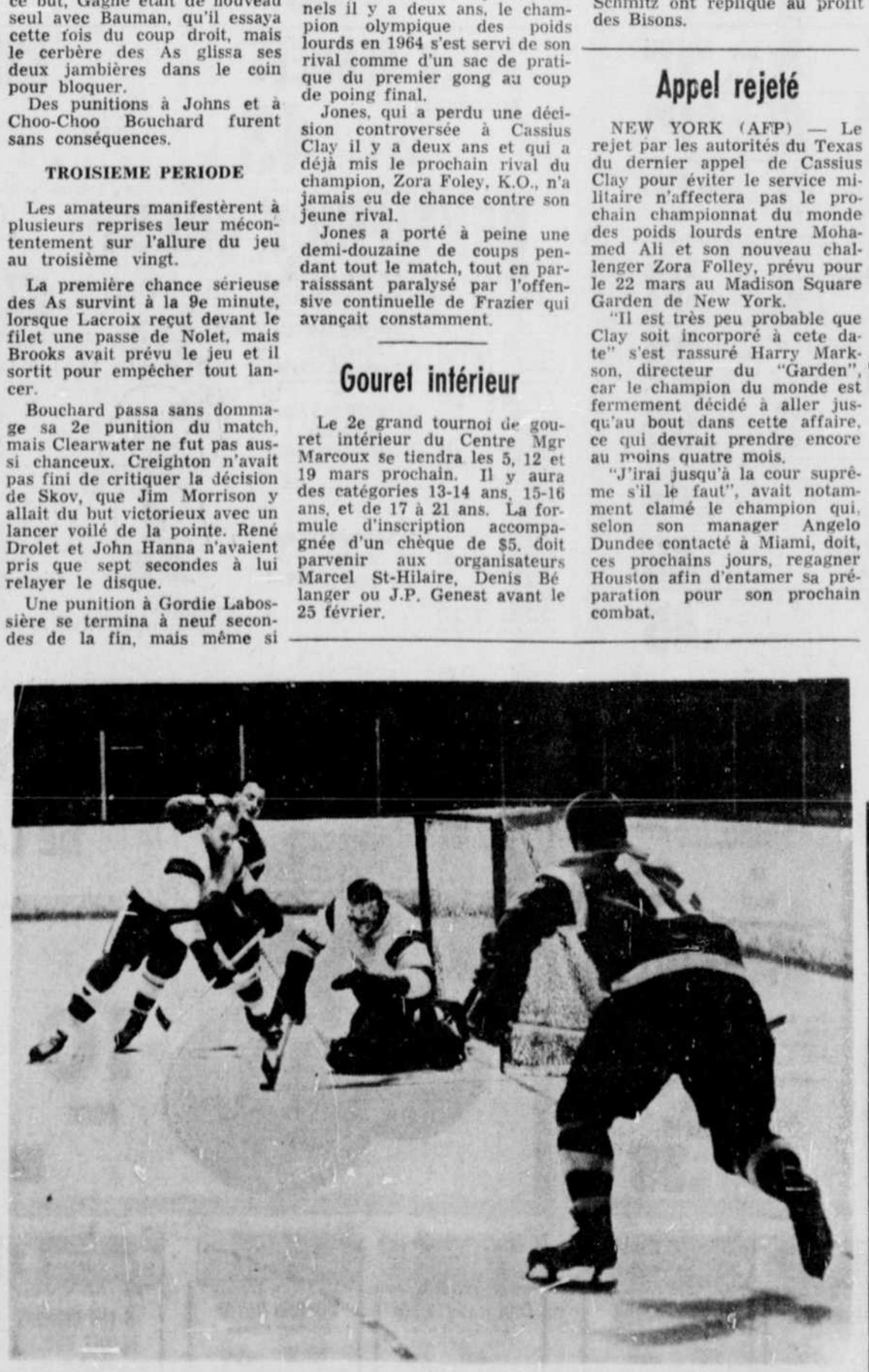
Les handicaps seront basés sur l'âge des participants, comme suit :

Capitaine 0 seconde; 25 à 30 ans : 1 seconde; 30 à 35 ans : 2 secondes; 35 à 40 ans : 4 secondes; 40 à 45 ans : 6 secondes; 45 à 50 ans : 8 secondes; 50 et plus : 10 secondes.

Cartes disponibles : Au Relais, Stoneham, Chalet des skieurs ou chez Guy Massicotte.

Date limite de l'inscription : dimanche le 6 mars.

Le tracé sera fait par Russell Légaré, directeur de l'école de ski Lac Beauport.



● Gary Pauman devait être content de retrouver le Colisée après une semaine de 26 buts sur la route. Le cerbère des As plonge sur un retour de lancer que lorgnait Eddie Kachur (12), pendant que Don Johns voit au plus pressé et bloque le chemin à Tony Goegan. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Coquetel sportif

TENNIS

TORONTO (PC) — Robert Bédard, de Lennoxville, Keith Carpenter, de Montréal ,et Mike Belkin, de Vancouver, ont été nommés hier sur l'équipe canadienne de coupe Davis 1967 qui disputera la victoire à l'Angleterre au début de mai.

FOOTBALL

TORONTO (PC) — Toronto tentera d'obtenir la classique de la coupe Grey en 1968 et 1969, laquelle sera présentée à Ottawa en 1967.

BASEBALL

ST-LOUIS (PA) — Lou Brock, champion voleur de buts avec 74 dans la ligue Nationale la saison dernière, a accepté les conditions des Cards de St-Louis, de même que Larry Jester, Joe Hoerner et Steve Huntz, si bien que seulement cinq joueurs n'ont pas encore signé leur contrat 1967.

BASEBALL

LONG BEACH, Californie (PA) — Le lanceur Jim Duckworth a décidé de prendre sa retraite hier en raison d'un conflit de personnalité avec le gérant général George Selkirk, des Sénateurs de Washington.

BOXE

TOKYO (AFP) — On annonce officiellement à Tokyo que le champion du monde de boxe poids mouche, l'Argentin Horacio Acavallo, mettra son titre en jeu contre le Japonais Kikoski Tanabe au mois de mai à Tokyo. On sait que Tanabe a battu le champion du monde par K.O. technique au sixième round d'un match prévu en 10 rounds.

COLISEE
TEL.: 525-9979 - 525-5129
LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY
JEUDI — 8.15 P.M.
(26e joute de la cédule)
★ PROVIDENCE ★
— VS —
★ AS de QUEBEC ★
● RES.: Loges $3.25
Mezz. (4 PRE. R.) .. $2.50
(1 DER. R.) .. $2.00
Balcon $1.50
Billets de Saison et Billets Libres dans Dépôt: jusqu'à 1 h. DEMAIN. Au COLISEE jusqu'à 5h. aujourd'hui et demain. Contrôle ouvert à 7 h. demain soir.
— LIGUE JR "A" —
Mercredi 1er Mars, 8h.15
Séries Eliminatoires
As Junior
vs Sorel
(Ad. Gén. Adul. $1.50; Enf. .75¢) (M.L.)

LES WINGS A NEW YORK ET LES CANADIENS A TORONTO



● Doug Mohns prend un billet de parterre après avoir mis le patin sur le bâton de Harry Howell. Stan Mikita (21) et Arnie Brown (4) sont plus intéressés par la trajectoire de la rondelle que par celle du joueur des Black Hawks. Les Rangers ont remporté leurs deux joutes de fin de semaine sur les Hawks pour rappeler de mauvais souvenirs aux partisans du Chicago. (Téléphoto UPI)



Par la PRESSE CANADIENNE

Les Rangers de New York, victorieux des Hawks de Chicago à deux reprises en dernière fin de semaine, présenteront un alignement complet ce soir lors de la visite des Red Wings de Detroit.

En effet, Bernard Geoffrion, Rod Gilbert, Reg Fleming et Jim Neilson seront de retour au jeu.

La suspension de trois joutes, imposée à Geoffrion pour avoir bousculé un juge de lignes, est terminée. Neilson est remis d'une blessure à la hanche. Gilbert, d'un refroidissement au dos et Fleming, d'un malaise au cou.

Dans une autre joute au calendrier ce soir, les Canadiens visiteront les Leafs à Toronto.

LETHARGIE

Emile Francis, gérant-pilote des Rangers, a prétendu que "l'agressivité et le jeu de position des siens" leur avaient permis de vaincre les Hawks. Ils devront poursuivre la même politique contre les Wings, qui ont secoué leur léthargie récente en triomphant des Canadiens 3-1 à Detroit, dimanche.

Francis était surtout enthousiasmé de la tenue du vétéran Ken Schinkel, des Clippers de Baltimore, qui a déjà disputé 245 matches avec les Rangers entre 1959 et 1964. En plus de bien jouer à la défensive, il a compté le but victorieux à Chicago dimanche dernier.

Chaque équipe, à l'exception des meneurs, les Hawks, et des occupants de la cave, les Bruins de Boston, dispute quatre parties au cours des cinq prochains jours, ce qui pourrait bien apporter des changements dans le classement.

Les Hawks et les Rangers semblent en bonne position pour le moment, mais les Canadiens ne possèdent qu'une avance de deux points sur les Leafs, qui, eux-mêmes, ne devancent les Wings que par deux points également.

RICHARD DE RETOUR?

Henri Richard, inactif depuis deux semaines en raison d'une blessure au genou, espère revenir au jeu contre les Leafs ce soir.

John Ferguson a terminé sa suspension de trois joutes et reviendra dans la mêlée.

King Clancy continuera de piloter les Leafs en l'absence de Punch Imlach, hospitalisé depuis samedi en raison d'épuisement.

HIER

Ligue Américaine
Providence 1, Québec 2
Buffalo 2, Baltimore 8
Ligue Junior A du Québec
Shawinigan 4, Sorel 5
Trois-Riv. 2, Drummondville 5
Ligue Interuniversitaire
Laval 2, Montréal 5

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Montréal à Toronto
Détroit à New York
Ligue Junior B
Finale 3 de 5
Ste-Foy à C.T.R., 8.15 hres
Queen's à McMaster

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hershey	53	29	15	9	218	154	67
Baltimore	54	26	22	6	190	186	58
Québec	55	25	24	6	200	201	56
Springfield	54	22	24	8	204	199	52
Providence	53	10	37	9	151	256	9

Division OUEST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Pittsburgh	54	35	11	8	228	156	78
Rochester	55	29	19	7	223	172	65
Cleveland	57	26	23	8	228	193	60
Buffalo	56	11	38	7	164	289	29

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	52	31	13	8	190	124	70
New York	52	25	19	8	145	133	58
Montréal	51	22	22	7	130	136	51
Toronto	50	20	21	9	131	152	49
Détroit	53	22	28	3	164	171	47
Boston	54	15	32	7	137	183	37

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
x-Thetford	44	32	11	1	233	125	65
Sorel	44	26	16	2	218	139	54
T.-Rivières	43	23	18	2	199	193	50
Shawinigan	44	20	24	0	174	199	40
Québec	45	16	28	1	147	204	33
Drum'ville	45	14	31	0	157	215	28

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Toronto	15	14	1	0	149	32	28
Waterloo	13	9	3	1	70	46	19
Western	15	9	6	0	85	53	18
Queen's	14	6	5	3	39	59	15
McMaster	14	6	8	0	65	75	12
Laval	14	4	6	2	44	60	10
McGill	14	4	9	1	47	69	9
Montréal	14	5	8	1	50	70	11
Guelph	14	2	11	1	44	94	5

REVERRA-T-ON PUNCH IMLACH DERRIÈRE LE BANC DES LEAFS?

TORONTO PC — Le pilote-gérant Punch Imlach, des Leafs de Toronto, a été rassuré sur l'état de son coeur hier et espère pouvoir quitter l'hôpital en fin de semaine.

King Clancy, qui a remplacé Imlach aux rênes des Leafs contre Boston samedi soir dernier, sera encore à la barre ce soir contre les Canadiens et demain soir à Detroit.

Clancy, qui a rendu quotidiennement visite à Imlach depuis samedi dernier, opinait hier que Punch pourrait quitter l'hôpital en fin de semaine, ce que les docteurs ont refusé de confirmer.

Le Dr R. N. Green a révélé que la santé d'Imlach s'était améliorée considérablement et que les examens n'avaient révélé aucun malaise cardiaque. Dans son langage plus prosaïque, Clancy a déclaré que les médecins l'avaient trouvé en bonne condition, à l'exception de son épuisement, car il a tenté d'en faire plus qu'il ne le pouvait et ne pouvait laisser ses problèmes de bureau.

On sait que les Leafs ont perdu 10 matches successifs récemment, mais ils ont depuis enregistré trois gains et un match nul.

NOUVEAU PILOTE?

A New York, hier, le président des Leafs, Stafford Smythe, aurait déclaré que la direction songeait à nommer un autre instructeur au cas où Imlach demeurait hospitalisé pendant une longue période de temps afin de ne pas imposer davantage à Clancy, qui occupe déjà le poste d'assistant-pilote-gérant.

Clancy continuera toutefois de piloter l'équipe si l'absence de Punch n'est pas prolongée.

Imlach, âgé de 48 ans, a déjà consacré 11 ans de sa carrière dans l'organisation des As de Québec, où il a dû céder sa place à Joe Crozier au cours d'une saison en raison d'une dépression.

Crozier, qui est présentement pilote-gérant des Américains de Rochester, de la LAH, pourrait bien remplacer Imlach de nouveau, mais la chose est peu probable si Punch se rétablit rapidement.



Punch IMLACH

2e joute de la finale junior "B"

Le Couillard de Ste-Foy tentera d'égaliser les chances, ce soir au Colisée, alors que sera présentée la deuxième joute de la série finale de la ligue Junior "B" Québec-District. Le C.T.R. mène présentement 1 à 0 dans cette série 3 de 5, grâce à la victoire de 8-2 remportée dimanche dernier. Lors de cette rencontre, les hommes de Robert Chevalier n'ont pas été déclassés comme pourrait l'indiquer le pointage. La différence s'est surtout fait sentir dans les filets. Pendant que Jacques Lemelin, gardien du CTR, volait littéralement quelques buts aux vaincus, le cerbère de ces derniers a paru faible en certaines occasions, ce qui eut pour effet de diminuer l'enthousiasme de ses coéquipiers. Le match de ce soir, devrait présenter du jeu plus serré, car les gars de la banlieue de Québec, ont l'habitude de rebondir après une cinglante défaite. La joute débutera à 8h.15.

A compter de 7h., un match de catégorie pee-wee mettra aux prises les Aiglons de Lévis et les Castors de Québec.



DURBAN (AFP) — Les 4 nageurs canadiens, arrivés en Afrique du Sud la semaine dernière, ont commencé leur tournée en remportant six premières places et deux places de deuxièmes au cours d'une réunion de natation contre l'équipe de Natal

Voici les résultats :

110 yards-nage libre — messieurs: 1. R. Jacks 57"9;
110 yards-nage libre — dames: 1. L. Kennedy 1'04"2;
110 yards-papillon — messieurs: 1. R. Jacks 1'02"6;
110 yards-papillon — dames: 1. J. Hughes 1'13"8;
220 yards-nage libre — dames: 1. J. Hughes 2'21"3;
220 yards-quatre nageuses — individuel — dames: 1. J. Hughes 2'42"3.

En outre, L. Kennedy s'est classée deuxième du 110 yards-dos-Dames et R. Jacks a pris également la deuxième place du 220 yards-quatre nages — messieurs.

Par ailleurs, à Pretoria, Elaine Tanner, de Vancouver, a amélioré le record national de l'Afrique du Sud dans les 110 verges-papillon en 1:09.4

Tentative de rapprochement pouvant causer des frictions

MELVILLE, Sask. (PC) — Les deux parties qui se disputent le contrôle du hockey dans l'Ouest admettent que le sort du hockey junior est en jeu.

La CAHA et la ligue Canadienne de Hockey Junior majeur, déclarée illégale par la première depuis sa formation l'automne dernier, tenteront un dernier effort vendredi à Montréal pour en venir à une entente avant les séries éliminatoires.

C'est le commissaire de la LCHJM, Frank Boucher, qui a suggéré la rencontre, mais Gordon Juckes, secrétaire-gérant de la CAHA, doute qu'une réconciliation soit possible avant la fin de la saison.

Juckes a déjà déclaré que la nouvelle ligue voulait tout simplement contrôler le hockey junior dans l'Ouest, ce qu'a nié Boucher tout en affirmant que ce contrôle devrait être retiré à la CAHA.

Boucher, ancienne étoile des Rangers de New York, aimerait une affiliation directe entre la LNH et les deux principaux circuits juniors du Canada, la ligue Junior A de l'Ontario et la LCHJM.

Selon lui, la CAHA fait très bien en dirigeant le hockey mineur, intermédiaire et senior, mais il classe les juniors dans une autre catégorie. Il partage l'opinion du Conseil canadien des sports amateurs voulant que les juniors soient dirigés par un comité de cinq membres.

D'ailleurs, l'argent s'est avéré le cheval de bataille dans les négociations qui ont précédé la suspension de la nouvelle ligue par la CAHA.

Cette dernière s'est opposée au contrat des joueurs du nouveau circuit, qui donne droit à celui-ci de négocier directement avec les équipes majeures et stipule que tout boni versé au joueur doit être partagé également entre le joueur et son équipe junior. Juckes a prétendu qu'un tel contrat obligeait trop un joueur à son équipe.

Boucher a nié cette prétention, tout en soutenant que la CAHA procédait de la même façon en exigeant de la LNH $2,000 pour chaque joueur repêché par les équipes majeures.

Boucher souhaiterait que la LNH verse annuellement un montant global pour le développement des joueurs, ce qui l'amènerait à déchirer les contrats actuels des joueurs de son circuit.

En contraste frappant avec la politique de la CAHA, qui tente présentement de conclure une entente avec la LNH afin de libérer les équipes juniors de l'emprise professionnelle, Boucher préconise une expansion de son circuit et de la LJO à 12 équipes chacun, liées directement avec les équipes de la LNH.

Avec ou sans le consentement de la CAHA, la LCHJM a l'intention d'agrandir ses cadres l'an prochain, mais Juckes prétend que les équipes juniors devraient conserver leur indépendance en refusant le support financier des professionnels.

Dans l'orbite du monde sportif

BALTIMORE (P.A.) — Le lanceur Milt Pappas, des Reds de Cincinnati, a déclaré hier que son coéquipier Joe Nuxhall n'a pas besoin de s'inquiéter de recevoir un coup de poing sur le nez au camp d'entraînement, car il ne pourra s'y rendre dès le début.

Pappas répondait ainsi aux accusations de Nuxhall voulant qu'il n'ait pas fait tout son possible la saison dernière.

Pappas a affiché un record de 12-11 à sa première saison dans la ligue Nationale l'an dernier contre la fiche de 6-8 présentée par Nuxhall.

Nuxhall avait déclaré, plus tôt dans la journée que Pappas pouvait le frapper au visage à son arrivée à Tampa en autant qu'il fasse son possible pour l'équipe.

"Je joue au baseball depuis assez longtemps pour savoir quand un joueur ne donne pas son plein rendement et ce fut certes le cas de Pappas la saison dernière", a dit Nuxhall.

"Je suis surpris de l'attitude de Nuxhall à mon endroit, a dit Pappas, car ce n'est pas seulemnt un joueur, mais 25 qui sont responsables du piètre classement des Reds l'an dernier.

"Quant à moi, j'ai connu 10 saisons victorieuses, ce qui n'est pas le cas d'un lanceur qui s'amène au monticule avec l'intention de perdre.' '

BOXE

CHICAGO (P.A.) — Herbert Muhammad, gérant de Cassius Clay, a pris l'avion en direction de Tokyo hier afin d'y négocier un match titulaire des poids lourds le 27 mai entre le champion et Joe Frazier, de Philadelphie.

On sait que Clay défendra son titre contre Zora Foley le 22 mars à New York.

Mike Malitz, de Main Bout Inc., accompagnait le gérant de Clay afin d'arranger les droits ancillaires du match.

Leur départ a fait suite à une nouvelle voulant que Akira Jin, président de Japan Art Life Association, qui présente des combats de boxe, vienne aux Etats-Unis la semaine prochaine afin d'organiser un combat pour Clay au Japon.

Les règlements japonais ne permettent pas de matches titulaires entre étrangers au pays, mais consentent à des combats hors-concours.

Un représentant de l'organisation japonaise a déclaré qu'elle n'était pas intéressé à un match d'exhibition, mais bien à un combat titulaire entre Clay et un autre aspirant poids lourd.

AUTOMOBILE

NEW YORK (A.F.P.) — Le "Sports Car Club" des Etats-Unis a annoncé que le challenge américano-canadien serait doté cette année de $500,000 de prix, soit une augmentation de 40 pour cent.

M. John Bishop, président du S.C.C.A., a précisé notamment que la prime attribuée au vainqueur de l'épreuve serait de $90,000 au lieu de $55,000.

Les six courses de ce challenge sont les suivantes, toutes d'une longueur de 200 miles: Elkhart Lake, Wisconsin, 3 septembre, $40,000; Bridgehampton, N.Y., 17 septembre, $25,000; Mosport, Ontario, 23 septembre, $35,000; Monterrey, Calif., 16 octobre $35,000; Riverside Calif., 29 octobre, $40,000; Las Beges, Nevada, 12 novembre, $35,000.

Le vainqueur de chaque course sera crédité de 9 points puis les suivants de 6, 4, 3, 2, et 1 point. Les voitures admises à disputer ces épreuves sont les modèles de sport d'une cylindrée supérieure à 2,500 cc.

Le Britannique John Surtess, vainqueur du trophée l'an dernier, s'est attribué plus de $70,000 de prix.

JEUX OLYMPIQUES

MEXICO (A.F.P.) — Le Mexique est en pourparlers avec le gouvernement américain pour acquérir une station spatiale qu'il pourrait utiliser en 1968 pour retransmettre les Jeux olympiques, a annoncé samedi à Mexico, M. Paul Dembling, conseiller juridique de l'administration spatiale des Etats-Unis.

La dépense envisagée serait de l'ordre de 87 millions.

Si le projet prenait corps, a ajouté M. Dembling, le Mexique pourrait récupérer la moitié de son investissement à l'occasion des Jeux olympiques et liquiderait sa dette, avec probablement des bénéfices, grâce à la coupe du monde de football de 1970 dont Mexico sera également le siège.

L'avocat américain a évoqué ces négociations mexico-américaines au cours d'une réunion à Mexico de l'Académie internationale des juristes où il exposait les problèmes de droit international que pose le développement mondial des programmes spatiaux.

Aucune lésion

BADGASTEIN. — (A.F.P.) — Marielle Goitschel a été radiographiée à l'hôpital de Badgastein: les radiographies de la face n'ont révélé aucune lésion. Marielle souffre surtout de sa lèvre supérieure très enflée et du nez, mais on croit qu'elle pourra retourner à son hôtel incessamment. La chute de la jeune championne du monde française semble donc heureusement moins grave qu'on ne le pensait tout d'abord. Il est vrai, toutefois, que les radiographies ne peuvent évidemment rien révéler quant à une éventuelle commotion cérébrale légère.

LES COMPTEURS

	E.	A.	Pts
Mikita, Chi.	28	48	76
B. Hull, Chi.	38	18	56
Ullman, Dét.	22	33	55
Wharram, Chi.	26	28	54
Goyette, N.Y.	10	38	48
Howe, Dét.	18	29	47
Rousseau, Mtl	12	34	46
Mohns, Chi.	19	26	45
Esposito, Chi.	14	26	40

Ergas Leps gagne

NEW YORK (PA) — Dave Patrick, de l'Université Villanova, a triomphé dans le mille en 3:59.3, lors des jeux intérieurs du Club athlétique de New York.

Dave Bailey, de Toronto, a pris le troisième rang en 4:02.3.

Dans le demi-mille, Bill Crothers de Toronto, a cédé devant l'Allemand Franz-Josef Kemper en un temps relativement lent de 1:53.4.

D'autre part, Ergas Leps, de Toronto, l'a emporté facilement dans les 1,000 verges en 2:11.7.

BOXE

NOTTINGHAM, Ang. — Johnny Pritchet, 157 3-4, d'Angleterre, a gagné par décision sur Wally Swift, 155, d'Angleterre, en 15 rounds. Pritchett conserve son titre de champion poids moyen de Grande-Bretagne.

PARIS — Jean Josselin, 154 3-4, de France, a gagné par décision sur François Pavila, 149, de France, en 10 rounds.

DALLAS — Curtiss Cokes, 148, de Dallas, a knockouté Ted Whitfield, 147 1-2 de Springfield, Mass., au 3e round.

WALPOLE, Mass. — Gerri Graci, 147, d'Arlington, Mass., a gagné par décision sur Ulysses Jiminez, 145, de New York, en 8 rounds.

WORCHESTER, Mass. — Wilbur McClure, 161, de Détroit, a gagné par décision sur Bonny Warthen, 159, de Buffalo, N.-Y., en 10 rounds.

ROANOKE, Virg. — Johnny Gumbs, 138, de Jamaïque, a gagné par décision sur Oscar Freeman, 138, de Norfolk, en 10 rounds.

LAS VEGAS — Jorge Salazar, 128, de San José Cal., a gagné par décision sur José Garcia, 128, de Las Vegas, en 10 rounds. Benito Juarez, 141, a gagné par décision sur Eugene Parker, 140, de San José, en 10 rounds.

Auto-neige

BARRIE PC — Lionel Beaulieu, de Sudbury, a remporté le championnat d'auto-neige d'Ontario lors du Carnaval de Barrie, tenue samedi et dimanche. Le champion se rendra à Montréal afin de participer, les 3 et 4 mars, au tournoi pour le championnat du monde qu'il a remporté l'an dernier.

Beaulieu a terminé avec une avance de 19 points sur son plus proche coacurrent, Jean-Guy Bernier, de Valcourt, P.Q.

Hockey intermédiaire C

L'OTJ de Laval a été couronné champion de la ligue de hockey intermédiaire C Dow de la Côte de Beaupré en remportant les honneurs devant Courville. Les champions avaient gagné la première partie 3 à 2 et Courville nivela les chances 1 à 1. Laval s'assura le titre en décrochant les deux parties suivantes, 6 à 2 et 6 à 4.

Dans la dernière partie, Jean-Yves Fortier a été l'étoile de la joute en ramassant 4 buts. Benoit Fortier et Florent Parent obtenaient les autres. Dimanche, Laval représentera la ligue au championnat de la C.O.P. en allant rencontrer Clermont. Le club de Laval était dirigé par Léance Clavet et Léopold Fortier. Les membres de l'équipe étaient Laval Auclair, Clément Duguay, Gilles Duguay, Amédée Duguay, Paul-Girard Clavet, Benoit Fortier, Jean-Yves Fortier, Aurèle Fortier, Florent Parent, Jean-Pierre Fortier, Denis Thomassin, Serge Thomassin, Fernand Parent.

Hockey Nap. Côté

Les éliminatoires dans les sections bantam et midget de la ligue de hockey Nap. Côté se poursuivront demain. En semi-finale, les Loisirs de Pont-Rouge visiteront Giffard dans les deux catégories.

Giffard mène 1 à 0 dans la catégorie bantam grâce à un triomphe de 6 à 3. Ce sera le premier match chez les midgets. Val St-Michel rencontrera Loretteville chez les midgets.

Loretteville a franchi la finale bantam grâce aux gains de 7 à 2 et 7 à 0 sur le Parc Marchand. Les séries semi-finales et finales sont de 2 de 3.



● Portant au front la preuve que la vie du joueur de hockey n'est pas toujours rose, Gordie Howe exhibe fièrement le trophée Lester Patrick qui lui a été attribué pour sa contribution remarquable à l'essor du hockey aux Etats-Unis. (Téléphoto UPI)



Dave Thelen ne portera plus le ballon

OTTAWA PC — Dave Thelen, meilleur gagnant de terrain au sol dans l'est, a annoncé sa retraite du football canadien.

Thelen, âgé de 30 ans, a décidé de ne pas retourner avec les Argos de Toronto en 1967 en raison de ses affaires et de la santé de son épouse.

Le gros centre-arrière, qui a gagné plus de 8,000 verges au sol en sept saisons avec les Riders d'Ottawa et deux avec les Argos, a insisté sur le fait qu'il n'en voulait pas aux Argos, qu'il considère comme "une bonne organisation".

Il avait averti le pilote Bob Shaw, des Argos, par la poste en fin de semaine.

Thelen a annoncé sa retraite à regret, car il croyait pouvoir jouer encore pendant trois à quatre autres saison.

Toutefois, ses affaires l'occupent de plus en plus à Ottawa et l'état de santé de son épouse, qui vient de subir avec succès une opération aux vaisseaux sanguins à Rochester, nécessitait sa présence au foyer afin d'élever ses trois enfants.

Il a admis qu'il changerait peut-être de décision si les Riders le faisaient revenir à Ottawa, ce à quoi il ne s'attend guère.

COMMERCE

Thelen est devenu le partenaire de Norm Torontow dans un commerce d'accessoires électriques peu avant que les Riders ne l'échangent aux Argos en 1965. Il a épousé une fille d'Ottawa et compte rester dans la capitale fédérale.

Selon lui, le commerce a tellement progressé que son partenaire ne peut suffire seul à la tâche.

Thelen a révélé sa décision avec le même esprit d'honnêteté qui a toujours caractérisé sa carrière. Il a remercié les reporters sportifs et a parlé avec éloges des pilotes Frank Clair, des Riders, et Shaw, des Argos.

PHILOSOPHIE

Thelen a évoqué sa philosophie personnelle au football, consistant à ne jamais critiquer un coéquipier, ce qui détruit sa confiance et celle d'une équipe.

Selon lui, les problèmes accusés au poste de quart des Argos la saison dernière résultait d'une victoire trop facile dans un match hors-concours contre Hamilton. Le quart-recrue Wally Gabler est alors devenu trop confiant à la suite de ce succès facile et a négligé de se préparer en conséquence pour la saison régulière.

Thelen prévoit que les Riders vont terminer au premier rang en 1967, les chances des Argos d'atteindre les séries de fin de saison reposent sur la décadence du Hamilton.

BONS ET MAUVAIS MOMENTS

Thelen a rappelé queques uns de ses meilleurs moments au football canadien, notamment une série entre Ottawa et Montréal, où il avait compté quatre touchés dans le premier match et deux autres dans le second au cours de la même fin de semaine.

Il a connu sa meilleure saison en 1960 avec un total de 1,407 verges au sol. Au cours de sept de ses neuf saisons, il s'est toujours classé premier ou deuxième dans les gains au sol.

Le moment le plus sombre de sa carrière est survenu lors de son congédiement par Ottawa, tout en admettant qu'il en comprenait la raison.

Beaucoup d'agitation dans les coulisses du football canadien

MONTREAL PC — Les gérants généraux des neuf équipes de la ligue Canadienne de football se sont rencontrés en secret hier en prévision de l'assemblée annuelle du circuit alors que les rumeurs sur le statut du commissaire Keith Davey continuaient de planer.

Le programme prévoit des réunions séparés des CFE et CFO en matinée ainsi que celle du comité d'une Seule ligue dans l'après-midi.

L'assemblée régulière du circuit aura lieu jeudi et le repêchage des joueurs des collèges canadiens se fera plus tard dans la journée.

Ted Workman, co-propriétaire des Alouettes de Montréal et président du circuit, prévoyait la présence du commissaire Davey jeudi.

DAVEY

Ce dernier a déclaré à Toronto hier qu'il demanderait un vote de confiance à Montréal jeudi.

Les premières rumeurs voulaient que le sénateur démissionne, mais il les a niés dans un communiqué hier.

"Je n'ai jamais évité un combat dans ma vie et ce n'est pas le temps de commencer. Je serai à Montréal jeudi matin et je présenterai le rapport annuel du commissaire à la direction de la ligue. Il comprendra une demande d'un vote de confiance".

Le sénateur a admis "avoir sérieusement songé à démissionner mardi, mais j'ai décidé le contraire après m'en être pris à moi-même".

On sait que plusieurs déclarations de Davey, avant et après son ascension au poste de commissaire, ont eu le don d'irriter certains propriétaires d'équipe.

COMITE

Red O'Quinn, des Riders d'Ottawa, est le président du comité des gérants généraux.

Il a révélé que l'assemblée d'hier avait été surtout consacrée à la "standarisation" de plusieurs sujets impliquant l'est et l'ouest.

"Ainsi on veut trouver un moyen qui obligerait les équipes des deux conférences à établir leur personnel de 32 joueurs à la même date", problème posé par le fait que les deux circuits commencent leur calendrier à des dates différentes.

"Nous avons également discuté la façon d'attribuer les trophées individuels, tel celui du joueur le plus utile".

Les gérants généraux étudieront également les calendriers des séries éliminatoires, celui des joutes hors-concours d'avant-saison ainsi que les dates du début des calendriers réguliers dans chaque conférence.

"Nous tentons aussi d'assurer aux amateurs le maximum en ce qui a trait à la télédiffusion des matches avec une partie éliminatoire le samedi dans l'est et une autre le dimanche dans l'ouest qui chevauchent l'un sur l'autre dans la même journée comme par le passé".

Les gérants généraux veulent également trouver une solution à la télédiffusion par câble, laquelle permet aux gens d'Ottwa de capter les joutes locales par le truchement des stations de Montréal et de Kingston.

Selon O'Quinn, il est ridicule que les amateurs puissent capter une joute locale en demeurant à la maison.

Le sénateur Davey a proposé l'élimination de cette restriction pour les amateurs locaux, prétendant même que les commanditaires étaient prêts à combler les déficits accusés aux guichets.



● Le championnat provincial de curling mixte s'est ouvert hier à Québec, alors que 14 équipes des différentes régions de la province se disputent le droit de représenter le Québec lors du championnat national en mars. Le président de l'Association des curlers de la Province de Québec, Ray Malenfant, lance la traditionnelle première pierre en compagnie de Georges Labrecque et Yvon Bonin de la Brasserie O'Keefe.

Gréco s'incline 12 à 10 en 1ère ronde du O'Keefe

Le championnat de curling mixte de la province a débuté simultanément au Winter Club et au Cambrai hier soir et trois des six matchs présentés se sont décidés au dernier bout.

Mark Kremer, de Matagami, a marqué des points aux trois derniers bouts pour surmonter un déficit de 10-8 et vaincre par 12-10 l'équipe de Pierre Gréco, du club Jacques-Cartier de Québec. Gréco avait d'abord pris l'avance 5-2 au 3e bout, mais Kremer égalisa le compte avec un bout de trois au 4e. Quand les Québécois y allèrent quatre points au 5e bout, les représentants du Nord-Ouest répliquèrent avec trois au 6e. C'est alors que Gréco porta son avance à 10-8 au 7e bout, pour voir Matagami marquer 1 point au 8e, deux au 9e et un au 10e pour l'emporter 10-8.

Les autres vainqueurs de cette première journée furent les rinks de Granby et de Lachute dans ectte division, ceux de Bagotville, Sutton et Hudson Heights dans la première section.

Les quatorze clubs qui représentent les diverses régions de la province sont divisés en deux groupes de sept, à l'intérieur desquels se joue un tournoi-rotation. Les deux champions de section s'affronteront samedi pour le trophée O'Keefe et le droit de représenter la province au championnat national.

Voici les résultats de la première ronde et le classement :

CURLING MIXTE
PREMIERE RONDE

Première division
Cedarview (MacDonald) 9,
Bagotville (Carson) 10;
Sutton (Marcoux) 10,
Matane (Lapointe) 5;
Hudson (Hunter) 9,
Valleyfield (Bellerive) 8;

Deuxième division
Lachute (Boyd) 9,
St-Lambert (Parent) 6;
Matagami (Kremer) 12,
Jacques-Cartier (Greco) 10;
Wenthworth (Little) 5,
Granby (Hamilton) 9;

CLASSEMENT

Première division

	G	P
Bagotville (Carson)	1	0
Sutton (Marcoux)	1	0
Hudson (Hunter)	1	0
Trois-Rivières (Giroux)	0	0
Cedarview (MacDonald)	0	1
Matane (Lapointe)	0	1
Valleyfield (Bellerive)	0	1

Deuxième division

	G	P
Lachute (Boyd)	1	0
Matagami (Kramer)	1	0
Granby (Hamilton)	1	0
Sept-Iles (MacKenzie)	0	0
Jacques-Cartier (Gréco)	0	1
St-Lambert (Parent)	0	1
Wenthworth (Little)	0	1

Le "Brier" du Centenaire va créer de l'admiration à Ottawa

L'un des plus grands spectacles sportifs du Canada aura lieu dans la région Ottawa-Hull au début de mars. C'est alors que le championnat canadien du curling pour le trophée "Macdonald's Brier Tankard" sera disputé par onze équipes qui auront été déclarées championnes chacune dans sa Province. Cette activité du Centenaire, qui est aussi la 38e compétition annuelle du "BRIER", se tiendra à l'Aréna de Hull au cours de la semaine du 6 au 10 mars 1967.

Par tout le Canada des centaines d'équipes disputeront entre elles le droit de porter les couleurs de leur Province lors de ce fameux tournoi. A l'exception de l'Ontario qui compte deux équipes dont l'une représente le nord et l'autre le sud, chacune des provinces sera représentée par l'équipe déclarée championne chez elle. Les quarante-quatre équipiers qui participeront à ce tournoi national pourront être considérés comme les meilleurs du pays.

Durant la semaine du championnat, soit du lundi au vendredi, les équipes devront jouer de deux à trois matches par jour. Les finales qui révéleront les champions se joueront le vendredi 10 mars à 2h.30 de l'après-midi. En cas de match nul, il y aura un second match le soir même à 8 heures.

Les équipes locales seront les hôtes des groupes visiteurs et ont organisé pour eux un programme de divertissements de toutes sortes, dont des tournées en autobus, un défilé jusqu'à l'église, des réceptions et des déjeuners.

Un groupe BRIER peut se composer des joueurs, des officiels des équipes locales, des représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, du Conseil de ville, et de leurs épouses.

Comme le disait M. A. S. Merrikin, président du Comité du "BRIER" de la Capitale nationale, ce sera la plus grande rencontre jamais organisée dans la région, Ottawa-Hull. "Non seulement, ajoutait-il, allons-nous faire en sorte que le tournoi se déroule dans les meilleures conditions de jeu possible mais aussi nous efforcerons-nous de rendre le séjour des participants chez nous le plus agréable et le plus mémorable de l'histoire du "BRIER".

Au cours de la semaine qui précédera le BRIER, un BONSPIEL DU CENTENAIRE, groupant 100 équipes aura lieu au CLUB D'HIVER DE HULL. Quelques matches auront lieu à l'ARENA DE HULL où on fera l'essai de la glace en vue du championnat national.

MARS est le mois du curling pour la région Ottawa-Hull. La semaine qui suivra le "BRIER", soit du 15 au 20 mars, plus de mille adeptes du curling de l'Est du Canada et des Etats-Unis participeront au grand tournoi International de la camaraderie au Curling. Ce sera le douzième tournoi annuel de la ville d'Ottawa. Quelque 256 équipes participeront à ce concours d'où sortiront les vainqueurs de 16 trophées.

Curling scolaire

Par la PRESSE CANADIENNE

Classement des équipes du tournoi pour le championnat canadien curling scolaire après quatre rondes :

	P.	G.	P.
Alberta	4	4	0
N.-E.	4	3	1
Ontario	4	3	1
C.-B.	3	2	1
Sask.	3	2	1
Manitoba	4	2	2
Ont. Nord	4	2	2
I.P.E.	3	1	2
Québec	4	1	3
N.B.,	3	0	3
T.-N.	4	0	4

Compétitions sportives entre les raquetteurs

Les raquetteurs de l'Union Locale de Québec se sont donnés rendez-vous dimanche dernier, à l'Union St-Laurent pour assister aux courses en raquettes. De plus, ils ont pu assister à de nouveaux concours organisés par le comité des Loisirs de l'Union St-Laurent.

Le président de ces jeux était Jos Michaud qui fut secondé, dans sa tâche par MM. Maurice Sylvain, Roger Laforest, Henri Latulippe, Georges Bourbeau, René Amyot, André Vallerand, Louis Langlois prés. de l'Union Locale, Marc Mainguy, secrétaire des courses et d'Eugène Martel, vice-président des courses.

Mme Rita Bélanger et Mlle Claudette Tremblay sortirent vainqueurs dans le concours du galais; dans celui du whist, les gagnants furent Jean Giguère et Gérard Goulet de l'Union Commerciale. Vainqueur de la soupe à la corde : l'équipe Frontenac. Une équipe d'étoiles formée des meilleurs souqueurs des autres clubs de l'union, ont dû, encore une fois, s'avouer vaincus devant la puissante équipe de l'Union St-Laurent.

Voici les autres résultats des courses :

	sec.
100 verges pour dames	
1—Claudette Tremblay, Frontenac	17
2—Carmen Bernier, Frontenac	18
100 verges pour hommes	
1—Guy Royer, Un. Com.	12.5
2—Gilles Blouin, Un. St-Laurent	13.5
3—Claude Chrétien, Michelon	14
220 verges pour hommes	
1—Guy Royer, Un. Com.	36.5
2—Gilles Blouin, Un. St-Laurent	37.5
3—Claude Chrétien, Michelon	37.6
440 verges pour hommes	
	min sec
1—Gilles Labrecque, Un. Com.	1.43
2—Jean Gauthier, Un. Com.	1.45
3—Roger Letarte, Frontenac	1.48

(C.T.R. même 1-0)

Grand remue-ménage à La Tour, ce soir

Au cours du programme de lutte qui sera présenté ce soir, il ne peut être question de préliminaire, de spécial, de semi-finale ou de finale, car tous les lutteurs qui y prendront part, peuvent être considérés comme étant de première classe. En effet, le promoteur Mitchell a réuni au cours d'une même séance, une pléiade de spécialistes qui feront passer les spectateurs par toutes sortes de transes imaginables. Si c'est de l'action que les friands de lutte désirent, et bien, avec les noms des figurants ci-dessous, ils seront servis à satiété.

Ouverture 30 minutes
COMBAT PAR EQUIPES
Manuel Cortez et Gino Bristo vs Bulldog Cannon et Ronnie Garvin.

SPECIAL DE LA SOIREE
30 minutes
Larry Moquin vs Terry Garvin.

SEMI-FINALE 45 minutes
COMBAT PAR EQUIPES
Edouard Carpentier et Jean Rougeau vs Nat Gilmore et West Hutching.

FINALE 2 de 3
Sweet Daddy Siki vs Maurice Vachon.

Il y aura deux combats par équipes, et les combattants se promettent bien de prendre une douce revanche sur leurs adversaires. Il y aura de la poudre dans l'air, et les amateurs ne devront pas laisser passer cette opportunité de voir à l'oeuvre en même temps que leurs favoris, les plus détestables lutteurs.

Au Cambrai

Résultats de la compétition mixte "Kébec Bar-B-Que". La présentation des prix a été faite par M. Gaby Bruneau, le commanditaire.

CLASSE "A"

Jules Delisle 8,
Mme Suzanne Goyette
Bernard Montmigny
Mlle Madeleine Gélinas;
Albert Grenier 7;
Mme Claudette Marchand
Hughes Fortin
Mlle Claire Gionet.

CLASSE "B"

Jacques Pelletier 12,
Mme Alice Baller
Tony Daigle
Mme Jeannette Lachance
I. Lalliberté 6;
Mlle Colette Drolet
Louis Robitaille
Mlle Jeannette Lavoie.

Judo

Voici les principaux résultats de la dernière compétition inter-club de judo disputée récemment dans le district de Québec et qui opposait 92 concurrents :

CLUBS PARTICIPANTS

1) Club Judo Université Laval — 2) Institut Judo Karaté — 3) Giffard Judo Club — 4) Koradokan Lévis — 5) St-Sacrement Judo Club — 6) Valcartier Judo Club — 7) Ste-Foy Judo Kwai.

JUDOKAS QUI SE SONT DISTINGUES

COMPETITIONS

	Victoires
CEINTURES JAUNES	
Frenette, Guy (St-Sacrement)	4
Vincent, André, (St-Sacrement)	2
Launière, Gaston, (Univ. Laval)	2
CEINTURES ORANGES	
Grenier, Alain (St-Sacrement)	2
Robitaille, J.-C. (Ins. Judokaraté)	2
Bernier, Yves (St-Sacrement)	2
CEINTURES VERTES	
Boidue Pierre (St-Sacrement)	6
Roberge, Paul-E. (St-Sacrement)	2
CEINTURES BLEUES	
Lavoie, J.-M. (St-Sacrement)	4
Goriatchkine, Serge (Ins. Judok.)	2
CEINTURES MARRONS	
Champagne Roger (Ins. Judok.)	2
Prique, Gérard (Int. Judok.)	1



● Les raquetteurs respectent les traditions. Comme tous les ans, ils sont allés présenter leurs respects aux autorités de la capitale provinciale. Soumis eux aussi au protocole, ils s'arrêtèrent d'abord au Parlement où le premier ministre les reçut puis ils furent les hôtes du maire de la cité de Champlain, à l'hôtel de ville.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Transaction entre les Stampeders et les Alouettes

MONTREAL PC — Les Alouettes de Montréal et les Stampeders de Calgary, de la Conférence canadienne de football, ont annoncé une transaction impliquant un joueur des Alouettes et deux des Stampeders.

L'équipe montréalaise a cédé le demi-arrière américain Bob Paremore en échange de deux joueurs canadiens, l'arrière-défensif Mike Gray et le joueur de ligne Barry Randall.

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Le club de Clermont, Qué., a été éliminé dès son premier match lors du récent Tournoi international de hockey pee wee de Québec... Mais l'un de ses joueurs, Alain Turcotte, est le plus heureux des quelque 1,000 jeunes qui ont participé à la compétition.

Le sort a voulu que le jeune Turcotte devienne le récipiendaire d'une bourse d'études de $3,000... Si Alain décide de poursuivre ses études universitaires, il recevra $1,000 par année à partir de sa seconde année à l'université... Mais s'il en décide autrement, une somme de $500 lui sera versée à sa majorité.

Pour en revenir au tournoi, disons que l'équipe de Scarborough, une banlieue de Toronto, a décroché les grands honneurs aux dépens du Thornhill, Ont. ... Des équipes d'Arvida et de Pointe-Claire, championnes de leur section, ont subi l'élimination en semi-finales.

• • •

Les meilleurs skieurs d'âge junior du pays (18 ans et moins) s'en donnent à coeur joie cette semaine, au Mont Sutton, à l'occasion des épreuves de championnat du Canada pour les trophées Pepsi-Cola, aussi bien dans les disciplines nordiques qu'alpines.

L'équipe de la division du Québec sera vraisemblablement favorite pour balayer les grands honneurs, ce qu'elle n'a jamais réussi vraiment à accomplir... Dans l'alpin, elle alignera les David Bruneau et Neil Baker, de Montréal, Denis Deslauriers, de Québec, François Gadbois et Jean Crépeau, de Sherbrooke, Renée Gauthier, de Trois-Rivières, Sue Clift et Carol McCarthy, de Montréal, pour n'en nommer que quelques-uns ... Yves Carbonneau, instructeur de l'équipe nordique, assure que ses protégés feront meilleure figure que jamais.

• • •

Elle n'a que 13 ans, mais son nom accapare encore les manchette... Elaine Tanner, cette jeune merveille de la natation, ne cesse d'accumuler des performances exceptionnelles.

Récemment à Ottawa, Elaine est devenue le premier athlète à obtenir un écusson d'or dans le cadre du programme d'éducation physique de la commission du Centenaire... Mlle Tanner s'est signalée dans trois disciplines qui ne découlent pas de la natation; saut en longueur, exercices d'assouplissement et course à pied.

• • •

Un nouveau club cycliste, le vel-club de ville St-Michel, est né ... Organisé sur des bases solides, ce club sera représenté dans les principales courses cyclistes senior et junior la saison prochaine... Trois coureurs senior ont déjà accepté de se joindre au club: le Québecois Jean Garon, le Torontois Giovani Filippine et le Montréalais Pierre Châtelais.

• • •

Le Centre de l'Immaculée-Conception vient de prouver une fois de plus qu'il est le château-fort du badminton au Québec... L'un de ses jeunes joueurs les plus prometteurs, Pierre Jolicoeur, a remporté récemment le championnat juvénile de la province de Québec.

Pierre est le frère de Serge, champion junior du Québec l'an dernier et l'un des 12 meilleurs joueurs du pays... Leur père, M. Armand Jolicoeur, de Dorval, moniteur de badminton à l'Immaculée, n'est pas peu fier du succès de ses fistons.

• • •

Désireuse de donner l'occasion à un plus grand nombre de jeunes de jouer au baseball, la Ligue de baseball Montréal junior, du président Fred Spada, vient d'élargir ses cadres à 12 équipes, avec l'acquisition de Dorval et Ville de Laval... Le circuit sera maintenant divisé en deux sections... Celle de l'Est réunira les équipes Ville-Marie, Longueuil, Kinsmen, Villeray, Rosemont et St-Barnabé, et celle de l'Ouest groupera les clubs Dorval, Laval, Notre-Dame-de-Grâce, Ville Mont-Royal, St-Henri et Ahuntsic.

• • •

Michel Sabourin, quart-arrière, et Andre Chartrand, demi défensif, ont été choisis les joueurs les plus utiles à leur équipe, bantam et pee-wee respectivement, lors de la soirée de gala des Pionniers de Villeray... Michel Savaria, pour sa part, se méritait le trophée "André-Tardif" à titre de meilleur joueur de champ-arrière bantam.

• • •

ICI ET LA — Le gardien Rogatien Vachon, que le Canadien a rappelé en l'absence de Lorne Worsley, est un autre jeune athlète de la région de Rouyn-Noranda... Agé de 21 ans, Vachon connaît une saison exceptionnelle avec le club Houston, de la Ligue centrale.

La nouvelle Ligue junior "B" de l'Estrie remplacera la Ligue des Cantons de l'Est, qui vient de cesser ses activités... Richmond, Asbestos, Victoriaville, Thetford Mines et Waterloo en feront partie.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder





● DEUX MECONTENTS — L'ancien chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, Konrad Adenauer, à gauche, a rencontré le président français Charles de Gaulle au palais de l'Elysée. On présume que c'était dans le but, pour le premier, d'obtenir de la France le support entier en faveur de sa campagne contre le traité de contrôle nucléaire. Le traité contre la course aux armements nucléaires est maintenant accaparé par l'axe Etats-Unis-Russie-Grande-Bretagne. Adenauer soutient que le traité est un plan destiné à assurer des privilèges atomiques aux Américains et aux Soviétiques au prix des pays pauvres au point de vue nucléaire. (Câblephoto U.P.I.)

A Moscou, l'intelligentsia libérale russe tente d'effectuer une nouvelle entrée

Par JOHN BEST

MOSCOU (P.C.) — L'intelligentsia libérale russe, qui se remet petit à petit du choc causé par le procès Sknyavsky-Daniel, semble vouloir effectuer une rentrée, et il semble que les intellectuels rebelles tentent de s'affirmer avec une nouvelle viguur et une confiance renouvelée.

Un certain nombre d'artistes dont les oeuvres étaient critiquées parce qu'elles n'étaient pas conformes au réalisme socialiste, ont été exposées récemment, pour la première fois depuis plusieurs années. Parmi ces artistes, se trouvent Alexander Tychler, Robert Falk et Kuzman Petrov-Vodkin.

L'agence Tass a même annoncé que le peintre symboliste réputé, Marc Chagall, serait exposé à la galerie Tretyakov, après une longue rupture. Cependant, cette déclaration a été rectifiée plus tard. En fait, la réhabilitation de Chagall, né en Russie et vivant maintenant en France, serait considérée comme un événement significatif.

Le volume de poésie publié annuellement à l'occasion du Jour soviétique de la Poésie contient un article très louangeur sur Alexander Tvardovsky, considéré comme un chef de la cause libérale.

L'article, écrit par Vladimir Ognieff, loue Tvardovsky pour "son érudition organique, la largeur et l'audace de sa pensée ,et sa culture naturelle".

Le recueil de poésie contient également un brillant éloge en prose à Boris Pasternak par l'écrivain Nikolay Rilenkov, accompagné d'une photographie de Pasternak, prise durant les dernières années de sa vie.

PASTERNAK

Pasternak fut sévèrement critiqué par les autorités soviétiques pour son roman "Docteur Jivago", qui lui valut le prix Nobel de littérature. On le força même à refuser le prix. A sa mort, en 1960, il avait été réhabilité comme poète, mais non comme prosateur.

"Pasternak peut s'être trompé dans son appréciation d'un phénomène temporaire, écrit Rilenkov, mais il ne s'est jamais séparé de la mère-patrie, de la source de culture."

En mars dernier, deux mois après la condamnation de Sinyavsky et Daniel, 63 écrivains soviétiques adressèrent une lettre au Kremlin, déclarant qu'un "dangereux précédent" avait été établi.

La lettre fut apparemment ignorée des dirigeants soviétiques, mais elle indiquait une nouvelle arrogance de la part des signataires.

A peu près au même moment, un autre groupe de 26 intellectuels adressait une lettre au chef du parti communiste Leonid Brejnev, le mettant en garde contre la réhabilitation de Staline. Des rumeurs avaient en effet circulé, selon lesquelles Brejnev devait prononcer un discours, à l'occasion du congrès du parti, par lequel il rétablirait le prestige du dictateur défunt.

Cette lettre fut également ignorée, en ce sens que les signataires ne reçurent pas de réponse. Mais la mémoire de Staline ne fut pas réhabilitée.

Réunion conjointe des vendeurs et des patrons de la General Motors

DETROIT — Le comité consultatif du président de la General Motors, qui se compose de concessionnaires de 45 villes au Canada et aux Etats-Unis vient de terminer une réunion de trois jours avec des membres de la direction de la société General Motors à Detroit.

Dix-sept membres de la haute direction ont conféré avec les concessionnaires afin d'échanger des idées sur la façon de mieux servir la clientèle. Ce colloque a eu lieu dans la salle des délibérations de l'édifice General Motors où on a pu débattre certaines questions touchant les relations entre les concessionnaires et l'usine aussi bien que d'autres sujets d'intérêt commun.

Le Canada, pour sa part, avait envoyé dix concessionnaires venant de dix villes de diverse importance au Canada. Connu autrefois sous le nom de comité consultatif des concessionnaires, GM a conçu l'idée de ces réunions en 1934 afin de promouvoir un échange des vues plus fructueux entre l'usine et les concessionnaires.

Parmi les membres de la direction présents à ces rencontres on notait MM. Frederic G. Donner, président du conseil; J. M. Roche, président et E. H. Walker, président et directeur général de General Motors du Canada.

Parmi les membres du comité que le Canada avait délégué on notait MM. Norman Hébert, Park Avenue Chevrolet Limitée (Montréal) et Marcel Jobin, Automobile Inc. (Québec).

En cas de RHUMES et de GRIPPE...

1. Gardez le lit
2. Buvez beaucoup de liquides
3. Prenez de l'Aspirin pour faire baisser la fièvre et soulager la douleur

GRÂCE À ASPIRIN, VOUS VOUS SENTIREZ VITE MIEUX

ASPIRIN — MAUX DE TÊTE RHUMES

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

Lancement, aujourd'hui de la campagne financière de la Croix-Rouge de Québec

La prochaine campagne financière de la Société Canadienne de la Croix-Rouge de Québec sera lancée officiellement aujourd'hui sous la présidence de S. H. le maire Gilles Lamontagne, entouré des maires des villes et cités du Québec Métropolitain. La sollicitation paroissiale commencera le 5 mars.

La Croix-Rouge de Québec comprend les comtés de Lévis, Portneuf, Québec, Montmorency et Charlevoix Ouest. L'objectif est fixé à $120,000., mais soulignons qu'il ne couvre pas toutes les dépenses.

La Croix-Rouge de Québec vient en aide à toute la population par ses nombreux services, dont les principaux sont :

Service des donneurs de sang: La Croix-Rouge a la lourde responsabilité de recueillir, des donneurs bénévoles, le sang nécessaire pour servir nos hôpitaux. Ce service est gratuit pour tous. Afin de répondre à la demande des dix-huit hôpitaux, 19,000 flacons de sang ont été livrés, donnés, dans le territoire où a lieu la campagne financière. Un flacon de sang coûte $3.00 à la Croix-Rouge de Québec, alors qu'auparavent, un patient déboursait au moins $25.00 par chopine de sang. Les dépenses sont la rémunération du personnel médical et technique, les déplacements, l'achat d'outillage spécialisé, les réfrigérateurs, les camions, etc. Ce service de transfusion sanguine, si vital pour nous tous, mérite admirablement notre appui.

Service de sécurité aquatique: On ne peut évaluer le nombre de vies humaines qui ont été sauvées grâce au programme de la Croix-Rouge qui enseigne la natation, les méthodes de respiration artificielle et la sécurité dans l'eau et dans les embarcations. Les cours de sécurité sont donnés à Québec par des instructeurs qualifiés de la Croix-Rouge. Les moniteurs, gardiens, sur les plages, dans les piscines publiques ou privées, intérieures ou extérieures, sont des élèves, ou plutôt furent des élèves de la Croix-Rouge. Ce service, ajouté à celui des donneurs de sang, constitue un véritable "sauvetage de vies humaines".

Service de secours aux sinistrés : La Croix-Rouge vient en aide aux familles moins fortunées à la suite d'un incendie, inondation et autres désastres.

Service de prêt d'accessoires pour chambres de malade : La Croix-Rouge prête gratuitement lit d'hôpital, fauteuils roulants, béquilles, etc., à nos malades alités à la maison.

Service de l'ouvroir : Les dames bénévoles de la Croix-Rouge ont confectionné 4,347 vêtements et préparé 146,810 gazes et tampons servant aux collectes de sang.

Service du bien-être des anciens combattants : Quand c'est nécessaire, des bons de nourriture, de chauffage, des vêtements sont distribués aux familles des anciens combattants. Quelquefois, le loyer leur est payé.

Service des bénévoles : Les 447 dames de comité ont travaillé gratuitement durant 5,195 heures en 1966.

DONNONS à la CROIX-ROUGE de Québec... Qui sait si l'un de NOUS n'en aura pas BESOIN demain !

MOTS CROISES

PROBLEME No 32

HORIZONTAL

1—Algue brune en forme d'éventail — D'une bienveillance douceureuse.
2—Poème — Ecorce du chêne — Affirmation.
3—Poème de Byron — Danger, risque — Unité d'éclairement.
4—Bière anglaise brune, alcoolisée.
5—Sorte de loquet de porte — Couvrir de terre.
6—Large, bien ouvert — Métal finement étiré — Perroquet.
7—Préposition — Corps simple métallique.
8—Préfixe — Indubitable — Venue au monde.
9—Vallée espagnole dans les Pyrénées — Pièce d'étoffe dont on couvre un parquet.
10—Selle de bête de somme — Cabriolet — Tracer.
11—Dieu de l'anc. Egypte — Etat d'une personne aveugle.
12—Conforme à la loi.
13—Cinq et cinq — Enlever de force — Vent du Nord.
14—Difformité du pied — Escalier descendant au Gange —Garçon d'écurie de courses.
15—Fleuve d'Afrique — Vase sacré en forme d'assiette.

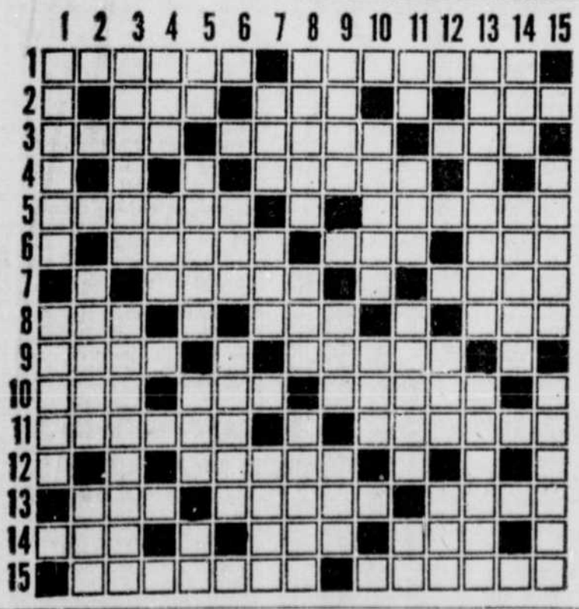
VERTICAL

1—Hôtel luxueux — Panier plat en paille.
2—Livre sacré des musulmans — Verso, revers.
3—Poisson à reflets dorés ou argentés — Etat des fruits quand ils sont mûrs.
4—Prénom féminin — En forme d'oeuf.
5—Négation — Poignée d'épis ramassés dans un champ — Poil des paupières — Note de la gamme.
6—Point cardinal — Appuyer, fonder.
7—Adj. possessif — Légumineuses — Tombé en enfance (Fam).
8—Salaire — Posséda — Chef-lieu du dép. de la Mayenne.
9—Rivière de l'Italie ancienne — Rongeur — Canal dans lequel coule une rivière.
10—Esprit follet, démon familier — Oiseau grimpeur.
11—Interjection — Semblable — Promenade (Fg) — Note de la gamme.
12—Maigre, décharné — Selle de bête de somme.
13—Cochon de lait qu'on engraisse — Raide, inflexible.
14—Pronom personnel — Chef-lieu de c. (Mayenne).
15—Faveur que l'on fait sans y être obligé — Au-dessus du commun.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 31

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	■	C	■	D	I	L	U	E	■	C	A	L	■	A	■
2	D	E	R	O	B	E	R	■	D	A	M	■	O	R	T
3	■	L	■	L	I	S	■	V	E	L	I	N	■	M	■
4	P	E	U	■	S	■	C	E	N	I	S	■	S	O	U
5	I	S	S	U	■	V	E	N	I	N	■	S	O	I	R
6	E	T	E	■	P	■	S	E	S	■	M	E	N	S	E
7	C	A	■	C	A	S	■	R	■	M	A	R	G	E	■
8	E	■	A	U	T	O	R	I	T	A	I	R	E	■	V
9	■	A	L	L	E	R	■	C	■	N	N	E	■	L	A
10	J	U	G	E	R	■	P	A	T	E	■	F	I	L	■
11	O	S	E	R	■	M	A	R	R	I	■	R	O	B	E
12	C	O	R	■	M	A	R	D	I	■	L	■	G	E	T
13	■	N	■	D	I	E	T	E	■	S	I	S	■	L	■
14	F	I	N	■	C	R	I	■	S	E	M	O	U	L	E
15	■	E	■	M	A	L	■	M	I	T	A	N	■	E	■



LES ECHECS

CHAMPIONNAT DE LA VILLE

Après la 5e ronde, Jean Couture et Jacques Faille sont les seuls en tête du classement, avec quatre gains et une nulle. Ils se rencontreront dès la ronde de demain soir.

Détail de la 5e ronde : Couture (4½) 1, Tordion (3½) 0; Morin (3) 0, Faille (4½) 1; Lacroix (4) 1, Angers (3) 0; Ouimet (3)½; Nadeau (3)½; Paré (3)½; Rheault (3)½; Martel (2)½ 0, Gourdeau (3½) 1; Musial (2) 0, Houle (3½) 1; Meisels (3) 1, G. Gariépy (2) 0; Barry (3) 1, Côté (2) 0; Robitaille (3) 1, J. Gariépy (1½) 0; Bernier (2½) 1, Chantal (1) 0; Asselin (0) 0, Weis (2) 1; Sormany (2) 1, Bourguignon 1) 0; Kokinski (0) 0d, Jobin (2) 1d; Brasseur (0) 0, Havens (2) 1.

Programme de la 6e ronde : Faille-Couture, Tordion-Lacroix, Houle-Gourdeau, Angers-Ouimet, Nadeau-Meisels, Rheault-Morin, Robitaille-Paré, Barry-Bernier, Côté-Martel, G. Gariépy-Musial, Havens-Jobin, Weis-Sormany, J. Gariépy-Chantal, Bourguignon-Asselin, Brasseur-Kokinski.

Le **Match Québec-Montréal :** Montréal joue 12...., Fd7. N.210267

Les Tchèques se préparent à être "là" à l'Expo '67

Par Albert Warson

PRAGUE. (PC). — Les Tchèques préparent un déploiement séduisant d'objets d'art, de culture, de divertissements, de gastronomie et autres objets d'agrément pour l'Expo 67. Ils espèrent — cela va de soi — en tirer un profit intéressant.

La Tchécoslovaquie, avec ses 13,000,000 de population réunie sur une étendue de territoire à peu près équivalente à l'étendue de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, investit environ $5,000,000 dans ce projet.

Miroslav Galushka, commissaire-général du pavillon tchèque, a déclaré, au cours d'une interview :

"L'Expo donne à notre pays la chance de faire voir au reste du monde une partie de nos réalisations et de nos ambitions. Nous sommes fiers de nos oeuvres d'art, et nous désirons que le monde en soit témoin.

"Nous désirons également agrandir notre commerce avec le Canada, qui constitue un marché de première grandeur".

Exposition artistique

L'un des éléments importants de la contribution tchèque à l'Expo sera une exposition d'oeuvres d'art d'une valeur incalculable, assurée pour la somme de $5,000,000. Cette exposition comprendra, entre autres, des murales romanes, des sculptures gothiques et des toiles du 14ème siècle, de la verrerie historique, des objets précieux venant d'antiques synagogues et d'autres reliques du passé de la Tchécoslovaquie.

L'artiste national tchèque, Jiri Truka, prépare deux représentations de marionnettes en trois dimensions ,dont l'une est destinée au pavillon canadien, et l'autre illustre les contes de fées et le folklore tchécoslovaque. Cette section présentera également des dessins réalisés par les écoliers tchèques qui seront ensuite offerts en cadeau aux enfants canadiens, après l'Expo. L'industrie tchèque sera illustrée sous forme artistique. Josef Svoboda, décorateur pour la scène, a conçu deux théâtres munis d'écrans mobiles, de projecteurs, de musique stéréophonique et d'éclairages. Ces théâtres seront installés dans un pavillon de deux étages comprenant également trois restaurants.

Côté commercial

Une salle d'exposition commerciale sera ouverte quelques jours après l'inauguration de l'Expo, place Bonaventure, et sera à la disposition du public jusqu'en avril 1968.

Ce sera le premier comptoir d'exposition tchèque en Amérique du nord, et le plus important en Occident.

Les objets exposés comprendront des turbines hydro-électriques, des moteurs, de la verrerie, des articles de sport, de la maroquinerie, des jouets, des chaussures et des bijoux.

Pensez à J'ECO quand vous voulez DU SERVICE



ÉPICIERS J'ÉCO

Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc. Tél.: 681-4141

BEURRE D'ARACHIDES York jarre frig. 16 oz .49

CONFITURES de fraises Vachon jarre 64 oz 1.25

NESTLE QUIK Breuvage au chocolat certificats dans les btes bte 2 lbs .89

LAIT CRINO Evaporé 6 btes 16 oz 1.00

MARGARINE MOM'S régulière 3 btes 1 lb 1.00

DENTIFRICE tube géant McLeans 2 pour 1.00

GRUAU ROBIN-HOOD grosse boite .53

MARSHMALLOW KRAFT "Jet Puffed" cello 11½ oz .29

SIMARD CARRE FEUILLETE aux pommes ou fraises bte de 12 pour .49

SAUMON ROSE Pink Saul bte 16 oz .75

CHOCOLAT LOWNEY Bridge Mixture cello 13 oz .49

BEURRE DE CARAMEL Shirriff 2 btes jumelées 14 oz .49

ROSBIF de SURLONGE



Désossé, sans perte. Tendre et juteux.

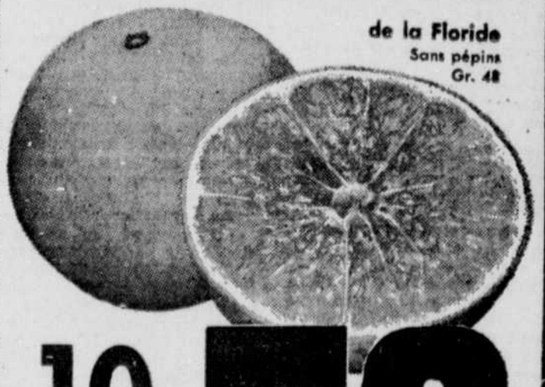
la lb .89

JAMBON FUME Genre Pic Nic - Maple Leaf Pesant 5 à 7 livres la lb .49

SAUCISSE FUMEE Swift la lb .49

TETE FROMAGEE Hygiénic boi de 12 oz .43

PAMPLEMOUSSES de la Floride Sans pépins Gr. 48



10 pour .59

CHOUX VERTS De la Californie. Nouvelle récolte. Verts et fermes. la lb .10

CAROTTES Du Québec. No 1 Cello de 5 lbs .35

CHRISTIE Chapelure de Graham au miel ou Graham rég. bte .39

CRISCO SHORTENING PUR 1 Bte 3 lbs 1.15

HUILE MAZOLA Bout. 24 oz .75

PECHES TRANCHEES PACIFIC GOLD 3 bfes 28 oz 1.00

KLEENEX MOUCHOIRS DE PAPIER 3 btés 400 1.00



L'INHUMATION A ÉTÉ PRÉVUE POUR PÂQUES

Les Etats-Unis ont annoncé il y a quelques jours que la fête de Pâques, le 26 mars avait été officiellement déterminée comme la date limite, à une semaine près, pour la signature d'un accord dans le cadre du "Kennedy Round". Il était entendu depuis longtemps que les négociations devaient être terminées pour le début ou le milieu de 1967 car il est à peu près impossible pour les Etats-Unis de compléter les formalités juridiques et administratives qu'impliquent de tels accords, avant le 30 juin, date d'expiration de la "Trade Expansion Act". Bien sûr, théoriquement, il demeure toujours possible pour le Congrès américain de voter une loi permettant la prolongation dans le temps du "Trade Expansion Act", mais selon l'avis des autorités américaines en la matière, il est plus que douteux que le Congrès actuel adopte une telle loi, surtout au niveau du Sénat.

Comme je le disais dans une chronique précédente sur la question, les résultats des négociations, même s'ils ne sont pas aussi spectaculaires que ceux que l'on attendait au début, demeurent tout de même le plus grand progrès jamais accompli en la matière. En fait, la règle générale qui ressort des négociations aujourd'hui, est que les tarifs seront réduits de quelque 50% avec un minimum d'exceptions.

Il semble que les principaux obstacles qui demeurent soient suscités par l'attitude des pays membres du Marché Commun. Les Etats-Unis d'une part, et quelques autres pays européens, surtout les pays scandinaves, d'autre part, considèrent que les offres faites par le Marché Commun ne soient pas du tout satisfaisantes, tant dans le domaine agricole que dans le secteur industriel. Pourtant les négociateurs admettent que les six pays membres du Marché Commun désirent véritablement que les négociations soient couronnées d'un véritable succès. Cependant, on leur reproche en même temps de ne pas avoir pris toutes les décisions qui auraient été indispensables à un succès incontestable des négociations.

Des porte-paroles officiels de la commission de négociations ont déclaré la semaine dernière que les principaux problèmes qui restent encore sans solution portent sur sept points.

Le premier point est celui des grains. Mardi dernier ont commencé des négociations détaillées visant à de nouveaux accords internationaux. Ces négociations impliqueraient la garantie d'une proportion donnée d'importations de céréales par le Marché Commun et une répartition du fardeau de l'aide aux pays sous-développés sous forme de céréales.

Les discussions dont il a été question plus haut et qui opposent les membres du Marché Commun et les pays scandinaves portent sur le commerce de l'aluminium du fer et de l'acier ainsi que des pâtes et papiers. Les produits chimiques posent aussi de sérieux problèmes car les pays européens exigent que les Etats-Unis modifient certaines méthodes d'évaluation de certains de ces produits. Les représentants des E.U. ont accepté certaines modifications sujettes à l'approbation du Congrès, mais en retour demandent l'abolition de certaines barrières non-tarifaires et une diminution significative des barrières tarifaires européennes visant ces produits. Le problème présenté par les textiles d'importation japonaise en Europe et en Amérique est en voie de solution, mais si les Etats-Unis en sont venus à un accord, les "Six" en sont encore aux négociations. Enfin, une entente sur les produits agricoles autres que les céréales semble imminente entre les E.U. et des pays européens, mais beaucoup de travail reste à faire avec les membres du Marché Commun.

Les deux autres problèmes sérieux qui restent à résoudre avant la date limite sont plus d'ordre technique puisqu'il s'agit d'en arriver à une entente sur le "dumping" et les disparités entre les pays concernés. Les bases générales d'un accord prévoyant des barrières spéciales contre les importations faites à des prix nettement sous la normale sont déjà envisagées Quant aux disparités des tarifs appliqués par chacun des pays, un accord de principe est presque déjà réalisé.

Dans l'ensemble, il semble donc que la plupart des gros obstacles pourront être franchis d'ici la fin des négociations sinon tous. D'autre part, il apparaît, une fois de plus, que le Marché Commun joue le rôle du principal protagoniste et qu'il permet d'en arriver à un certain équilibre entre un négociateur gigantesque, les U.S.A. et des pays industriels beaucoup moins importants qui, sans les "Six", négocieraient individuellement, donc en position d'infériorité.

Jean d'Autane

Marché des bestiaux

MONTREAL (P.C.) — Les prix de la presque totalité des catégories de bestiaux étaient stables, hier, au marché aux bestiaux de Montréal, comparativement à ceux de lundi. La demande était bonne et les échanges nombreux.

Les arrivages comprenaient 464 bovins, 474 veaux, 38 porcs et 56 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se vendaient entre $28.25 et $30; les bons bouvillons entre $26.50 et $28.25; ceux de qualité moyenne entre $25 et $27.50 et les bouvillons ordinaires entre $20 et $25.75.

Les bonnes génisses se vendaient de $22.75 à $25; celles de qualité moyenne de $21.50 à $22.25 et celles de qualité ordinaire de $17.50 à $20.50.

Les bons boeufs se vendaient entre $22 et $24.75 et ceux, ordinaires, entre $21.50 et $21.75.

Les veaux de bonne qualité se vendaient de $37 à $43.50; ceux de qualité moyenne de $32 à $36.50 et ceux ordinaires de $25.50 à $32.50.

Les porcs de catégorie A étaient offerts à $32.50, tandis que les truies l'étaient à $23.

Les agneaux de qualité ordinaire se vendaient $16.50 les cent livres. Les agneaux rituels, $35 les cent livres.

Dividendes

(Par la Presse Canadienne)

Anthes Imperial Ltd. $1.37 1-2 l'action privilégiée de la série B et $1.31 1-4 l'action privilégiée de la série C, 1er mai, inscription le 18 avril et 13 cents l'action ordinaire de classe A, 15 avril, inscription le 4 avril, chaque action ordinaire de classe B pour 11 actions de second privilège d'un cent au pair, 15 avril, inscription le 4 avril.

Chemcell Ltd, 10 cents l'action ordinaire, 43 3-4 cents l'action privilégiée à $11.75, 31 mars, inscription le 17 mars.

Dale Ross Holdings, 23 cents l'action ordinaire, 15 cents la série A à six pour cent, le 15 mars, inscription le 23 février.

Imperial Oil Ltd., 50 cents l'action, 22 mars, inscription le 1er mars.

Mattagami Lake Mines Ltd, 25 cents l'action, 22 mars, inscription le 1er mars.

Ronalds-Federated Ltd, 12 1-2 cents, 10 mars, inscription le 1er mars.

Le dollar

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain était inchangé hier et cotait à $1.08 1-32.

Pour sa part, la livre sterling a hausse de 1-16 et cotait à $3.61 13-16.

— — —

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien est demeuré inchangé hier et cotait à 92 35-64 en fonds américains. Il cotait à 92 8-16 une semaine plus tôt.

La livre sterling a fléchi de 1-16 et cotait à $2.79 17-64.

MINES HORS LISTE

Bald Mountain	—	2½	2½
Indept	—	3	5
Lun Echo	—	37	42
Nat Mal	—	50	55
Oklend	—	—	2
W Leys	—	1	3
Young Dave	—	16	18

La Great-West rapporte des progrès sensibles

Des ventes de $915,026,000. Un actif au-dessus de $1,222,000,000. Un portefeuille d'assurances de $8,298,000,000.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie a marqué des progrès sensibles au cours de sa soixante-quinzième année. Les ventes d'assurance- vie et de rentes se sont chiffrées à $915,026,000.

Le président de la compagnie, M. D. E. Kilgour, a présenté la rapport de 1966 à la soixante-quinzième assemblée annuelle de la compagnie tenue en son siège social à Winnipeg, le 7 février.

Dans son rapport, M. Kilgour a révélé que les assurés qui participent aux bénéfices ont profité des dividendes les plus élevés que la compagnie ait jamais attribués. Les actionnaires ont aussi reçu plus de dividendes. En même temps, le succès de l'exercice a permis de verser d'importantes sommes à la réserve de prévoyance et au compte d'excédent.

Pour la deuxième année de suite, les ventes d'assurance et de rentes ont dépassé les $900 millions pour atteindre le chiffre de $915,026,000. Les ventes d'assurance-vie individuelle ont enregistré une augmentation de 10 p. 100 pour passer de $370,991,000 à $407,899,000, chifre jamais atteint auparavant. L'assurance-vie collective a participé au grand total dans la mesure de $376,137,000, tandis que les rentes y comptèrent pour $130,990,000.

La compagnie a encaissé $53,562,000 en primes d'assurance-maladie, soit 15.5 p. 100 de plus que l'année précédente. Les prestations aux assurés, les frais généraux et les impôts ont réclamé 98.2 pour 100 de ce montant, comparativement à 99.7 p. 100 en 1965.

Le portefeuille d'assurance a connu une augmentation de $675 millions au cours de l'année pour dépasser le cap des huit milliards de dollars et atteindre $8,298,000,000 à la fin de l'exercice. L'assurance-vie en vigueur est maintenant de $6,778,000,000 et les rentes de $1,520,000,000. L'introduction du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec le 1er janvier 1966 a nécessité des réductions à plusieurs régimes de rentes d'employés, mais la compagnie a quand même enregistré une augmentation dans les ventes de rentes au cours de l'année.

Le revenu total de la compagnie s'est élevé à $256,330,000 et le revenu provenant des primes s'est accru de 7.8 p. 100. Le taux net d'intérêt réalisé a monté pour la dix-huitième année consécutive, passant de 5.73 p. 100 qu'il était l'année précédente à 5.83 p. 100.

Les paiements aux assurés et aux bénéficiaires ont atteint un sommet de $150,604,000, soit une augmentation de $21,092,000 par rapport à 1965. En outre, les réserves pour paiements futurs aux assurés ont été augmentées de $56,745,000. L'expérience en matière de mortalité est demeurée favorable au cours de l'année.

Les assurés ont reçu $14,689,000 en dividendes au cours de 1966, soit une augmentation de 8 p. 100 par rapport à l'année précédente. Une nouvelle échelle de dividendes plus élevée pour les polices individuelles et une augmentation des taux d'intérêt sur les bonds laissés en dépôt par les assurés sont entrées en vigueur le 1er janvier 1967. Les actionnaires se sont vu attribuer $880,000 en dividendes, comparativement à $800,000 en 1965.

L'actif total de la compagnie est passé à $1,222,444,000 à la fin de l'exercice, soit une augmentation de $76,146,000. Une somme de $3 millions a été ajoutée à la réserve de prévoyance qui est maintenant de $39 millions, tandis que l'excédent s'est accru de $5,740,000. Le capital social, la réserve de prévoyance et le compte d'excédent forment un total de $107,032,000 à la fin de l'exercice et constituent une marge de 8.76 p. 100 de l'actif pour la protection des assurés.

Plus de 49 p. 100 de l'actif total, soit $604,984,000, consistent en placements immobiliers. Les obligations des gouvernements, municipalités et compagnies en ont accaparé $453,826,000 et les actions, $66,259,000.

Le rapport déclare enfin que la perspective économique demeure favorable et promet une expansion et un essor continus des services de la compagnie tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Les céréales

CHICAGO (P.A.) — Les prix des céréales présentaient une tendance générale à la hausse hier et les livraisons futures du blé ont profité de plus de quatre cents.

Les graines de soya ont aussi majoré de même que le maïs.

Pour leur part, le seigle et l'avoine ont haussé, le premier majorant de plus de quatre cents depuis vendredi.

Par ailleurs, l'huile de soya s'est stabilisé.

— — —

WINNIPEG (P.C.) — La majorité des prix des céréales présentaient une tendance à la hausse hier dans des échanges modérés.

Le Canada a vendu 723,000 boisseaux de blé au Japon et 625,000 à la Russie.

Les prix du lin à la fermeture étaient à la hausse de même que ceux des graines de colza.

D'autre part, l'avoine oscillait dans un faible rayon et l'orge présentait une tendance à la baisse.

Le seigle a haussé et le blé a oscillé dans un faible rayon.

FONDS MUTUELS

Adanac	2.47	2.70
Andrea Equity	3.32	3.63
All Cdn Com	7.41	8.12
All Cdn Div	9.35	
American Growth	5.79	6.33
Associate Investors	5.43	5.48
Beaubran	39.40	42.79
Canadian Growth	6.20	6.31
Canada Security	4.93	5.42
Cdn Gas Energy	10.93	11.96
Cdn Investment Fund	3.89	4.27
Crusteed	4.70	[illegible]
Canafund	52.32	54.94
Champion Mutual	6.92	7.32
Collective Mutual	5.84	6.35
Commonwealth Intl	10.13	11.10
Commonwealth Intl Lev	9.89	10.84
Corporate Investors	5.66	6.19
Diversified Income A	1.41	1.55
Diversified Income B	5.53	6.08
Dominion Compound	4.29	4.66
Dominion Equity	5.85	6.09
x-Dreyfus	13.43	14.71
Entarae Investment	5.03	5.08
European Growth	6.06	6.62
Exec Fund of Canada	6.92	7.27
Federated Financial	5.03	5.50
Federated Growth	6.65	7.27
Fonds Collectif A	6.98	7.59
Fonds Collectif B	5.24	5.40
Fonds Collectif C	8.00	8.70
Fonds Desjardins A	4.82	
Fonds Desjardins B	4.73	
Fraser	10.85	10.90
Gis Compound	8.28	9.05
Gis Income	3.87	4.23
Growth Equity	5.30	5.79
Growth Oil and Gas	14.71	
Guardian Growth	5.31	5.77
Harvard	9.53	10.36
Investors Growth	9.37	10.19
Investors Intl Mutual	6.33	6.88
Investors Mutual	5.00	5.44
x-Keystone Cust S-1	21.50	22.46
x-Keystone Cust S-4	6.23	6.96
x-Keystone Cust K-2	6.45	7.04
Keystone Canada	7.57	8.32
Le Fonds P.E.P.	4.17	4.53
Molson M Fund	3.76	3.83
Mutual Accumulating	5.20	5.80
Mutual Bond	8.66	9.05
Mutual Growth	5.36	5.86
Mutual Income	6.18	6.75
Natural Resources	6.37	6.96
One William Street	16.43	
Prêt et Revenu Mutuel	7.03	7.68
Provident Mutual	6.19	6.72
x-Putnam Growth	13.12	14.33
Radisson	4.48	4.92
Regent Fund	8.45	9.23
Research Investment	15.78	17.25
Savings Investment	7.03	7.68
x-Tv Electronics	9.61	10.47
Timed Investment Fund	6.46	6.49
United Accumulative	9.59	10.48
Universal Sves Equity	5.24	5.73
Western Growth	5.22	5.73
York Fund of Canada	3.35	3.64

x — Fonds américains

Fonds américain

Affil Fund	8.32	9.22
American Bus Shares	3.70	4.01
Boston Fund	9.20	10.05
Bullock Fund	14.69	16.16
Keystone Cust S-1	21.50	23.46
Keystone Cust S-4	6.28	6.86
Keystone Cust K-2	6.45	7.04
Mass Inv Growth	11.53	12.60
Wellington Fund	13.71	14.90

Cotations en fonds américains.

Cours des denrées

MONTREAL (P.C.) — Cours de denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS — prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra gros 50.2, A-gros 46.1, A-moyen 39.7, A-petits 35.9.

BEURRE — arrivages courants 92 .58, 93 .59. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: .61.

FROMAGE — livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42 1-2, coloré 42 3-4.

POMMES DE TERRE — prix de gros Québec .90 les 50 livres; N.B. $1.05 à $1.08 les 50 livres; .27 à .28 les 10 livres; I.P.E. $1.95 à $2 les 75 livres, $1.30 à 1.40 les 50 livres; .35 à .36 les 10 livres.

POUDRE DE LAIT ECREME — procédé par vaporisation no 1 en sacs : 18 à 19 1-2; procédé par rouleau, no 1 en sacs: 17 à 18; autre catégorie pour nourrissage 15 1-2 à 16. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 13 à 14; poudre de lait de 4 à 4 1-2 cents.

Change

Australie (schilling)	$0.042050
Belgique (franc)	$0.021795
Angleterre (livre)	$3.02¼
Bulgarie (lev)	$0.9263
Tchécoslovaquie (couronne)	$0.1518
Danemark (couronne)	$0.1564
France (franc)	$0.2192
Allemagne (mark)	$0.2729
Hollande (florin)	$0.3003
Hongrie (forient)	$0.093311
Italie (lire)	$0.017238
Mexique (peso)	$0.086771
Norvège (couronne)	$0.1517
Pologne (zloty)	$0.2710
Roumanie (leu)	$0.1806
Espagne (pesetos)	$0.018117
Suède (couronne)	$0.2100
Suisse (franc)	$0.2301
Etats-Unis (dollar)	$1.08¼
Vénézuéla (bolivar libre)	$1.2417
Yougoslavie (dinar)	$0.0867

Cotations en dollars canadiens.

Les grains

MARCHE A TERME

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
LIN				
Mai	3.04⅛	3.04⅛	3.03½	3.03⅝
Juillet	3.05⅞	3.06¼	3.05¾	3.05⅞
Oct.	3.10¼	3.11	3.10¼	3.10⅛
GRAINE DE COLZA				
Mars	2.86	2.87⅝	2.85½	2.85⅞
Mai	2.80⅜	2.80½	2.79¼	2.80
Juillet	2.78	2.78¼	2.77⅜	2.77¾
Nov.	2.75½	2.75½	2.75	2.75¼
AVOINE				
Mai	90	—	—	90
Juillet	89½	—	—	89½
Oct.	89¾	90¼	89¾	90
ORGE				
Mai	1.25	1.28	12.77½	1.27⅞
Juillet	1.28	1.28⅛	1.27⅞	1.27⅞
Oct.	1.28	1.28	1.27⅞	1.27⅞
SEIGLE				
Mai	1.36½	1.36⅝	1.35½	1.36¼
Juillet	1.33¾	1.34¼	1.33¼	1.33⅞
Oct.	1.36¾	1.36¾	1.36	1.36½

MARCHE AU COMPTANT WINNIPEG

AVOINE — 2 Cw 87; Ex 3 Cw, 3 Cw et Ex 1 fourragère 86¼; 1 fourragère 85½; 2 fourragères 82½; 3 fourragères 79½; fourragère mélangée 43.

ORGE — 1 et 2 Cw 6-rang et 1 Cw 2-rang 1.27⅜; 2 Cw 2-rang, 3 Cw 2-rang, 3 Cw 6-rang, 3 Cw 2-rang et 1 fourragère 1.23¾; 2 fourragères 1.20⅝; 3 fourragères 1.17⅜.

SEIGLE — 1 et 2 Cw 1.35¾; 3 Cw 1.27½; 4 Cw 1.16¼; ergotée 1.10¼; rail 1.34¾.

LIN — 1 Cw 2.98¼; 2 Cw 2.96¼; 3 Cw 2.67⅝; rail 2.98¼.

GRAINE DE COLZA — No 1 Cdn 2.83⅝; No 2 Cdn 2.73⅝.

Toronto

TORONTO (P.C.) — La Banque Impériale de Commerce a gagné 1 1-2 à 66 3-4, celles de Toronto Dominion et de Montréal un point chacun à 64 et 62 1-4, la Banque Royale a monté de 5-8 à 75 7-8 et celle de Nouvelle-Ecosse de 1-8 à 69 7-8.

Les valeurs industrielles ont accusé une perte pour la cinquième session consécutive et l'indice a fait de même, descendant de .18 et s'établissant à 160.03. Falconbridge est tombé de 1 1-2 à 91 1-2, Distillers de un point à 36 1-4 et General Motors de deux points à 79 1-2.

Dome Petroleum a grimpé de 2 7-8 et s'établissait à 48 3-4. Eldona a glissé de neuf cents à 1.49.

Le volume a été de l'ordre de 3,365,000 actions comparativement aux 2,427,000 actions de lundi.

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Accra	1500	12½	12½	12½
Acme Gas	2000	21½	21	21½
Aetna Inv	400	64	64	64
Agena Mg	3010	17	17	17
Agnico	300	116	116	116
All Pitch	1100	10½	10½	10½
Am Larder	2500	28	28	28
Ang Am	12600	31	30	31
Ang Ruyn	500	130	129	130
Ang U Dev	3700	67	65	65
Ansil	2000	9	9	9
Area	9000	350	320	345
Argosy	17400	77	75	77
Armore	6000	20½	20	20
Arcadia	4300	23	22	22
Atl C Cop	1600	95	95	95
Atlas Yk	1000	5½	5½	5½
Aunor	175	265	265	265
Bankeno	2000	95	90	95
Bankfield	7500	11	10	10
Barnat	200	40	40	40
Bary Expl	1000	21½	21½	21½
B-Dqu	500	13	13	13
Belletere	500	22	22	22
Bethlm	3525	700	685	685
BL Hawk	100	95	95	95
Bralorne	305	160	156	156
Broul Reef	6550	24½	23	24½
Brunswk	7120	885	860	875
Bunk H	151900	27	23	25
Cable	4000	9½	9	9½
Calmor IB	8700	41	41	41
Cam Mine	4800	16	15½	15½
Camflo	3100	370	355	365
Camp Chib	3000	765	755	760
Camp RL	15	21⅞	21⅞	21⅞
C Tung	1300	147	145	145
C Dyno	1200	159	156	156
C Jamieso	2800	102	100	102
C Keely	13000	10½	10½	10½
C Lencourt	1500	14	13	13
Cdn Nisto	4000	20	19	19
Candor	58500	33	31	32
Can-fer	600	96	91	96
Cantre	5	14	14	14
Capt	13000	19	18	18½
Carib	27600	44	39	42
Cassiar	732	16¼	16½	16¼
Caslar	24990	42	41	42
Cent Pat	7	133	133	133
Chestrville	7000	21	18	18
Chib Kay	500	14	14	14
Chib M	3000	55	55	55
Chimo	1500	92	91	91
Chrom	4	170	170	170
Coch Will	200	177	177	177
Coin Lake	3000	22	20½	22
Comb Met	1500	20	20	20
Conlagas	1000	60	59	60
Conigo	5000	13	12½	13
Con-Key	1500	10	10	10
C Shaw	23000	29	25	25½
C Bell	11000	8	8	8
C Callinan	5000	9	9	9
C Hall	12000	52	50	50
C Marben	100	240	240	240
C Mogul	3840	330	320	320
C Mrgn	81600	490	455	480
Con Negus	350	10	10	10
Con Nichol	3000	12½	12½	12½
C Rambler	2400	190	185	185
C Red P	19440	27½	22	26
Conwest	250	575	575	575
Coprcorp	6500	46	46	46
Cop Fields	2467	131	130	130
Cop- M	54600	35	33½	34
Coulee	1000	54	54	54
Cowich	1900	38	36	36
Craigmt	1460	13⅝	13¼	13¼
Catland	1535	26½	26½	26½
Crowpat	8500	14½	12¾	14½
Daerg	14000	16½	16	15
D'Aragon	1000	15½	15½	15¾
Deer Horn	1000	23½	22½	23½
D'Elda	133358	157	141	149
Delhi	10500	17	12½	13
Denison	2350	53⅞	53	53¼
Dicknsn	800	370	360	360
Discovry	640	142	138	139
Dome	285	42½	42	42
Donal	11000	21	19	19½
Dunraine	3573	64	62	62
Duvan	33500	10	9	9
East Sull	1950	605	595	595
F'west T	5000	8½	8½	8½
F Mar	3500	290	280	280
F Orenada	500	28	28	28
Frobex	48006	495	450	490
Gnt Masct	7850	141	133	140
Giant Yk	485	870	860	870
Glenn	55500	16½	14	16
Gldry	23200	86	80	84
Goldrm	35000	32	30½	32
Gortdrm	2000	259	250	250
Gradore	4500	30	30	30
Grdroy	32000	42½	40	40
Granduc	100	380	380	380
Granisle	1525	610	590	590
Green Put	500	26	26	26
Gulch	28313	20	19	19
Gunnar	7800	150	145	150
Hastings	2300	155	150	150
Hdway	31000	21½	20½	21½
Heath	10500	8	7½	7½
High-Bl	1600	950	935	950
Hollinger	1159	24⅞	24⅞	24⅞
Huds Bay	855	66⅝	66	66
Hu-Pam	5000	9	9	9
Hydra Ex	80	14	14	14
Int Bibis	10020	88	80	83
Irish Cop	1500	18½	18½	18½
Iron Bay T	3600	285	280	280
Iso	3700	167	163	166
Jaye Exp	8000	20	19	19
Jelex	5000	25	24	24½
Jollet	17250	44	40	43
Jonsm	74000	25	22	25
Joutel	4800	102	100	100
Jowsey	2000	60	60	60
Kam Kotta	800	380	370	375
Kerr Add	3175	12	11⅜	11⅜
Kelly Dsd	1000	19	18	18
K Anacon	1305	138	134	135
Kld Coper	200	58	58	58
Kilembe	200	11	10⅝	10⅝
Kirk M	100704	16	12½	15
Kirk Twns	2500	12	11	11
Kopan	4500	8½	8½	8½
Lab Min	20	28¾	28¾	28¾
L Dufault	4146	15⅜	15	15⅛
Lake Lyu	429	15	15	15
L Osu	4000	15	15	15
L Shore	17	200	200	200
La Luz	1050	19⅝	19⅛	19½
Langis	1500	40	38	38
Leitch	13050	660	645	650
LL Lac	102	165	165	165
Lorado	600	91	90	91
Louvi	14300	20½	20	20
Macassa	300	205	200	205
Macdon	2000	26	25	26
MacLeod	1900	42	41½	41½
Madsn	11800	131	115	131
Man Bar	3020	24½	24	24½
Manok MS	1000	6	6	6
Marchant	500	155	155	155
Martin	500	26	26	26
Mattgmi	2765	16½	15¾	15¾
Maybrun	8200	13½	12½	13
Mc Adam	3000	53	52	52
Mc Intyre	230	91½	90⅝	91½
MWat	17000	55	52	53
Meta	2000	9	9	9
Midrim	7200	41	39	40
Min Ore	31250	15	15	15
Mt Wrt	23600	27	26	26
Multi	11177	151	145	145
Nat Expl	2000	12	12	12
Nealon	5500	7	7	7
New Bld	500	5	5	5
New Cal	1500	24½	23	23
Newconx	5500	590	500	500
Newx	14100	36	31	34
N Goldvue	2000	6	5½	6
N Harri	3500	14	13½	13½
N Hosco	3975	271	266	271
N Imbri	17775	340	330	335
New Jason	1000	5	5	5
N Kelore	4000	10	9½	9½
Newlund	2000	14	14	14
N Myla	12500	21	20	20
Newnor	1000	10	10	10
N Que Ragl	800	555	555	555
N Sen	10080	21½	20½	20½
Nick Rim	2500	14	14	14
Norbaska	100	40	40	40
Norbeau	8500	59	56	56
Norgld	30000	10½	9	9
Norlex	49700	28	26	27
Normetal	550	440	430	440
Norpax	11000	11½	11	11
Northcal	6500	31	30	30
N Coldstm	50	65	65	65
North Exp	1000	30	30	30
Northgat	1189	500	500	500
N Rank	3000	31	30½	30½
N Rock	1000	26	26	26
North Can	1900	133	130	130
N Beauc	600	32	32	32
Nudul	500	15	15	15
Obaska	3500	9	8½	8½
Opem	10357	11⅜	11⅛	11¼
Orchan	500	250	243	243
Osisko	7650	55	53	55
Paramaq	2500	10½	10½	10½
Patino	1121	980	970	970
Pato	2000	375	375	375
Pax Int	1000	15	15	15
Pce Exp	158100	57	52	53
Peerless	4500	13	12½	12½
Perron	500	6½	6½	6½
Phck Crow	818	23	23	23
Pine Point	450	54½	54⅝	54½
Placer	2340	32⅝	31	31
Pore Pay	300	9½	9½	9½
Pow Rou	7000	47	43	47
Preston	680	13¾	13¼	13¾
Probe M	1000	13½	13½	13½
Purdex	9000	11	10	10½
Pyramid	2530	390	370	385
QMI	26	226	226	226
Que Chib	1400	13½	13½	13½
Que Lith	100	182	182	182
Que Man	1000	23	23	23
Q Mattgmi	1000	70	68	68
Que Sturg	25	21	21	21
Quemont	500	990	990	990
Quonto	6000	6½	6	6
Radiore	7500	63	57	58
Rayrock	6700	137	130	130
Rio Algom	1331	24½	24⅛	24½
Rio Pr	100	98½	98½	98½
Rio Alg	75	11	11	11
Ronan	3896	13¼	13	13
Rowan Cn	1000	26	26	26
Ryanor	4500	13	12	12
San Antoni	3000	23	22	22
Sarimco	500	22	22	22
Satel	26000	27½	24½	25½
Sherritt	1240	445	435	440
Sil Eureka	1250	145	136	136
Silverfds	1520	305	305	305
Silmq	12000	37	36	36
Sisco	40075	460	435	453
Stanrck	200	200	200	200
Steep R	4720	600	590	595
Sud Cont	6523	25	25	25
Sullivan	1522	385	380	380
Teck Corp	540	535	525	525
Territ	25000	16	15	16
Texmont	9000	78	78	78
Texore	1000	22	22	22
Tex-Sol	8700	21	20	20
Thom L	1100	42	42	42
Tombill	1900	110	105	106
Torbrit	500	52	52	52
Tormont	2500	8	8	8
Tribag	3900	121	120	121
Trin Chib	5000	11	11	11
U Asbestos	1000	295	290	290
U Buffad	18000	45	44

UN AVENIR PROMETTEUR POUR LES PROVINCES MARITIMES

Les provinces de l'Atlantique ont aujourd'hui, plus que jamais depuis la naissance de la Confédération, tout lieu d'envisager leur avenir économique avec plus d'optimisme, nous dit la Lettre commerciale publiée ce mois-ci par la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

La vigueur nouvelle que l'on constate partout, tant dans le domaine des industries manufacturière, minière et forestière, que dans les aménagements hydro-électriques et l'agriculture, constitue le facteur clé de l'essor économique de la région groupant les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et de l'île du Prince-Edouard.

La lettre passe en revue les difficultés que cette région a éprouvées pour s'adapter aux exigences changeantes de l'Amérique du Nord et de l'économie mondiale. Vers la fin des années 1940, la région dépendait encore grandement de ses ressources naturelles et, lors du recensement de 1951, on y attribuait au secteur primaire un tiers du produit régional brut et 35 pour cent de la main-d'oeuvre.

On a toutefois assisté, au cours des quinze dernières années, à des progrès encourageants dans les provinces de l'Atlantique, qui ont toutes marqué un taux d'accroissement considérablement plus élevé que celui enregistré au cours des cinq années allant de 1959 à 1964. Et il se compare aujourd'hui très favorablement au taux moyen de l'ensemble du Canada, qui est de 4.5 pour cent.

Il a été effectué, au cours des années 1960, d'importantes dépenses en immobilisations, notamment en usines et en matériel de fabrication. Les nouveaux investissements ont plus que doublé depuis 1957 et s'établissent actuellement à près des trois quart de la moyenne canadienne.

D'autre part, le revenu par tête dans les provinces de l'Atlantique s'est accru ces dernières années à un rythme plus rapide que la moyenne par tête du revenu national, laquelle était, en 1955, de $1,257 contre $820 pour la région des Maritimes. Or, en 1965, la moyenne du revenu régional avait atteint $1,366 tandis que la moyenne nationale était de $1,988, d'où un taux d'accroissement du revenu régional et du revenu national de 66 et 58 pour cent respectivement.

L'essor tant souhaité du secteur de l'industrie manufacturière si longtemps en veilleuse s'est traduit par une augmentation de 14 pour cent de la main-d'oeuvre employée par cette industrie au cours des années 1960.

C'est grâce aux nouveaux développements des productions primaire et secondaire que ces progrès ont pu être réalisés. On compte, entre autres développements de la production primaire, plusieurs nouvelles usines de pâtes et papiers, et de traitement du poisson, ainsi que des industries attirées par le nouveau complexe industriel de traitement des bas métaux dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, de même que des fabriques de produits alimentaires et une usine de ciment.

Parmi les nouvelles industries de production secondaire, celles qui ne comptent pas sur l'approvisionnement local en matières premières sont les industries de produits chimiques de Dorchester Cape, la nouvelle usine d'eau lourde de Sydney, en Nouvelle-Ecosse, ainsi que les fabriques d'automobiles et de phonographes, pour ne citer que celles-là.

La Lettre affirme que nombre de programmes efficaces tendant à accélérer la croissance économique de la région sont en voie d'exécution. Aidées par le gouvernement fédéral, les provinces de l'Atlantique ont enregistré de remarquables progrès en incitant nombre d'organismes et d'agences à coopérer sous forme d'équipe régionale oeuvrant à des fins d'expansion.

L'agence de mise en valeur de la région (The Area Development Agency) vise, par les efforts qu'elle déploie, à attirer l'industrie dans des zones caractérisées par une faible croissance et par des revenus inférieurs et un taux élevé de chômage. La mise au point de certains programmes facilite le déplacement des ouvriers, tandis que des dispositions sont prises pour que ces ouvriers reçoivent une formation nouvelle ou répétée.

L'élan soutenu d'optimisme créé par le succès de l'essor économique et le fait d'admettre qu'une telle réussite est dans le domaine du possible sont des éléments qui, avec la perspective qu'il reste encore nombre de ressources à exploiter, portent à plus de confiance et d'espoir.

La lettre ajoute que le développement économique des provinces de l'Atlantique pose un problème qui n'est pas seulement régional ou provincial, mais essentiellement national, et que la prospérité de la région altantique est intimement liée à celle de l'économie canadienne dans son ensemble.

Enfin, la nécessité de réduire les différences qui existent entre les diverses régions pour ce qui a trait au revenu moyen, de même que la nécessité de veiller à ce que chaque région contribue à l'ensemble de la production nationale ainsi qu'à la croissance soutenue, à longue échéance, de cette production, dans toute la mesure de l'utilisation la plus efficace des ressources humaines et matérielles dont elle dispose, constituent un but difficile à atteindre et "qui ne cessera de mettre à contribution l'esprit d'initiative de la nation canadienne".

Bénéfices nets

(Par la Presse Canadienne)

Canada Crushed and Cut Shone Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966 : $745,272 au regard de $805,479 en 1965.

Emco Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966 : $1,973,000 soit l'équivalent de $1.56 l'action au regard de $1,746,000 ou $1.39 l'action en 1965. La compagnie a également rapporté des bénéfices non-périodiques équivalents à 15 cents l'action au regard de 8 cents l'action en 1965.

(Par la Presse Canadienne)

Hudson Bay Mining and Smelting Co., Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966 : $19,116,000, soit l'équivalent de $6.93 l'action, au regard de $15,990,045 ou $5.80 l'action, pour l'exercice précédent.

Placer Development Ltd, pour la période de huit mois terminée le 31 décembre 196 : $6,408,000, ou l'équivalent de $1.21 l'action, au regard de $4,083,000 ou 78 cents l'action, pour l'exercice précédent .

John T. Connor élu président de Allied Chemical Corporation

MONTREAL (CNW) — M. John T. Connor a été élu président de Allied Chemical Corporation. En annonçant cette nouvelle, M. Chester M. Brown, président du conseil d'administration et officier en chef de l'exécutif de la compagnie, a déclaré que M. Connor avait également été élu au conseil d'administration. Les deux nominations entreront en vigueur le 15 février 1967.

M. Connor a récemment pris sa retraite comme secrétaire du commerce des Etats-Unis, après avoir servi pendant deux ans dans le cabinet du président Johnson. Avant sa nomination au cabinet, il avait été président de Merck and Co. Inc., Rahway, New Jersey, de 1955 au mois de janvier 1965.

Depuis mars 1966, M. Brown agissait comme président du conseil d'administration et président de Allied. A titre de président, M. Connor sera responsable de l'exploitation entière de la compagnie aussi bien à l'échelle nationale que internationale. Les ventes globales de la compagnie ont dépassé 1,200,000,000 de dollars en 1966.

M. Connor, qui est âgé de 52 ans, a reçu ses grades de l'Université de Syracuse et de l'Ecole de Droit de Harvard.

Antérieurement à sa nomination comme secrétaire du commerce, M. Connor fut administrateur de plusieurs compagnies et associations commerciales en plus d'être administrateur et président du conseil de la Manufacturing Chemists' Association.

Le rapport Carter dévoilé vendredi

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Finances a fait savoir hier, aux Communes, que le gouvernement rendra public vendredi, le rapport de la Commission royale d'enquête Carter sur la fiscalité.

M. Mitchell Sharp a annoncé aux Communes, que le président de la Commission, M. Kennth Carter, de Toronto, remettra le rapport au gouvernement en fin de semaine et qu'il sera publié vendredi soir à 6 heures, quand toutes les bourses canadiennes auront fermé leurs portes pour la fin de semaine.

La Commission avait été formée par le gouvernement conservateur de M. Diefenbaker en 1962. Elle avait pour mission d'étudier tout le champ de la taxation fédérale et ses effets sur l'économie nationale.

Le premier ministre du temps, M. Diefenbaker, avait dit que l'objet de l'enquête était de faire en sorte que le fardeau fiscal soit partagé également entre tous les contribuables.

Emissions d'obligations municipales et scolaires

Ile-Perrot

La C.S. vend $475,000. de titres à 7-6%, séries 20 ans, à 93.34, un coût net de 7.8762%.

Les commissaires d'écoles protestantes pour la municipalité de Ile-Perrot, comté de Vaudreuil-Soulanges, ont vendu mercredi soir, le 25 janvier à un syndicat formé de Dominion Securities Corp. Ltd, J.L Lévesque & L. G. Beaubien Ltée, La Banque de Montréal, à un prix de 93.34, $475,000. d'obligations remboursables en séries en 20 ans. L'émission comprend $340,500. de titres à 7%, 1968-77 et $134,500 à 6% 1978-87. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 7.8762%. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $315,000.

La corporation était venu précédemment sur le marché des obligations en juillet 1964 lors de la vente de $139,000. de titres à 5¾-6% séries 10 ans, au prix de 98.056, soit un coût moyen net de 6.249%.

Datées du 1er février 1967, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er février 1968 au 1er février 1987 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er février et 1er août) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 23 août 1966, est contracté pour la construction d'une école élémentaire de 14 classes. L'octroi de $315,000., applicable au service de l'émission, est payable en 5 versements annuels et consécutifs de $63,000., de 1968 à 1972 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1965-66, s'élevait à $11,517,257. Le 30 juin 1966, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $861,500. et un octroi total de $327,000. s'y appliquait. En 1965-66, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation comptait 1,072 propriétaires dont 190 compagnies.

Chambly-Richelieu

(Centre)

La C.S. vend $309,000. de titres à 6½-7%, séries 10 ans, à 96.58, un coût net de 7.7014%.

Les commissaires d'écoles protestantes pour la municipalité de Chambly-Richelieu, comté de Chambly-Verchères-Rouville, ont vendu, lundi soir, le 30 janvier, à Cliche & Associés Ltée, à un prix de 96.58, $309,000. de titres à 6½-7% remboursables en séries en 10 ans. L'émission comprend $192,500. de titres à 6½% 1968-71 et $116,500. à 7% 1972-77. Ainsi le coût moyen de la finance rivient à 7.7014%. L'emprunt comporte un solde de $85,000. à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $204,000.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en décembre 1962, lors de la vente de $266,000. de titres à 5-5½% séries 10 ans, au prix de 97.70, soit un coût moyen net de 5.9280%.

Datées du 1er mars 1967, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1968 au 1er mars 1977 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 31 mars 1966, est contracté pour l'agrandissement de l'école William Latter, de 8 classes et 2 maternelles. L'octroi de $204,000., applicable au service de l'émission, est payables en 4 versements annuels et consécutifs de $51,000., de 1968 à 1971 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1965-66, s'élevait à $6,069,063. Le 30 juin 1966, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $161,000. En 1964-65, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation comptait 852 propriétaires dont 142 compagnies.

Pierrefonds

La cité adjuge $1,436,000. de titres à 6½%, séries 10 ans, à 94.60, un coût net de 7.3691%.

La cité de Pierrefonds, comté de Robert-Baldwin, a adjugé, mercredi après-midi, le 8 février, à un syndicat formé de La Banque Provinciale du Canada, La Corporation de Prêts de Québec, Dominion Securities Corp. Ltd, Oscar Dubé & Cie Inc, Geoffrion, Robert & Gélinas Inc, Grenier, Ruel & Cie Inc, J.E. Laflamme Ltée, à un prix de 94.60, $1,436,000. de titres à 6½%, remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.3691%. L'emprunt comporte un solde de $974,000. à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 20 ans.

C'est en avril 1966 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $814,000. de titres à 6% séries 10 ans, au prix de 94.35. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.8808%.

Datées du 1er mars 1967, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1968 au 1er mars 1977 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements Nos 310, 336, 346, 356, 365, (365-1), 369, (408), 377, 388, 389, 394 et 409, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de pavage, de voirie, pour une usine de filtration, pour parcs et pour un centre communautaire.

L'évaluation imposable de la cité, pour 1966, s'élevait à $92,916,200. Le 31 décembre 1966, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $13,739,847. L'an passé, la population de la cité était de 27,700 âmes.

M. E.-H. Walker à la présidence

M. E.-H. Walker, président et gérant général de la General Motors of Canada, Limited, succède à M. K.-E. Scott, président de Ford Motor Company of Canada, Limited, comme président de l'Association des Manufacturiers Canadiens de Véhicules Automobiles. M. E.-K. Brownridge, président et gérant général d'American Motors (Canada) Ltd., a été élu vice-président de l'Association.

Les directeurs de l'Association sont : MM. E.-K. Brownridge, président et gérant général d'American Motors (Canada) Ltd.; R.-W. Todgham, président de Chrysler Canada Ltd.; K.-E. Scott, président de Ford Motor Company of Canada, Limited; E.-H. Walker, président et gérant général de General Motors of Canada, Limited; C.-C. Brannan, président d'International Harvester Company of Canada, Limited; H.-G. Munro, vice-président et gérant général de Kaiser Jeep of Canada, Limited; K.-O. Kohler, président de Volvo (Canada) Ltd.; et N.-H. Bell, président de White Motor Company of Canada, Limited. M. J.-G. Dykes est gérant général de l'Association des Manufacturiers de Véhicules Automobiles.

NOMINATIONS CHEZ STEINBERG



M. MEL DOBRIN



M. LEO GOLDFARB

M. Sam Steinberg, président de STEINBERG LIMITEE, annonce les nominations de M. Mel Dobrin au poste de vice-président administrateur — détail, et de M. Leo Goldfarb au poste de vice-président administrateur — affaires d'entreprise. Au moment de sa nomination, M. Dobrin détenait le poste de vice-président et gérant de la division Miracle Mart. Il sera désormais responsable des divisions de détail du Québec et de l'Ontario (alimentation) de même que de la division Miracle Mart (magasins à rayons) et des filiales Les Aliments Steinberg Limitée et Les Timbres Pinky Limitée. Pour sa part, M. Goldfarb, ci-devant vice-président et gérant général de la division du Développement et de l'Expansion, continuera d'administrer ce dernier service en tant que responsable des Affaires de l'entreprise, soit la finance, le contentieux, le personnel, les recherches, la comptabilité, les relations publiques ainsi que les compagnies affiliées à STEINBERG LIMITEE.

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE

GÉRANTS ET CONSEILLERS EN PLACEMENTS

1245 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 25

2200, rue Yonge, Toronto 12

LE SYSTÈME DE FINANCEMENT

RoyNat

vous propose des prêts bien adaptés aux besoins de votre entreprise...

pour financer l'achat de terrains, de bâtiments, et d'équipement ou d'autres projets d'expansion... pour augmenter le fonds de roulement ou remplacer les capitaux affectés à diverses immobilisations... pour consolider et refinancer les dettes... pour acquérir d'autres entreprises ou en lancer de nouvelles. Les prêts sont consentis pour des montants de $25,000 à 1,000,000 ou plus et pour des périodes de 5 à 15 ans. Termes flexibles. Pour assistance financière dans tout projet industriel ou commercial, communiquez avec:

RoyNat Ltée HALIFAX, MONTRÉAL, TORONTO, WINNIPEG, REGINA, CALGARY ou VANCOUVER

ou toute succursale de:

LA BANQUE ROYALE DU CANADA — BANQUE CANADIENNE NATIONALE
MONTREAL TRUST COMPANY — CANADA TRUST
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR PROVINCIALE
No 320-251
LAURENT LAGACE
Demandeur
VS
JACQUES BARRETTE
Défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens, meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus en justice en vertu du même bref le 6 mars 1967, à une heure de l'après-midi, à Québec, 1618 de Guyennes.

Les dits biens, meubles et effets consistant en: Automobile Volkswagen bleu.

Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 22 février 1967.
LOUIS GIROUX, R.C.S.
Québec.

CITE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC est, par les présents, donné que des offres cachetées, scellées, endossées, "OFFRE POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN OPERATION D'UN SYSTEME DE FILTRATION POUR LA PISCINE DU PARC DOLLARD", et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à mercredi le 8 mars 1967, à TROIS HEURES P.M. (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux Publics, à la chambre 446.

Québec, ce 16 février 1967.
LE GREFFIER DE LA CITE
ADOLPHE ROY, avocat.

AVIS PUBLIC est, par les présents, donné que des offres cachetées, scellées, endossées, "OFFRE POUR LA CANALISATION DU TRONÇON INFERIEUR DE LA RIVIERE LAIRET" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à mercredi le 15 mars 1967, à TROIS HEURES P.M. (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux Publics, à la chambre 446.

Un dépôt de $10.00 est exigé pour l'obtention des plans et devis.

Québec, ce 16 février 1967.
LE GREFFIER DE LA CITE
ADOLPHE ROY, avocat.

LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC

AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

AVIS est par les présente donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de La Société de Prêts et Placements de Québec, sera tenue aux bureaux de ladite Société, au numéro 93, rue St-Pierre, Québec, mardi le 28 février 1967, à 11.00 hres de l'avant-midi, aux fins de:

1—Prendre connaissance des états financiers;
2—Elire les administrateurs;
3—Nommer les vérificateurs des comptes;
4—Délibérer sur toute autre question du ressort de cette assemblée.

Québec, ce 7 février 1967.
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
André Themblay, secrétaire

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des Alcools du Québec:

COMTE JEAN-TALON

Club Récréatif des Erables Inc., 240, Chemin Ste-Foy, Québec — (Lyonnais, Léon) — Club.

Légaré, dame Annette-C., 36, rue St-Louis, Québec — (Transfert de A. Morissette) — Salle à manger.

COMTE LIMOILOU

Wong, Buck Young, 1666, 1ère Avenue, Québec — (Modification de Restaurant) — Salle à manger.

COMTE CHAUVEAU

Garneau, Lucien, 132, Racine, Loretteville (Transfert de Mlle Marguerite Garneau) — Epicerie.

COMTE LEVIS

Nadeau, Philippe, 163, ave. Du Pont, St-Romuald d'Etchemin. — Bar additionnel.

Club Cent C. Inc., 21, rue Jacques-Cartier, St-Romuald d'Etchemin (Ruel, Roland). — Club.

COMTE LOTBINIERE

Bourgault, Jacques, St-Patrice-de-Beaurivage. — Epicerie.

Leclerc, Fortunat, St-Patrice-de-Beaurivage. — Epicerie.

COMTE MONTMORENCY

Samson, Réal, 58, boul. Laforest, Ville Montmorency. — Epicerie.

Bédard, Léo, 6797, ave. Royale, l'Ange-Gardien (Transfert de Alphonse Bédard) — Epicerie.

Lapointe, Jacques, 58, ave. Royale, St-Laurent, I.O. (Transfert de B.-A. Gagnon) — Hôtel, salle à manger, bar.

Simard, Omer, 21, rue Royale, paroisse St-Féréol. — Epicerie.

COMTE CHARLEVOIX

La Brasserie Dow du Québec Ltée, 752, rue St-Etienne (Gagnon, Paul) (Rivière Mailloux, La Malbaie) — Entrepôt.

COMTE ST-SAUVEUR

Bilodeau, Paul-Albert, 429, rue Ste-Thérèse, Québec. — Taverne.

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.
L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à :

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
Case Postale 2027 - Québec 2

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DU VILLAGE DE MONT ST-PIERRE
COMTE DE GASPE-NORD

REGLEMENT No- 30

DETERMINANT A LA REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC LES ESPECES DE PERMIS A ETRE ACCORDES ET EMIS DANS LES LIMITES DE CETTE MUNICIPALITE.

ATTENDU que, par le règlement no-18 des règlements de cette Municipalité, le régime de tempérance ou de prohibition y existant a été abrogé;

ATTENDU que ledit règlement no-18 comportait en outre une demande à la Régie des alcools du Québec d'émettre des permis pour la vente des boissons alcooliques dans les limites de cette Municipalité;

ATTENDU qu'aux termes de l'article 58 de la loi de la Régie des alcools du Québec (S.R.Q. 1964, chap. 44) le conseil de toute municipalité rurale ou de village a le droit, par règlement approuvé par la majorité en nombre de ses électeurs municipaux, de demander et de déterminer à la Régie les espèces de permis à être émis et accordés dans les limites de sa municipalité;

ATTENDU que cette Municipalité est un pôle ou centre touristique de plus en plus achalandé et que, pour répondre aux exigences du touriste et de la population en général, il est nécessaire que des permis d'HOTEL, d'AUBERGE, de MOTEL, de RESTAURANT et d'EPICERIE soient accordés et émis dans les limites de cette municipalité par la Régie des Alcools du Québec;

ATTENDU qu'en raison de la population actuelle de cette municipalité un ou des permis d'épicerie ne peuvent être émis qu'en vertu des dispositions du quatrième alinéa de l'article 18 de la loi de la Régie des alcools du Québec;

ATTENDU qu'un avis de motion de la présentation et de la passation du présent règlement a été régulièrement donné;

IL EST RESOLU, en conséquence, qu'un règlement, portant le numéro-30 des règlements de cette municipalité et devant exister comme complément au règlement no-18, soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété à compter de l'entrée en vigueur de ce présent règlement:

1 — Que ce conseil, se prévalant des dispositions de l'article 58 de la loi de la Régie des alcools du Québec, demande à ladite Régie d'accorder et d'émettre dans les limites de cette municipalité, à sa discrétion quant aux nombres, à tout propriétaire d'établissement répondant aux normes et exigences de la loi:

a)— des permis d'HOTEL, d'AUBERGE, de MOTEL et de RESTAURANT;
b)— des permis d'EPICERIE suivant les dispositions des troisième et quatrième alinéas de l'article 18 tel qu'amendé;

2 — Que lesdits permis à être émis soient accordés et renouvelés pour des périodes de douze (12) mois, autrement dit à l'année longue;

Le présent règlement a été adopté après avoir été lu au conseil municipal du Village de Mont St-Pierre à sa séance tenue le onze février mil neuf cent soixante-sept par suite de l'ajournement à ce jour de la première séance de la session régulière de ce conseil tenue le quatre février courant et il entrera en vigueur après avoir été approuvé par vote de référendum, au scrutin secret, par la majorité en nombre des électeurs municipaux qui se prévaudront de leur droit de vote.

(signé) "OCTAVE COULOMBE"
Maire
"LEOPOLD CLOUTIER"
Sec. Trés.

IL FUT EN OUTRE RESOLU que LUNDI, le VINGT MARS prochain (1967) un bureau de votation sera ouvert de dix heures de l'avant-midi à cinq heures de l'après-midi, à l'endroit où siège ce conseil, pour recevoir au scrutin secret les votes des électeurs municipaux de cette Municipalité sur ledit règlement, le tout suivant les dispositions de la loi de Tempérance de Québec (S.R.Q. 1964, chap. 45).

Copie certifiée conforme
Léopold CLOUTIER,
Secrétaire-trésorier.



Climatisation intégrale à l'électricité—le chauffage par l'éclairage.

● M. Jacques Roberge, ing., qui était le conférencier invité des membres de l'Illuminating Engineering Society, chapitre de Québec, a traité d'un nouveau mode de climatisation et de chauffage à partir de l'éclairage. Il s'agit de récupérer et de contrôler la chaleur qui se dégage du système d'éclairage dans un atelier ou un édifice à bureaux moderne. A l'aide de pompes à chaleur, de tour de refroidisseur, de condenseur et de compresseur, on utilise la chaleur de l'éclairage pour le chauffage en hiver et pour la climatisation en été. Déjà avec une température extérieure de 0°F on parvient à chauffer un édifice de 20 étages. Il faut dire que la construction d'un tel immeuble doit répondre à des normes bien précises de construction. Sur cette photo, on voit dans l'ordre habituel : MM. Raymond Samson, vice-président de l'IES, qui a présenté le conférencier; Jacques Roberge, ing., le conférencier, et André Vaillancourt, membre de l'IES, qui a formulé les remerciements de l'assistance. Celle-ci réunissait plus d'une centaine d'architectes, d'ingénieurs et de constructeurs de la région de Québec. On sait que M. Jean-Paul Boulay, ing., de Québec, est le président actuel de l'IES, chapitre de Québec.

Entreprise d'avenir

Alliance mutuelle-vie

progresse constamment et enregistre de nouveaux succès

BÉNÉFICES VERSÉS	$ 5,832,358
NOUVELLES ASSURANCES	160,992,767
ASSURANCES EN VIGUEUR	844,204,797
REVENUS	14,675,853
ACTIF TOTAL	61,587,913
TAUX NET DU RENDEMENT	6.13%

Un exemplaire du rapport annuel 1966 sera adressé à tous les assurés. Toute autre personne intéressée à le recevoir, est invitée à en faire la demande au siège social de la compagnie.

ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

Siège social: 680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée, en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un cahier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.
Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Appartements à louer

HAUTE-VILLE, rue St-Réal, 2½ pièces, comprenant cuisine, boudoir, salle de bain, meublé, chauffé, moderne, eau chaude, en très bonne condition. Pour informations; Tél.: 529-7865, soir seulement.
66568 18-2 (12 fs) 13

Argent à prêter

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 456, de la Couronne. — 529-4982.
65860 27-1 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir: 523-9620.
65929 30-1 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4837, demandez M. André Lepage.
65930 30-1 (1 ms) 15

THIBEAULT & ASS. INC.
MEMBRE: Better Business Bureau, malgré restrictions actuelles du crédit, pouvons consentir prêts d'accomodation, conditions raisonnables, première, deuxième hypothèque. Consultation gratuite, service à domicile, aucune commission, aucun frais d'évaluation. Prêt protégé en cas: décès, maladie, accident, chômage, grève, embarras financier, 285 est St-Joseph, bureau 522-6464 — soir 623-0508.
66294 10-2 (1 ms) 15

PRET 1ère et 2ème hypothèque. Pour informations; Tél.: 842-5654.
65941 24-1 (1 ms - 6 fs) 15

PARTICULIERS
PREMIERE et "deuxième" hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 529-4982 ou 681-4778.
65861 21-1 (1 ms) 15

A vendre — Divers

CONTINUEZ les versements, $24.75 pour ménage de 3 appartements, comprenant 20 morceaux encore entreposés. Vendrais en bloc ou séparément. Demandez: GREGOIRE. Tél.: 626-1102.
66451 17-2 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photos-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
66498 20-2 (1 ms) 21

LAVEUSE électrique, à partir de $20. garantie 30 jours. Aussi réparations et pièces. Simard Laveuse Service, 385 13e Rue. Tél.: 523-7953.
66318 10-2 (1 ms) 21

CONCENTRES "Du chef Syl", indispensables pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon appelez : 663-3548.
66194 7-2 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs, à partir de $63.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
65928 30-1 (1 ms) 21

CONTINUER les versements de $21.53 par mois, pour ménage, 20 morceaux, encore entreposés, vendrais en bloc ou séparément, demander M. Jacques, 523-5143.
66417 10-2 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
66300 13-2 (1ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, E. RICHARD Economie Royal, 5 rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
66452 17-2 (1 ms) 21

A BAS PRIX
AMEUBLEMENTS et équipements usagés de restaurant, poêles à patates frites, etc. Les Entreprises St-Laurent, 1194 rue St-Jean, Québec 4.
66090 3-2 (1 ms) 21

GROS ET DETAIL
AVONS 1000 Habits pour hommes en Vénitien importés d'Angleterre, valeur $89.50 pour $49.50 chacun. Modèles 1967. Aussi Habits 2 pantalons valeur $49.50 pour $29.50. Escompte spécial aux marchands et colporteurs. Venez et épargnez jusqu'à 50% en achetant directement du manufacturier. ST-LAWRENCE CLOTHING, 95 est, rue St-Vallier, Québec.
66060 28-1 (1 ms) 21

PRIX APRES DEMENAGEMENT
MEUBLES neufs, lit continental $29.91 set de chambre noyer, $78., set de cuisine noyer, $44., set de salon-lit $66., réfrigérateur 11 p.c., $147., poêle 4 ronds, $114., stéréo combiné, noyer, $155. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Foyer du Meuble Inc., 144 St-Vallier Ouest; Tél.: 5299-9648.
66035 26-1 (1 ms) 21

POLYON-POLYPROPYLENE, choix de marchandise, $2.00 à $4.00 la livre, nyon 15 deniers, $1.60 la livre, couleurs assorties. Pour informations; s'adresser à: Mme Gingras, 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue.
66414 10-2 (12 fs) 21

4 MACHINES à liqueurs, aussi une machine à change, prix raisonnable. Pour informations; s'adresser à: 281 St-Vallier Est, M. Lessard; Tél.: 524-4676.
66486 14-2 (12 fs) 21

MEUBLES NEUFS BAS PRIX GARANTIS
EPARGNEZ sur l'achat de meubles et appareils ménagers neufs. Choix de Mobilier de chambre, chesterfields ou de divan-lit, fauteuils de repos, mobiliers de cuisine et de dinette, lits continentaux, lits superposés, matelas à ressorts, bureau de chambre, commodes, cuisinières électrique, réfrigérateurs, lessiveuses, fournaises à l'huile, lampes de table et de plancher. Nous garantissons les plus bas prix de la région de Québec. Facilités de paiement si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330 rue de la Couronne, Québec. TEL.: 529-3365.
66588 18-2 (6fs) 21

POELE crème en fonte, 6 ronds, à l'huile ou au bois. Pour informations; Tél.: 661-2855.
21-2 (3 fs) 21

ENCHERE BROCHU, achetons, vendons machineries et de tout. Pour informations; s'adresser à: 905 Avenue Royale, Beauport; Tél.: 667-0101.
66607 21-2 (12 fs) 21

STERILISATEUR à biberon, balai à roulettes, berceuse pour enfants. Pour informations, Tél.: 626-3025.
66589 17-2 (12 fs) 21

EQUIPEMENT de boucherie "Hobart": hache-viande, scies électriques, balances, caleulatrices, trancheuses à jambon, délicatiseurs. Bonnes conditions, VICTOR BUTCHER'S SUPPLY, 775, Côte d'Abraham, Québec.
66102 4-2 (1.mer.s. au 4-3) 21

RESTAURANT, équipement usagé garanti: friteire pelleuse, four, mélangeur, silex, trancheuse électrique, poêle. VICTOR FUTCHER'S SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Québec.
66347 17-2 (1. mer. s. au 17-3) 21

CARROSSE de bébé à vendre, très bon marché. Pour informations; Tél.: 525-6713.
22-24-25-2 21

Bureau à louer

COIN MAGUIRE, Chemin St-Louis, sous-sol, 1,500 pi. carrés à louer, en tout ou en partie, pour commerce ou bureaux, etc. Pour informations; Tél.: 527-1892.
66401 13-2 (12 fs) 37

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
66450 16-2 (1 ms) 35A.

Clavigraphes

E LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
65931 30-1 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
66293 10-2 (1 ms) 60

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
66458 20-2 (1 ms) 60

Commerces à louer

ST-ROCH, poste d'épicerie bien établi, pouvant servir à d'autres commerces, avec logement de 4 pièces, plus salle de bain, très bonne clientèle. Pour informations; Tél.: 524-4352.
66545 16-2 (12 fs) 65

Commerce à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez : COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
66454 17-2 (1 ms) 66 j.n.o.

LAVE-AUTO A $0.25
DESIREZ revenu additionnel? Débutez, augmentez affaires. Rendement supérieur minimum travail. Achetez maintenant, opération printemps. Evitez qu'un autre dans votre secteur prenne votre place. Garantie, fabriqué au Québec. Ecrire Autonet International, J. Godbout, représentant, C.P. 181, Lévis, Qué., 656-0697.
66011 25-1 (1 ms) 66

COMMERCE DE TAXI à Orsainville, radio, téléphone. Pour informations; Tél.: 623-9711.
66490 14-2 (12 fs) 66

BOULEVARD STE-ANNE, magnifique motel, 16 unités, plus résidence privée. Pour cause de maladie, il faut vendre. COURTAGE IMMOBILIER, YVES GERMAIN Ltée, 321 St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121, demandez l'agent, M. Roy.
66131 31-1 (1 ms) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
66454 18-2 (1 ms) 66 j.n.o.

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
66287 7-2 (1 ms) 66A.

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
65933 27-1 (1 ms) 74

Divers

Bouillon "Du Chef Syl" pour malades vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Si non, Tél.: 663-3548.
66194 7-2 (1 ms) 75

Ecoles

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE. Méthode à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau. INSTITUT LATIN "836" rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
66175 3-2 (1 ms) 81

ECOLE BLUTEAU, cours commercial bilingue jour et soir, 5e à 13e année. Spécialités: conversation anglaise, initiation aux affaires, classement. Plaçons nos élèves: 473 Canardière; 524-3215.
65971 28-1 (1 ms) 81

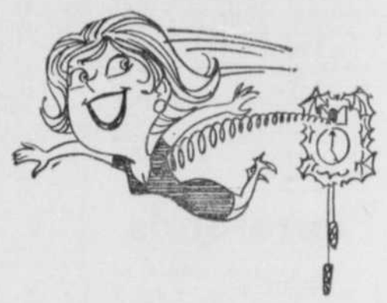
BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
66285 7-2 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE. Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL. Tél.: 322-7490.
65935 25-1 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
66296 13-2 (1ms) 81

I-B-M
Cours de programmation
POUR ORDINATEURS ELECTRONIQUES
SPECIALITES EN GRANDE DEMANDE POUR 1967 — INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT.
COURS JOUR ET SOIR
INSTITUT DE DATA PROCESSING DE QUEBEC INC.
20 St-Jean - 525-7463
65968 25-1 (1 ms) 81

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces
Beatty et McCLARY EASY
SERVICE POUR TOUT APPAREIL
QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — Tél. 529-8479
6-2 (1 mer. s. au 3-4) 21



Un cadeau de son mari

Il y a bien d'autres suggestions de cadeaux dans les pages d'annonces classées de l'Action.

ANNONCES CLASSEES DE "L'ACTION" — 522-4771

Ecoles

STENOTYPIE, cours du jour, cours du soir et cours par correspondance. Renseignez-vous en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec: 175, rue St-Jean; Tél.: 524-7619.
66499 20-2 (1 ms) 81

COURS DE COUTURE
RENSEIGNEZ-VOUS sur nos cours de couture, complets par professeurs diplômés. Inscrivez-vous immédiatement. ECOLE DE COUPE & COUTURE Couturier, 41, Ave Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
66374 10-2 (1 ms) 81

Ecole de danse

ECOLE de danse Yvon Martel Enr., cours privés, technique et pratique. Escompte 50% sur le 1er cours. 704, St-Jean. — 523-3592.
66286 7-2 (1 ms) 81A. j.n.o.

Femmes, filles deman.

TRAVAIL à temps partiel, vendez BEAUTY CONSOLORS, ambition plus nécessaire que l'expérience. Pour informations: Tél.: 523-6218 ou écrire à: CASIER 3141, St-Roch, Québec.
66390 10-2 (12 fs) 90

LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT
Utilisez vos heures de loisirs et voyez les dollars s'accumuler! COSMETIQUES AVON
Téléphonez:
523-7706
TERRITOIRES LIBRES: dans Sts-Martyrs, St-Sacrement, Orsainville, Notre-Dame des Laurentides, St-Pascal, Giffard.
22-2 (3 fs) 90

Hommes demandés

HOMME
OU
FEMME
Temps plein ou partiel. Avec un capital de $250.00. Devenez agent distributeur dans Votre localité, perruque postiche etc. cheveux 100% humain.
Ecrire à :
A. E. Conabree & Fils
7502 Montpetit
Montréal 36, Tél.: 725-8209
66543 16-2 (6 fs) 105

Instruments de musique



Batteries
$75.00 et plus
ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph Est, Québec
Tél.: 522-1233 - 522-1234
66448 15-2 (1 mer. s. au 15-3) 115

Logement à louer

CHARLESBOURG, logement de 3 pièces plus salle de bain, entrée "220", $53.00 par mois. Pour informations; TEL.: 626-5166.
66381 18-2 (12fs) 148

MADELEINE DE VERCHERES, 4 pièces, plus salle de bain, chauffé, entrée seule, libre le 1er mars, entrée laveuse automatique. Pour informations; Tél: 527-3870.
66528 15-2 (12 fs) 118

Logements à louer

STE-ODILE, 2825, 2815 LIVERNOIS, angle des Chênes, logement, personnes aimant tranquilité, discrétion, service concierge, stationnement, lessiveuse, sécheuse, thermostat individuel, libre le 1er mai, 4 pièces, meublé, autre avec poêle, réfrigérateur, autres non meublé. Pour informations; Tél.: 626-3712, M. Poulin, ou 681-1029.
66319 8-2 (12 fs) 118

ST-PIE X, logement de 4 pièces, moderne, 1874 de Grand-Pré. Pour informations; Tél.: 661-1649.
66527 15-2 (12 fs) 118

ST-FIDELE, près église, 2e étage, 4 pièces, chauffé, $80.00 par mois. Pour informations; Tél.: 524-3109.
66501 15-2 (8 fs) 118

QUARTIER ST-SAUVEUR, 3 pièces, à louer. Pour informations; s'adresser à: 411 Marie de l'Incarnation; Tél.: 683-0752.
66386 9-2 (12 fs) 118

LORETTEVILLE, 4 appartements, plus chambre de bain, libre immédiatement, situé à 550 Boul. Valcartier, Château d'Eau. Pour informations; Tél.: réz.: 623-2722, ou bureau: 525-9670.
66532 16-2 (6 fs) 118

CHAMPIGNY, 6 milles de Québec, 4 pièces, 2e étage, chauffé, "220", eau chaude, adultes avec un enfant, 305 Route rurale No: 2. Pour informations; TEL.: 872-2641, avant 10 heures matin.
66427 11-2 (12fs) 118

3 PIECES plus salle de bain, eau chaude "220", non chauffé. Pour informations; TEL: 623-1667.
66437 11-2 (12fs) 118

GIFFARD, près St-Pie X, 5 pièces chauffées, $98.00, entrée laveuse et sécheuse, meublé, et désiré, libre le 1er mars. Pour informations, Tél.: 661-8766.
66573 18-2 (6 fs) 118

2 LOGEMENTS à louer, 5 et 7 pièces, Ville Montmorency. Pour informations, Tél.: 663-9539.
66546 18-2 (4 fs) 118

LAUZON, logement à louer. Libre immédiatement. Entrée 220. 4 appartements, plus chambre de bain. Remis à neuf. Tél.: 837-9747.
20-2 (3 fs.) 118

CHARLESBOURG, logement de 4 pièces, plus chambre de bain. Pour informations; Tél.: 623-3362.
66606 21-2 (12 fs) 118

ST-PIE X, 3 appartements, chauffé, chambre de bain, meublé, eau chaude fournie, stationnement, libre le 1er mai, $95.00. Pour informations; Tél.: 661-2633.
66631 21-2 (12 fs) 118

4 PIECES, neuf, chauffé, près centre d'achats, école, piscine, libre pour le 1er mai. Pour informations; Tél.: 656-1775 ou 527-3735.
6651 22-2 (12 fs) 118

Local à louer

TROIS MAGASINS et "bachelors" en construction, 722 St-Jean, très modernes, meublé ou non, différentes grandeurs, prêts le 1er mai. Pour informations: Tél.: 525-5427.
65865 9-2 (1 ms - 6 fs) 119A.

Machinerie

A VENDRE, OUTILLAGE de garage, tel que levier compresseur, etc. Pour informations: s'adresser à: L.-P. Marier, Ste-Louise, Co. L'Islet; Tél.: 354-2443.
66491 14-2 (12 fs) 120

MACHINE à imprimer le bois, cylindre 9" de diamètre, $1,700., sableuse à courroie 9" de long, moteur 2 forces, fan et moteur $500.00. Pour informations, Tél.: 683-0377.
66572 18-2 (6 fs) 120

Maisons à louer

A DOSQUET, Co. Lothinière, maison à louer, 2 étages, 4 appartements en bas, chambre de bain, eau courante, électricité, ¾ mille du village, chemin asphalte, aussi avec garage si désiré. Pour informations: Tél.: 173 W 11.
22-2 (3 fs) 126

Maisons à vendre

NOTRE-DAME DU CHEMIN, 2 logements de 4 et 8 pièces, garage, coin de rue, bon état, du propriétaire. Pour informations, Tél.: 683-9731.
21-2 (3 fs) 127

ST-ROCH, Maisons de chambre, meublées, en bon état à vendre à prix d'occasion. R. Bélanger "Notaire" Tél.: 523-3352 ou 529-2643.
66101 6-2 (1 ms) 127

MAISON, Argent. Vous manque-t-il de l'argent pour votre comptant pour l'achat d'une maison, si oui, adressez-vous à Morell Construction, 681-3963.
.66234 4-2 (1 ms) 127

MAISON neuve, 6 pièces, acompte $500.00. C'est une construction Yves Germain. Pour informations; s'adresser à: COURTAGE IMMOBILIER, YVES GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
66442 13-2 (1 ms) 127

SITUE A 1349 du Buisson, terrain de 67 x 99, construction de 12 ans, plain pied, 7 pièces, sous-sol fini, garage, coin de rue. Pour informations: Tél.: 527-9952.
65964 24-1 (1 ms) 127 j.n.o.

MAISON de 3 logements, brique à l'extérieur et plâtre à l'intérieur, chauffé. Pour informations; Tél.: 661-2633.
66525 15-2 (12 fs) 127

BEAUPORT OUEST, 5½ pièces, plus salle de bain, terrain 100 x 125, directement du propriétaire. Pour informations; Tél.: 661-1923.
66630 21-2 (12 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
66605 22-2 (1 ms) 127

VILLE VANIER, rue Beauvais, épicerie licenciée, plus 5 logements, bon chiffre d'affaires, possibilité augmentation. ROYAL TRUST COURTIER, demandez Philippe Méthot; Tél.: 529-0171, résidence 623-4392.

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers: Tél.: 681-6358.
65937 30-1 (1 ms) 128

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, SOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
66100 6-2 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 500 17e RUE, Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
65934 27-1 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS. RINFRET. Voie urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
66459 20-2 (1 ms) 140

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
66301 13-2 (1 ms) Mdses Sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !
MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS, Achetez votre stock du printemps et d'été au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
66259 7-2 (1 ms) Mdses Sèches

Pension

PRENDRAIS adulte en pension, un couple ou personne seule, bon soin, personne ayant une pension. Pour informations; Tél.: 839-9465.
22-2 (3 fs) 159

Pianos à vendre

PLUSIEURS bons pianos usagés, en bonne condition, à vendre et livrés à destination. Pourriez voir et essayer chez Monsieur Louis Carrier, Pintendre, Lévis. Pour informations; Tél.: 837-0816.
66531 16-2 (12 fs) 165

Psychologie

DEPRESSION, peine d'amour, nerveux, insomnie, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre de conceptologie et psychologie, 750 est, St-Joseph — 524-5849.
66290 7-2 (1 ms) 179

Réceptions, noces, anniversaires, etc.

SALLE "BOSSO NOVA", salle de réceptions, banquet, noces, soirée tout genre. Pour informations; Tél.: 842-2788 ou 842-8081.
66369 9-2 (1 ms) 183A.

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144, St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
66298 13-2 (1 ms) 188A

Réparations de T.V.

REPARATIONS radios, stéréos, haute-fidélité, poêles, réfrigérateurs, etc. Service à domicile. $2.50; Tél.: 523-0012, 251 4e Rue.
66174 1-2 (1 ms) 190A.

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
66299 13-2 (1 ms) 189

Représentants demandés

MANUFACTURIER québecois de mobilier de salon désire un représentant pour la région de Québec et un autre pour celle de Montréal. Fonction: représentant auprès des marchands. REMUNERATION: salaire de base et commission. QUALIFICATION: 25 à 35 ans, bonne personnalité, travailleur et ambitieux. Une expérience en ce domaine est préférable mais non essentielle. Pour informations, écrire à: C. P. 2079, L'ACTION, Québec, P.Q.
66592 18-2 (6fs) 193A.

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

TURMEL AUTOMOBILES
1966 Pontiac sedan, 1966 Volvo, 1965 Renault R-8, 1964 Ford Galaxie, 1963 Renault Caravelle, 1963 Chevrolet sedan, 1962 Chevrolet sedan, 1962 Acadian Beaumont convertible, 1962 Volkswagen, 1961 Willys Jeep, cabine vitrée, 1961 Rambler Classic; Turmel Auto, 1385 Dorchester nord, Québec; Tél.: 522-2793, Rond-Point Lévis: 837-2647.
65936 23-1 (1 ms) A.V.

1967 COUGAR, Mercury, Météor, Comet, Falcon, Anglia, Desoto 1958, Hard top, 2 portes, équipé au complet, $373.00, Camion Dodge 1958, en bon ordre $375.00. Pour informations: Tél.: 832-2513, M. L. Lacroix
66391 9-2 (12 fs) A.V.

Servantes demandées

ST-SACREMENT, bonne demandée, avec référence, 3 enfants d'âge scolaire, ouvrage général, salaire à discuter, 20 ans et plus. Pour informations: Tél.: 527-0350.
66497 15-2 (6 fs) 198

BONNE demandée, pour ouvrage général, bon chez soi. Pour informations: Tél.: 683-0336.
66385 9-2 (12 fs) 198

BONNE d'expérience demandée, dans Ville Vanier, le soir et fin de semaine libre, références exigées. Pour informations; après 5½ heures; Tél.: 683-9669.
66400 10-2 (12 fs) 198

MENAGERE demandée, personne d'âge mur pour presbytère d'une petite ville des Cantons de l'Est. Salaire convenable à la personne pouvant tenir maison pour trois à quatre personnes. Pour informations; écrire à: Casier Postal 2078, L'ACTION, QUEBEC.
66496 15-2 (12 fs) 198

BONNE demandée avec références, St-Sacrement, 819 Avenue Monk, 2 personnes, bon salaire. Pour informations; TEL.: 527-4446.
66587 18-2 (12fs) 198

STE-FOY, jeune fille avec expérience. Bon salaire, chambre seule, 3 enfants. Pour informations; Tél.: 653-5934.
66635 21-2 (12 fs) 198

MENAGERE, 25 ans et plus, ouvrage général pour 2 personnes, références exigées. Pour informations; Tél.: 523-2468.
66632 21-2 (6 fs) 198

HAUTE VILLE, on demande une personne pas moins de 25 ans, pour service général, 2 adultes, références exigées. Pour informations; Tél.: 525-5050.
66632 22-2 (6 fs) 198

JEUNE fille de campagne, de bonne apparence, distinguée, ayant une 9e année, pour 2 personnes, ouvrage général, lavage en dehors, soirées et dimanches libres. Ecrire à: 825 rue St-Jean, en donnant votre numéro de téléphone.
66594 22-2 (6 fs) 198

Tabac, cigarettes

TABAC A CIGARETTES
"Arcadia"
Fait par le plus grand manufacturier du Canada
½ livre (taxes incluses) $1.40
CIGARILLOS
"Pinzon"
Le seul petit cigare qui peut remplacer la cigarette.
Très doux — ch. 03
Boîte de 25 75
Boîte de 50 ..... $1.50
Dans les dépôts
TREMBLAY
372 Dorchester sud, Québec
524-6764
245 St-Vallier ouest, Qué.
737 Ste-Claire, Québec
431 3e Avenue, Québec
825 St-Vallier ouest, Qué.
22 Marché Champlain, Qué.
3069 Ave Royale, Giffard
St-Grégoire Montmorency
St-Romuald
Tabagie Pouliot, Beauport
Tabagie Perron, coin Ste-Anne - Cartier Chicoutimi
66269 4-2 (20 fs) 203B

Téléviseurs à vendre

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 450, St-Vallier Ouest Tél.: 529-3522.
66297 13-2 (1 ms) 209B.

Terrains à vendre

2 TERRAINS de 10,000 pieds chacun, à vendre sur Avenue Garonne, Charlesbourg. Pour informations: Tél.: 524-2321 ou 524-6778.
66482 14-2 (1 ms) 210

TERRAIN pour Bungalow et bloc appartements, Orsainville, Charlesbourg, St-Pie X, aucune agence. Directement du propriétaire. Pour informations; Tél.: 661-2633.
66524 13-2 (12 fs) 210

Terres à vendre

MONT STE-ANNE, mi-chemin, entre St-Féréol, 850,000 pieds carrés, 0.03 le pied, conviendrait pour développement. Pour informations; Tél.: 628-5909.
66563 15-2 (12 fs) 212

BEAUPORT, Jardin des Cascades, plusieurs terrains, près du Boulevard Métropolitain. Pour informations; Tél.: 661-4809.
66502 15-2 (12 fs) 212

Vendeurs demandés

HOMMES de 40 ans et plus, ne cherchez plus en vain du travail. Vendez en généreuse commission 250 produits de maison, $3.00 de l'heure aisément. Pour informations; FAMILEX, C.P. 58, Station C, Montréal, Qué.
66167 22-27-2 214

SPECIAUX DE LA SEMAINE

66 Chevrolet, Capri, 4 P.	$3,095	63 Chevy II		$ 995
65 Corvair, H.T.	$1,595	64 Ford, déc.		$1,995
63 Oldsmobile, H.T.	$1,895	66 Rambler 990, déc.		$2,995
65 Pontiac, Sed.	$1,895	64 Epic, coach		$ 895

ROGER BARRE AUTOS LTEE
Centre de l'auto et camions usagés
1095 de la Canardière Tél.: 529-3335
66597 22-2 (1 mer. s. au 27-2) A.V.

GRANDE PARISIENNE 1966, entièrement équipée, 11,000 milles, entièrement payée, cause: départ Miami. Pour informations; Tél.: 626-3297.
66413 10-2 (12 fs) A.V.

1965 CHEVROLET Impala Hard top, équipé, comme neuf $2275. TEL.: 525-4760.
18-2 (6fs) A.V.

1965 STATION WAGON chevelle sedan, première peinture $1790. S'adresser à: 1400 Dorchester-Nord Québec.
18-2 (6fs) A.V.

1959 CHEVROLET Belair, sedan, 6 cylindres, automatique propre, radio, $450. Tél.: 525-4760.
18-2 (6fs) A.V.

1964 METEOR Hard Top, première peinture, 26,000 milles $1775. S'adresser à 1400 Dorchester-Nord Québec.
18-2 (6fs) A.V.

RINFRET AUTOS
1964 Chevrolet, 1964 Vauxhall sedan 4 portes, millage 15,000 milles, 1963 Mercury décapotable, 1963 Pontiac Laurentien, 6 cylindres, 1963 Ford Fairlane, station, 1963 Ford Galaxie "500" 1962 Volkswagen, 1961 station Pontiac; 210 rue du Pont, Québec; Tél.: 523-4708.
66529 16-2 (1 ms) A.V.

WAGONNETTE, (Station Wagon) Pontiac 1960, 3 sièges, $500.00. Pour informations; Tél.: 522-3610.
66534 16-2 (6 fs) A.V.

1966 CHEVROLET coupé, 6 cylindres automatique, 2000 milles, radio avant et arrière, pneus blancs, enjoliveurs de roues, lumières de recul, signaux indicateurs, laveur de vitre, $2150. S'adresser à 1400 Dorchester-Nord, Québec.
20-2 (6 fs) A.V.

FAIRLANE 65, 6 cylindres, transmission manuelle, 25,000 milles, scrupuleusement entretenu, $1,500.00. Pour informations; Tél.: 837-6407.
66636 21-2 (12 fs) A.V.

1965 PONTIAC Laurentien, radio, V-8, automatique, $1975. S'adresser: HUDON AUTOMOBILES ENR., 1400 Dorchester-Nord, Québec; Tél.: 525-4760.
21-2 (6 fs) A.V.

Majoration des exportations américaines

WASHINGTON (A. F. P.) — Le total des exportations américaines aide militaire comprise a atteint $30,336 millions en 1966, une augmentation de 11 pour cent par rapport à 1965 $27,478 millions, annonce le département du Commerce.

Cette augmentation a été due en majeure partie à une forte expansion des ventes au Canada — qui absorbe plus de 20 pour cent des expéditions américaines — et au Japon et à une progression plus modérée de celles à l'Amérique latine. Les achats du Canada ont augmenté de 18 pour cent, ceux du Japon de 13.5 pour cent et ceux de l'Amérique latine de 12 pour cent.

L'augmentation des ventes à l'Europe occidentale a, par contre, été inférieure à la moyenne: 6.4 pour cent

Richesses naturelles

La production minière a augmenté de 75 pour cent au Canada au cours des 10 dernières années.

Vaste région

La ligne côtière de l'Alaska est plus longue que les deux lignes côtières américaines réunies.

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maître Bl.

MERCREDI, LE 22 FEVRIER
UNE DONNE

La question "temps" joue un rôle très important dans l'exécution d'un coup de bridge, aussi bien en flanc qu'avec le mort. Dans un contrat à Sans-Atout par exemple, le joueur qui entame bénéficie d'un "temps" d'avance sur son adversaire dans la course à affranchissement. Aussi le déclarant doit-il préparer soigneusement son plan de jeu et faire sauter les rentrées sûres de l'adversaire avant que sa couleur soit établie.

Examinons la donne ci-dessous :

N
♠ 5 4 3
♥ 10
♦ A 10 9 4 2
♣ R V 6 3

O
♠ A 9 7 6
♥ A 8 7 6 4
♦ 8 6
♣ 8 7

E
♠ 10 8 2
♥ R 5 3
♦ R 7 5
♣ D 10 9 5

S
♠ R D V
♥ D V 9 2
♦ D V 3
♣ A 4 2

Les enchères, Sud donneur, Nord-Sud vuulnérables.

SUD	OUEST
1 Sans-Atout	- - -
3 Sans-Atout	- - -
NORD	EST
2 Sans-Atout	- -
- - - -	- -

1) Que pensez-vous des annonces de Sud ?

2) Ouest entame le 6 de Coeur. Est prend avec le Roi et rejoue le 3 de Coeur pour le 9 de Sud qui reste maitre, Ouest fournissant le 4 pour indiquer à son partenaire qu'il possède cinq Coeurs.

Comment le déclarant doit-il jouer pour réussir son contrat ?

REPONSE :

1) L'ouverture de Sud est correcte (1 Sans-Atout vulnérable indique de 16 à 18 points), mais lorsque Nord répond 2 Sans-Atout, il faut passer car la main est minimum et les deux jeux réunis possèdent seulement 24 points, ce qui, en général, est insuffisant pour réussir 3 Sans-Atout.

2) Le déclarant doit jouer le Roi de Pique tout de suite, pour affranchir la 9e levée, bien que Pique soit la couleur courte. En effet si l'on tente tout d'abord l'impasse à Carreau et qu'elle ne réussise pas, Est jouera Coeur et Ouest possédera encore l'As de Pique pour utiliser ses Coeurs affranchis.

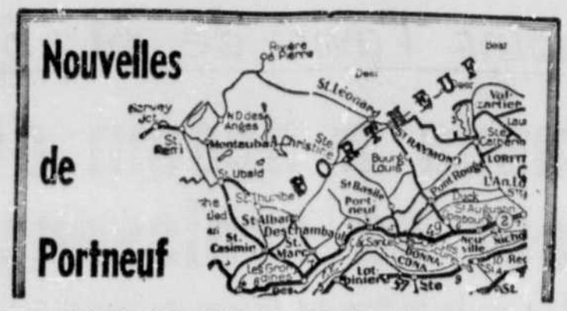
Si Ouest ne prend pas le Roi de Pique, Sud joue alors la Dame de Carreau et réalise 9 levées (4 Carreaux, 2 Coeurs, 1 Pique et 2 Trèfles).

Si Ouest prend le Roi de Pique et rejoue Coeur, Sud prend avec le Valet et tente l'impasse à Carreau sans danger, car Est ne possède plus de Coeur.

En résumé, lorsqu'il faut affranchir deux couleurs, il est préférable de commencer par celle où l'adversaire détient des levées sûres, surtout si l'on fait sauter ainsi la rentrée de la main dangereuse.

Louisette-F. PARADIS.

Nouvelles de Portneuf



GRONDINES. — A cet endroit du comté de Portneuf, les abonnés du téléphone voient leurs lignes considérablement dégroupées.

En effet, depuis plus d'une semaine, le nombre d'usagers sur les lignes communes à Grondines a été énormément réduit, nous communiquait dernièrement, M. Claude Verret, représentant commercial de la compagnie Québec-Téléphone, dans Portneuf.

On sait par ailleurs, que les abonnés de ce secteur jouissent déjà du service régional depuis le 5 février avec les localités de Saint-Casimir et Portneuf.

Grondines bénéficiera donc également, de ce service régional avec Saint-Marc-des-Carrières vers la fin du mois d'avril 1967.

Ce dégroupement des lignes pour GRONDINES, a conclu notre informateur lors d'une entrevue avec le représentant de l'Action, implique un déboursé de plus de $45,000, de la part de Québec-Téléphone, mais il contribuera a-t-il ajouté, à assurer aux abonnés de meilleures communications, un objectif que la compagnie poursuit constamment. Finalement, rappelons que ces travaux d'envergure entrepris par Québec-Téléphone, le plus grand réseau téléphonique indépendant au Québec, s'inscrivent dans le cadre du programme de la régionalisation du service téléphonique dans les comtés de Portneuf et Champlain, dont cette industrie a investi plus de UN MILLION et DEMI de dollars à cette fin.

PORTNEUF. — Le premier tournoi provincial Dow de ballon sur glace a été remporté, chez les hommes par le Millette Transport, de Trois-Rivières et chez les dames, par le restaurant Chez Carmen, de Donnacona.

Cette compétition hivernale a été disputée à Cap-Santé; vendredi, samedi et dimanche (les grandes finales). Les vainqueurs dans la section masculine, soit Millette Transport, a triomphé en finale des Copains du DeChatillon, de Cap-Santé par le pointage de 3 à 1.

Pour leur part, les athlètes féminines de Donnacona soit le Restaurant Chez-Carmen, ont eu raison du Portneuf en trouvant le fond du filet adverse à 5 reprises contre aucune réplique des filles de l'équipe vaincue. Douze clubs étaient inscrits dans la catégorie masculine et six dans la section féminine, ce qui donnait un total de 18 participants.

GRONDINES

GRONDINES — A cet endroit du comté de Portneuf, les abonnés du téléphone voient leurs lignes considérablement dégroupés.

En effet, depuis plus d'une semaine, le nombre d'usagers sur les lignes communes à Grondines a été énormément réduit, nous communiquait dernièrement, M. Claude Verret, recompagnie Québec-Téléphone, dans Portneuf.

On sait par ailleurs, que les abonnés de ce secteur jouissent déjà du service régional depuis le 5 février avec les localités de Saint-Casimir et Portneuf.

Grondines bénéficiera donc également, de ce service régional avec Saint-Marc-des-Carrières vers la fin du mois d'avril 1967.

Ce dégroupement des lignes pour GRONDINES, a conclu notre informateur lors d'une entrevue avec le représentant de l'Avtion, implique un déboursé de plus de $45,000. de la part de Québec-Téléphone, mais il contribuera a-t-il ajouté, à assurer aux abonnés de meilleures communications, un objectif que la compagnie poursuit constamment.

Finalement, rappelons que ces travaux d'envergure entrepris par Québec-Téléphone, le plus grand réseau téléphonique indépendant au Québec, s'inscrivent dans le cadre du programme de la régionalisation du service téléphonique dans les comtés de Portneuf et Champlain, dont cette industrie a investi plus de UN MILLION et DEMI de dollars à cette fin.

PORTNEUF

PORTNEUF — Le premier tournoi provincial Dow de ballon sur glace a été remporté, chez les hommes par le Millette Transport, de Trois-Rivières et chez les dames, par le restaurant Chez Carmen, de Donnacona.

Cette compétition hivernale a été disputés à Cap-Santé, vendredi, samedi et dimanche (les grandes finales). Les vainqueurs dans la section masculine, soit Millette Transport, a triomphé en finale des Copains du Dechatillon, de Cap-Santé par le pointage de 3-1.

Pour leur part, les athlètes féminines de Donnacona soit le Restaurant Chez-Carmen, ont eu raison du Portneuf en trouvant le fond du filet adverse à 5 reprises contre aucune réplique des filles de l'équipe vaincue. Douze clubs étaient inscrits dans la catégorie masculine et six dans la section féminiae, ce qui donnait un total de 18 participants.

SAINT-RAYMOND

SAINT-RAYMOND — Les autorités municipales de la ville de Saint-Raymond ont adressé une demande à la compagnie de chemin de fer Canadien National et à la commission des Transports, concernant le passage à niveau de la rue Saint-Pierre, dans les limites de cette localité du comté de Portneuf.

Dans une résolution adoptée dernièrement, le conseil de St-Raymond dirigé par le maire Albert-Edouard Cloutier demande que des mesures soient prises, afin qu'un feu rouge de signalisation soit installé au passage à niveau, à l'extrémité Ouest de la rue Saint-Pierre.

Palais de justice

Par Robert Giroux

Lourd cautionnement pour Emilio Thiboutot, accusé de fraudes et de tentatives de fraudes pour $55,300

Deux cautionnements de $4,000 sur immeuble enregistré ont été fixés hier, par M. le juge Alphonse Garon, après la comparution de J.-Emilio Thiboutot, vendeur d'immeubles de 43 ans, du 2,237, rue Choquette, Québec ,qui venait d'être mis en accusation sous deux charges de fraudes et six autres de tentatives de fraude de l'ordre de $55,300.

Les deux fraudes reprochées sont de $2,300.

Les établissements en cause sont la Cie de Fiducie Prêt et Revenu; la Cie de Fiducie Nord Amérique; Montreal Trust Co.; la Banque de Montréal; la Banque Canadienne Impériale de Commerce; la Banque Canadienne Nationale; le Royal Trust Co.

Toutes les offenses auraient été commises entre le 24 novembre '66 et le 3 février '67.

Le procureur de la Couronne, Me Roch Lefrançois, s'est objecté à tout cautionnement dans ce cas, vu les montants considérables qui avaient été en jeu.

Dans une cause encore pendante devant M. le juge en chef Tremblay concernant sa femme, il a témoigné qu'elle n'avait rien à faire avec ces offenses, que lui seul avait agi.

Précédemment, il avait été libéré pour ces mêmes offenses de fraude qu'on reprochait à sa femme, faute d'identification. Cette fois-ci, nous avons de bonnes preuves d'identification contre lui, poursuit-il.

C'est un fraudeur professionnel, il a recommencé après avoir été acquitté, a-t-il encore fait valoir au juge.

Le magistrat s'est enquis si le prévenu avait un dossier judiciaire. Sur une réponse négative, il décida d'accorder un cautionnement à l'accusé, mais un gros. vu qu'il ne croyait pas que l'enquête du prévenu pourrait procéder avec célérité.

Pour sa part, Me Jacques Gauvin, de la défense, fit valoir que si la preuve de la Couronne était si forte, le juge pourrait toujours refuser tout cautionnement à son client, après son enquête préliminaire.

Le juge Garon fixa alors la remise en liberté du client à deux cautionnements de $4,000 sur immeubles enregistrés et la cause a été référée au 1er mars pour la forme.

Un jeune homme de 23 ans subit son enquête pour avoir causé la mort par négligence criminelle

Un jeune garde-forestier de 23 ans, de Donnacona, a subi, hier, son enquête préliminaire, sous l'accusation d'avoir, dans la matinée du 6 novembre '65, dans cette municipalité, causé la mort d'André Bertrand, par négligence criminelle.

La preuve de la Couronne a essayé de démontrer que l'accusé, au volant d'une "Mustang" noire, aurait, cette nuit-là, manqué une courbe de 45 degrés de la route qui mène à Donnacona et aurait, ensuite, fauché un poteau de téléphone en bordure de la route pour finir son trajet sur une maison sise sur le boulevard Notre-Dame, à l'entrée de Donnacona.

L'accusé, qui chauffait la "Mustang", serait ensuite sorti de sa voiture et aurait essayé d'alerter les habitants de la maison qu'il avait frappée pour essayer d'avoir du secours pour son compagnon, encore dans l'auto.

A un certain moment, il serait tombé ou aurait perdu conscience devant la résidence et, lorsqu'il se serait relevé, il aurait déclaré, devant un des curieux, qu'il avait fait du 70 milles à l'heure.

La preuve de la Couronne a montré que cette zone en était une d'une vitesse limitée à 30 milles.

Ce soir-là, le jeune accusé avait veillé avec son amie, chez la mère de celle-ci, à Neuville. Sa "blonde" témoigna qu'elle ne pouvait pas dire combien de bouteilles de bière il avait pu boire sur la caisse de 12 petites cannettes qu'il avait apportées à la maison, ce soir-là, non plus que son oncle et André Bertrand (la victime) et elle estima à 4 ou 5 petites bouteilles le nombre de contenants que le prévenu avait pu absorber, ce soir-là.

Sa mère ne put dire combien de bouteilles l'ami de sa fille avait bues, ce soir-là. Par contre, elle déclara qu'elle avait dû se faire conduire à l'extérieur de Neuville, ce soir-là, et qu'elle n'avait pas eu peur dans l'auto de l'accusé.

Je leur avais servi un "lunch" après la veillée, et ni André eBrtrand ni l'accusé ne semblaient pas anormaux. Dans la voiture de Dumont, je n'ai pas eu peur, il conduisait bien.

avis de décès

BARON — A Québec, le 21 février 1967, à l'âge de 42 ans, est décédé dame Claire Lelièvre, épouse de M. René Baron, demeurant à 763 Du Roi.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine, 705 St-Vallier-est à 9 heures 45 pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

22-2 (2 fs)

BELANGER. — A L'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 février 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. J.-Elzéar Bélanger, époux de dame Alexandrine Laplante, demeurant à 387 Ave Royale, Beauport.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des salons funéraires Wilbrod Robert Inc., 738 Ave Royale, Beauport, à 8 heures 45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

21-2 (2 fs)

BELANGER. — Au Sanatorium Bégin, le 20 février 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. René Bélanger, époux de dame Yvonne Gobeil, demeurant à Ste-Marie de Beauce.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ du salon funéraire Landry & Frère Enr., à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Marie de Beauce et de là au cimetière paroissial. 2-12 (1 fs)

CARON. — A Québec, le 19 février 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mlle Juliette Caron, demeurant à 710 Père Marquette.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 Marguerite Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 21-2 (2 fs)

CHAUMETTE. — A Québec, le 20 février 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. André Chaumette, époux de dame Rita Clément, demeurant à 2753, Chemin St-Louis.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine, 1584 Chemin St-Louis, à 8 heures 45, pour l'église de St-Louis de France, Route de l'Eglise, Ste-Foy, et de là au cimetière St-Charles. 21-2 (2 fs)

CLOUTIER. — A Québec, le 20 février 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. J.-Donald Cloutier, ex-contremaitre au C.N.R., époux de dame Mildred Jobin, demeurant à 925 Ave Myrand.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine, 1584 Chemin St-Louis, à 8 heures 45, pour l'église de St-Thomas d'Aquin, (angle Louis Joliette et Paradis, Ste-Foy), et de là au cimetière St-Colomban.

20-2 (3 fs)

DUBE. — A Québec, le 20 février 1967, à l'âge de 61 ans et 2 mois, est décédé M. Philippe Dubé, époux de dame Marcelle Vacarie, demeurant à 222 Arago Est.

Les obsèques auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du convoi funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253 est St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques Cartier et de là au cimetière St-Charles. 21-2 (2 fs)

PAQUET. — A St-Thuribe, Co. Portneuf, le 20 février 1967, à l'âge de 76 ans est décédée dame Marie Vallée, épouse de M. Johnny Paquet.

Les funérailles auront lieu jeudi le 23 février à 3 heures.

Départ des salons funéraires J.-A. Lacoursière à St-Casimir, à 2 heures 30 pour l'église de St-Thuribe et de là au cimetière paroissial. 21-2 (2 fs)

PELLETIER. — A Québec, le 19 février 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée dame Berthe Auclair, épouse de Georges Pelletier, demeurant à 415 de la Salle.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ du Funérarium Lépine, 705 St-Vallier Est, à 8 heures 50 pour l'église de St-Roch, et de là au cimetière Ste-Brigitte de Laval. 20-2 (3 fs)

ROY. — A l'Hôpital Bellevue, le 18 février 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Philippe Roy, née Marie Labrecque, demeurant à Armagh.

Les funérailles auront lieu mardi à 3 heures.

Départ du salon funéraire d'Armagh à 2 heures 45, pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. 21-2 (2 fs)

TRUDEL. — A St-Marc-des-Carrières, le 21 février 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Evariste Trudel, époux de dame Clorida Bertrand, demeurant chez son gendre, M. Bernard Gauthier, au 372 Blvd Dussault, autrefois de Donnacona.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.

Départ du funérarium Guy Denis, 1099 rue Principale, à 9 heures 50 pour l'église de St-Marc-des-Carrières et de là au cimetière paroissial.

22-2 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

MARCOTTE. — Samedi, le 25 février 67, à 9 heures, en l'église de St-Raymond de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de feu dame Irène B. Marcotte.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

66612 22-2 (2 fs) S.A.

REMERCIEMENT

SMITH. — M. et Mme Lionel Filteau, M. et Mme André Filteau, M. et Mme Lorenzo Filteau, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, à l'occasion du décès de leur soeur, Madame Smith, née Albertine Filteau, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistances aux funérailles.

A tous, un cordial merci.

66617 22-2 (1 fs, REM.

REMERCIEMENT POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENT et grande reconnaissance à Jean XXIII, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

Signée: Mme A. L. Mont-Joli.

66611 21-2 (2 fs) R.F.O.

Incendie chez St-Cyr et Frères

Les sapeurs des casernes 2, 3, 5 et 7 ont combattu un incendie qui s'est déclaré peu avant 9 h., hier soir, dans la montre du magasin de musique St-Cyr et Frères, au 754 de la rue St-Joseph-Est. Tous les instruments de musique qui se trouvaient dans cette montre ont été incendiés. Le reste de l'établissement a subi les méfaits de l'eau et de la fumée.

Les flammes auraient originé dans un cadre de la vitrine de cette firme qui occupe le rez-de-chaussée d'une maison de trois étages. Sous l'intensité de la chaleur et sous le force des quatre jets qui ont été utilisés, les deux grandes vitrines ont volé en éclats.

Les pompiers étaient dirigés par le chef de division J. Beaupré et le chef de district Thivierge. Ils pouvaient regagner leur caserne après environ une heure d'efforts. Les pertes matérielles sont très lourdes. L'intérieur du magasin a été envahi par l'eau et la fumée. Les locataires des étages supérieures ont pu regagner leur logis après l'incendie.

Enquête sur le Canada

PARIS (A.F.P.)—Sous la signature de son envoyé spécial Max Oliver-Lacamp, le journal "Le Figaro" commence aujourd'hui la publication d'une grande enquête consacrée au Canada.

"Un pays prospère, deux langues et trois nations — maudits Anglais, fichus Français et Néo-Canadiens — l'Etat : dix provinces, fédérées surtout par une commune méfiance d'Ottawa."

Tels sont les principaux sous-titres de ce premier article qui demain aura pour suite : "A Montréal, on n'est sans doute pas aux Etats-Unis mais à coup sûr en Amérique."

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Sainte-Foy
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
le jour et le soir sur rendez-vous
Tél. : 656-9415
Dr Jacques M. DeSerres
optométriste
1313, Rte de l'Eglise

AUJOURD'HUI

MERCREDI

CANAL

7.30 A.M.
4—Musique
7.45
4—Dessins animés
8.00
4—Programme St-Georges Côté
8.30
4—36 - 24 - 36
8.45
4—Toast et café — (*)
9.00
5—Music
11—Musique
9.28
5—Opening
9.30
5—Quebec Schools
9.45
4—TV-Bingo
9.58
11—Aujourd'hui à CBVT
10.00
5—Quebec Schools
11—L'agriculture de demain
10.15
4—Ciné-Matinée — "Résurrection" — Adultes — Drame social, avec Doris Duranti et Claudio Gora.
10.30
5—Friendly Giant
11—La souris verte
10.45
5—Chez Helene
11—Film du matin — "Saut à pic"
11.00
5—Mr. Dressup
11—Petit théâtre — "Petit agneau"
11.25
5—Dickie Henderson Show
11.30
11—Long métrage — "Bataillon 999" — Adultes — Avec Sonja Siemann et Georg Thomas. Histoire d'un des bataillons disciplinaires en Allemagne, durant la dernière guerre.
11.45
4—Palmarès
11.55
5—CBC-TV News
12.15 P.M.
4—Horaire commenté
12.20
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.05
11—Téléjournal
1.10
4—Qui suis-je ?
1.15
11—Ciné-feuilleton — "Le temps des copains"
1.30
4—Féminité
11—Long métrage — "Les aventuriers de la jungle" — Tous — Film d'aventures, avec Johnny Weissmuller et Karin Booth. Jungle Jim se lance à la poursuite d'un traiquant de diamants.
2.15
4—La Sieste — "A pleines mains" — Adultes — Film policier, avec Françoise St-Laurent et Yves Massard. Un policier lutte contre des faux monnayeurs Aspects documentaire intéressants. — Scènes brutales.
2.30
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—Take Thirty
11—Femme d'aujourd'hui
3.30
5—Edge of Night
3.45
4—Mouchette
4.00
4—Le Zoo du capitaine Bonhomme
5—Communicate
11—Bobino — (*)

CANAL

4.30
5—Long John Silver — (*)
11—La boite à surprises
5.00
4—Epée de Florence
5—Cartoons
11—Monsieur Pipo
5.30
4—Les sentinelles de l'air — (*)
5—Music Hop
11—Richard Coeur de Lion
6.00
4—Où ?
5—Provincial Affairs
11—Rond-Point
6.05
4—Télé-Québec
6.15
5—News and Sports
6.29
4—L'air du temps
6.30
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.35
5—Lost In Space — (*)
6.44
4—Actualité — Editorial
6.46
11—Aujourd'hui
7.00
4—Banque-Boni
7.30
4—Echec et Mat
5—Bewitched — (*)
11—Esquisse
8.00
5—Green Acres — (*)
11—Septième Nord — (*)
8.30
4—La soirée du hockey — (*) Montréal à Toronto
5—Bob Hope Theatre — (*)
11—Cinéma du mercredi — "Tornade" (*) — Adultes — Western, avec Cornel Wilde et Yvonne de Carlo. Un cowboy se fait justicier pour venger la famille de sa fiancée. Belles photos. Violences. — Meurtres.
9.30
5—Festival — "Fifteen Miles of Broken Glass"
10.15
4—Devinez juste
11—Tirez au clair
10.45
4—Court métrage O.N.F.
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.18
4—Nouvelles sportives
11.19
5—Viewpoint
11.20
11—Supplément régional
11.25
4—Où ?
5—Late Scores — Editorial
11.30
4—Heure Exquise — "Le chômeur de Cloche-Merle" — Adultes, avec réserves — Comédie, avec Fernandel et Rellys. Un propre à rien cherche à retrouver la sympathie de ses concitoyens. — Très ordinaire. Esprit peu raffiné. Certaines réparties assez drôles. Atmosphère libertine.
11—Nouvelles sportives
11.31
5—The Golden Era — "Birth of the Blues"
11.36
11—Les intrépides — (*)
12.30 A.M.
11—Fin des émissions
12.56
5—Sign Off
1.07
4—Fin des émissions
(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN

JEUDI

CANAL

7.30 A.M.
4—Musique
7.45
4—Dessins animés
8.00
4—Programme St-Georges Côté
8.30
4—36 - 24 - 36
8.45
4—Toast et café — (*)
9.00
11—Musique
9.30
5—Music
9.45
4—TV-Bingo
9.58
5—Opening
11—Aujourd'hui à CBVT
10.00
5—Canadian Schools
11—Télévision scolaire — "Promenade dans la nature"
10.15
4—Ciné-Matinée — "Ils étaient cinq" — A déconseiller — Drame psychologique, avec Jean Marchat et Nicole Bernard. Cinq camarades de guerre font le serment de ne jamais trahir leur amitié. Dialogues banals. — Moeurs dépravées.
10.30
5—Friendly Giant
11—La souris verte
10.45
5—Chez Helene
11—Film du matin — "Saturnien" — (*)
11.00
5—Mr. Dressup
11—Le trésor des 13 maisons
11.25
5—Dickie Henderson Show
11.30
11—Long métrage — "Sa vieille maman" — Adultes — Comédie dramatique, avec Benjamino Gigli et Emma Gramatica.
11.45
4—Palmarès
11.55
4—Horaire commenté
12.15 P.M.
4—Horaire commenté
12.20
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.05
11—Téléjournal
1.10
4—Qui suis-je ?
1.15
11—Ciné-feuilleton — "Le temps des copains"
1.30
4—Féminité
11—Long métrage — "A vos lits" — Tous — Comédie musicale, avec Mockey Rooney et Anne James. Un chanteur comique appelé à faire son service militaire croit qu'il pourra continuer ses clowneries. De bons passages.
2.15
4—La Sieste — "Les gangsters du Turf" (—)
2.30
5—Music
2.55
4—Opening
3.00
5—Take Thirty
11—Femme d'aujourd'hui
3.30
5—Edge of Night
3.45
4—Mouchette
4.00
4—Le Zoo du capitaine Bonhomme
5—Communicate
11—Bobino — (*)

CANAL

4.30
5—Mark Of Zorro
11—La boite à surprises
5.00
4—Les héros du jour
5—Cartoons
11—Guillaume Tell
5.30
4—Les sentinelles de l'air — (*)
5—Music Hop
11—Bidule de Tornacadam
6.00
4—Où ?
5—Winter Edition
11—Rond-Point
6.05
4—Tout le monde en ski — (*)
6.20
4—Télé-Québec
6.29
4—L'air du temps
6.30
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.35
5—Rat Patrol — (*)
6.44
4—Actualité — Editorial
6.46
11—Aujourd'hui
7.00
4—Chasse à l'homme
5—The Dean Martin Show — (*)
7.30
4—Adam ou Eve
11—L'extravagante Lucie — (*)
8.00
4—Bon anniversaire — (*)
5—The Man From U.N.C.I.E. (*)
11—Sauve qui peut — (*)
8.30
4—Cinéma Kraft — "La furie des SS" — Adultes — Drame de guerre, avec Carlo d'Angelo et Ivo Garrani.
9.00
5—Telescope — (*)
11—L'âge tendre
9.30
5—Hogan's Heroes — (*)
10.00
4—Relevez les manchettes
5—F.B.I. — (*)
11—Vivre
10.30
4—Théâtre des étoiles
11—Canada Express — (*)
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.18
4—Nouvelles sportives
11.19
5—Viewpoint
11.20
11—Supplément régional
11.25
4—Où ?
5—Late Scores — Editorial
11.30
4—Heure Exquise — "Le grand couteau" — Adultes, avec réserves — Drame, avec Jack Palance et Shelley Winters.
11—Nouvelles sportives
11.31
5—Sign Off
11.36
11—Cours universitaires — "Médecine d'aujourd'hui"
12.11 A.M.
11—Chapeau melon et bottes de cuir — "L'économie et le sens de l'histoire", avec P. Machée, D. Rigg, N. Stack et J. Baron.
1.00
4—Fin des émissions
1.10
11—Fin des émissions
(*)—Programmes en couleurs

Les enseignants d'Amos: faire comparaître Masse devant le comité disciplinaire

AMOS (PC) — Dans une déclaration de caractère assez violent, le comité d'information de l'Association des instituteurs et institutrices d'Amos demande que M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education et membre de la Corporation des instituteurs catholiques, soit traduit devant le comité disciplinaire de cet organisme.

Selon le communiqué de presse émis, l'Association continue à protester vigoureusement contre la nature du bill 25 qui met en jeu son existence même.

Par ailleurs, il a été résolu que le bill 25 soit traduit en plusieurs langues et qu'il soit affiché au pavillon de La Belle Province, lors de l'Expo 67. Ceci, souligne-t-on, permettra de montrer au xvisiteurs toute la haine et le mépris que l'on a pour la profession enseignante de cette province.

Les enseignants de l'Association des instituteurs et institutrices de la région d'Amos assurent leur exécutif provincial de leur solidarité de tous les jours à venir.

Main-d'oeuvre mobile

De 300,000 à 400,000 Yougoslaves travaillent à l'étranger munis de permis pour une brève période de temps seulement.

SERVICES SPÉCIAUX

DIAMANT GARANTIE
PLANS DE CREDIT
Epargnez de 20% à 30% au comptant

BIJOUTIER HORLOGER
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Québec
coin Mgr Gauvreau. Tél.: 524-1312
(22-2) (4-15-3) S.S.

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Sucre granulé, 10 lbs	.75	Saucisse fumée la lb	.49
Jus tomates, macédoine	7/.99	Dinde cat. "A" évisc. 8 à 14 lbs la lb	.44
Fèves jaunes coupées 20 oz	6/.99	Lapin 3 à 4 lbs	.69
Tomates Lion 28 oz	2/.59	Jambon haché bol 16 oz	.59
Fèves lard Clark 20 oz	2/.49	Poulet cat. A évis. 5 lbs	.45
Sirop Barbade 40 oz	.29	Poule cat A évis. 4 lbs	.39
Mélange gâteaux R.H.	6/.99	Creton français la lb	.75
Jus fruits ass. 30 oz	5/.99	Jambon épaule la lb	.49
Gelée Brodie 3 oz	12/.99	Oeufs A gros 2 doux pr	1.09
Marinades sucrées Heinz 32 oz.	.55		
Confitures Vavhon 48 oz	.99	Boeuf haut-côte, la lb	.49
Beurre pistac. York 3 lbs	1.09	Boeuf haché, 3 lbs	1.29
Sirop d'érable, pinte	1.95	Spare ribs, la lb	.55
Soupe Lipton 2 paquets	.49	Saucisson, 4 à 8 lbs lb	.34
Biscuits choco, gingem.	4/.99	Rosbif épaule, la lb	.85
Biscuits crèmés (spécial)	.28	Lard haché, 2lbs	1.19
Biscuits soda Christie 2 lbs	.65	Pattes de lard, la lb	.29
Moutarde tasse Valeur .45	.29	Derrière boeuf com. lb	.57
Farine sarrasin 2 lbs	.29	Cuisses de poulet, la lb.	.45
Papier toilette Vogue 8 pr	.89	Bacon tranché, la lb	.69
Figues fraiches, la lb	.35	Steak délicatisé, la lb	.99
Dattes sans noyeau, la lb	.22	Rognons de lard, la lb	.45
Pamplemousses Flori. 6 pr	.39	Sucre granulé 100 lbs	7.25
Oranges Floride 3 doux.	.99	Farine tout usage 50 lbs	4.15
Citrons Floride gros 6 pr	.29	Margarine Holiday 4 lbs	.99
Bananes ½ mures 3 lbs	.35	Savon détergt bleu 5 lbs	1.15
Pommes McIntosh 5 lbs	.59	Relish gall. Raymond	1.75
McIntosh ½ min. 1.50	2.00	Cornichons salés 2 lbs	.45
Patates No 1 50 lbs	.99	Café inst. Nescafé 10 oz	1.09
Patates No 1 75 lbs	1.65	Huile St-Laurent 30 oz	.74
Flétan frais, Saumon frais	.65	Café Java la lb	.75
Carottes 10 lbs	.49	Fèves lard Clark 20 oz	2/.49

Demandez nos prix spéciaux pour provisions

Confusion à l'enquête du juge Léo Landreville

Le magistrat s'objecte aux procédures suivies et sort subitement de la salle

OTTAWA (PC) — L'enquête parlementaire sur la prétendue inconduite du juge Léo Landreville a pris fin subitement lundi soir quand le juge a quitté la salle après s'être objecté aux procédures employées.

Le juge de la Cour suprême d'Ontario, le premier juge canadien à être menacé d'être relevé de ses fonctions, a mis en doute la validité de l'enquête et a réclamé un procès devant la Cour suprême du Canada.

Le comité mixte de la Chambre et du Sénat, surpris par le geste du juge, a ajourné sa séance vers 9h. p.m., au milieu de la confusion, avant même d'avoir pu commencé son enquête.

DEPART

"Honni soit qui mal y pense", a-t-il conclu. "Et sur ce, je vous quitte", a-t-il déclaré dramatiquement alors qu'il quittait la salle.

Le juge, qui aura 57 ans, jeudi, a déclaré par la suite à des journalistes qu'on s'en prenait à lui parce qu'il était le seul Canadien français des 32 juges de la Cour suprême d'Ontario et parce qu'il était un ancien politicien libéral.

Interrogé sur ce qu'il comptait obtenir en quittant ainsi une enquête parlementaire, il a répondu :

"Un procès où j'aurai à faire face à des accusations spécifiques. Je n'ai pas l'intention de continuer à me battre contre des fantômes comme je l'ai fait depuis cinq ans".

Un juge ne peut être démis de ses fonctions excepté pour une offense très grave.

"J'ai réalisé $117,000, c'est ça mon crime".

Dans la déclaration de 8 pages qu'il a lue devant le comité, le juge a déclaré que l'enquête Rand était illégale parce qu'un juge ne tombait pas sous la juridiction de la loi des enquêtes et parce qu'il n'avait pas été averti que le rapport l'accuserait d'inconduite.

OBJECTIONS

Ses autres objections :

— Le comité parlementaire s'est réuni deux fois, a versé le rapport Rand dans son dossier et a décidé de ne pas convoquer les témoins du juge.

— La reine Elizabeth a été informée de son innocence par un juge et par le procureur général d'Ontario et le Parlement ne peut dépasser ses pouvoirs constitutionnels. "Je m'objecte parce que c'est la septième fois que je comparais".

— Le comité a décidé de ne pas se rendre à ses désirs de lui laisser présenter immédiatement la liste des témoins qu'il voulait faire entendre, et avait décidé de ne soumettre qu'un seul rapport, éliminant ainsi les rapports minoritaires.

— Il n'a subi aucun procès, aucune accusation n'a été portée contre lui, et cependant le gouvernement projette de le démettre de ses fonctions. "Est-il juste que je sois démis" ?

C'est du moins l'avis de M. Sharp

Le Canada a besoin de capitaux étrangers pour réaliser sa croissance et son développement

WINNIPEG (P.C.) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, est d'avis que le Canada a besoin des capitaux étrangers pour réaliser son but principal, sa croissance et son développement. "Pour cette raison, la politique fédérale doit encourager pleinement la participation des Canadiens et des capitaux étrangers à l'expansion industrielle," a noté le ministre.

C'était la première fois que M. Sharp précisait sa pensée sur ce sujet depuis le retour au cabinet Pearson de l'ancien ministre des Finances, M. Walter Gordon.

"En tant que Canadien, je veux voir le plus d'industries possible appartenant à des Canadiens qui dirigent leur propres affaires", a commenté M. Sharp. "Je veux voir aussi le Canada se développer, grandir et ainsi réaliser son plus important but", a-t-il noté.

A son avis, le gouvernement se doit d'encourager le développement économique du pays avec la participation de tous les Canadiens. "Ces politiques sont et doivent être positives et non négatives, dirigées vers le capital canadien et non contre les capitaux étrangers", a souligné le ministre.

Il a mis en garde ceux qui croient que les capitaux étrangers sont néfastes au développement du Canada : "Il faut voir les choses en face et prendre connaissance des faits", a-t-il ajouté. "Nous devons tenir compte aussi des implications. Les possessions étrangères dans notre pays sont un sujet suffisamment sérieux pour que des discussions publique traitent ce sujet ne soient pas basées sur l'émotion plutôt que sur les faits et la raison".

"En ce qui me concerne et je crois parler aussi pour la majorité des membres du gouvernement, le Comité du cabinet, chargé de l'étude sur les structures de l'industrie canadienne en rapport à cette question de possessions étrangères, a pour premier objectif la discussion objective et rationnelle d'un sujet important et urgent", de lancer M. Sharp.

DES AFFAMES

Il a rappelé que la nation canadienne était affamée de capitaux et continuera de l'être.

"Nous continuerons d'avoir besoin d'investir d'énormes sommes d'argent provenant de capitaux privés et publics".

"Nous aurons besoin de capitaux étrangers pour plusieurs années encore, qui servira, pour une bonne part, à renflouer le déficit courant dans la balance de nos paiements".

Traitant de l'économie en général, M. Sharp a déclaré que depuis six ans l'expansion du Canada s'est poursuivie et à son avis cela devrait nous faire prendre conscience que nous faisons des progrès.

D'après le ministre, le seul moyen de conserver cet élan est d'améliorer la production. "Toutefois nous devons faire attention pour ne pas sombrer en cours de route. Pour ce faire il nous faut élever les niveaux d'éducation, d'entrainement de perfectionnement pour diriger et faire le travail en améliorant aussi la mobilité".

Huis-clos, aujourd'hui à l'enquête de l'affaire Bower Ed. Featherstone

OTTAWA PC — Les agents secrets de la Gendarmerie royale ont témoigné à huis clos aujourd'hui à l'enquête préliminaire dans l'affaire Bower Edward Featherstone, un fonctionnaire de 27 ans accusé en vertu de la loi sur les secrets officiels.

Le juge Glenn Strike avait permis lundi aux quatre agents secrets de déposer à huis clos pour garantir le secret de leur identité, quitte à révéler publiquement par la suite les parties de leurs témoignages qui ne pourraient pas conduire à leur identification.

M. Featherstone, imprimeur au bureau des relevés et de la cartographie du ministère de l'Energie et des Mines, est accusé d'avoir obtenu et d'avoir eu en sa possession deux copies d'une carte classifiée secrète "qui pourrait être directement ou indirectement utile à une puissance étrangère, nommément la Russie".

Il avait été mis sous arrêt en décembre dernier.

En Ontario, on réclame des écoles secondaires françaises

OTTAWA (PC) — Un document de travail présenté au congrès général des Franco-Ontariens, par l'Association de la jeunesse franco-ontarienne, réclame l'institution en Ontario de l'école secondaire française.

Le document souligne que le gouvernement ontarien a "manifesté depuis quelques temps son approbation quant aux écoles secondaires publiques françaises" tandis que, "pendant 57 ans, il s'est opposé de façon systématique aux écoles confessionnelles".

Avant le congrès, qui s'est tenu à huis clos, M. Roger N. Séguin, président de l'ACFEO, a déclaré que le congrès devait déterminer si les "Franco-Ontariens continueront leur lutte pour des écoles confessionnelles, ou réclameront désormais des écoles secondaires françaises seulement".

L'Association de la jeunesse franco-ontarienne déclare, dans le document qu'elle a présenté au congrès, que le système actuel d'éducation en Ontario prive les jeunes Franco-Ontariens, s'ils n'acceptent pas l'assimilation anglaise, de "l'accès à la compétence".

"De 65 à 70 pour cent de la jeunesse anglophone d'Ontario obtient un diplôme de 12e année", dit le document, tandis que les chiffres correspondants qui s'appliquent à la minorité francophone, ne dépassent pas "25 à 35 pour cent".

Selon le document, des 25,000 Franco-Ontariens aux écoles secondaires, 7,200 fréquentent des écoles secondaires privées bilingues, 8,000 des écoles secondaires publiques où certaines matières sont enseignées en français, et 10,000 des écoles secondaires publiques anglaises.

Quatorze marins périssent dans un accident maritime

LOWER PROSPECT, N.E. PC — Quatorze hommes ont péri dans l'eau glacé de l'Atlantique, hier, après que le chalutier de pêche dans lequel ils se trouvaient eut frappé une corniche de rocher pendant une tempête. Il ne reste que peu d'espoir de retrouver vivant quatre autres hommes manquant toujours à l'appel.

Le bateau de 152 pieds de long, le Cape Bonnie, alla s'échouer, avant le lever du jour, contre une corniche près de l'île Woody, à un mille de Lower Prospect, près des approches ouest du port de Halifax.

Un message radio du bateau, capté vers 4 heures 45 du matin, disait que celui-ci s'était échoué. Un autre message parvint plus tard disant, cette fois, que le bateau sombrait. Ce second appel fut le dernier mot entendu du chalutier, qui retournait à Halifax avec 70,000 livres de poisson.

Treize corps furent découverts, flottant sur l'eau, ou appuyés contre le rivage. Avant la tombée de la nuit, un autre corps fut découvert flottant près de l'île Woody. Les vagues trop fortes empêchèrent, cependant, la récupération du corps de s'effectuer hier soir. Les porte-parole officiels ont déclaré que les quatre corps toujours manquant se trouvaient probablement de l'autre côté de l'île, où une chaloupe de sauvetage a été vue.

La plupart des corps repêchés portaient encore des brassières de sauvetage. De par leur tenue, il est permis de croire que les hommes ont abandonné le bateau peu de temps après que celui-ci se fut échoué.

Nouvelles brèves

OTTAWA (PC) — Le conseil national de l'Association canadienne d'urbanisme se réunira en fin de semaine à Ottawa dans le but de préparer la conférence nationale d'urbanisme de l'année du centenaire prévue pour octobre prochain, dans la capitale.

La réunion sera sous la présidence de M. Graham Murray, président national de l'ACU et professeur en droit à l'université Dalhousie, à Halifax.

Ottawa (PC) — M. Lauchlin D. Currie, juge en chef de la division des procès de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, succédera à M. James L. Ilsley comme juge en chef de la Nouvelle-Ecosse, a annoncé aujourd'hui le premier ministre Pearson.

Le juge en chef Currie est âgé de 74 ans et fut jadis ministre dans le cabinet provincial avant sa nomination à la magistrature, en 1949.

Ottawa (PC) — Le Congrès du travail du Canada a protesté hier contre l'omission du gouvernement fédéral de nommer une représentante directe des travailleuses au sein de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme.

M. Claude Jodoin a fait parvenir au premier ministre Pearson une lettre dans laquelle il exprime l'espoir de voir la situation corrigée.

Ottawa (PC) — Le premier ministre Pearson se rendra à Toronto jeudi le 23 février afin de participer au dîner de la Fédération libérale du district de Toronto.

Le premier ministre et Mme Pearson quitteront Ottawa à bord d'un appareil du ministère des Transports, jeudi après-midi et M. Pearson se rendra au Cedarbrae collegiate institute de Scarborough afin d'y rencontrer les étudiants fréquentant les 17 écoles secondaires de Scarborough.

CALENDRIER

MERCREDI, 22 FEVRIER 1967
Chaire de St Pierre à Antioche
Demain :
S. Pierre Damien, év. et doct.
SOLEIL: Lever: 6.52 Coucher: 5.37
LUNE: Lever: 4.06 Coucher: 6.46
Les marées de mercredi le 22
Hautes: 4.37 a.m. — 4.48 p.m.
Basses:
Les marées de jeudi le 23 fév.
Hautes: 5.24 a.m. — 5.38 p.m.
Basses: 12.42 a.m. — 12.38 p.m.
PHASES de la LUNE en FEVRIER
Dernier quart. le 1er, à 6 h. 03 p.m.
Nouvelle lune le 9 à 5 h. 44 a.m.
Premier quartier le 17 à 10 h. 56 a.m.
Pleine lune le 24 à 0 h. 43 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu, qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

une SEMAINE à EXPO 67
CARAVANE MOTEL
●Transferts ●Logements ●Entrées ●POELE ●FRIGO ●T.V. ●Stationnement
PRIX CHAQUE ADULTE
●1 adulte $339 ●4 adultes $89
●2 adultes $129 ●5 adultes $79
●3 adultes $ 99 ●6 adultes $69
SPECIAL
Gratuit pour enfants moins de 12 ans
VOYAGES CHAMPLAIN
781 Colline — 653-8393
Dolbeau: Tél.: 276-0392

le grand KRACH des prix
du 21 au 27 février 1967
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 2 HRES DU MATIN
RCA VICTOR

en collaboration avec
J.O. FISET INC.
offrent à des prix incroyables des poêles, des réfrigérateurs, des lessiveuses-sécheuses, des lave-vaisselle, des téléviseurs, des stéréos et des TV en couleurs
PAIEMENT FACILE / MISE DE COTE
C'EST L'EFFONDREMENT DES PRIX!
J.O. FISET INC. 55 DORCHESTER SUD QUEBEC 2, P.Q.
STATIONNEMENT FACILE

NOS BAS PRIX n'affectent pas L'EXCELLENCE DE NOTRE QUALITE ET DE NOTRE SERVICE
Marché EXCEL
UNIS POUR PLUS BAS PRIX
COOPE DES EPICIERS NB 60 RIVE-SUD

EXCLUSIVITE EXCEL NB.
Les succès de l'heure
DISQUES 45 tours 59c
Cette semaine
● Love me, please love me ● La chanson de Lara ● Angélique ● Un homme et une femme

SPAGHETTI HEINZ SCE TOMATE 20 OZ 4 POUR .89
PAPIER DE TOILETTE BALLET 6 POUR .75
PATE ALIMENTAIRE GATTUSO SPAGHETTI 16 OZ 4 POUR .95
JUS DE TOMATE LIBBY'S 20 OZ 6 POUR 1.00
DEJEUNER ECLAIR CARNATION ASST. 6 ENV. .59
DESODORISANT FLORIENT LARGE 6 OZ .69
JELL-O DREAM WHIP 2 OZ 2 POUR .49
PECHES AYLMER CHOIX DEMIES 20 OZ 2 POUR .69
MARGARINE KRAFT PARKAY COLOR QUICK 1 LB 2 POUR .69
BISCUITS CHRISTIE GRAHAM WAFER OU EMIETTE 14 OZ 3 POUR 1.00

VIANDES DE CHOIX
POULET B.B.Q.
Frais - Catégorie "A" 2 à 3 lbs la lb 35¢
3 à 4 lbs la lb .39
SAUCISSES A DEJEUNER HYGIENIC la lb .55
TETE FROMAGEE HYGIENIC 12 oz .49

FRUITS ET LEGUMES FRAIS
POMMES de TERRE LOCALES 50 lbs 99¢
ORANGES FLORIDE — GR. 252 3 douz. 1.00
ECHALOTES AMERICAINES 3 pqts .29
RADIS AMERICAINS 3 pqts .25

SHORTENING MONARCH 2 POUR 1 LB .69
LAIT INSTANTANE CARNATION 3 LBS 1.25
PAIN DE VIANDE PREM 12 OZ .55
KRAFT BEURRE PEANUT 2½ LBS .89
SHAMPOOING HALO FAMILIAL .89
FARINE A CREPES AUNT JEMIMA 1 LB 2 POUR .45
GRUAU ROBIN HOOD PLAIN OU INSTANT 44 OZ .51

CAFE INSTANTANE NESCAFE 6 OZ .99
DETERSIF POUDRE SURF GEANT .99
AVEC L'ACHAT D'AMPOULES GENERAL ELECTRIC 25 40 60 100 W 2 pour .59 OBTENEZ UN SAC DE 10 LBS DE SUCRE .59
CIRE SUCCES CRISTAL 32 OZ .99
CEREALE KELLOGG'S CORN FLAKES 12 OZ 3 pour .99
DEMANDEZ A LA CAISSIERE VOS TIMBRES "EXCEL"